

EMERGENTES
ÉCONOMIES
TRANSITION

Études économiques
de l'OCDE

Les États baltes

ÉVALUATION ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION

OCDE



Février 2000

© OCDE, 2000

© Logiciel, 1987-1996, Acrobat, marque déposée d'ADOBE.

Tous droits du producteur et du propriétaire de ce produit sont réservés. L'OCDE autorise la reproduction d'un seul exemplaire de ce programme pour usage personnel et non commercial uniquement. Sauf autorisation, la duplication, la location, le prêt, l'utilisation de ce produit pour exécution publique sont interdits. Ce programme, les données y afférentes et d'autres éléments doivent donc être traités comme toute autre documentation sur laquelle s'exerce la protection par le droit d'auteur.

Les demandes sont à adresser au :

Chef du Service des Publications,
Service des Publications de l'OCDE,
2, rue André-Pascal,
75775 Paris Cedex 16, France.

CENTRE POUR LA COOPÉRATION AVEC LES NON-MEMBRES (CCNM)

**ÉTUDES
ÉCONOMIQUES
DE L'OCDE
1999-2000**

LES PAYS BALTES

Évaluation économique de la région

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

En vertu de l'article 1^{er} de la Convention signée le 14 décembre 1960, à Paris, et entrée en vigueur le 30 septembre 1961, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) a pour objectif de promouvoir des politiques visant :

- à réaliser la plus forte expansion de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays Membres, tout en maintenant la stabilité financière, et à contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale;
- à contribuer à une saine expansion économique dans les pays Membres, ainsi que les pays non membres, en voie de développement économique;
- à contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire conformément aux obligations internationales.

Les pays Membres originaires de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. Les pays suivants sont ultérieurement devenus Membres par adhésion aux dates indiquées ci-après : le Japon (28 avril 1964), la Finlande (28 janvier 1969), l'Australie (7 juin 1971), la Nouvelle-Zélande (29 mai 1973), le Mexique (18 mai 1994), la République tchèque (21 décembre 1995), la Hongrie (7 mai 1996), la Pologne (22 novembre 1996) et la Corée (12 décembre 1996). La Commission des Communautés européennes participe aux travaux de l'OCDE (article 13 de la Convention de l'OCDE).

CENTRE DE L'OCDE POUR LA COOPÉRATION AVEC LES NON-MEMBRES

Le Centre de l'OCDE pour la coopération avec les non-membres (CCNM) a pour mission de promouvoir et de coordonner la coopération et le dialogue sur les politiques à suivre entre l'OCDE et les économies extérieures à la zone de l'OCDE. L'Organisation entretient actuellement des liens de coopération avec quelque 70 économies non membres.

A travers ses programmes de coopération avec les non-membres le but essentiel du CCNM est de mettre les ressources, riches et variées, que l'OCDE a développées pour ses propres Membres, à la disposition des économies non membres intéressées. Au nombre de ces ressources, on peut citer, par exemple, ses méthodes de coopération sans équivalent qui sont le fruit d'une longue expérience; l'inventaire des pratiques optimales dans la plupart des domaines de l'action publique qui a été dressé à partir de l'expérience des pays Membres; le dialogue permanent entre hauts responsables venus des capitales, renforcé par le processus des examens mutuels; la capacité de l'OCDE de traiter les questions pluridisciplinaires. Toutes ces activités s'appuient sur une vaste base de données rétrospectives et sur les solides capacités d'analyse du Secrétariat. De la même manière, les pays Membres eux-mêmes bénéficient des échanges d'expériences avec des experts et de hauts responsables des économies non membres.

Les programmes du CCNM couvrent les principaux domaines d'action des gouvernements dans lesquels l'OCDE dispose de compétences et qui présentent un intérêt mutuel pour les Membres et les non-membres. Parmi ces domaines figurent le suivi de l'évolution économique, l'ajustement structurel par le biais de politiques sectorielles, la politique commerciale, l'investissement international, la réforme du secteur financier, la fiscalité internationale, l'environnement, l'agriculture, le marché du travail, l'éducation et la politique sociale, ainsi que l'innovation et le développement technologique.

Published also in English.

© OCDE 2000

Les permissions de reproduction partielle à usage non commercial ou destinée à une formation doivent être adressées au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, France, Tél. (33-1) 44 07 47 70, Fax (33-1) 46 34 67 19, pour tous les pays à l'exception des États-Unis. Aux États-Unis, l'autorisation doit être obtenue du Copyright Clearance Center, Service Client, (508)750-8400, 222 Rosewood Drive, Danvers, MA 01923 USA, or CCC Online: <http://www.copyright.com/>. Toute autre demande d'autorisation de reproduction ou de traduction totale ou partielle de cette publication doit être adressée aux Éditions de l'OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France.

Table des matières

Les enseignements d'une décennie de transition dans les pays Baltes	9
I. Vue d'ensemble du processus de transition	21
Contexte, et structure de l'étude	21
La période soviétique et point de départ similaire de la transition	25
Gestion de la transition : les différentes options choisies en 1990-98	30
Évolutions et problèmes dans l'économie réelle	41
II. Situation et politique monétaire	61
Parallélisme institutionnel et similitude des choix politiques	61
Premières étapes de la stabilisation monétaire	63
Assurer la stabilisation et accroître la crédibilité de la politique monétaire	67
Viabilité du cadre monétaire	80
III. Évolution comparée des politiques budgétaires	87
La politique budgétaire au cœur de la politique macroéconomique	87
Réforme du système fiscal	91
Gestion des dépenses	98
La crise russe : une source de divergence	105
Les enjeux à venir	108
IV. Réforme du secteur bancaire et financier	111
Les banques se sont dans un premier temps multipliées...	112
... mais le manque de surveillance bancaire a favorisé un certain nombre de crises	113
L'intégration internationale et la financiarisation de l'économie se sont accélérées à la suite de la crise financière	118
Mise à l'épreuve des nouvelles structures financières : les crises asiatique et russe	122
Il est nécessaire de poursuivre la consolidation du secteur bancaire et la financiarisation de l'économie	126
V. Réforme des entreprises et restructuration économique	129
La privatisation dans les pays Baltes : comparaison	129
Les liens entre privatisation et gouvernement d'entreprise	144
Aspects régionaux et sectoriels de la restructuration des entreprises	154
VI. Marché du travail et politique sociale	165
La transition a provoqué un choc brutal	165
Les difficultés les plus graves ont été surmontées, mais une certaine pauvreté persiste	166
VII. Intégration dans l'économie mondiale et coopération régionale	195
La libéralisation des échanges a entraîné un ajustement sectoriel	195
Intégration économique des pays Baltes	201
La libéralisation de l'investissement étranger doit être poursuivie	209

Notes	212
Bibliographie	226
Annexes	
I. L'agriculture en Estonie, en Lettonie et en Lituanie : évolutions et politiques	234
II. Annexe statistique	253



Encadrés

1. Systèmes de comptabilité nationale dans les pays Baltes : comparabilité et progrès	50
2. Vue d'ensemble de la réforme fiscale	90
3. Étude de cas : le secteur informel en Lettonie	96
4. Le Fonds estonien de stabilisation	107
5. Mise en place d'une autorité de surveillance financière	119
6. Principes de gouvernement d'entreprise : évolution dans les États baltes	146
7. Politique de l'éducation	176
8. Réforme des régimes de retraite	188
9. Institutions de coopération politique entre les pays Baltes	201
10. Exemples d'application des mécanismes de règlement des différends commerciaux entre les pays Baltes	205
11. Le cadre institutionnel de la coopération avec les pays nordiques	206
12. Investissement international : les règles du jeu de l'OCDE	210

Tableaux

1. Modification dans la composition ethnique des États baltes, XX ^e siècle	21
2. Qualité de vie : quelques indicateurs, 1991-97	26
3. Structure du produit intérieur brut en 1989	27
4. Structure de la production industrielle en 1989	29
5. Une gestion différente du processus de transition, 1990-98	31
6. Principaux indicateurs économiques, 1991-99	36
7. Stratégies, instruments et modalités de la politique monétaire	82
8. Dépenses publiques par catégorie, 1995-99	100
9. Champ d'action du budget national	101
10. Parts de certaines dépenses publiques par niveau d'administration, 1996	102
11. Indicateurs du secteur financier, 1995-99	114
12. Classification des prêts et provisions, 1995-99	117
13. Principales banques régionales, classées en fonction de leurs actifs, fin 1998	127
14a. Aperçu de la privatisation des entreprises, 1989-98	130
14b. Différents types de privatisation des grandes entreprises, à la fin de 1998	139
15. Le rôle des investisseurs étrangers dans les grandes privatisations, 1998	143
16. Observations de l'efficacité en fonction de la structure du capital	150
17. Liens entre le type d'actionnariat et la performance	152
18. Revenu des ménages : principaux montants mensuels	167
19. Part de l'alimentation dans les dépenses de consommation des ménages	168
20. Distribution des revenus par décile, 1998	168
21. Les personnes occupées par type d'activité, 1998	171
22. Taux d'activité, emploi et chômage par sexe et par tranche d'âge, 1998	173
23. Taux d'activité, d'emploi et de chômage : comparaison internationale, 1998	174

24.	Chômage, 1998	177
25.	Taux de chômage par groupe ethnique, 1998	177
26.	Durée du travail	178
27.	Relations du travail	179
28.	Salaires moyen avant impôt, 1998	180
29.	Dépenses publiques pour les dispositifs sociaux	187
30.	Structure des échanges	196
31a.	Estonie : créations et destructions nettes d'emploi selon la taille de l'entreprise, 1994-97	198
31b.	Lettonie : créations et destructions nettes d'emploi selon la taille de l'entreprise, 1995-98	199
31c.	Lituanie : créations et destructions nettes d'emploi selon la taille de l'entreprise, 1995-97	200
32.	Parts des échanges par pays partenaire	202
33.	Stocks d'IDE par pays d'origine, 1998	207

Annexe

A1.	Production agricole brute : total, cultures et élevage	237
A2.	Part des produits agricoles et alimentaires dans les échanges totaux	239
A3.	Exportations agricoles et alimentaires par destination, 1993-1998	240
A4.	Importations agricoles et alimentaires par source, 1993-1998	241
A5.	Estimations du soutien à l'agriculture par pays, 1996-1998	246
A6.	Indicateurs du niveau de vie	254
A7.	Emploi par grand secteur	256
A8.	Emploi industriel par secteur, en milliers	257
A9.	Évolution de la main-d'œuvre en Estonie, 1989-1998	258
A10.	Taux d'activité, emploi et chômage	259
A11.	Emploi et niveau d'instruction	260
A12.	Caractéristiques des salaires	261
A13.	Salaires relatifs par secteur	261
A14.	Dépenses de consommation comparées des ménages ruraux et urbains	262
A15.	Disparités régionales	263
A16.	Mobilité interne et externe	266
A17.	Balance des paiements : Estonie	267
A18.	Balance des paiements : Lettonie	268
A19.	Balance des paiements : Lituanie	269
A20.	PIB dans l'optique des dépenses : Estonie	270
A21.	PIB dans l'optique des dépenses : Lettonie	271
A22.	PIB dans l'optique des dépenses : Lituanie	272
A23.	Croissance de l'emploi, de la production et de la productivité, 1994-97 : Estonie	273
A24.	Croissance de l'emploi, de la production et de la productivité, 1995-98 : Lettonie	274
A25.	Croissance de l'emploi, de la production et de la productivité, 1995-97 : Lituanie	275
A26.	Structure du commerce extérieur : Estonie	276
A27.	Structure du commerce extérieur : Lettonie	278
A28.	Structure du commerce extérieur : Lituanie	280
A29.	Opérations consolidées des administrations publiques, 1994-99 : Estonie	282
A30.	Opérations consolidées des administrations publiques, 1994-99 : Lettonie	283
A31.	Opérations consolidées des administrations publiques, 1994-99 : Lituanie	284
A32.	Composition des bilans bancaires consolidés : actif	285
A33.	Composition des bilans bancaires consolidés : passif	286
A34.	Évaluation monétaire de l'Estonie	287

A35. Évaluation monétaire de la Lettonie	288
A36. Évaluation monétaire de la Lituanie	289

Graphiques

1. Baisse et reprise de la production dans les économies en transition	42
2. Baisse et reprise de la production, États baltes et Fédération de Russie	43
3. Redressement du PIB et tendances des échanges	45
4a. Contributions à la croissance du PIB en Estonie	47
4b. Contributions à la croissance du PIB en Lettonie	48
4c. Contributions à la croissance du PIB en Lituanie	49
5a. Soutenabilité de la balance des opérations courantes	52
5b. Soutenabilité de la balance des opérations courantes hors flux d'IDE	53
6. Évolution récente de la production industrielle	56
7. Évolution récente des ventes de détail	56
8. Évolution récente de la croissance du crédit	57
9. Évolution récente du chômage recensé	58
10. Évolution récente des taux de change bilatéraux	59
11. Inflation mensuelle, 1991-94	63
12. Roubles par unité monétaire locale	65
13. Taux de change effectifs nominaux	66
14. Hausse annuelle de l'IPC	68
15. Taux de change effectifs réels	69
16. Réserves officielles et agrégats monétaires	70
17. Masse monétaire au sens large en proportion du PIB	71
18. Degré de monétisation en proportion du PIB par habitant, 1997	72
19. Évolution des dépôts et des avoirs en devises	73
20. Taux de croissance des agrégats monétaires au cours de la période récente	75
21. Évolution des taux d'intérêt	77
22. Taux interbancaires	78
23. Taux d'intérêt réels sur les dépôts en monnaie locale	79
24. Solde des administrations publiques, 1993-98	89
25. Recettes des administrations publiques, 1993-98	91
26. Composition des recettes, 1998	93
27. Prélèvements sur les salaires et cotisations de sécurité sociale, 1999	95
28. Parts de certains postes dans les dépenses publiques, 1993-98	99
29. Encours bruts de la dette publique, 1998	102
30. Solde des administrations publiques par trimestre	106
31. Indices boursiers pour la Fédération de Russie et les États baltes	123
32. Activité économique, en proportion du PIB	156
33a. Régions et villes principales de l'Estonie	157
33b. Régions et villes principales de la Lettonie	157
33c. Régions et villes principales de la Lituanie	158
34. Salaires réels	170
35. Emploi	170
36. Population	172
37. Niveau d'instruction de la population active	175
38. Salaire moyen après impôt, par sexe et par type d'entreprise	181

Annexes

A1. Part de l'agriculture dans le PIB	235
A2. Part de l'agriculture dans l'emploi	236

Le projet de rapport sur lequel cette Étude est fondée a été préparé par Joaquim Oliveira Martins et Tristan Price, sous la supervision de Silvana Malle. Des contributions significatives ont été fournies par Maitland MacFarlan (chapitre II) et Anders Reutersward, OCDE/DEELSA (chapitre VI).

Niels Mygind, Inna Steinbucka, Andres Sutt and Nijolé Zambaité ont participé en tant que consultants. OCDE/DAFFE et OCDE/SIGMA ont également contribué à certaines parties du rapport, et l'annexe I a été préparée par OCDE/AGR. Seija Lainela et Christian Lövgren ont aussi participé dans la préparation de l'Étude. L'assistance technique a été assurée par Anne Legendre et Azita Kolster, et le secrétariat par Hazel Rhodes et Anne Prioul. L'Étude s'inscrit dans le cadre du programme pour les pays Baltes du CCNM, et a été présentée à une réunion spéciale du Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement le 8 novembre 1999.

Cette Étude est publiée sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE.

Les enseignements d'une décennie de transition dans les pays Baltes

Des Républiques soviétiques à l'intégration dans l'Europe

Après avoir recouvré l'indépendance au début des années 90, les pays Baltes ont accompli des progrès remarquables durant une décennie de transition. Ils ont libéralisé et ouvert leur économie au marché international et ont mis en œuvre dans cette optique bon nombre de réformes structurelles difficiles et complexes. L'effondrement de la production dans les premières années de la décennie a mis en lumière l'ampleur des distorsions économiques qui existaient avant la transition et le degré de restructuration nécessaire. Dès 1994-95, la croissance dans les pays Baltes était redevenue positive et en 1997 elle était l'une des plus rapides parmi les économies en transition. La crise russe de la mi-1998 a brisé cet élan, mais n'a pas pour autant inversé la tendance. Les pays Baltes sont sur la voie d'une croissance durable, encore que la dégradation des indicateurs macroéconomiques ait suscité des inquiétudes et laisse supposer que le processus de transformation, même s'il est relativement avancé, n'a pas encore pris fin.

Les pays Baltes avaient des positions de départ similaires, mais ils ont adopté des stratégies différentes pour gérer la transition. Il en est résulté une certaine divergence des situations économiques jusqu'au milieu des années 90. Toutefois, les perspectives d'élargissement de l'UE ont stimulé la convergence, voire une certaine émulation, entre les trois pays, en créant un cadre d'action et des objectifs communs. Le redressement conjoncturel a facilité la convergence des politiques macroéconomiques et de quelques aspects importants de la réforme structurelle. Mais l'impact de la crise russe a fait réapparaître un décalage dans le

rythme d'ajustement structurel que la convergence apparente avait occulté. La façon dont chaque économie balte a réagi à cette crise est révélatrice à cet égard.

La présente Étude est une évaluation économique régionale, axée sur le processus de transformation dans l'ensemble des pays Baltes et non sur une suite d'évolutions au niveau national. Dans cette optique, les différentes stratégies de réforme adoptées durant la première décennie de transition en Estonie, en Lettonie et en Lituanie ont constitué un véritable champ d'expérimentation des politiques. Plusieurs enseignements utiles peuvent être tirés de cette comparaison des politiques et de leurs résultats.

**La transition
est un ensemble
de réformes
interdépendantes**

Les pays Baltes se sont vu proposer à peu près le même programme d'action que les autres pays en transition au début des années 90 : une approche libérale de la politique économique s'inscrivant dans un cadre macroéconomique rigoureux. Compte tenu des enseignements d'une décennie de transition, les recommandations initiales de ce programme demandent à être affinées dans plusieurs domaines. Non seulement chaque pays est confronté à des conditions spécifiques qui doivent être prises en compte, mais en outre le processus de transition lui-même s'est révélé tout à fait unique. Les recommandations de l'OCDE à l'intention des pays en transition visaient précisément à élaborer des programmes cohérents de stabilisation macroéconomique et de réforme structurelle adaptés aux besoins de chaque pays. Rétrospectivement, il apparaît que l'avantage crucial d'un programme d'action libéral réside dans sa forte cohérence interne. De fait, la plupart des prescriptions sont orientées vers le même objectif : l'*utilisation* des mécanismes de marché pour obtenir la meilleure allocation possible des ressources, qui elle-même instaure les conditions d'une croissance durable et d'une amélioration du niveau de vie. La gestion de la transition exige donc à l'évidence un ensemble de réformes interdépendantes. L'expérience des pays Baltes le confirme : dans la pratique, la difficulté en la matière tient à la nécessité de mettre en place un cadre cohérent de politiques macroéconomiques et de réformes structurelles se renfor-

çant mutuellement, sans perdre de vue la dynamique d'ensemble.

On peut trouver bien des exemples de ces liens entre les politiques. L'analyse d'une décennie de transition dans les pays Baltes et dans d'autres pays en transition présentée dans plusieurs Études de l'OCDE démontre clairement que la stabilisation macroéconomique n'est pas une fin en soi. C'est une condition nécessaire pour amorcer le processus de réforme. Mais la stabilisation ne saurait être durable et déboucher sur la reprise économique que si des progrès substantiels et continus sont réalisés sur le front de la réforme structurelle. Toutes les réformes structurelles doivent elles-mêmes être dûment coordonnées. Ainsi, aussi bien conçus soient-ils, les plans de restructuration des grandes entreprises ne pourront porter tous leurs fruits que si le secteur bancaire a un comportement qui reflète des incitations de marché appropriées assurant la discipline financière. De même, si les banques ont été restructurées mais que les procédures de faillite ne sont pas efficaces, les établissements bancaires ne peuvent pas à la fois octroyer des crédits et imposer la discipline financière. La discipline budgétaire ne pourra pas être maintenue tant que le secteur des grandes entreprises d'État ne sera pas restructuré. Il est difficile d'attirer les capitaux étrangers lorsque la privatisation a un rythme insuffisant ou que les cadres et les salariés des entreprises sont privilégiés.

Dans les pays Baltes, les différences dans la gestion de la transition ont porté essentiellement sur l'approche de la réforme structurelle, qu'il s'agisse de sa portée ou de son calendrier. Le plus souvent, les pays en transition doivent non seulement résoudre les problèmes de *stocks* liés à l'héritage du régime antérieur, par exemple les créances douteuses et les entreprises à restructurer, mais aussi faire en sorte que les politiques organisent correctement les *flux*, à savoir les sorties et entrées d'entreprises, de nouveaux financements et d'investissement. Si les problèmes de flux n'ont pas été réglés, les problèmes de stocks tendent à réapparaître et leur solution devient parfois plus coûteuse. Il est souvent difficile de démêler les liens de causalité. Étant donné que toutes les variables sont interdépen-

dantes, il n'y a pas en principe d'enchaînement optimal des mesures : les réformes doivent être menées en parallèle. S'il n'est pas possible, pour quelque raison que ce soit, de mettre en œuvre un programme de réforme libéral bien défini et complet, un pis-aller consiste à détecter et classer par ordre de priorité les goulets d'étranglement du processus d'ajustement. Mais les responsables des politiques doivent agir prudemment. Si les liens entre les politiques ne sont pas en place, il existe un danger accru de voir des initiatives isolées provoquer par inadvertance des situations de crise, avec toutes les répercussions sociales et politiques qui peuvent s'ensuivre.

On ne s'est pas assez préoccupé du délai requis pour mettre en place les institutions

L'utilisation efficace des mécanismes de marché suppose que les pays Baltes créent de nouvelles institutions, sans lesquelles les réformes de transition seront retardées ou entravées. L'appareil institutionnel est nécessaire pour la gestion macroéconomique et la politique structurelle, mais au-delà de la gestion économique il s'agit de mettre en place un système efficace et transparent de justice civile et d'instaurer un ensemble clair de relations fonctionnelles entre l'administration centrale et les collectivités locales. Dans nombre de cas, les analystes ont sous-estimé le temps et les efforts nécessaires pour développer le capital humain amené à gérer les nouvelles institutions, mais aussi la complexité des procédures administratives qu'implique leur mise en place. Des choix judicieux minimisent les délais requis pour édifier les institutions indispensables à une économie de marché, mais ces délais ne peuvent pas être réduits au-delà d'une certaine limite.

Parmi les institutions susceptibles d'être créées très rapidement figurent un système bancaire à deux niveaux et de nouvelles structures fiscales. Cela n'est pas suffisant en soi. Des autorités doivent être en place pour assurer une surveillance appropriée des banques et recouvrer les impôts exigibles. Des fonctionnaires et des entrepreneurs doivent être formés. Même en présence d'un contrôle bancaire satisfaisant, la santé à moyen terme du secteur industriel dépend d'une gestion transparente et responsable et d'une politique de la concurrence efficace. Cela suppose notamment la mise en place de structures de gouvernement

d'entreprise. Bon nombre de ces institutions tirent leur autorité de la législation officielle et leurs actions doivent être fondées en droit. Pour être performantes, elles doivent fonctionner dans un environnement où la justice civile est rendue promptement et en toute transparence. Mais il faut du temps pour former des juges et pour que ceux-ci acquièrent l'expérience d'affaires civiles complexes.

Un régime donné de taux de change ne saurait constituer une option permanente

Dans les pays Baltes le rattachement de la monnaie nationale à une monnaie de référence a engendré la stabilité monétaire et permis des progrès sensibles sur la voie de la désinflation. Dans l'ensemble, les gouvernements ont pris en compte les contraintes que cette option imposait, ce qui s'est traduit par une convergence des politiques budgétaires. Mais les régimes de change existants ne devraient pas être considérés comme des choix permanents. La préférence pour un régime de change fixe ou un régime flexible dépend du contexte économique à un moment donné et de la nature des évolutions économiques attendues. Un taux de change fixe crédible renforce certainement la confiance dans la qualité de la monnaie nationale. Ce renforcement de la confiance a produit de bons résultats dans le cas des monnaies baltes et répondait bien à la nécessité d'établir des institutions et d'améliorer leur crédibilité.

Cependant, lorsque le taux de change est fixe, la charge de l'ajustement face à des chocs exogènes, ou à des fluctuations de la compétitivité relative, retombe sur d'autres secteurs de l'économie. Dans la mesure où les prix ou les salaires ne sont pas suffisamment flexibles, l'économie réelle doit s'ajuster. Lorsque coexistent des taux de change fixes et flexibles, un régime de change fixe peut en fait provoquer des fortes variations des prix relatifs parmi les partenaires commerciaux. Jusqu'à présent, les pays Baltes, comme les autres pays en transition, ont bénéficié de coûts unitaires de main-d'œuvre et de salaires moyens comparativement bas. En raison d'une libération incomplète des prix, ils tirent encore profit des coûts plus faibles des services publics. Néanmoins, il est probable que la poursuite de l'ajustement des salaires et des prix commencera à éroder ces avantages initiaux dans le moyen terme. Pour compenser cet effet, l'offre devra être plus diversifiée et moins

sensible aux prix. Un certain délai s'écoulera avant que ces conditions n'apparaissent, car il faut pour cela que l'entreprenariat privé se développe, avec des taux de création et de survie d'entreprises beaucoup plus élevés. L'évaluation des risques et des avantages comparés d'un régime de change fixe et d'un régime de change flexible exigera donc une réflexion approfondie. Jusqu'ici, les gouvernements des pays Baltes sont déterminés à maintenir leurs dispositifs de change. Une certaine flexibilité du taux de change permettrait d'absorber les chocs ou les pressions externes, par exemple une tendance des importations à croître fortement. Une flexibilité excessive pourrait compromettre la stabilisation et l'effort de restructuration en permettant la survie artificielle des secteurs non restructurés ou en rendant plus difficiles les plans d'investissement à long terme.

***Un meilleur
contrôle
des dépenses
publiques passe
par
l'établissement
d'un ordre
de priorités***

Les pays Baltes ont tous adopté une orientation budgétaire restrictive pour soutenir leur régime de changes fixes. Les déficits budgétaires ont ainsi été sensiblement réduits, même si cette réduction a été obtenue principalement par le maintien voire l'accroissement des rentrées fiscales. La prudence budgétaire a été mise à rude épreuve au lendemain de la crise économique russe qui a éclaté en août 1998. La croissance s'est ralentie dans tous les pays Baltes, les positions budgétaires se sont dégradées et le processus de réforme budgétaire s'est heurté à un environnement moins favorable. La crise russe a révélé le niveau variable des progrès réalisés dans les trois pays. Dans deux d'entre eux, les dépenses publiques ont augmenté sensiblement en pourcentage du PIB, remettant en cause la viabilité du cadre macroéconomique.

Les gouvernements ont dû déployer beaucoup d'efforts pour restaurer la crédibilité budgétaire. Tous les pays Baltes mettent en œuvre des systèmes améliorés de surveillance des dépenses et de gestion du budget. Le principal aspect de l'élaboration de plans budgétaires crédibles consiste, dans le cadre de la procédure budgétaire, à choisir de façon transparente les priorités de dépenses, puis à vérifier que les crédits ont été répartis comme convenu et qu'ils ont atteint les objectifs fixés. Les progrès dans ce sens sont freinés par l'existence d'importants fonds extra-

budgétaires et par l'opacité des liens financiers entre l'administration centrale et les collectivités locales ou les entreprises d'État. Ils sont aussi compliqués par la présence de fortes recettes exceptionnelles liées aux privatisations. La nécessité d'opérer des choix importants et durables ne pourra que s'amplifier lorsque les pays Baltes s'efforceront de réformer leurs régimes publics de retraite, actuellement non viables. La confiance ne saurait régner au sein de l'opinion publique que si les décisions difficiles sont prises en toute transparence.

La surveillance bancaire est essentielle pour libérer l'esprit d'entreprise

Le secteur bancaire joue un rôle central dans la transition. L'accès au financement est une importante contrainte pour bon nombre d'entrepreneurs, et la nature des liens entre les banques et l'industrie est un puissant déterminant de la rapidité et de l'issue de la restructuration industrielle. La privatisation des banques est une première étape, mais il faut aller plus loin pour élaborer une solution durable. L'expérience du secteur bancaire balte souligne l'importance d'une coordination des mesures de réforme. La libéralisation rapide de la balance des mouvements de capitaux et l'assouplissement des règles d'ouverture de nouvelles banques ont abouti, faute d'une surveillance bancaire appropriée, à une crise financière dans les trois pays Baltes. L'augmentation exponentielle, au début des années 90, du nombre des établissements sous-capitalisés et mal gérés, dépourvus des mécanismes les plus rudimentaires de contrôle du crédit ou de gestion du risque financier, n'était pas étrangère à ces difficultés. En l'occurrence, la crise a assaini la situation, les autorités nationales ont durci la surveillance et le secteur bancaire a connu une vague de regroupements. Mais il a fallu un certain temps pour restaurer la confiance du public et l'impact d'une éventuelle crise future serait beaucoup plus lourd, du fait de l'approfondissement considérable des marchés financiers intervenu depuis lors.

La réaction à la crise bancaire dans les pays Baltes a consisté à encourager un comportement prudent en durcissant les normes de fonds propres et en empêchant une nouvelle augmentation incontrôlable du nombre des banques. La contrainte imposée par le dispositif de stabilisa-

tion de la monnaie a renforcé la détermination des gouvernements de ne pas intervenir pour renflouer les banques en difficulté. La politique prudente en matière de prêts doit être tempérée par la nécessité d'instaurer une concurrence pour les ressources et la clientèle, afin d'éviter que les entrepreneurs dynamiques, confrontés à un accès difficile au crédit, ne soient dissuadés de tirer le meilleur parti de la restructuration. Par ailleurs, une concentration excessive, surtout si elle s'accompagne d'une interdiction des participations étrangères, risque de porter préjudice à la concurrence. Il est d'une importance vitale que le système bancaire collecte et alloue le crédit avec efficacité. Une bonne surveillance maintient en place les incitations appropriées mais son rôle ne se limite pas à éliminer l'aléa moral en imposant des procédures de faillite rigoureuses aux banques et aux institutions financières ; le contrôle doit devenir plus élaboré pour contrer efficacement les risques systémiques et appuyer les autres réformes dans le contexte du processus de transition.

L'actionnariat dispersé ne favorise pas la restructuration industrielle

Les trois pays Baltes ont adopté initialement des stratégies très différentes pour gérer la transition de leurs secteurs industriels d'État. Mais en fin de compte ils ont tous opté pour le modèle de privatisation de la Treuhand, qui consiste généralement à vendre les entreprises à un investisseur stratégique à l'issue d'un appel d'offres international. Fait intéressant, les entreprises qui avaient au départ un large actionnariat salarié évoluent aujourd'hui vers un actionnariat davantage concentré sur les dirigeants. De fait, la principale modification de la dynamique de l'actionnariat dans les pays Baltes a été la reprise par les équipes dirigeantes d'entreprises jusque-là contrôlées par les salariés, surtout dans le secteur des PME. Cette forme d'actionnariat restera donc une composante importante dans l'avenir proche.

La dilution de l'actionnariat résultant du système des fonds d'investissement en coupons n'a pas non plus favorisé la restructuration nécessaire des entreprises. Toutefois, l'examen comparé du processus de privatisation dans les pays Baltes permet de tirer un enseignement utile, à savoir que les inconvénients de la privatisation par coupons peuvent être neutralisés si le marché des coupons est ouvert aux

acteurs extérieurs à l'entreprise, notamment les investisseurs étrangers. La concentration de l'actionnariat par l'accumulation de coupons dans des fonds d'investissement s'est avérée une option moins satisfaisante, car ces fonds n'ont pas souvent les moyens d'exercer un contrôle efficace sur leurs placements, ce qui accentue la faiblesse du gouvernement d'entreprise.

L'actionnariat étranger peut être un moyen de remédier à la faiblesse des structures de gouvernement d'entreprise

Une étude comparée des performances relatives des entreprises dans les pays Baltes donne à penser que les sociétés étrangères tendent à pratiquer une restructuration active, alors que les entreprises contrôlées par leurs dirigeants et leurs salariés tendent à se restructurer d'une manière plus défensive. Par conséquent, il ne s'agit pas seulement de développer la coopération avec les investisseurs étrangers, mais aussi d'améliorer les conditions en place pour permettre aux entreprises à capitaux nationaux de rivaliser avec les avantages et les normes offerts par les participations étrangères, notamment en ce qui concerne l'accès au capital, la formation des équipes dirigeantes ou la création de réseaux à l'exportation. Le développement des entreprises nationales serait sans nul doute stimulé par l'expansion des marchés financiers, qui bénéficieraient eux-mêmes de l'ouverture de l'économie. Par ailleurs, la création d'institutions pour la formation et le conseil en gestion et la mise en place de réseaux internationaux pour les PME pourraient constituer des ingrédients importants dans la restructuration des économies baltes. Les entreprises contrôlées par leurs salariés ont aussi la possibilité de se développer dans certains cas, si elles sont clairement tournées vers le profit. Un environnement concurrentiel renforce la motivation et fait coïncider les intérêts des propriétaires et ceux des salariés.

Afin d'améliorer les structures nationales de gouvernement d'entreprise, les pays Baltes ont adopté une bonne partie de la législation économique indispensable en un laps de temps relativement court. Mais il reste d'importants travaux à réaliser. Dans plusieurs domaines, de nouveaux efforts seront vraisemblablement nécessaires. En particulier, il faut renforcer la capacité institutionnelle des autorités réglementaires et judiciaires de mettre en œuvre la législation et de faire respecter les droits de propriété. Encourager

l'apparition d'intermédiaires tels que les courtiers et les dépositaires de titres aiderait aussi les actionnaires à s'informer et à exercer leurs droits de contrôle. Enfin, il convient d'améliorer les compétences professionnelles dans les secteurs de la comptabilité, de la vérification des comptes et des services juridiques par un enseignement et une formation appropriés.

Les marchés du travail se sont ajustés en faisant preuve de flexibilité, mais les politiques sociales doivent être mieux ciblées pour appuyer la restructuration économique

La dispersion croissante des salaires témoigne de l'ajustement des marchés du travail, de même que les chiffres des pertes d'emploi par branche d'activité et l'expansion du secteur des services. La main-d'œuvre n'a pas représenté une contrainte pour la restructuration ou le potentiel de croissance, même si l'ajustement de transition n'a entraîné jusqu'ici qu'un redressement partiel du niveau de vie. A moyen terme, les perspectives d'une nouvelle amélioration sont satisfaisantes, car la restructuration permet à des travailleurs dotés pour la plupart d'un bon niveau d'instruction d'obtenir des emplois mieux rémunérés. Mais, pour l'heure, dans les trois pays, de larges couches de la population sont encore défavorisées. Les retraites et les autres transferts publics sont souvent trop bas pour maintenir les bénéficiaires au-dessus des seuils de pauvreté conventionnels. Pour beaucoup de ménages à faible revenu, le niveau de vie effectif dépend en grande partie des productions alimentaires familiales et de diverses activités économiques informelles. Si ces palliatifs ont pu aider de nombreux individus à supporter la période de transition, ils semblent associés à une mobilité réduite des chômeurs, ce qui amoindrit leurs chances de trouver des emplois plus productifs dans l'économie formelle.

Dans cette situation, un accroissement important des dépenses sociales financé par l'impôt ou des prélèvements obligatoires risque d'aller à l'encontre du but recherché, car les individus seront moins incités financièrement à travailler dans l'économie formelle plutôt que dans le secteur informel. Un certain relèvement des indemnités de chômage peut néanmoins être justifié, si celles-ci sont actuellement très basses, de manière à faciliter l'acceptation par le public des ajustements économiques dans les entreprises qui aboutissent à des compressions d'effectifs. De plus, les

personnes sans travail seraient de la sorte amenées à rester en contact avec le service public pour l'emploi, et la recherche d'un emploi deviendrait ainsi plus efficace. Dans les pays Baltes, cette recherche doit se faire à l'échelle nationale de manière à surmonter les contraintes inhérentes à des marchés locaux du travail relativement étroits.

A plus longue échéance, les pensions minimums et les prestations sociales sous condition de ressources devraient être progressivement relevées jusqu'au niveau d'un seuil de pauvreté défini selon des critères objectifs. Mais cela ne peut se faire qu'au rythme des progrès économiques, afin de ne pas compromettre le potentiel de croissance. Pour réduire la pauvreté, les pays en transition dépendent plus particulièrement d'une modernisation et d'une croissance rapides de l'économie dans son ensemble. Si les situations de très grande détresse matérielle ont généralement disparu, nombre d'habitants de ces pays souffrent encore de taux modérés de pauvreté, car une grande partie de la restructuration économique reste à faire.

Cinquante ans de planification centralisée n'ont pas altéré l'avantage comparatif des pays Baltes

L'adoption de politiques de libre-échange a engendré des changements spectaculaires dans la structure géographique et sectorielle des échanges baltes. Si certains liens commerciaux de la période précédant la transition ont subsisté, en 1998 les pays de l'UE représentaient entre 38 et 57 pour cent des exportations des pays Baltes et entre 50 et 60 pour cent de leurs importations. Il y a eu de fortes interactions entre la libéralisation des échanges, l'ajustement intersectoriel et la restructuration économique. L'emploi et les avantages comparatifs révélés ont diminué dans la plupart des industries lourdes ou capitalistiques, notamment les machines, les textiles ou l'électronique, alors que l'industrie légère et les secteurs fondés sur les dotations en ressources des pays Baltes, par exemple l'industrie du bois et l'habillement, ont refait surface. Autrement dit, les structures commerciales ont retrouvé en partie le profil observé à l'époque de l'indépendance balte, avant la seconde guerre mondiale. Il faudra du temps pour créer d'autres avantages comparatifs dynamiques, sur la base de nouveaux investissements, de la création de nouvelles entreprises et de la diversification des productions. On

notera que les nouvelles activités à prendre désormais en compte dans la spécialisation commerciale, notamment les secteurs des équipements de télécommunications ou du meuble, sont largement liées à l'investissement direct étranger. Malgré l'incidence de ces nouveaux facteurs, l'expérience des pays Baltes illustre de manière éloquente la loi de l'avantage comparatif et démontre clairement que ses effets ont résisté à 50 ans de planification centralisée.

*L'intégration
régionale
a favorisé la
transition balte*

Les économies baltes ont traditionnellement joué un rôle de passerelle entre l'est et l'ouest. Toutefois, l'espoir de voir l'économie russe se redresser rapidement et donner une impulsion à la production, au commerce et aux services dans la région pourrait être remis en cause, étant donné l'incertitude entourant les évolutions politiques et économiques dans la Fédération de Russie. Le rôle des pays Baltes en tant qu'intermédiaires dans les flux commerciaux avec l'est n'est pas davantage assuré. La perspective de l'adhésion à l'UE et les avantages éventuels de l'accès à un plus grand marché ne sauraient faire oublier les écueils auxquels se heurteront des appareils de production comparativement plus faibles. On citera notamment à cet égard la combativité et la compétitivité des entreprises d'Europe occidentale et les coûts liés au cadre réglementaire de l'UE.

Le pourtour de la mer Baltique peut constituer un niveau d'intégration intermédiaire permettant d'exploiter de nombreuses synergies économiques. Ainsi, les villes baltes jouissent d'une situation géographique avantageuse et ont bénéficié d'importantes entrées d'investissement direct étranger, notamment en provenance de leurs voisins nordiques. L'IDE a apporté dans son sillage de nouvelles compétences techniques et de gestion, libérant le potentiel d'une main-d'œuvre instruite, et a ouvert de plus larges débouchés aux produits fabriqués dans les pays Baltes. Ces conditions favorisent les externalités de réseau dans la production et la spécialisation verticale qui peuvent être une source importante de gains d'efficacité statiques et dynamiques. Conjugée à une coopération intergouvernementale continue au niveau régional, cette relation a utilement contribué à soutenir les pays Baltes dans leur progression vers l'intégration européenne.

I. Vue d'ensemble du processus de transition

Contexte, et structure de l'étude

La région balte : une mosaïque de petites nations européennes

La région balte, qui est composée de trois petits pays, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie, apparaît comme une reproduction à petite échelle de la mosaïque des nations européennes. D'un large point de vue géographique, il semble logique de regrouper ces pays en une seule région. Cependant, malgré leur proximité géographique, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie sont marquées par de profondes différences historiques, ethniques, culturelles et sociales qu'il est difficile d'ignorer. Dans une certaine mesure, ces différences se sont accentuées aussi bien sous le régime soviétique qu'ultérieurement lors du rétablissement de l'indépendance de chaque pays au début des années 90 (mars 1990 pour la Lituanie, août 1991 pour l'Estonie et la Lettonie), chacun cherchant à réaffirmer son identité propre.

La *Lituanie* a une longue tradition d'indépendance et est le plus grand des trois États baltes avec une population de 3.7 millions d'habitants. Au début de la transition, contrairement à l'Estonie et à la Lettonie, elle avait une population assez homogène (voir tableau 1) en raison des événements de la seconde guerre mondiale et d'une moindre immigration de Russes durant le régime soviétique.

Tableau 1. **Modification dans la composition ethnique des États Baltes, xx^e siècle**

	Estonie		Lettonie		Lituanie	
	1934-35	1989	1934-35	1989	1923	1989
Population originaire du pays	88	62	77	52	69	80
Slaves de l'Est	8	35	12	42	3	12
Polonais	0	0	2	2	15	7
Autres	4	3	9	4	13	1

Source : Norgaard (1996), p. 172.

L'intégration des minorités a donc posé peu de problèmes par rapport aux autres États baltes. La grande majorité des Lituaniens sont des catholiques romains, héritage des liens historiques étroits du pays avec la Pologne. Tout comme le letton, le lituanien constitue une branche particulière du groupe des langues indo-européennes, encore que les deux langues soient très différentes. A cet égard également, la Lituanie, contrairement à l'Estonie et à la Lettonie, a eu moins de contacts avec les pays nordiques et a été essentiellement influencée par la Pologne et l'Allemagne : de fait, jusqu'en 1918, la troisième ville lituanienne, Kleipeda, située sur la zone côtière, faisait encore partie de l'Allemagne.

Si la Lituanie a été relativement épargnée par l'immigration en masse de travailleurs industriels originaires de la Russie, ce phénomène a influé spectaculairement sur la composition ethnique de la population dans les autres États baltes. C'est la Lettonie, avec une population de 2.7 millions d'habitants, qui a connu l'immigration la plus importante. La part des Slaves de l'est (essentiellement des Russes) a plus que triplé après la fin de la Seconde Guerre mondiale. A la fin des années 80, les Lettons de souche représentaient moins de 40 pour cent de la population dans la capitale, Riga. Située entre l'Estonie et la Lituanie, la Lettonie a été ouverte aux influences culturelles des pays nordiques ainsi que de l'Allemagne et de la Pologne. Les Lettons de souche sont soit protestants (luthériens) soit catholiques romains, alors que les Slaves, en règle générale, adhèrent à l'église russe orthodoxe.

En *Estonie*, la part des Slaves de l'est a plus que quadruplé durant la période soviétique. A la fin des années 80, sur une population totale de 1.6 million d'habitants, plus de 550 000 personnes étaient des Slaves (essentiellement des Russes). L'Estonie a de puissants liens historiques avec les pays nordiques, notamment la Suède et la Finlande, encore qu'aussi bien la Lettonie que l'Estonie soient restées sous l'influence allemande tout au long du Moyen Âge et jusqu'à la Première Guerre mondiale. Les Estoniens de souche sont essentiellement protestants (luthériens). Contrairement au letton et au lituanien, l'estonien est une langue proche du finlandais et appartient au groupe finno-ougrien.

Une certaine identité régionale

Malgré ces différences, il existe bien une identité régionale balte¹. A l'époque médiévale, encore très présente dans les mémoires, les villes baltes entretenaient d'intenses relations commerciales dans le cadre d'une confédération de villes-États, la Ligue hanséatique. Ces relations ont été à l'origine de la prospérité de la région à la fin du Moyen Âge, période dont on trouve encore aujourd'hui de nombreux témoignages dans les capitales baltes. Au xx^e siècle, durant la courte période d'indépendance qui a duré de 1918 à 1940, un sentiment d'identité régionale est apparu dans plusieurs initiatives politiques prises dans chaque pays. On peut citer notamment la création de l'Union balte (avec la

Finlande et la Pologne) et la formation d'une union douanière entre l'Estonie et la Lettonie. Sous le régime soviétique, la planification économique tenait compte des similitudes entre les États baltes. Pays les plus développés de l'Union soviétique, ils étaient généralement considérés comme une seule zone économique, spécialisée en vertu de la division du travail au sein du CAEM² dans la production de produits industriels et de certains biens de consommation plus élaborés.

Après le début de la transition, plusieurs initiatives politiques ont visé à renforcer l'intégration régionale. En 1991, l'Assemblée balte a été créée, suivie en 1993 par le Conseil balte des ministres. Un Accord balte de libre-échange est entré en vigueur le 1^{er} avril 1994, qui a été complété par un Accord de libre-échange pour les produits agricoles en janvier 1997. D'autres initiatives ont été lancées sur une base sectorielle. On peut citer notamment le projet routier entre les trois pays Baltes (*Via Baltica*) et la coopération dans le secteur de l'énergie avec la création récente de l'Association balte du gaz.

Malgré ces efforts d'intégration économique, l'interaction des similitudes économiques et des intérêts nationaux a aussi généré des forces divergentes. En effet, du fait de leur dotation à peu près comparable en capital et en main-d'œuvre, ces pays produisent à peu près le même type de biens et se concurrencent sur les mêmes marchés extérieurs, de sorte que les gains à attendre d'un commerce intrabalte sont assez faibles. Cela explique sans doute pourquoi les relations commerciales entre les pays Baltes sont actuellement assez peu importantes (voir chapitre VII). Il faut aussi mentionner les obstacles bureaucratiques et douaniers qui freinent encore la circulation des personnes et des biens d'un pays Balte à l'autre. L'une des réactions à la crise russe a été une recrudescence des pressions protectionnistes dans chaque État balte.

Une vue plus large de l'intégration économique balte

Face à une telle situation, caractérisée par des identités nationales bien définies contrastant avec un héritage et des politiques de caractère régional, on a choisi ici, dans l'intérêt de l'analyse, de placer la région balte dans un contexte plus large. D'une part, les pays Baltes ayant traditionnellement joué le rôle de passerelle entre l'est et l'ouest, il y avait des raisons d'espérer que les liens commerciaux et industriels ainsi générés favoriseraient une forte croissance. Mais la situation économique difficile en Fédération de Russie n'a pas encore permis à ce potentiel de se réaliser.

D'autre part, la plupart des politiques économiques des États baltes ont aujourd'hui pour objectif l'adhésion à l'UE. Ce processus ouvrira l'accès à un large marché où, malgré des dotations identiques, même des petits pays peuvent se spécialiser dans un large éventail de produits et de services. Pourtant, la diversification de la production prendra aussi du temps, car elle exige, entre autres, un

nombre rapidement croissant d'entrepreneurs motivés et visionnaires. Si l'on se place dans la perspective d'une totale intégration avec l'UE, la bordure de la Baltique pourrait représenter un niveau intermédiaire d'intégration permettant d'exploiter un grand nombre de synergies économiques. Dans cette optique, les villes baltes jouissent d'une position avantageuse et ont bénéficié d'entrées importantes d'investissements directs étrangers, notamment en provenance de leurs voisins nordiques. Ces conditions favorisent des externalités de réseau dans la production, alors que la spécialisation verticale peut être une source importante de gains d'efficience statiques et dynamiques.

Structure de l'étude

Dans ce contexte, la présente étude vise aussi à mettre en lumière l'origine et les conséquences éventuelles des différentes politiques adoptées au cours de la première décennie de transition en Estonie, en Lettonie et en Lituanie. Cette comparaison constitue un laboratoire intéressant pour l'évaluation des politiques économiques de transition et de leur incidence potentielle sur une croissance durable. Les sections ci-après du chapitre premier décrivent les similitudes dans la situation des pays Baltes au début de la transition et les différentes approches qu'ils ont adoptées pour gérer cette transition. A cet égard, leur expérience donne à penser que les liens entre les réformes dans les différents domaines et les politiques macroéconomiques sont plus importants que les choix individuels de politiques proprement dits. Ces divergences ont été mises en lumière par l'incidence de la crise financière russe, qui a gravement touché les économies baltes. Étant donné qu'il s'agit de petites économies ayant adopté des politiques commerciales libérales, la présente étude se concentre sur le rôle des échanges et sur la soutenabilité des déficits extérieurs dans l'analyse du processus de baisse de la production et de reprise dans les pays Baltes.

Après cette vue d'ensemble, les principaux domaines d'action sont analysés plus en détail. Le choix des régimes monétaire et de change (chapitre II) a eu de fortes implications sur l'évolution des politiques budgétaires (chapitre III). De même, la réforme dans le secteur bancaire (chapitre IV) est étroitement liée à la restructuration du secteur des entreprises et à la restructuration économique (chapitre V). Les progrès dans ce domaine déterminent la mesure dans laquelle le marché du travail doit supporter le poids de l'ajustement, avec toutes les conséquences que cela peut avoir pour le bien-être social (chapitre VI). Enfin, l'étude se termine par un examen des évolutions intervenues dans les pays Baltes concernant la spécialisation des échanges et la réforme structurelle (chapitre VII). Dans une perspective plus longue, elle passe aussi en revue les changements institutionnels nécessaires pour assurer l'intégration de ces pays dans l'Europe et dans l'économie mondiale.

La période soviétique et point de départ similaire de la transition

Des conditions sociales relativement avancées

Durant la période entre les deux guerres, l'Estonie est celui des pays Baltes qui avait le plus haut niveau de vie, comparable à celui de la Finlande à l'époque. Durant la période soviétique, les conditions de vie dans les pays Baltes étaient nettement meilleures à celles observées en moyenne en Union soviétique, l'Estonie arrivant en tête. En 1989, le revenu national, mesuré par le produit matériel net (PMN)³ par habitant de l'Estonie dépassait de 22 pour cent le PMN moyen de l'Union soviétique. En Lettonie et en Lituanie, le PMN par habitant dépassait la moyenne soviétique respectivement de 16 et 6 pour cent (Van Arkadie et Karlsson, 1992). Ces comparaisons sont toutefois sujettes à des incertitudes. Néanmoins, en 1997, l'Estonie se trouvait toujours en tête pour ce qui est du revenu exprimé en termes de PIB par habitant (tableau 2).

L'urbanisation a rapidement progressé durant la période soviétique en même temps que l'industrialisation prenait de l'ampleur. En 1990, le pourcentage de la population vivant dans les villes était de 71 pour cent en Estonie et de 69 et 68 pour cent respectivement en Lettonie et en Lituanie. Comme dans les économies plus avancées, le taux de natalité était faible en Estonie et en Lettonie et parmi les plus faibles en Europe. C'est la Lituanie qui avait l'espérance de vie à la naissance la plus longue (71 ans), suivie de l'Estonie et de la Lettonie (69 ans). Après une baisse initiale, les indicateurs sociaux se sont en règle générale améliorés depuis le début de la transition.

Des structures économiques à peu près semblables au début de la transition...

La structure économique actuelle des économies baltes, et leurs caractéristiques communes, doivent beaucoup à l'évolution intervenue durant la planification soviétique, tout en présentant des aspects plus permanents liés à l'histoire et à la géographie. La sylviculture est la principale richesse naturelle dans les trois pays Baltes. En Lettonie, les forêts couvrent 43 pour cent du territoire, en Estonie environ 40 pour cent et en Lituanie 28 pour cent. En outre, la Lettonie et la Lituanie ont des ressources en matières premières identiques et limitées, essentiellement des matériaux de construction. L'Estonie dispose d'importants gisements d'huile de schiste, qui est la principale source d'énergie du pays. En Lituanie, il existe de petits gisements de pétrole et de gaz sur le plateau continental.

Certaines caractéristiques des économies baltes étaient déjà présentes à l'époque de leur intégration dans l'empire russe au début du siècle. L'Estonie et la Lettonie ont connu une industrialisation rapide durant la domination de la Russie tsariste, avec quelques grandes industries, souvent financées par des

Tableau 2. **Qualité de vie : quelques indicateurs, 1991-97**

	Estonie		Lettonie		Lituanie		Biélorus		Fédération de Russie		Ukraine		Pologne		Finlande		Suède	
	1991	1997	1991	1997	1991	1997	1991	1997	1991	1997	1991	1997	1991	1997	1991	1997	1991	1997
Vaccination, DPT (pourcentage d'enfants de moins de 12 mois vaccinés)	75	85	83	71	73	90	86	97	59	87 ¹	82	..	94	..	95	100 ¹	99	..
Vaccination, rougeole (pourcentage d'enfants de moins de 12 mois vaccinés)	78	88	96	94	86	96	95	98	79	95 ¹	89	..	94	..	97	98 ¹	95	..
Espérance de vie à la naissance, ensemble de la population (années)	69	70	69	70	71	71	70	68	69	67	69	67	71	73	75	77	..	79
Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)	13	10	16	15	14	10	12	12	18	17	14	14	18	10	6	4	6	4
Véhicules particuliers (pour 1 000 habitants)	167	293	124	176	142	238	64	110	65	120	69	96	160	221	381	379	420	418
Ordinateurs personnels (pour 1 000 habitants)	..	15	4	32	10	36	113	311	128	350
Lignes téléphoniques principales (pour 1 000 habitants)	212	321	254	314	217	283	163	227	150	183	141	186	93	194	540	556	691	679
Téléviseurs (pour 1 000 habitants)	350	479	379	592 ¹	378	337 ¹	268	314	368	390	329	493	270	413	497	534	468	531
Accès à Internet (pour 1 000 habitants)	..	45	..	21	..	8	..	0.4	..	6	..	2	..	11	..	654	..	322
Consommation d'énergie par habitant (kg)	..	3 834	..	1 674	..	2 414	..	2 386	..	4 169	..	3 012	..	2 807	..	6 143	..	5 944
<i>Pour mémoire :</i>																		
PNB par habitant, méthode fondée sur les PPA ² en 1997		7 537		5 631		6 223		5 868		6 950		3 300		6 883		20 031		20 082
Population totale, en millions	1.6	1.5	2.7	2.5	3.7	3.7	10.3	10.3	148.6	147.3	52.0	50.7	38.2	38.7	5.0	5.1	8.6	8.8

1. 1996.

2. Source : OCDE/STD.

Source : World Development Indicators (1999), Banque mondiale.

capitaux allemands et dont certaines employaient des milliers de travailleurs. Avec une liaison ferroviaire vers la Russie et un port, la Lettonie apparaissait déjà à ce moment-là comme une plate-forme essentielle de transport pour le commerce extérieur russe. En outre, la ville de Riga est devenue un important centre financier régional avant la Première Guerre mondiale (Norgaard, 1996).

Tout au long de cette période, la Lituanie est restée dans une large mesure une économie agricole. Après la proclamation de l'indépendance des trois États baltes en 1918, leurs étroits liens économiques avec la Russie ont été coupés. Durant la période entre les deux guerres, leur base industrielle s'est dégradée, particulièrement en Lettonie. L'industrialisation a repris de l'élan durant la période soviétique encore que, comme par le passé, à un rythme un peu plus lent en Lituanie. Comme dans la plupart des pays socialistes, une priorité excessive a été donnée dans le cadre de l'industrialisation à l'industrie lourde au détriment de la production de biens de consommation. Du fait de la planification soviétique, les États baltes sont devenus sur-industrialisés par rapport à la situation dans les pays occidentaux et sous-développés au niveau du logement et des services. L'industrialisation a progressé particulièrement rapidement dans les années 60 et 70. En 1989⁴, le part de l'industrie était comparable dans les trois pays Baltes (tableau 3)⁵ avec toutefois, pour la Lituanie, une part sensiblement plus importante de l'agriculture et une part moins importante du commerce et du secteur du logement.

Les entreprises étaient généralement de grande taille. En 1990, le nombre moyen de travailleurs dans les entreprises industrielles était de 790 en Estonie, de 760 en Lettonie et de 840 en Lituanie. Le chiffre correspondant était d'environ 160 pour l'Europe occidentale et bien inférieur pour les États-Unis et le Japon (Banque mondiale, 1993a, b, c). L'essentiel de la production industrielle était composée de biens intermédiaires à assez forte intensité énergétique. Certaines des grandes entreprises baltes étaient des producteurs uniques pour l'ensemble de l'économie soviétique (voir ci-après).

Tableau 3. **Structure du produit intérieur brut en 1989**

Pourcentage

	Estonie	Lettonie	Lituanie
Industrie	36	37	35
Agriculture	20	19	27
Construction	8	8	10
Transports, communications	6	8	5
Commerce, logement et autres	30	28	23

Source : Banque mondiale (1993d), pp. 182, 374, 422.

Ces grandes entreprises étaient généralement étroitement liées à des partenaires en amont ou en aval dans d'autres républiques soviétiques. L'industrie lourde relevait essentiellement des ministères de l'Union basés à Moscou⁶. Ainsi, les entreprises de l'Union avec un processus décisionnel centralisé représentaient 13 pour cent de l'ensemble des entreprises industrielles en Estonie, 35 pour cent en Lettonie et pas moins de 40 pour cent en Lituanie (Hansen et Sorsa, 1994 ; Sorsa, 1994a, b). Dans une large mesure, seules les industries légères restaient sous le contrôle des ministères régionaux. Dans le cadre de la planification soviétique, les liens directs avec des entreprises étrangères (non soviétiques) étaient pratiquement inexistantes. A la fin des années 80, seules 5 pour cent environ des exportations baltes allaient vers des pays autres que l'Union soviétique et, même dans ces cas, les contrats avec les partenaires étrangers étaient arrangés par les autorités de Moscou. Dans ces conditions, il n'y a pas eu de liens directs entre les entreprises baltes et l'économie mondiale pendant près de 50 ans.

Ainsi, lorsque les pays Baltes ont accédé de nouveau à l'indépendance au début des années 90, ils partageaient une situation économique et des structures de production à peu près comparables. Leur héritage rendait aussi la restructuration des entreprises après l'indépendance extrêmement difficile. La part importante des entreprises monopolistiques créait des intérêts acquis, qui freinaient la restructuration (voir chapitre V). Ce problème semble avoir été plus prononcé en Lettonie et en Lituanie, où les grandes entreprises occupaient une place plus importante qu'en Estonie. Néanmoins, par rapport aux autres régions de l'ex-Union soviétique, la part de l'emploi dans les entreprises « privées » était relativement plus importante dans les pays Baltes, et en particulier en Estonie⁷ (Hanson, 1990).

... mais des conditions sectorielles spécifiques

Plusieurs conditions sectorielles spécifiques expliquent aussi sans doute les différents choix de restructuration économique faits par les économies baltes. En Estonie, les principaux secteurs économiques étaient depuis longtemps l'extraction d'huile de schiste et la production d'électricité, l'extraction de phosphorite et la production chimique correspondante ainsi que la transformation du bois. Sous le régime soviétique, tous ces secteurs ont été encore développés. En particulier, en utilisant l'huile de schiste⁸, l'Estonie a commencé de produire de l'électricité en sus de sa propre consommation pour alimenter Leningrad en Russie (Saint-Pétersbourg). De nouveaux secteurs d'activité sont apparus, en particulier la construction mécanique et la métallurgie, mais leur part dans la production industrielle est restée inférieure à la moyenne soviétique. En outre,

Tableau 4. **Structure de la production industrielle en 1989**Pourcentage¹

	Estonie	Lettonie	Lituanie
Combustibles et énergie	7	2	9
Métallurgie	–	2	–
Industrie chimique	8	8	4
Machines et travail des métaux	16	26	26
Sylviculture, pâte à papier et papier	9	6	5
Matériaux de construction	4	3	5
Textiles, habillement et chaussure	22	18	21
Transformation alimentaire	25	26	22

Note : Le total pour chaque colonne n'est pas égal à 100 car certains secteurs ne sont pas indiqués.

1. Les chiffres figurant dans ce tableau n'ont qu'un caractère indicatif en raison du système de prix réglementés de l'Union soviétique et des particularités de son système statistique. Par conséquent, des sources différentes donnent des séries légèrement différentes. Les grandes lignes restent toutefois les mêmes.

Source : Banque Mondiale (1993*d*), pp. 182, 374, 422.

les industries légères se sont sensiblement développées, notamment les textiles et les produits alimentaires (tableau 4).

Globalement, l'industrie estonienne était moins tributaire du processus décisionnel centralisé de l'Union, car celui-ci concernait surtout l'industrie lourde. Cette caractéristique et la part relativement plus importante de l'industrie légère en Estonie ont fait que l'économie a pu s'ajuster plus facilement au marché que les autres États baltes. En revanche, la production d'huile de schiste était et reste un handicap. Outre les importants dommages à l'environnement entraînés par son extraction et son utilisation, l'huile de schiste est produite dans une région mono-industrielle comptant un nombre relativement important de travailleurs (environ 10 000, essentiellement d'origine russe). Cet héritage économique et social est l'un des problèmes structurels les plus difficiles que l'Estonie doit encore surmonter (voir chapitre V).

Durant la période entre les deux guerres, l'industrie de la Lettonie était essentiellement axée sur les produits en bois, les produits alimentaires, les textiles et les matériaux de construction. Dans la période soviétique, la priorité a été accordée au développement de l'industrie lourde, en particulier la construction mécanique, la métallurgie et les produits chimiques. A la fin des années 80, l'industrie mécanique était devenue la branche industrielle la plus importante de la Lettonie, produisant essentiellement des produits intermédiaires pour la construction d'équipements lourds. Le matériel de communication et l'électronique ont aussi été développés. La Lettonie a fini par devenir la région la plus industrialisée des pays Baltes, quelques-unes de ses entreprises étant les seuls fabricants pour l'Union soviétique de produits comme les minibus pour le

transport de passagers, les machines à traire, le matériel électrique pour les trains ou les autocommutateurs téléphoniques. Une caractéristique particulière de l'économie lettone était aussi la part importante de la production militaire. En 1985, celle-ci représentait près de 15 pour cent de la population active en Lettonie, une part beaucoup plus importante qu'en Estonie et en Lituanie (Banque mondiale, 1993*b*) et employait essentiellement des travailleurs russes. La Lettonie reste l'un des plus importants centres de transit est-ouest compte tenu de son infrastructure de transport (réseaux ferrés et ports) héritée de la période soviétique.

La Lituanie était de toute évidence une économie agricole avant son rattachement à l'Union soviétique. L'industrie et la construction réunies ne représentaient que quelque 10 pour cent de l'emploi. Cette petite base industrielle était tournée vers les industries légères comme les produits alimentaires, les textiles et les produits en bois. Durant la période soviétique, une économie duale s'est développée. D'une part, l'agriculture est restée relativement plus importante qu'en Estonie et en Lettonie. D'autre part, le développement industriel a été en général encore plus concentré que dans les autres pays Baltes. Contrairement à la Lettonie, la production à forte intensité de main-d'œuvre a aussi été développée, contribuant à l'expansion de l'industrie légère, comme les biens de consommation durables, les machines-outils et les ordinateurs. A la fin des années 80, la Lituanie disposait d'un secteur électronique tout à fait moderne par rapport à l'Estonie et à la Lettonie, encore que la majeure partie de la production de ce secteur fût destinée à des usages militaires. La Lituanie occupait aussi un rôle particulier dans la production énergétique, car elle disposait de la seule raffinerie de pétrole et de la seule centrale nucléaire de la région balte.

Gestion de la transition : les différentes options choisies en 1990-98

Les États baltes ont commencé leur transformation vers l'économie de marché en même temps et, comme on l'a noté plus haut, se sont caractérisés dès le départ par un grand nombre de points communs sur le plan économique. Si l'on regarde ce qui s'est passé au cours de la période 1990-98, plusieurs différences apparaissent dans la façon dont le processus de transition a été géré dans chaque pays. A cet égard, on peut distinguer plusieurs similitudes et différences essentielles dans les politiques adoptées par les trois pays Baltes. Comme l'analyse synoptique le montre (tableau 5), les différences entre les trois pays sont plus ou moins prononcées en fonction des domaines considérés. Par exemple, au milieu des années 90, il y avait une convergence relative des politiques dans le domaine de la stabilisation macroéconomique.

Tableau 5. **Une gestion différente du processus de transition, 1990-98**
 Vue d'ensemble du cadre de l'action gouvernementale en Estonie, en Lettonie et en Lituanie

	Estonie	Lettonie	Lituanie
Stabilisation macroéconomique			
• Politique budgétaire	Politique budgétaire restrictive ; 1994 : mise en place de la TVA (18 pour cent) ; Taux uniforme d'impôt sur le revenu (26 pour cent).	Politique budgétaire restrictive (sauf en 1994-95). 1992 : mise en place de la TVA. Taux uniforme d'impôt sur le revenu (25 pour cent).	Discipline budgétaire modérée ; 1994 : mise en place de la TVA. 1998 : forte stimulation budgétaire due à la distribution des recettes de la privatisation (Plan de restitution de l'épargne).
• Politique monétaire	1992 : taux d'intérêt réels positifs.	1992 : politique monétaire restrictive ; taux d'intérêt très élevés.	1991-92 : politique monétaire souple. 1993 : politique monétaire restrictive.
• Politique du taux de change	Mécanisme de stabilisation monétaire depuis juin 1992, avec un taux de change rattaché au DM (1DM = 8 couronnes estoniennes).	Depuis février 1994, régime de taux de change fixe , stable par rapport au DTS.	Mécanisme de stabilisation monétaire depuis avril 1994, avec un taux de change rattaché au dollar EU (\$1 = 4 litas).
Principales réformes structurelles			
• Libéralisation des prix	Commencée en 1989 et quasiment achevée en 1992. Les prix de l'énergie et les loyers sont contrôlés/réglés. 1998 : les prix réglementés représentent encore environ 26 pour cent du panier utilisé pour le calcul de l'IPC.	Commencée en 1991 et quasiment achevée en 1992. Les prix des transports publics, des loyers et du chauffage sont contrôlés par les municipalités. 1998 : la part des prix réglementés dans l'IPC est de 22 pour cent.	Commencée en 1991. Il subsiste certaines restrictions sur les prix de l'énergie, des transports et des logements. 1998 : les prix réglementés représentent une part importante dans l'IPC.
• Libéralisation commerciale	1992-93 : libéralisation totale des échanges. 1994 (août) : convertibilité totale de la balance courante. 1995 : libre-échange avec l'UE. 1999 (novembre) membre de l'OMC.	1993 : droits de douane échelonnés entre 15 et 30 pour cent. 1994 (juin) : convertibilité totale de la balance courante. Régime commercial très libéral. 1995 : période d'ajustement de 4 ans par rapport à l'UE. 1996 : libre-échange avec l'AELE. 1999 : membre de l'OMC.	1993 : droits de douane échelonnés entre 10 et 30 pour cent. 1994 (mai) : convertibilité totale de la balance courante. 1994 : suppression des droits à l'exportation. 1995 : période d'ajustement de 6 ans par rapport à l'UE. 1996 : libre-échange avec l'AELE. 1999 : stade final de la procédure d'adhésion à l'OMC.

Tableau 5. **Une gestion différente du processus de transition, 1990-98** (suite)
 Vue d'ensemble du cadre de l'action gouvernementale en Estonie, en Lettonie et en Lituanie

	Estonie	Lettonie	Lituanie
• Libéralisation de l'investissement étranger	<p>1991 : loi sur l'IDE. 1993 : modification de la loi, peu de restrictions à l'investissement étranger. 1994 : suppression progressive des avantages fiscaux.</p> <p>Il reste peu d'obstacles directs, la restriction la plus importante ayant trait à la disponibilité de terrains.</p>	<p>1991 : loi sur l'IDE. 1993 : modification de la loi sur l'investissement étranger. 1995 : suppression progressive des avantages fiscaux.</p> <p>Il reste peu d'obstacles directs (notamment sur le marché des assurances), la restriction la plus importante ayant trait à la disponibilité de terrains.</p>	<p>1990 : loi sur l'IDE. 1992 : nouvelles mesures de libéralisation. Encore quelques avantages fiscaux. 1999 : nouvelles lois relatives à l'investissement ; conditions égales pour les investisseurs étrangers.</p> <p>Il reste peu d'obstacles directs, la restriction la plus importante ayant trait à la disponibilité de terrains.</p>
• Secteur bancaire	<p>1992-93 : crise bancaire. 1994-95 : adoption des normes de fonds propres de la BRI ; application des normes comptables internationales. 1994 : seconde crise bancaire (Social Bank). 1995 : les cinq plus grandes banques d'État sont liquidées ou privatisées. 1997 : la dernière banque est privatisée. 1998 : surveillance des comptes consolidés des banques ; nouveaux amendements en 1999. L'État détient temporairement une banque avec 5 pour cent des actifs ; rôle dominant des investisseurs stratégiques étrangers.</p>	<p>1992 : application des normes comptables internationales. 1993 : augmentation rapide du nombre de banques. 1994 : adoption des normes de fonds propres de la BRI. 1995 : crise bancaire. 1996 : l'État détient 32 pour cent des actifs des 10 plus grandes banques. 1999 : surveillance des comptes consolidés des banques. 1998 : les banques d'État représentent 2 pour cent des actifs bancaires ; 68 pour cent sont sous contrôle étranger.</p>	<p>1995-96 : crise bancaire. 1996 : application des normes comptables internationales. 1997 : adoption des normes de fonds propres de la BRI. 1997 : surveillance des comptes consolidés des banques. 1999 : l'État représente 28 pour cent du capital et 44 pour cent des actifs ; les investisseurs étrangers contrôlent 38 pour cent.</p> <p>Les options pour la privatisation des banques d'État sont à l'étude.</p>
• Privatisation	<p>1991-93 : privatisation à petite échelle. 1993 : adoption de la loi de privatisation. La privatisation de masse commence.</p>	<p>1991-93 : privatisation à petite échelle. 1993 : adoption de la loi de privatisation. 1994 : privatisation générale des moyennes et grandes entreprises.</p>	<p>1991 : programme de privatisation ; des bons sont distribués à tous les lituaniens ; privatisations à petite échelle : adjudications. 1995 : début de la privatisation directe.</p>

Tableau 5. **Une gestion différente du processus de transition, 1990-98** (suite)
 Vue d'ensemble du cadre de l'action gouvernementale en Estonie, en Lettonie et en Lituanie

	Estonie	Lettonie	Lituanie
	<p>1998 : la privatisation est presque achevée.</p> <p>Caractéristiques : principalement des ventes directes ; pas d'avantages pour les dirigeants et salariés en place ; rôle important des capitaux étrangers.</p>	<p>Caractéristiques : principalement sous forme de bons ; pas d'avantages pour les dirigeants et salariés en place, ventes directes depuis 1994.</p>	<p>1997-98 : inscription des grandes entreprises stratégiques sur la liste des privatisations. 1998 : nouveaux Fonds pour les biens de l'État.</p> <p>Caractéristiques : principalement sous forme de bons ; les ventes directes n'ont commencé que récemment ; avantages pour les dirigeants et salariés en place.</p>
• Réforme foncière	<p>1991 : adoption de la loi sur la négociabilité des droits fonciers. Système de bons de privatisation. 1993 : création d'un bureau du cadastre. 1998 : 28 pour cent des terres sont privatisées. 1993 : les étrangers peuvent acheter des terres après autorisation des gouverneurs, mais il n'y a pas de restrictions à la revente.</p>	<p>1993 : adoption de la loi sur la négociabilité des terres ; les bons peuvent représenter jusqu'à 50 pour cent du paiement. Logement : lente privatisation par bons. 1997 : création d'un bureau du cadastre ; modifications de la loi permettant une libéralisation du marché foncier. 1998 : 40 pour cent des biens immobiliers sont enregistrés. 1994 : Les étrangers peuvent acheter des terres, sous certaines conditions, et ils peuvent les revendre.</p>	<p>1994 : adoption de la loi foncière. Bons de privatisation. 1998 : création d'un bureau du cadastre, 55 pour cent des terres sont privatisées, pour lesquelles il y a eu des demandes de restitution. 1996 : les étrangers peuvent acheter des terres mais ils ne peuvent pas les revendre.</p>
• Réforme des entreprises	<p>1992 : adoption de la loi sur les faillites. Cette loi relativement dure est appliquée strictement.</p> <p>Les structures du gouvernement d'entreprise sont déterminées par le rôle des investisseurs stratégiques et de l'IDE ; adoption du « modèle allemand ».</p>	<p>1996 : adoption de la loi sur les faillites ; les procédures de faillites ne sont que partiellement appliquées.</p> <p>Le cadre juridique des entreprises est assez complexe. Un nouveau code du commerce est soumis au Parlement.</p>	<p>1992 : adoption de la loi sur les faillites ; les procédures de faillites ne sont que partiellement appliquées. 1997 : adoption d'une nouvelle loi sur les faillites. Les agents en place contrôlent les structures du gouvernement d'entreprise.</p>

Tableau 5. **Une gestion différente du processus de transition, 1990-98** (suite)
 Vue d'ensemble du cadre de l'action gouvernementale en Estonie, en Lettonie et en Lituanie

	Estonie	Lettonie	Lituanie
• Politique de la concurrence	1993 : loi sur la concurrence, pas très efficace. 1998 : nouvelle loi sur la concurrence, conforme aux directives de l'UE; l'autorité chargée de la concurrence est subordonnée au ministère des Finances.	1991 : adoption de la loi sur la concurrence, pas très efficace. 1998 : nouvelle loi sur la concurrence, conforme aux directives de l'UE; modifications d'ordre principalement institutionnel; le cadre de la politique de la concurrence est mis en œuvre.	1992 : loi sur la concurrence, pas très efficace. 1998 : nouvelle loi sur la concurrence, conforme aux directives de l'UE; modifications d'ordre principalement institutionnel; le cadre de la politique de la concurrence est mis en œuvre.
• Réforme des pensions	La loi de 1998 sur les pensions entrera en vigueur en 2000. Le travail effectué à partir de 1999 donnera droit à une pension d'État comportant une composante qui sera fonction des cotisations et une composante forfaitaire. Un « second pilier » d'épargne dans le cadre du régime de pensions privé sera obligatoire à partir de 2001. Mise en place de la législation cadre pour l'épargne retraite privée. Début du relèvement progressif de l'âge de la retraite.	La nouvelle loi sur les pensions adoptée en 1995 introduit un modèle de cotisations pour les pensions financées par répartition. Un « second pilier » d'épargne dans le cadre du régime de pensions privé sera obligatoire à partir de 2001. Mise en place de la législation cadre pour l'épargne retraite privée. Début du relèvement progressif de l'âge de la retraite.	Il est prévu une réforme du modèle de prestations pour les pensions financées par répartition, remplaçant 40 pour cent du dernier salaire dans les cas les plus courants. Il est proposé un « second pilier » d'épargne obligatoire dans le cadre du régime de pensions privé. Mise en œuvre de la législation cadre pour l'épargne retraite privée en 2000. Début du relèvement progressif de l'âge de la retraite.

Source : CE (1998abc), BERD (1998, 1999), Mygind (1997, 1998) et Secrétariat de l'OCDE.

Une convergence relative des politiques macroéconomiques et des politiques de libéralisation...

Les politiques monétaires et les politiques de change ont fait très tôt l'objet de mesures de stabilisation macroéconomique et sont caractérisées par une forte convergence entre les États baltes (voir chapitre II). Cela est particulièrement remarquable lorsqu'on fait une comparaison avec les autres ex-républiques soviétiques. La libéralisation des prix en 1990-91, conjuguée à l'absence de contrôle des agrégats monétaires, a entraîné un processus d'hyperinflation, l'indice des prix à la consommation atteignant près de 1 000 pour cent dans les trois pays à la fin de 1992. Cependant, les autorités baltes ont rapidement compris l'importance de l'introduction de la discipline monétaire et la nécessité de renforcer la confiance au moyen d'une réforme monétaire. Aussi bien l'Estonie que la Lettonie ont introduit des politiques monétaires strictes et de nouvelles monnaies (la couronne estonienne et le lats lettonien, ci-après désignés respectivement EEK et LVL). Cela leur a permis de ramener rapidement l'inflation d'une année sur l'autre aux alentours de 35-36 pour cent à la fin de 1993. Il a fallu dans cette optique maintenir des taux d'intérêt particulièrement élevés en Lettonie. En Estonie, l'introduction d'un mécanisme de stabilisation monétaire en 1992 a donné au système une plus grande crédibilité. La Lettonie a suivi une approche analogue en introduisant un régime de changes fixes en 1994. En Lituanie, la politique monétaire n'a été resserrée qu'au milieu de 1993, avec l'introduction de la nouvelle monnaie nationale (le litas, ci-après LTL). Le processus de désinflation ne s'est donc accéléré qu'en 1994 et a aussi été renforcé alors par la mise en place d'un mécanisme de stabilisation de la monnaie. A la fin de 1998, tous les pays Baltes connaissaient une inflation à un seul chiffre, avec des taux particulièrement bas en Lettonie et en Lituanie.

Jusqu'en 1997, on a observé une certaine convergence des politiques budgétaires, avec des progrès soit dans la réduction des déficits budgétaires, soit dans la génération d'excédents comme dans le cas de l'Estonie et de la Lettonie (voir tableau 6). La Lituanie est le seul pays à avoir accumulé des déficits budgétaires consolidés depuis 1993, bien que l'établissement du mécanisme de stabilisation monétaire en 1994 ait conduit à un renforcement de la discipline budgétaire. Cette tendance s'est inversée en 1998 lorsque le gouvernement a introduit de vigoureuses mesures de stimulation budgétaire, compensant en partie l'effet récessionniste de la crise russe. Cette crise a aussi eu une incidence en Estonie et en Lettonie, où les résultats budgétaires préliminaires pour 1999 font apparaître une pression croissante sur les dépenses et une pénurie de recettes (chapitre III).

Les trois États baltes ont aussi adopté les mêmes politiques en matière de libéralisation des prix (voir chapitre II). Ils ont suivi à peu près la même voie que les pays en transition plus avancés d'Europe centrale. Entre 1991 et 1993, les mesures de contrôle et de réglementation des prix ont été supprimées pour la

Tableau 6. Principaux indicateurs économiques, 1991-99

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999 ^e
Estonie									
Croissance du PIB réel	-13.6	-14.2	-9.0	-2.0	4.3	3.9	10.6	4.0	0.0
Inflation (en fin d'année)	304	954	36.0	42.0	29.0	14.6	12.5	4.4	4.0
Chômage									
(sur la base des inscriptions)	5.1	5.0	5.5	4.6	2.0	5.5
Chômage (d'après l'OIT)	6.5	7.6	9.7	10.0	10.5	10.0	10.0
Solde budgétaire ¹									
(en pourcentage du PIB)	5.2	-0.3	-0.7	1.3	-1.3	-1.5	2.0	-0.3	-4.0
Balance des opérations courantes									
(en milliards de dollars)	..	0.0	0.0	-0.2	-0.2	-0.4	-0.6	-0.5	-0.5
Balance des opérations courantes									
(en pourcentage du PIB)	..	1.5	1.3	-7.3	-4.4	-9.1	-12.0	-8.6	-8.0
Lettonie									
Croissance du PIB réel	-10.4	-34.9	-14.9	0.6	-0.8	3.3	8.6	3.6	0.5
Inflation (en fin d'année)	262	959	35.0	26.3	23.1	13.1	7.0	2.8	3.0
Chômage									
(sur la base des inscriptions)	6.5	6.6	7.2	7.0	9.2	10.0
Chômage (d'après l'OIT)	0.6	3.9	8.7	16.7	18.1	19.4	14.8	14.0	14.0
Solde budgétaire ¹									
(en pourcentage du PIB)	..	-0.8	0.6	-4.4	-3.9	-1.8	0.3	-0.8	-4.0
Balance des opérations courantes									
(en milliards de dollars)	..	0.2	0.4	0.2	-0.0	-0.3	-0.3	-0.7	-0.6
Balance des opérations courantes									
(en pourcentage du PIB)	..	14.0	19.7	5.5	-0.4	-5.4	-6.1	-11.2	-9.0
Lituanie									
Croissance du PIB réel	-5.7	-21.3	-16.2	-9.8	3.3	4.7	7.3	5.1	-1.0
Inflation (en fin d'année)	383	1,163	189	45.1	35.7	13.1	8.4	2.4	3.0
Chômage									
(sur la base des inscriptions)	0.3	1.3	4.4	3.8	6.1	7.1	5.9	6.4	8.0
Chômage (d'après l'OIT)	17.4	17.1	16.4	14.1	13.5	14.0
Solde budgétaire ¹									
(en pourcentage du PIB)	2.7	0.5	-3.3	-4.9	-4.5	-4.5	-1.8	-5.8	-7.0
Balance des opérations courantes									
(en milliards de dollars)	..	0.2	-0.1	-0.1	-0.6	-0.7	-1.0	-1.3	-1.1
Balance des opérations courantes									
(en pourcentage du PIB)	..	10.6	-3.1	-2.1	-10.2	-9.1	-10.2	-12.1	-10.0

1. Solde du budget consolidé des administrations publiques; compte non tenu des recettes de la privatisation; pour la Lituanie, il est tenu compte des paiements au titre de la restitution de l'épargne.

e : estimations.

Source : Autorités nationales, BERD (1998, 1999), FMI et estimations du Secrétariat de l'OCDE.

plupart des produits alimentaires, des produits industriels et des services. Néanmoins, dans les trois pays, les prix réglementés entrent encore pour beaucoup dans l'indice des prix à la consommation et affectent une part importante du panier de consommation, y compris des biens comme l'énergie, le chauffage, les

transports et le logement. L'Estonie, en particulier, est à la traîne pour ce qui est de la libéralisation des prix de l'énergie en raison de la difficile restructuration des activités d'extraction d'huile de schiste et de l'utilisation continue de cette source d'énergie dans la production d'électricité. En ce qui concerne la politique de la concurrence, des progrès ont été réalisés grâce à l'adoption récente de nouvelles lois conformes aux directives de l'UE dans les trois pays Baltes, encore que, généralement, la mise en œuvre et le suivi effectifs de cette politique soient encore peu avancés.

Le commerce extérieur a été libéralisé rapidement et plus largement que les prix. Les pays Baltes ont aujourd'hui des régimes commerciaux très libéraux qui, avec l'accession à l'OMC, intègrent aussi une libéralisation multilatérale. La Lettonie est devenue membre de cette organisation au début de 1999, l'Estonie a accédé en novembre et la Lituanie est à un stade avancé des négociations. Dans une certaine mesure, les mêmes observations valent pour les flux de capitaux, la plupart des dernières restrictions étant dues à la lenteur des progrès sur le front de la réforme foncière. La politique de libéralisation a été un moteur puissant de restructuration économique encore qu'elle ait aussi révélé spectaculairement les faiblesses de la structure antérieure de l'offre (voir ci-après).

... mais des différences marquées sont apparues dans la gestion des réformes structurelles

Secteur bancaire

Les éléments d'information disponibles sur les pays en transition et les marchés émergents donnent à penser que la réforme bancaire revêt une importance centrale pour la discipline financière. Mais la privatisation et l'ouverture du marché à de nouvelles banques exigent aussi une approche prudente et une supervision adéquate. Rétrospectivement, on peut penser que l'Estonie a sans doute tiré parti du fait d'avoir succombé à la première crise bancaire des pays Baltes en 1992. Cette crise, et celle qui a frappé ultérieurement les autres pays Baltes, ont permis un assainissement et une consolidation dans le secteur bancaire, les banques ayant survécu faisant preuve désormais de plus de circonspection (voir chapitre IV). L'encours des créances douteuses héritées du passé a ainsi été sensiblement réduit. Dans ces conditions, la privatisation des autres banques d'État a pu se poursuivre rapidement en Estonie, avec notamment une participation particulièrement forte du capital étranger. En 1999, le secteur bancaire estonien est dominé par deux banques en relativement bonne santé, bien que les cas récents de faillite bancaire donnent à penser que la surveillance pourrait encore être améliorée dans ce secteur.

Les choses ont évolué différemment dans le secteur bancaire de la Lettonie. En raison du faible ratio de fonds propres exigé à l'entrée, ce secteur a

connu une expansion rapide au début des années 90 et les banques d'État ont progressivement perdu leur rôle dominant. Le nombre de banques a atteint le niveau record de 63 en 1993 (contre un maximum de 43 en Estonie à la fin de 1992 et de 28 en Lituanie à la fin de 1993⁹). Le trop grand nombre de banques, la gestion insuffisante des risques et le risque de change excessif ont conduit à une grave crise durant la première moitié de 1995. Face à cette situation, la banque centrale s'en est tenue à sa stricte politique de liquidité et aucune des banques en difficulté n'a été renflouée. La crise, au cours de laquelle le plus gros établissement de dépôt et les autres grandes banques ont été liquidées, a permis d'éliminer un grand nombre de créances douteuses du système et de supprimer pas moins de 40 pour cent des dépôts. Elle a été suivie d'un net renforcement de la surveillance et d'un relèvement du ratio de fonds propres. De nouvelles privatisations ont eu lieu et, aujourd'hui, seule la Banque foncière et hypothécaire (2 pour cent des avoirs totaux du secteur bancaire) reste totalement contrôlée par l'État. En Lettonie, cependant, le secteur bancaire fragmenté, hérité des premières années de la transition, évolue encore et le mouvement de consolidation devrait continuer.

Les gouvernements successifs de la Lituanie ont été plus prudents mais ont aussi hésité dans leur approche de la privatisation et de la réforme bancaire. En particulier, ils ont montré une certaine réticence à accepter du capital étranger. Dans ces conditions, une grande partie de la privatisation du secteur bancaire n'a pas dépassé le stade des projets de réforme structurelle et le volume des prêts à problèmes semble être plus élevé que dans les autres pays Baltes. Cette approche assez graduelle de la réforme bancaire n'a pas empêché une crise en Lituanie, qui est intervenue en 1996. Une différence importante dans ce cas est que, contrairement à ce qui est arrivé en Estonie et en Lettonie, le gouvernement lituanien s'est engagé à compenser les déposants pour les pertes encourues. Cette mesure, de même que la recapitalisation bancaire, a imposé au budget un lourd passif éventuel, qui pourrait représenter 3 à 4 pour cent du PIB (Banque mondiale, 1998). Toutefois, les quelques progrès réalisés ces dernières années doivent être reconnus. Le niveau des prêts non performants est tombé de 28 pour cent du montant total des prêts en 1998 à 11 pour cent au milieu de 1999. Cette baisse est due essentiellement à la privatisation d'une banque et à la liquidation d'une autre, leurs créances douteuses étant transférées dans une structure spéciale (voir aussi chapitre IV). Malgré l'introduction plus récente de normes prudentielles internationales, à l'orée de la crise russe, les banques lituaniennes paraissaient relativement plus prudentes et moins exposées aux actifs russes très risqués que leurs homologues d'Estonie et de Lettonie. Il est probable, cependant, qu'elles sont plus exposées à des risques indirects, compte tenu des relations économiques relativement plus intenses existant entre la Lituanie et la Russie.

Privatisation et réforme des entreprises

Comme dans le secteur bancaire, la privatisation des entreprises en Lituanie a suivi une voie particulière (voir chapitre V). Jusqu'en 1997, ses principales caractéristiques étaient la priorité accordée au système de coupons, l'absence des investisseurs étrangers dans le processus de privatisation et la division des responsabilités en matière de privatisation entre un grand nombre d'institutions, centrales et locales. Beaucoup d'entreprises ont été privatisées dans le cadre du système de coupons, mais les droits de propriété ont été essentiellement transférés aux employés en place, l'État conservant une participation importante dans le secteur des entreprises. A la fin de 1998, environ 2 800 entreprises n'étaient pas encore pleinement privatisées, l'État gardant une participation majoritaire dans 239 d'entre elles. Quelque 80 pour cent des entités d'État avaient été privatisées en septembre 1999, représentant 70 pour cent des actifs totaux privatisables; toutefois, seulement 28 pour cent des sociétés lituaniennes sont *totale*ment aux mains d'actionnaires privés. Avec l'établissement de l'Agence pour les biens de l'État en mai 1998, la privatisation en Lituanie a changé de cap. Afin de réformer les structures faibles et fragmentées du gouvernement d'entreprise, dominées par les travailleurs en place, cette Agence procède maintenant à la cession de « blocs » de contrôle représentant au moins 51 pour cent du capital. Cela devrait faciliter l'acquisition de participations majoritaires par des investisseurs stratégiques.

Il est intéressant de comparer l'approche lituanienne et l'approche estonienne en matière de privatisation. Une distinction importante est que, depuis 1992, aucun soutien politique ne s'est manifesté en Estonie en faveur des travailleurs en place. Cette attitude peut être en partie attribuable au fait qu'un grand nombre d'entreprises industrielles comptaient une majorité de salariés et de cadres russes sous le régime soviétique, mais elle résulte aussi de l'approche libérale adoptée par les gouvernements. La participation étrangère ne s'est heurtée qu'à quelques restrictions légales. Pour ce qui est des grandes privatisations, la priorité en Estonie a été de trouver des racheteurs solides plutôt que de fragmenter le capital dans le cadre d'un système de coupons. Généralement la privatisation a été suivie d'une restructuration. A la fin de 1995, la plupart des sociétés industrielles estoniennes avaient été privatisées. Le processus de privatisation en Estonie a perdu un peu de son dynamisme depuis 1995, les secteurs à privatiser étant ceux de l'énergie et de l'infrastructure, plus difficiles et plus sensibles politiquement.

Deux facteurs principaux semblent avoir contribué à la relative rapidité et efficacité du processus en Estonie. Premièrement, la législation de 1992 sur les faillites était relativement stricte et s'appliquait également aux entreprises d'État et aux entreprises privées, ne laissant au gouvernement d'autre choix que de privatiser les entités d'État ou les laisser tomber en faillite. A quelques excep-

tions près, les entreprises ont été cédées avec la totalité de leur passif, y compris les arriérés d'impôt. Deuxièmement, comme on l'a vu plus haut, un solide système de banques commerciales privées s'est rapidement mis en place. Cela a à la fois renforcé la contribution des procédures de faillite au durcissement de la contrainte budgétaire¹⁰ et joué un rôle déterminant dans l'accès des acheteurs potentiels d'actifs publics à des financements (à condition, bien sûr, qu'un bon plan commercial puisse être présenté).

En Lituanie, le gouvernement a essayé systématiquement de restructurer les entreprises d'État, au lieu de recourir à la liquidation. Malgré la nouvelle loi sur les faillites adoptée en octobre 1997 – face aux préoccupations manifestées par l'UE – l'État semble encore jouer un rôle actif dans les procédures de faillite, qu'il s'agisse ou non d'entreprises d'État ou que des dettes publiques soient ou non en cause. Le dilemme essentiel à résoudre tient à la question de savoir si les entreprises concernées doivent être déclarées en faillite ou doivent être réhabilitées. Cette dernière option est envisagée dans le cas des gros employeurs régionaux et des ressources peuvent être puisées à cet effet dans le Fonds de privatisation. Les exemples des autres pays en transition donnent à penser que cette approche de la restructuration des entreprises peut conduire à des incitations malvenues et à la dégradation de la discipline financière (voir, par exemple, OCDE, 1999a).

Globalement, le processus de privatisation en Lettonie ressemble à celui de l'Estonie, bien qu'il ait été mis en œuvre plus tard et soit encore inachevé. Depuis 1994, une approche au cas par cas a été utilisée plutôt que la privatisation de masse, l'accent étant mis sur la recherche de partenaires stratégiques et la vente de participations de contrôle dans les entreprises. Dans le cadre d'un petit système de coupons, 15 pour cent environ des actions des sociétés ont été offertes au public. A la fin de 1998, 95 pour cent de l'ensemble des entreprises d'État étaient privatisées mais cela ne représentait que 50-60 pour cent¹¹ du capital initial privatisable. L'État garde encore des participations dans le capital des grandes entreprises de service public, notamment les télécoms mais aussi pour l'essentiel le secteur de l'énergie (voir chapitre V). On notera que l'Agence de privatisation se ménage un droit de regard dans les sociétés qu'elle a vendues pendant trois années après la vente (même si les sociétés ont été intégralement payées). Elle jouit aussi d'une certaine latitude pour différer, par rapport au calendrier convenu, les remboursements de prêts par les sociétés et pour annuler les pénalités dans le cas de sociétés rencontrant des problèmes financiers. Jusqu'en 1994, les sociétés lettones pouvaient aussi demander des prêts à bon marché au Fonds de privatisation de l'État. Une telle possibilité a pu avoir des effets pervers, d'autant que la législation sur les faillites n'était que partiellement en vigueur en Lettonie. Conformément aux exigences de l'UE, des révisions sont envisagées afin de simplifier les procédures aux termes desquelles les entreprises sont déclarées en faillite.

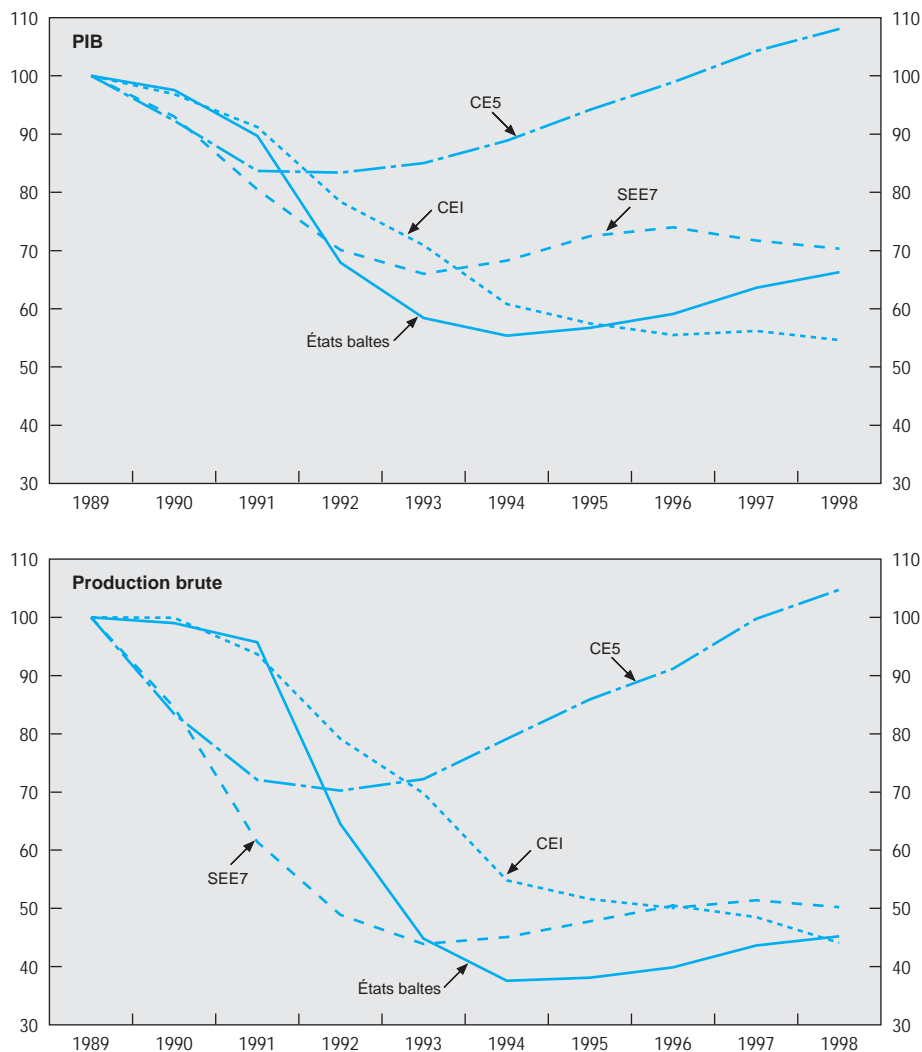
Dans les trois pays, la privatisation foncière s'est faite lentement. En Estonie, la privatisation des sociétés excluait les terres sur lesquelles elles étaient situées et seulement environ la moitié des terres privatisables ont effectivement été vendues. Cependant, le processus de privatisation foncière devrait s'accélérer après une réforme adoptée à la fin de 1997 et à mesure que les cas de restitution sont réglés. Les propriétaires des bâtiments ont un droit de préemption, qu'ils exercent dans la plupart des cas. En Lettonie, la privatisation des terres agricoles a commencé en 1993. Mais, comme en Estonie, la privatisation des terres ne s'est véritablement accélérée qu'en 1998; avant cela, les bâtiments ont été vendus sans les terres qui allaient avec. Les entreprises peuvent maintenant choisir soit d'acheter leurs terres soit de contracter des baux à long terme avec l'État et elles sont encouragées à opter pour la première solution. Les étrangers peuvent acheter et échanger des terres, encore qu'il leur faille pour cela l'autorisation des collectivités locales lorsque leur pays d'origine n'a pas conclu d'accord bilatéral de protection des investissements avec la Lettonie.

Évolutions et problèmes dans l'économie réelle

Baisse et reprise de la production

Les États baltes ont enregistré une forte diminution de leur PIB dans les années 90, comme la plupart des pays en transition. Des études ont été consacrées aux différentes causes des baisses de production, par exemple un effet de désorganisation des réseaux antérieurs de production et de distribution (Blanchard et Kremer, 1997; Roland et Verdier, 1999) ou la perte des marchés du CAEM. Néanmoins, les structures de production d'un large groupe de pays (voir graphique 1) font apparaître une différence marquante entre l'Europe centrale (Hongrie, Pologne, République tchèque, République slovaque et Slovénie) et tous les autres pays en transition (y compris les pays Baltes, les Balkans et la CEI). Cela peut s'expliquer en partie par le niveau plus faible des distorsions antérieures à la transition et par une meilleure gestion du processus de réforme dans le premier groupe de pays¹². Avant la transition, les pays d'Europe centrale avaient davantage de contacts avec les marchés occidentaux et certaines réformes orientées vers le marché étaient déjà en place, conduisant à un processus de décision plus décentralisé. Après le début de la transition, la plupart des pays d'Europe centrale ont aussi adopté des réformes plus rapidement et de façon plus complète, ce qui a renforcé leur position favorable. Globalement, ils ont enregistré une baisse moins prononcée du PIB et se sont redressés plus rapidement. La prise en compte des biens intermédiaires (c'est-à-dire de la production brute) creuse l'écart entre les deux groupes. Cela montre l'importance relative du gaspillage des biens intermédiaires dans le cadre de l'ancien système.

Graphique 1. Baisse et reprise de la production dans les économies en transition
1989 = 100



Légende : États baltes : Estonie, Lettonie et Lituanie.

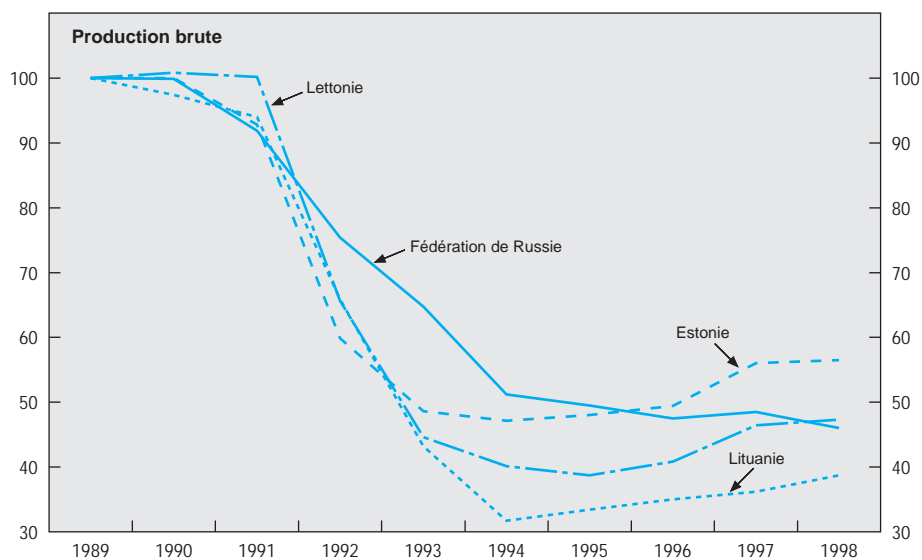
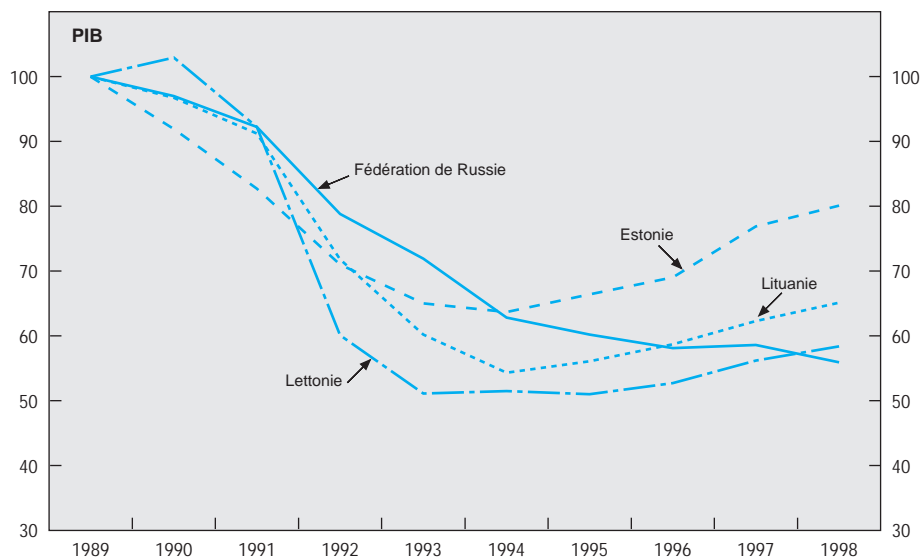
CE5 : République tchèque, République Slovaque, Hongrie, Pologne et Slovénie.

SEE7 : Albanie, Bosnie, Bulgarie, Croatie, Roumanie, ex-République yougoslave de Macédoine et Yougoslavie.

CEI : Commonwealth des États indépendants.

Source : ONU-CEE, *Étude économique de l'Europe*, 1999, n° 1.

Graphique 2. Baisse et reprise de la production, États baltes et Fédération de Russie
1989 = 100



Source : ONU-CEE, *Étude économique de l'Europe*, 1999, n° 1.

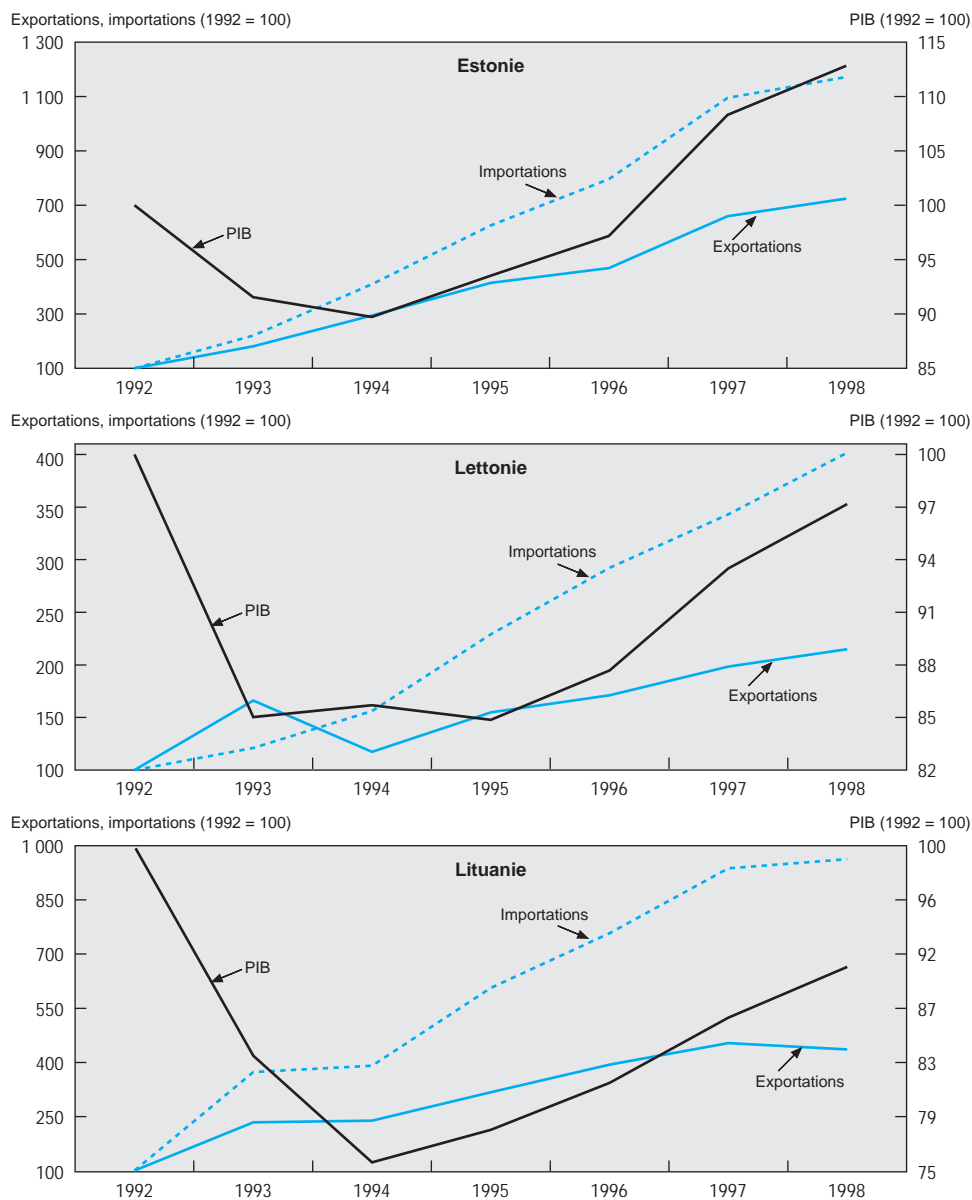
De ce point de vue, le lourd héritage du système soviétique a affecté dans une mesure identique les trois pays Baltes au début de la transition. Ils ont ainsi tous trois souffert d'une forte baisse de la production (voir graphique 2), comparable à celle de la Russie. Ultérieurement, la gestion du processus de réforme a joué un rôle important dans la dynamique de la reprise. L'Estonie a jusqu'ici connu l'évolution la plus favorable, ce qui est compatible avec l'examen présenté plus haut. En outre, si la production dans les trois États baltes s'est redressée régulièrement depuis 1994-95, la réforme de l'économie a tardé et la production a continué de se contracter en Russie. Le délai nécessaire pour mettre en œuvre les réformes et établir les institutions est un aspect de la transition insuffisamment pris en compte. De ce point de vue, on peut considérer qu'un processus de réforme est bien géré lorsque ce délai est ramené à un minimum, ce qui ne peut être fait *ad libitum*.

Rôle critique du commerce extérieur dans le processus de croissance

Le commerce extérieur est le facteur qui a joué le rôle le plus important dans la reprise économique. Cela est confirmé par l'expérience de la plupart des pays en transition dans les années 90 et s'applique en particulier aux petites économies ouvertes comme les pays Baltes : en 1998, la somme des exportations et des importations de marchandises et des services autres que les revenus des facteurs représentait 170 pour cent du PIB de l'Estonie et environ 110 pour cent du PIB de la Lettonie et de la Lituanie. Très faibles au départ, les exportations ont septuplé en Estonie entre 1992 et 1998, doublé en Lettonie et a peu près quadruplé en Lituanie (voir graphique 3). Ces évolutions ont précédé la reprise de la production et s'inscrivent sur un même profil. Le taux de croissance des importations a tendance à dépasser celui des exportations, ce qui a conduit à un creusement du déficit commercial, encore que certains signes tendent à montrer que cette position est en train de s'inverser.

S'il perdure, un processus de creusement du déficit commercial rend la croissance insoutenable. Après un certain temps, la balance des paiements pèse sur la croissance. Des évolutions analogues sont intervenues dans les autres pays en transition et peuvent être liées essentiellement à des facteurs structurels¹³. L'offre est l'une des principales faiblesses structurelles dans un pays en transition. Dans un environnement ouvert, encouragé par les politiques de libéralisation des échanges, les consommateurs ont une préférence naturelle pour une plus grande qualité et variété des produits. Si les demandes des consommateurs s'ajustent rapidement aux nouveaux marchés, l'offre met du temps à se restructurer et, par conséquent, ne peut répondre à l'évolution de la demande durant la transition. Il en va de même pour les biens d'équipement et de la demande de facteurs de production intermédiaires par le secteur des entreprises. Dans ces conditions, un grand nombre de marchandises doivent être importées. Les

Graphique 3. Redressement du PIB et tendances des échanges



Source : ONU-CEE, *Étude économique de l'Europe*, 1999, n° 1.

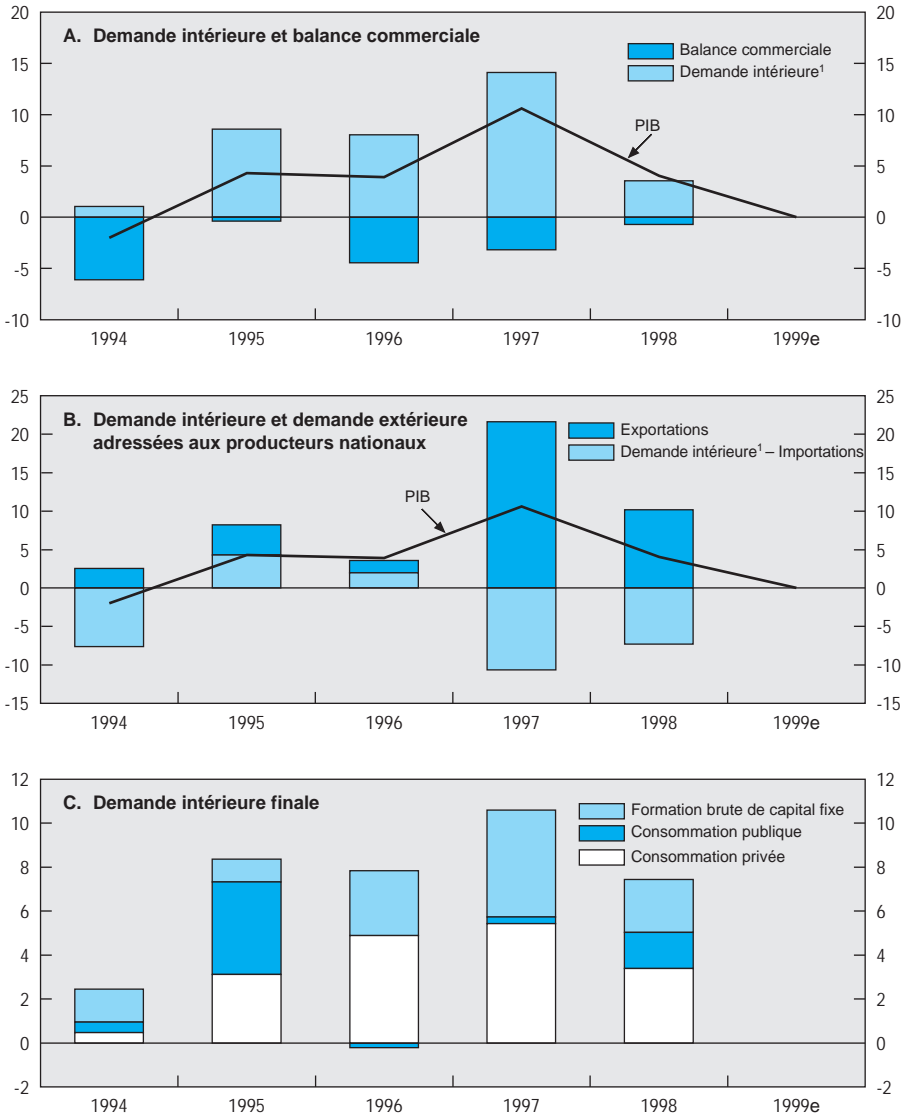
petites économies ouvertes importent naturellement un large éventail de marchandises, mais le problème durant la transition est que la croissance des exportations tend à ne pas générer un flux de recettes suffisant pour faire face à la demande intérieure. En règle générale, les exportations concernent des produits peu diversifiés et de faible qualité ; elles se caractérisent donc aussi par une faible valeur ajoutée et une forte sensibilité des prix (voir chapitre VII). En tant que producteurs résiduels, les pays en transition sont aussi plus que proportionnellement touchés par les cycles de la demande extérieure. Toutes ces interactions font qu'il est difficile pour un pays en transition, du moins dans les premières années, de concilier des taux élevés de croissance économique, nécessaires au processus de rattrapage, avec une position tenable de la balance des opérations courantes.

Comme on l'a vu dans le présent chapitre, la gestion de la transition revêt une importance cruciale dans ce contexte, car des réformes adaptées du secteur des entreprises et du secteur financier peuvent accélérer la restructuration de l'offre. Des politiques macroéconomiques saines revêtent une importance critique. L'absence de discipline financière et des conditions de crédit souples alimentent la demande excédentaire et ne font qu'aggraver le problème structurel.

Le rôle relatif du commerce extérieur et les autres composantes de la demande apportent un éclairage différent (voir graphiques 4a-c). Cependant, avant d'analyser la ventilation des contributions à la croissance du PIB, une réserve importante s'impose. La couverture des comptes nationaux diffère sensiblement entre les trois États baltes (voir aussi l'encadré 1). En particulier, on ne dispose pas de statistiques du PIB en prix constants, dans l'optique des dépenses, pour la Lituanie et le Secrétariat a dû les estimer (grossièrement).

La contribution négative de la balance commerciale à la croissance du PIB la plupart des années dans les trois pays illustre le problème de la soutenabilité du processus de croissance. Une analyse de la demande étrangère et nationale des biens produits par les entreprises nationales (cadre B de graphiques 4a-d)¹⁴ montre que les pics de croissance du PIB en 1997-98 pour l'Estonie, 1996-98 pour la Lettonie et 1996-97 pour la Lituanie ont été tous induits par les exportations. L'investissement n'a eu qu'un rôle limité dans le processus de croissance. Ce n'est qu'en Lituanie en 1998 que la demande intérieure a joué un rôle significatif, grâce à l'effet expansionniste de la distribution des recettes des privatisations à la population, dont on a déjà parlé plus haut. En général, étant donné que les politiques budgétaires visent à freiner les déficits publics, les dépenses publiques n'ont joué qu'un rôle mineur dans le processus de croissance.

Graphique 4a. **Contributions à la croissance du PIB en Estonie**
En pourcentage du PIB de l'année précédente

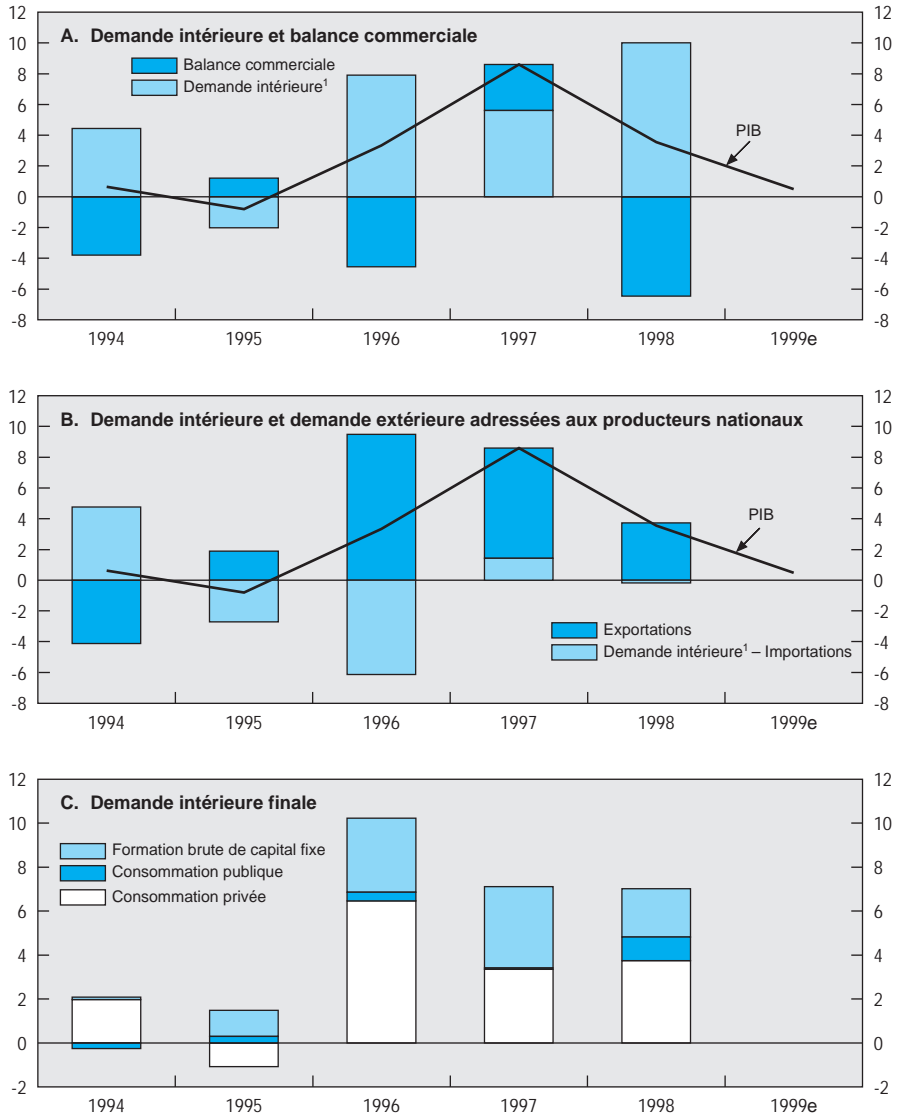


e : Estimation.

1. Y compris les variations de stocks.

Source : Bureau de statistique de l'Estonie et OCDE.

Graphique 4b. **Contributions à la croissance du PIB en Lettonie**
En pourcentage du PIB de l'année précédente

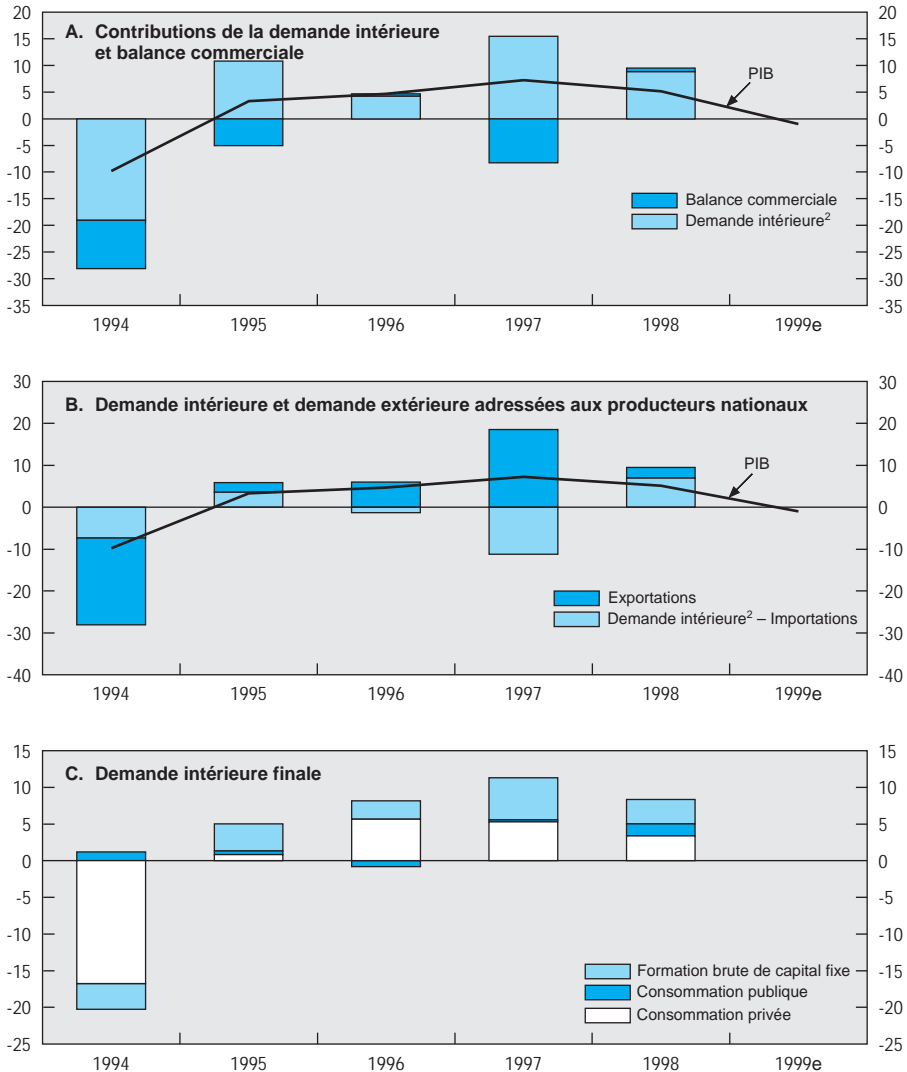


e : Estimation.

1. Y compris les variations de stocks.

Source : Bureau de statistique de la Lettonie et OCDE.

Graphique 4c. Contributions à la croissance du PIB en Lituanie¹
En pourcentage du PIB de l'année précédente



e : Estimation.

1. Le Bureau de statistique de la Lituanie ne fournit pas de données sur les comptes nationaux ventilés par dépenses et exprimées en prix constants. Les données présentées ici sont estimées par le Secrétariat (voir texte).
2. Y compris les variations de stocks.

Source : OCDE.

Encadré 1. Systèmes de comptabilité nationale dans les pays Baltes : comparabilité et progrès

Les pays Baltes ont mis en place un système de comptabilité nationale et la qualité des statistiques s'est nettement améliorée. Toutefois, les comptes nationaux des différents pays ne sont pas toujours comparables de façon fiable car chaque pays peut traiter différemment les différents composants. Les bureaux statistiques des pays Baltes ont commencé de mettre en place le système de comptabilité nationale sur la base du SCN93 en 1994. A ce moment-là, les données des comptes nationaux ont été estimées rétroactivement jusqu'en 1992 ; la Lituanie a par la suite procédé à des estimations pour 1990-91. Pour respecter les normes de l'UE, les États baltes se sont récemment préoccupés de la mise en œuvre de SEC 95.

Les trois pays publient un PIB annuel et trimestriel aux prix courants et en prix constants, établi dans l'optique de la production, en utilisant essentiellement les enquêtes financières auprès des entreprises. L'Estonie et la Lettonie publient aussi un PIB annuel et trimestriel établi dans l'optique des dépenses aux prix courants et en prix constants, avec une ventilation par principales catégories de dépenses. La Lituanie ne calcule le PIB, dans l'optique des dépenses, qu'aux prix courants mais est en train de mettre au point les estimations correspondantes du PIB annuel et trimestriel en prix constants. Dans le cadre de cette étude, les dépenses désagrégées en prix constants qui ont servi à établir le graphique 4c ont été estimées par le Secrétariat*.

Dans le cas de la Lituanie, l'expérience montre que le PIB calculé dans l'optique de la production peut être sous-estimé lorsqu'on le compare aux niveaux dans l'optique des dépenses. L'importance de l'écart statistique varie entre 1 et 7 pour cent du PIB. La Lettonie et la Lituanie incorporent l'écart statistique entre l'optique de la production et celle des dépenses à la rubrique « Variation des stocks » alors que l'Estonie l'indique séparément dans l'optique des dépenses. Les trois pays publient le PIB annuel dans l'optique du revenu, aux prix courants *seulement*. L'Estonie et la Lituanie le publient sur une base trimestrielle également.

D'autres problèmes se posent lorsqu'on compare les statistiques des comptes nationaux des pays Baltes:

- La fréquence différente de l'évaluation des stocks.
- L'incohérence entre les stocks d'actifs fixes et la formation de capital fixe et l'absence de données sur l'investissement dans le secteur agricole. La consommation de capital fixe est vraisemblablement sous-évaluée du fait de l'utilisation de la méthode des coûts historiques pour évaluer le stock de capital. Il faudrait s'appuyer sur les coûts de remplacement et les taux d'amortissement utilisés pour calculer la consommation de capital fixe doivent être choisis avec soin.
- La médiocrité des estimations des importations et exportations de services.
- L'absence d'harmonisation des procédures pour l'estimation de la production agricole. Cela concerne les prix agricoles de base qui sont utilisés et le type d'unité économique (compte tenu du grand nombre de terrains agricoles possédés par les ménages).
- En ce qui concerne les estimations en prix constants, le principal problème concerne l'expression en prix constants des services, la prise en compte de

(voir page suivante)

(suite)

l'évolution de la productivité et la déflation de la production agricole. Un problème spécifique de la Lituanie, qui est apparu lors d'un atelier consacré récemment par l'OCDE aux comptes nationaux, concerne les estimations de la production agricole en prix constants, qui souffrent de l'existence de prix fixes pour douze produits.

- Enfin, l'absence d'une approche uniforme pour la compensation des comptes.

* Pour l'estimation des dépenses du PIB en prix constants, les déflateurs ci-après ont été utilisés : pour la consommation finale, l'IPC ; pour la formation brute de capital fixe, le délateur des investissements en capitaux ; pour les importations, les prix des importations des autres pays Baltes ajustés pour tenir compte des taux de change ; pour les exportations, une moyenne pondérée des IPP dans l'agriculture et les secteurs non agricoles.

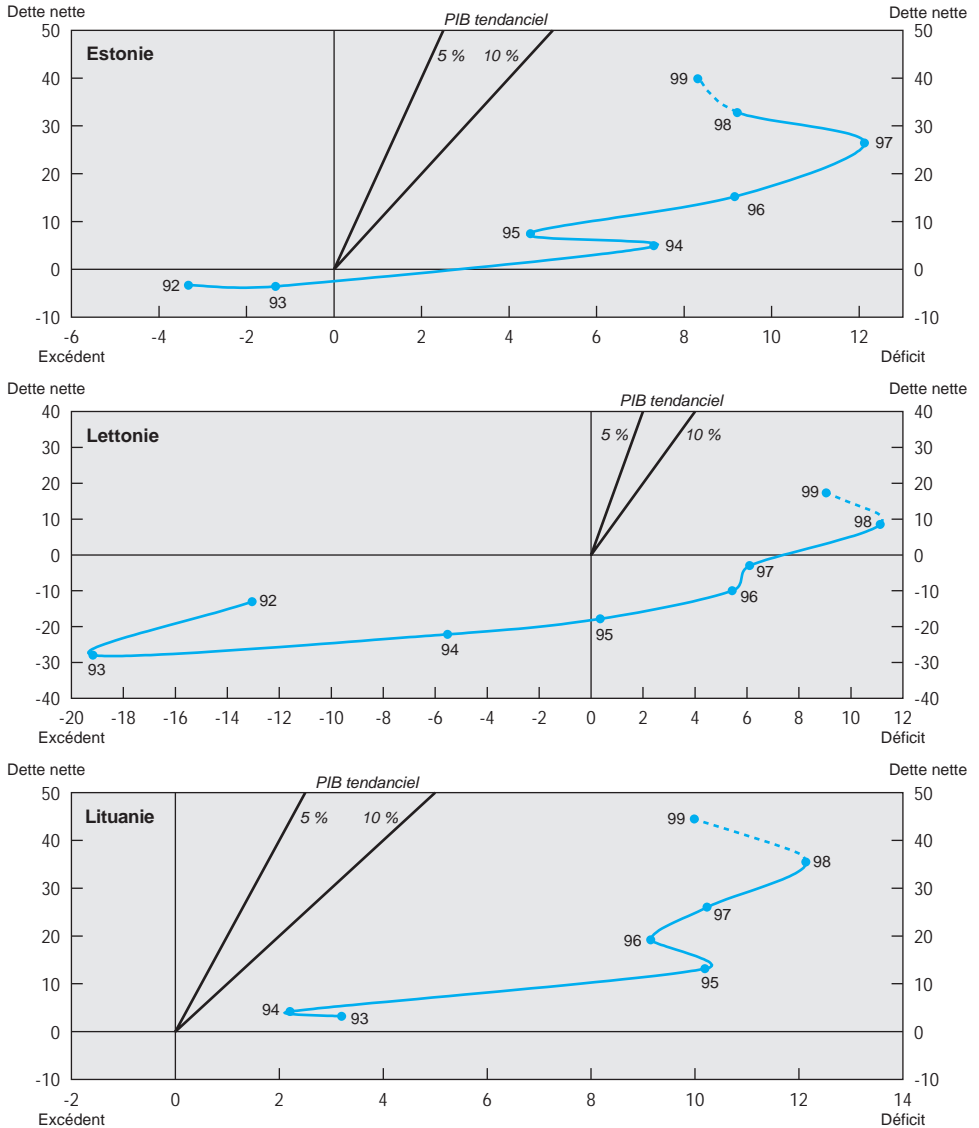
La tenabilité du déficit de la balance des opérations courantes

Le déficit de la balance commerciale influe sur la balance des opérations courantes. Il a atteint un niveau record dans les pays Baltes, même par rapport aux autres pays en transition. Cela soulève la question de la tenabilité des déficits extérieurs. Des déficits de la balance des opérations courantes sont apparus dès que le PIB s'est redressé en 1994-95. Depuis lors, ils ont varié de 4 à 12 pour cent du PIB en Estonie, de 4 à 11 pour cent en Lettonie et de 10 à 12 pour cent en Lituanie. La question de savoir si ces niveaux sont supportables dépend de la dynamique de l'accumulation de la dette par rapport à la croissance du PIB. A un certain moment, le rapport de la dette nette au PIB doit se stabiliser à un niveau que les prêteurs internationaux jugent approprié ou supportable. En utilisant la même approche que celle décrite dans OCDE (1999a), on a retracé l'évolution des déficits de balance courante et de la dette nette par rapport au PIB dans le graphique 5a¹⁵.

Sur la base de cette mesure simplifiée, les déficits tendanciels de la balance des opérations courantes ne semblent pas tenables en Estonie et en Lituanie. Le solde cumulé de la balance des opérations courantes depuis le début des années 90 (estimation de la dette nette) atteint pas moins de 40 pour cent du PIB dans les deux pays. La situation en Lettonie semble moins préoccupante, car l'excédent de la balance des opérations courantes durant les années 1992-94 (égal à 20 pour cent du PIB en 1993) peut être utilisé pour financer les déficits ultérieurs, alors que le ratio d'endettement net reste, en 1999, encore inférieur à 20 pour cent du PIB.

La situation est différente si d'autres éléments sont pris en compte. Le financement du déficit de la balance des opérations courantes est un élément

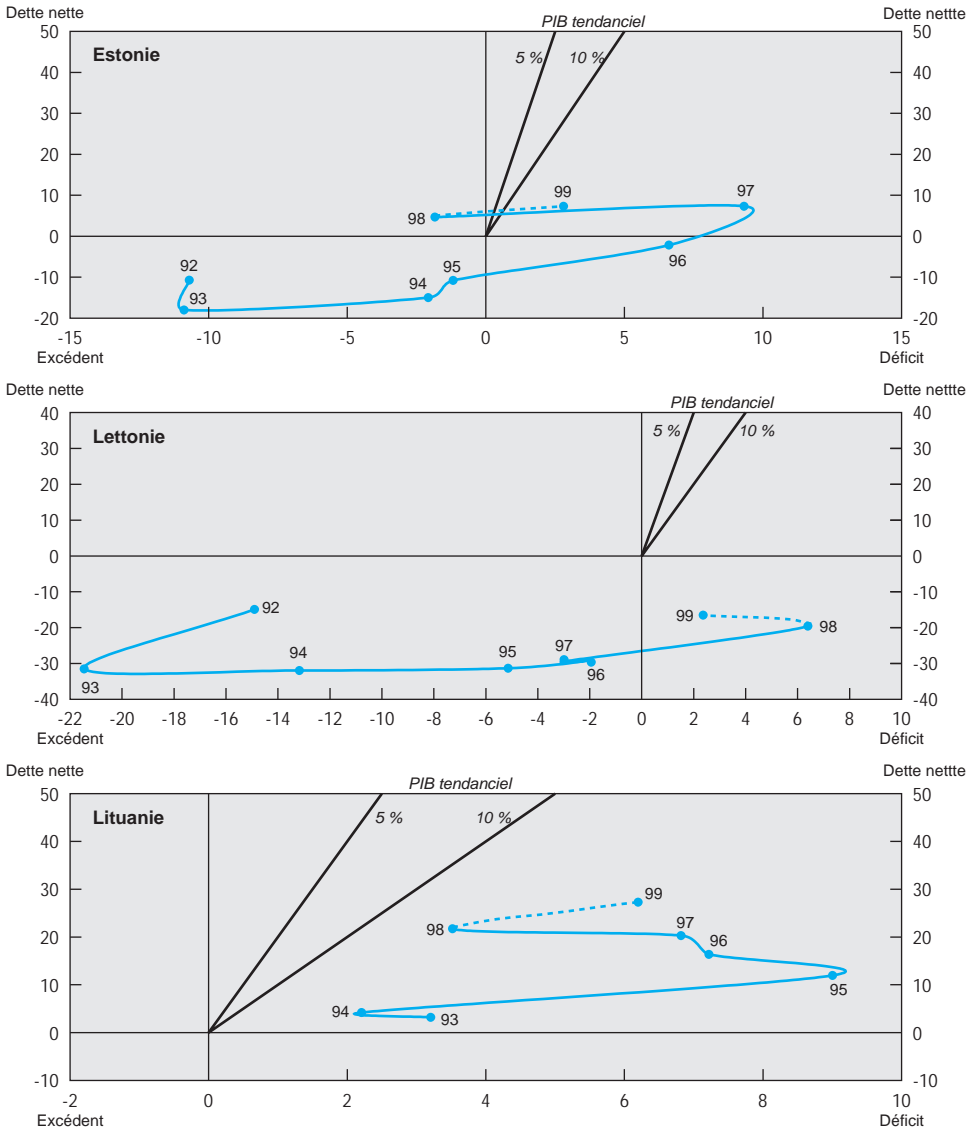
Graphique 5a. **Soutenableté de la balance des opérations courantes¹**
En pourcentage du PIB



1. Toutes les variables sont exprimées en pourcentage du PIB. Les lignes représentent la conjugaison de la croissance du PIB nominal et du déficit de la balance des opérations courantes qui stabilise la part de la dette nette dans le PIB. Les points à la droite de la ligne entraînent donc une augmentation du rapport de la dette au PIB, qui renforce la vulnérabilité extérieure à long terme.

Source : Sources nationales et OCDE.

Graphique 5b. **Soutenabilité de la balance des opérations courantes hors flux d'IDE¹**
 Pourcentage du PIB



1. Voir note du graphique précédent (5a). Pour 1999, le solde des IDE a été estimé à partir de la moyenne des rapports IDE/PIB pour la période 1995-1998.

Source : Sources nationales et OCDE.

essentiel. Autrement dit, ce qui compte ce n'est pas tant le niveau de déficit mais la façon dont il est financé. Généralement, si le déficit est essentiellement financé par du capital à court terme, le risque de sorties importantes et soudaines de capitaux est important. Inversement, s'il est financé essentiellement par du capital à long terme, *a fortiori* par des investissements étrangers directs, la situation semble moins fragile. Dans le cas des États baltes, la situation n'est pas la même si l'on évalue le déficit déduction faite de l'investissement étranger direct (graphique 5b). Dans cette hypothèse, la situation de l'Estonie en matière de déficit de la balance des opérations courantes est pratiquement inversée. Le déficit disparaît en Lettonie, mais se maintient pour la Lituanie, encore que dans une moindre mesure. Que l'on prenne ou non en compte le stock d'IDE dans la dette extérieure, ces calculs illustrent le rôle important que peut jouer l'investissement étranger. Non seulement l'IDE interagit positivement avec la restructuration des entreprises (chapitre V), mais il contribue aussi à financer le déficit extérieur chronique qui caractérise la transition et l'ajustement aux mécanismes du marché.

Les évolutions au lendemain des crises financières internationale et russe

Outre la convergence des politiques macroéconomiques, on a observé une convergence relative de la situation économique dans les trois États baltes jusqu'en 1998, l'objectif de l'adhésion à l'UE n'étant pas étranger à cet effort. Si le taux d'inflation et la situation budgétaire se sont remarquablement améliorés, la balance des opérations courantes n'a cessé de se dégrader depuis 1995. L'Estonie a réussi à financer le déficit de la balance des opérations courantes par des entrées de capitaux, mais la part dans ces entrées des investissements de portefeuille, généralement à court terme, n'a cessé de s'accroître. Cela a alimenté une forte expansion de courte durée du marché boursier. Entre juin et août 1997, les cours des actions ont doublé et le volume des transactions a quadruplé, avant un effondrement tout aussi rapide au dernier trimestre de l'année.

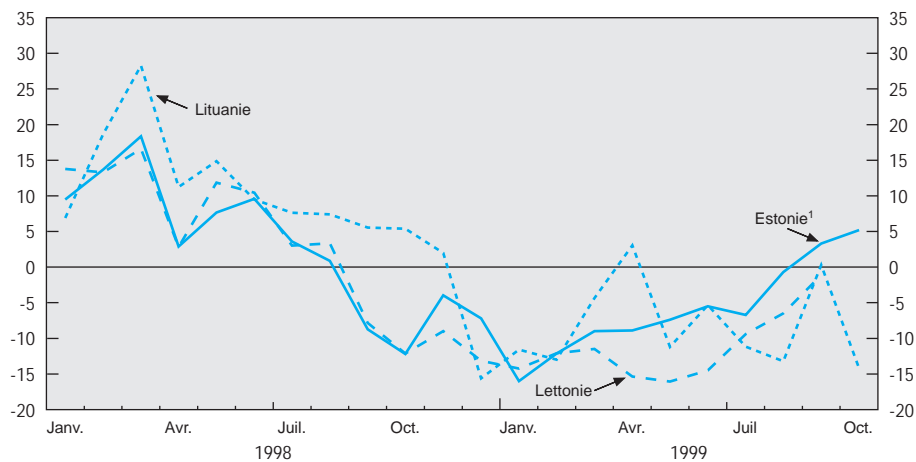
Les autorités monétaires de chaque pays ont réagi rapidement à la forte expansion des entrées de capitaux. En Lituanie, la banque centrale a retiré des liquidités supplémentaires du marché et les autorités estoniennes ont attaqué la surchauffe de l'économie en augmentant le montant des réserves obligatoires, entre autres mesures. Cela a évité des problèmes majeurs au dernier trimestre de 1997 lorsque la demande de devises et les opérations monétaires à terme se sont brusquement accélérées. Une hausse des taux d'intérêt a aussi accru le coût des transactions à terme, ce qui a contribué à endiguer les pressions spéculatives. Globalement, la mini-crise de la fin de 1997 s'est calmée relativement rapidement et, mis à part une baisse de la bourse, l'économie dans son ensemble n'a pas souffert.

La croissance robuste de 1996 et 1997 a aussi masqué les problèmes non encore résolus posés par la transition vers l'économie de marché. Mais la crise russe a servi de catalyseur et ces problèmes ont refait surface. Suivant les options politiques choisies, cela pourrait être l'occasion d'une action plus déterminée pour leur faire face. La crise russe a eu des effets directs et indirects sur l'économie. En 1998, le déficit de la balance des opérations courantes de la Lettonie et de la Lituanie a grimpé, respectivement, de 6 et 10 pour cent du PIB, pour atteindre 11 et 12 pour cent. En Estonie, le déficit de la balance des opérations courantes est tombé de 12 à 8½ pour cent du PIB, essentiellement en raison d'un ajustement plus marqué de la balance des produits et d'un fléchissement de la croissance des importations. Au premier trimestre de 1999, la valeur des importations a diminué considérablement dans l'ensemble des États baltes¹⁶.

La crise russe a suscité un ralentissement de la croissance. La progression du PIB en Estonie est tombée à 4 pour cent contre un niveau record de 10.6 pour cent en 1997. En Lettonie, la croissance s'est ralentie pour revenir de 8.6 pour cent à 3.6 pour cent, alors que la Lituanie a été, semble-t-il, la moins affectée avec une croissance de 5.1 pour cent en 1998, contre 7.3 en 1997. Au premier semestre de 1999, le PIB a diminué de 3.9 pour cent en Estonie ; de 2 pour cent en Lettonie et de 4.8 en Lituanie. Compte tenu de ces évolutions et de celles qui ont suivi la crise en Russie, les estimations pour 1999 font apparaître une nouvelle baisse significative de taux de croissance (voir tableau 6). Seulement en 2000, la situation pourrait s'améliorer due à des conditions économiques plus favorables dans les partenaires commerciaux de l'UE.

La crise a immédiatement suscité une diminution des exportations et la production industrielle dans les États baltes s'est régulièrement contractée par rapport au début de 1998, surtout en Estonie et en Lettonie. En septembre 1999, les taux de croissance d'une année sur l'autre étaient encore négatifs, mais, d'après certains signes, la production industrielle récupère après le choc subi (graphique 6). Cette analyse contraste quelque peu avec la situation au niveau des ventes de détail (graphique 7). Après une baisse initiale, une certaine reprise est intervenue en Estonie. La croissance a continué en Lettonie, bien qu'à des taux variables, durant le deuxième semestre de 1998 puis a eu tendance à se ralentir jusqu'au milieu de 1999. De même, en Lituanie, on observe une baisse régulière tendancielle, ce qui donne à penser que les effets de la crise ont pris plus de temps que prévu pour se matérialiser. Une autre évolution surprenante en Lituanie est la croissance apparemment continue des crédits à l'économie (graphique 8) en 1998-99. Dans ce pays, les prêts ne semblent pas avoir été très affectés par la crise russe, alors qu'en Estonie et en Lettonie, ils ont nettement baissé en raison à la fois de la tendance à la désinflation et de la contraction du crédit par le secteur bancaire.

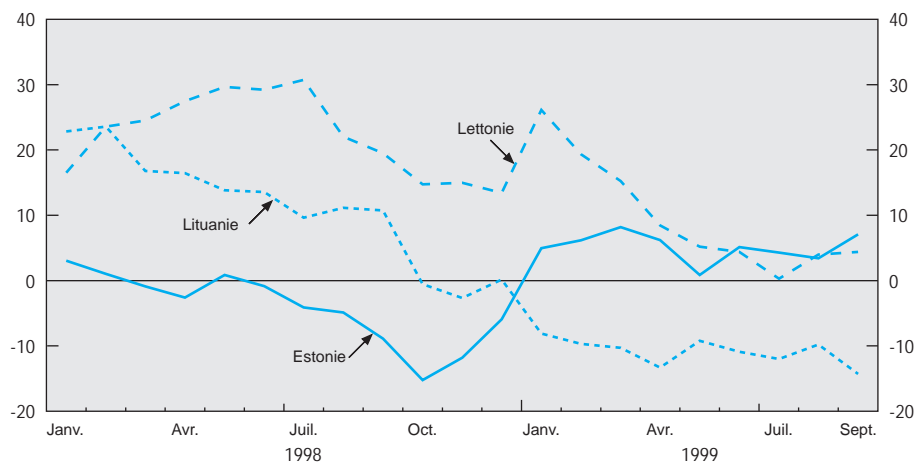
Graphique 6. **Évolution récente de la production industrielle**
Croissance d'une année sur l'autre en pourcentage



1. Ventes dans l'industrie.

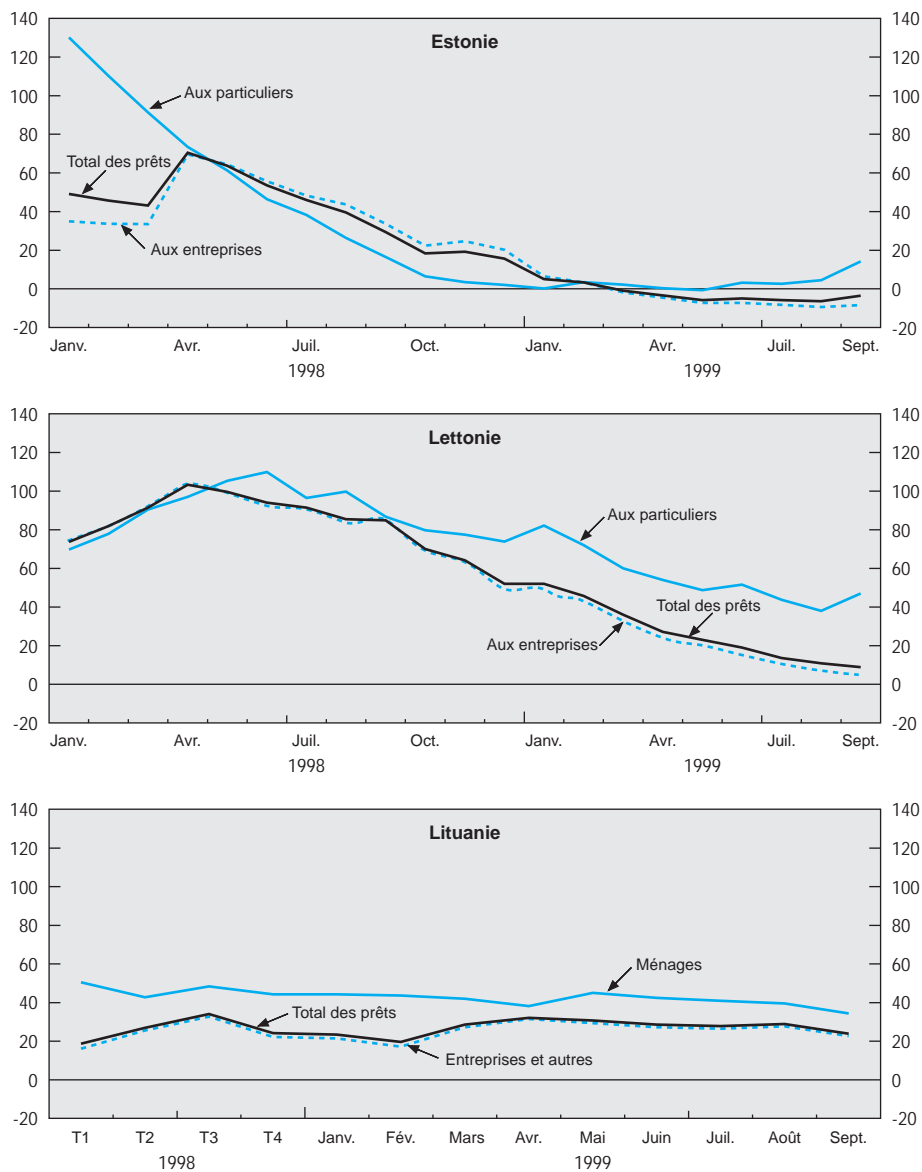
Source : Bureaux nationaux de statistique.

Graphique 7. **Évolution récente des ventes de détail**
Croissance d'une année sur l'autre en pourcentage, termes réels



Source : Bureaux nationaux de statistique.

Graphique 8. Évolution récente de la croissance du crédit
Croissance d'une année sur l'autre en pourcentage

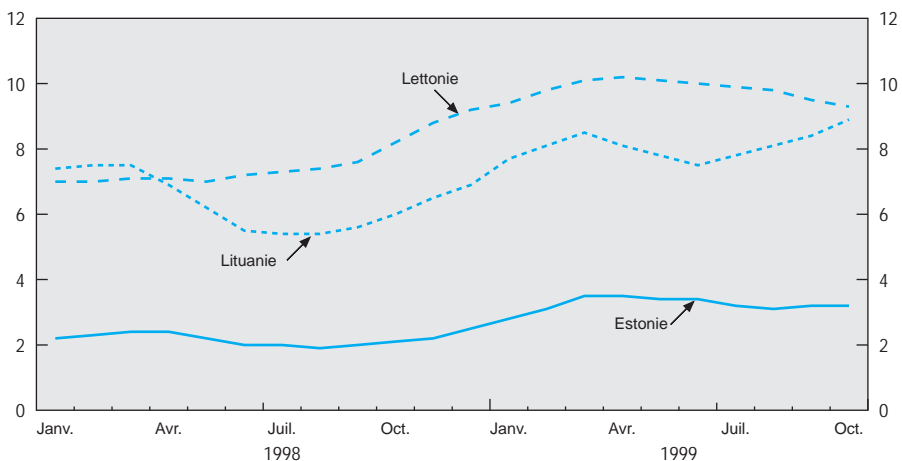


Source : Banques nationales.

En résumé, la façon dont chaque économie balte a réagi à la crise russe est révélatrice des différents mécanismes d'ajustement. En Estonie, on a observé une augmentation du nombre de faillites et de liquidations d'entreprises, ce qui s'est reflété à son tour dans l'augmentation du chômage recensé. En Lettonie, rien ne permet de conclure à une progression significative des faillites comme suite à la crise russe¹⁷, mais le chômage s'est accru de façon très sensible pour passer de 7 pour cent au milieu de 1998 à plus de 10 pour cent au début de 1999, donnant à penser à un niveau relativement élevé de flexibilité sur le marché du travail. En Lituanie, la croissance a persisté en 1998, encore que l'on ait observé une augmentation du chômage à court terme et que le nombre de licenciement ait incité le Service public de l'emploi à introduire un ensemble particulier de mesures (voir chapitre VI). Cette incidence modérée sur l'économie a été surprenante, compte tenu de la forte dépendance de la Lituanie à l'égard des marchés russes : 17 pour cent des exportations et 20 pour cent des importations en 1998. En Estonie, ces parts étaient respectivement de 13 et 11 pour cent et en Lettonie de 12 pour cent à la fois pour les exportations et pour les importations.

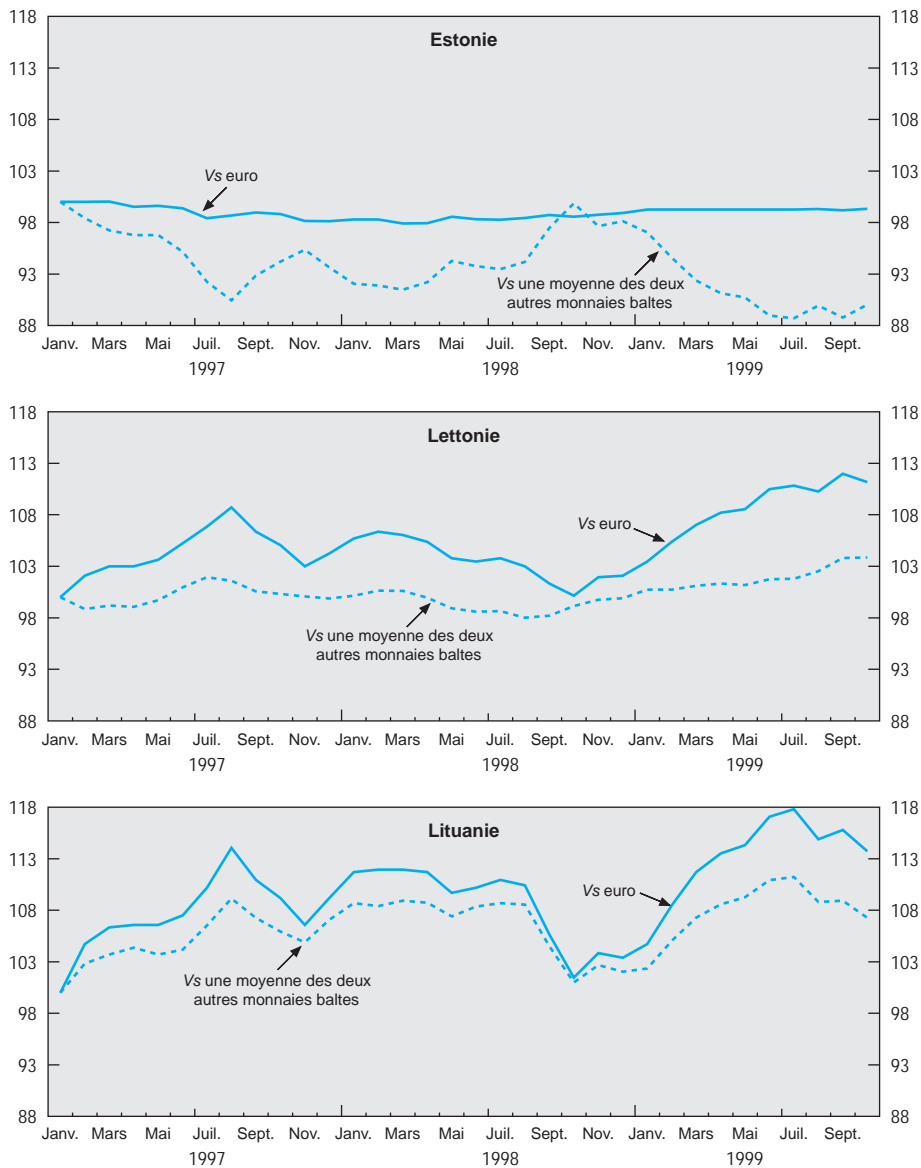
Ces évolutions ont mis à jour les faiblesses structurelles qu'avait masqué le dynamisme économique spectaculaire de 1996 et 1997. En 1998, les économies baltes étaient encore fortement tributaires des échanges avec le CEI et la Russie

Graphique 9. Évolution récente du chômage recensé
En pourcentage



Source : Bureaux nationaux de statistique.

Graphique 10. **Évolution récente des taux de change bilatéraux**
Taux par monnaie locale, janvier 1997 = 100



Source : Banques nationales et OCDE.

en particulier¹⁸. Les marchés de la CEI entraînent pour, respectivement, 21, 19 et 35 pour cent dans les exportations de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie. Cette dépendance, qui s'explique par les liens anciens et l'infrastructure géographique et des transports, peut en fait être une source d'avantages concurrentiels pour les pays Baltes, mais elle apparaît plus problématique dans l'optique de la restructuration. On peut ainsi s'interroger sur la qualité des produits exportés – comme la crise récente l'a montré la plupart des produits exportés vers la CEI ne sont pas exportables vers des pays plus développés – ainsi que sur le degré effectif de transformation et de compétitivité à l'échelle mondiale atteint jusqu'ici par les pays Baltes (voir chapitre VII). La part des exportations allant vers les marchés de la CEI a diminué sensiblement au milieu de 1999 du fait de la forte diminution des importations de la CEI. Mais c'est là un résultat statistique dû à la baisse des exportations totales des pays Baltes et on ne peut parler à ce stade de réorientation des échanges.

Les évolutions récentes du taux de change nominal sont aussi préoccupantes. Les trois États baltes ont actuellement des régimes de change fixes, rattachés à de grandes monnaies (euro dans le cadre de l'Estonie, DTS pour la Lettonie et dollar pour la Lituanie). Ces ancrages différents ont entraîné des évolutions bilatérales différentes du taux de change. La monnaie estonienne a gardé sa parité avec l'euro (par définition) et s'est dépréciée par rapport aux monnaies des voisins baltes. En revanche, aussi bien le lats lettonien que le litas lituanien se sont appréciés par rapport à l'euro. Du fait du rattachement exclusif au dollar, l'appréciation a été particulièrement prononcée dans le cas de la Lituanie, à la fois par rapport à l'euro et par rapport aux autres monnaies baltes. C'est pourquoi, à la mi-octobre 1999, la Banque centrale lituanienne a annoncé qu'à partir du second semestre de 2001, le litas serait rattaché à l'euro¹⁹. Compte tenu du difficile ajustement rendu nécessaire par un choc important, notamment les problèmes rencontrés pour réorienter les flux commerciaux et maintenir la discipline budgétaire, ces évolutions concomitantes doivent aussi recevoir toute l'attention voulue dans l'optique des arrangements de change actuels et futurs et de leur durabilité (voir aussi chapitre II). Les autorités des trois pays Baltes ont souligné qu'elles étaient résolues à maintenir les dispositifs de changes fixes existants.

II. Situation et politique monétaire

Parallélisme institutionnel et similitude des choix politiques

Les économies baltes présentent un certain nombre de caractéristiques intéressantes du point de vue de l'analyse du processus de stabilisation et d'ajustement macroéconomique. Si les approches retenues en matière de stabilisation et le déroulement de ce processus n'ont pas été strictement identiques dans les trois pays, ceux-ci sont parvenus avec beaucoup plus de succès que les autres pays de l'ex-zone rouble à réduire l'inflation et à développer la crédibilité de leur monnaie. Rétrospectivement, on constate que les États baltes ont abandonné le rouble suffisamment tôt pour éviter le pire de la crise monétaire qui a éclaté au début des années 90 et s'est poursuivie pendant la plus grande partie de la décennie en Russie et dans d'autres pays de l'ex-Union soviétique. Mais cela n'était toutefois pas suffisant. Les autorités monétaires de chaque pays ont mis en place des cadres d'action qui ont jusqu'à présent résisté aux diverses pressions apparues pendant la période de stabilisation, notamment l'appréciation de leur monnaie en termes réels, les crises bancaires et les tensions récentes sur les marchés financiers internationaux. Il convient tout particulièrement de noter, compte tenu du débat actuel sur les avantages relatifs de différents régimes de taux de change, que deux de ces pays – l'Estonie et la Lituanie – ont opté pour un mécanisme de stabilisation de la monnaie, la Lettonie ayant pour sa part adopté une approche très comparable, avec un régime de taux de change fixe plus classique.

Des progrès considérables ont certes été réalisés, mais le processus de stabilisation n'est pas achevé. L'inflation dans la région n'est descendue que récemment à des niveaux comparables à ceux des partenaires commerciaux d'Europe occidentale, et de sérieuses pressions à la hausse s'exercent encore sur les prix. Comme on l'a vu dans d'autres chapitres, les économies baltes n'ont pas été épargnées par la crise russe et par l'aggravation générale des incertitudes financières internationales (voir le chapitre I). L'économie réelle s'en est sérieusement ressentie et l'évolution de la situation amène inévitablement à s'interroger sur la solidité et la résilience du cadre monétaire mis en place dans chaque pays. Les écarts de taux d'intérêt se sont périodiquement creusés, témoignant

d'une détérioration de la confiance internationale dans l'aptitude des autorités à maintenir le taux de change à son niveau (voir ci-après). Les indicateurs faisant apparaître une monétisation relativement faible et une forte proportion de dépôts en devises dans chaque pays donnent une idée des progrès qui restent à accomplir pour améliorer la crédibilité et la capacité des systèmes financiers locaux. Le maintien de la viabilité des régimes de change actuels est particulièrement important pour la conduite de la politique macroéconomique.

Les banques centrales, qui avaient été fondées dans chacune des Républiques baltes peu après la Première Guerre mondiale, ont été rétablies en 1990 par décret des Conseils suprêmes de chaque pays. A la suite de ce rétablissement, les activités de banque centrale ont commencé à être séparées des activités commerciales. Cependant, dans leur forme actuelle, les banques n'existent en fait que depuis l'indépendance des Républiques, en 1991. Les principales dispositions législatives concernant la gestion, les objectifs et les fonctions des banques datent de 1992 (Lettonie), 1993 (Estonie) et 1994 (Lituanie). Dans le cas de la Lettonie, le principal objectif de la banque centrale est de mener une politique monétaire de nature à garantir la stabilité des prix. Pour l'Estonie et la Lituanie, les objectifs des banques centrales sont définis en termes de stabilité de la monnaie. Cet objectif est précisé dans des textes législatifs complémentaires (qui priment sur les dispositions antérieures) portant création d'un fonds de stabilisation de la monnaie dans ces deux pays (cette question est examinée plus loin de façon plus détaillée).

Les banques centrales des trois pays semblent bénéficier d'une grande indépendance, c'est-à-dire de l'absence d'ingérence politique, dans leur gestion et dans la conduite de la politique monétaire. En vertu de ses statuts, chaque banque est indépendante des organismes publics, n'est pas liée par les décisions du gouvernement et relève directement du Parlement. C'est celui-ci ou le président qui désigne le président du conseil d'administration de la banque. Sur le plan de la conduite de la politique monétaire, les systèmes de stabilisation de la monnaie qui existent en Estonie et en Lituanie limitent sensiblement les possibilités d'ajustement discrétionnaire, même par les banques centrales. En Lettonie, la législation autorise la banque centrale à déterminer le taux de change officiel de la monnaie nationale et, implicitement, le régime de taux de change. Il y a néanmoins des nuances intéressantes entre les statuts des différentes banques centrales. La Banque de Lituanie doit soutenir la politique économique du gouvernement, à condition que l'action de celui-ci ne soit pas incompatible avec le principal objectif de la Banque, qui est d'assurer la stabilité de la monnaie. Jusqu'à une période récente, si le ministère des Finances de Lettonie n'était pas d'accord avec une décision du conseil de la Banque, le cabinet avait le droit de demander que l'exécution de la décision soit différée de dix jours. Cependant, ce pouvoir n'a jamais été utilisé et a même été supprimé lors de la modification de la loi sur la Banque de Lettonie, au début de 1999. Par la même occasion, la

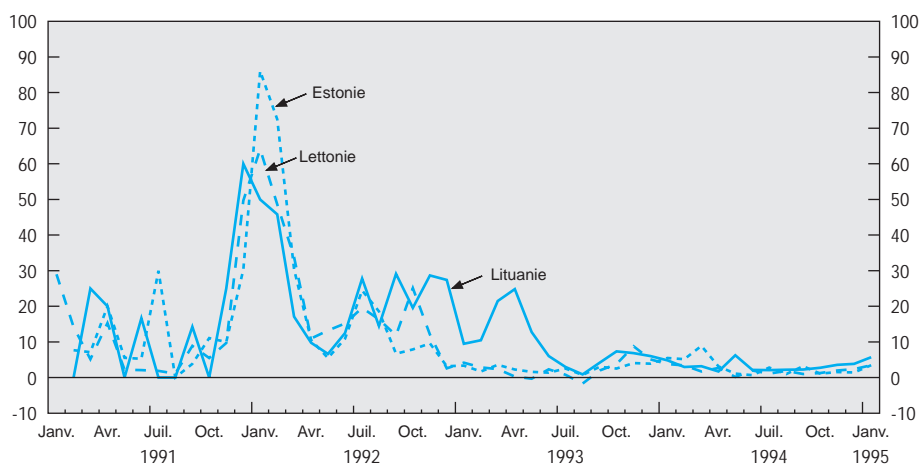
possibilité de prêts directs de la Banque aux administrations publiques a aussi été supprimée, comme cela était déjà le cas en Estonie et en Lituanie.

Premières étapes de la stabilisation monétaire

Les premières étapes de la stabilisation monétaire dans les États baltes ont déjà été largement décrites (*cf* Saavalainen (1994), *Economic Reviews* du FMI (1993, 1994) et Lainela *et al.* (1994)) et ne seront donc que brièvement évoquées ici. L'élément le plus important de ce processus a été la création de monnaies nationales et, en particulier, le rattachement de celles-ci à des monnaies fortes, et non plus au rouble. Le succès de ces mesures est particulièrement manifeste si l'on tient compte du contexte économique dans lequel elles ont été prises.

L'inflation a augmenté de façon spectaculaire dans les trois pays en 1991 et 1992, passant d'un taux annuel de 260 à 380 pour cent à la fin de 1991 à un record de 960 à 1 500 pour cent à la fin de 1992. Le taux d'inflation *mensuel* a atteint un maximum de 60-90 pour cent en décembre 1991 et janvier 1992 (graphique 11). Cette augmentation a été due essentiellement à la libéralisation des prix intérieurs, qui s'est traduite par des hausses des prix réglementés, ainsi qu'à la suppression de nombreuses mesures de contrôle des prix conjuguée à de

Graphique 11. Inflation mensuelle, 1991-94
Pourcentage



Source : Bureaux nationaux de statistique.

fortes réductions des subventions explicites et implicites, et à la surabondance de liquidités. La libéralisation, qui s'est amorcée lorsque ces pays ont obtenu une plus grande indépendance économique, à la fin des années 80, s'est accélérée entre 1990 et 1992. En Estonie, par exemple, la proportion de produits dont les prix étaient libres est passée de 10 pour cent en décembre 1989 à 40 pour cent en avril 1991 et 90 pour cent en janvier 1992 (Banque mondiale, 1993a)²⁰. Une évolution très comparable a été observée en Lettonie et en Lituanie, mais avec de légers décalages temporels. Globalement, le processus de libéralisation des prix à la consommation et à la production était en grande partie achevé en 1992, même si certains contrôles étaient encore appliqués aux prix de l'énergie, de certains services publics et des loyers.

Des facteurs externes ont aussi exercé une forte influence sur les prix. La Russie, principale source d'importations de la région, a elle aussi libéralisé ses prix au cours de cette période – mais à un rythme moins rapide que les États baltes²¹. En particulier, l'alignement des prix des exportations d'énergie de la Russie sur les prix mondiaux a contribué à une dégradation spectaculaire des termes de l'échange des pays Baltes, qui ont accusé un recul de 30 à 40 pour cent en 1992, l'équivalent de 10 à 15 pour cent du PIB²². Les prix des importations en provenance des pays occidentaux ont augmenté sous l'effet de l'effondrement du rouble, dont la valeur est tombée d'environ 20 roubles à plus de 100 roubles pour 1 dollar dans le courant de 1991, son recul s'accroissant à partir du milieu de 1992 – avant que les pays baltes ne sortent de la zone rouble.

Mise en place de nouvelles monnaies et de nouveaux régimes de taux de change

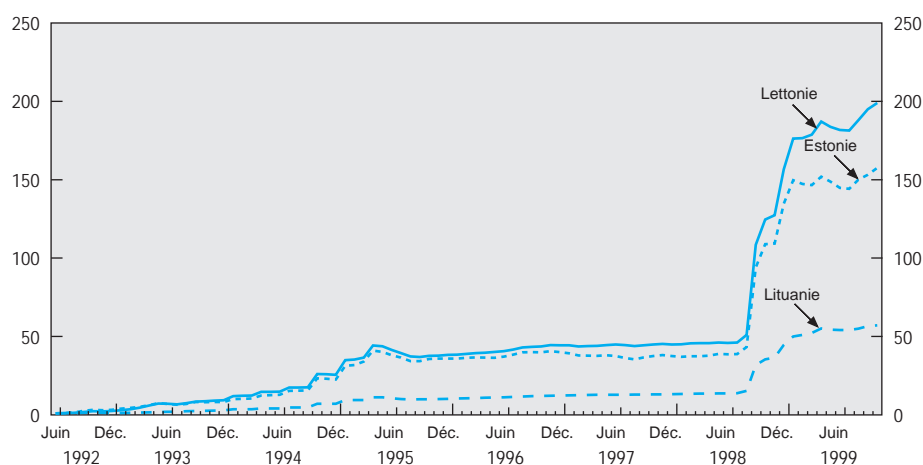
Face à la forte accélération de l'inflation dans la région balte et à l'instabilité croissante du rouble, une réforme monétaire est devenue de plus en plus urgente. A ces problèmes sont venues s'ajouter une sérieuse pénurie de roubles en circulation au premier semestre de 1992, une diminution des réserves de change à mesure que les résidents ont placé des fonds à l'étranger et une utilisation croissante de devises pour les transactions intérieures.

L'Estonie a créé sa nouvelle monnaie en juin 1992, la couronne devenant immédiatement la seule monnaie légale. L'utilisation de dépôts en devises a été rigoureusement restreinte au départ, mais cette restriction a été assouplie par la suite. En l'espace de quelques jours, les encaisses en roubles détenues par des particuliers ont été converties au taux de 10 roubles pour une couronne à hauteur de 1 500 roubles, et de 50 roubles pour une couronne au-delà. L'utilisation de deux taux de conversion s'explique par le fait que les autorités craignaient que des entrées massives de roubles, éventuellement d'origine douteuse, se produisent avant l'échange des monnaies. Le taux standard de 10 roubles pour une couronne a aussi été appliqué aux dépôts bancaires et aux encaisses des entre-

prises. Simultanément, un système de stabilisation de la monnaie a été mis en place par l'introduction, dans le bilan de la Banque d'Estonie, de sections distinctes pour le service d'émission (responsable du système de stabilisation monétaire) et pour le service bancaire. En vertu du système de stabilisation de la monnaie, la couronne a été rattachée au deutschemark au taux fixe de 8 couronnes pour un deutschemark, de ce fait, la monnaie a commencé immédiatement à se raffermir vis-à-vis du rouble (graphique 12). Le passif du système de stabilisation – à savoir la monnaie en circulation et les réserves des banques – a été intégralement garanti par les réserves d'or et de devises de l'Estonie, processus qui a été facilité par le retour de plus de 11 tonnes d'or qui avaient été transférées dans des pays occidentaux avant 1940. Une garantie supplémentaire a été apportée par les fortes entrées de capitaux qui ont eu lieu par la suite et par une augmentation des réserves de change. Ces évolutions ont été favorisées par la libéralisation rapide des opérations courantes et des opérations en capital en Estonie, de même qu'en Lettonie et en Lituanie (voir le chapitre I).

En Lettonie, une monnaie temporaire (le rouble letton) a été introduite en mai 1992, principalement dans le but de faire face à une pénurie de roubles russes. Les deux monnaies avaient la même valeur. Le rouble letton est devenu la seule monnaie légale en juillet, ce qui lui a permis de fluctuer indépendamment du rouble russe et de s'apprécier fortement vis-à-vis de celui-ci

Graphique 12. Roubles par unité monétaire locale
Juin 1992 = 1

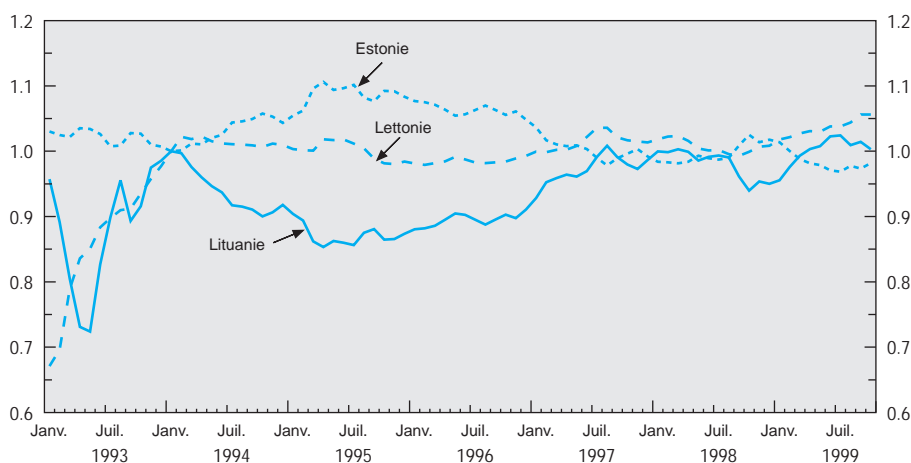


Source : Bureaux nationaux de statistique, FMI, OCDE.

(graphique 12). Néanmoins, de nombreuses transactions ont continué d'être effectuées (en toute légalité) en devises, y compris en roubles russes, pendant un certain temps après cette date²³. En mars 1993, la nouvelle monnaie – le lats – a été introduite, s'échangeant à 1 pour 200 contre le rouble letton, dont la valeur avait fortement baissé du fait de l'apparition d'un grand nombre de faux billets. Les autorités ont laissé le lats flotter dans un premier temps, mais la Banque de Lettonie est intervenue pour en limiter l'appréciation. Celle-ci a été forte, d'environ 40 pour cent en termes effectifs nominaux par rapport à un panier dollar-deutschemark en 1993, sous l'effet de conditions monétaires restrictives et de fortes entrées de capitaux (graphique 13). En février 1994, la Banque a décidé de rattacher de façon informelle le lats au DTS (à 0.8 lats pour un DTS, soit un peu moins de 0.6 lats pour un dollar). Ce régime informel a été maintenu depuis.

La Lituanie a aussi adopté une monnaie provisoire, désignée sous le nom de talonas (ce qui signifie coupon), de même valeur que le rouble, en mai 1992. Le talonas est devenu la seule monnaie légale en octobre, ce qui a permis de rompre le lien avec le rouble. Les conditions monétaires étant peu contraignantes au départ, la monnaie s'est fortement dépréciée vis-à-vis des devises fortes en 1992 et au premier trimestre de 1993, ne s'appréciant que légèrement

Graphique 13. Taux de change effectifs nominaux¹
Janvier 1994 = 1



1. Taux de change effectif (mesuré avec le panier de devises : 60 % DM et 40 % dollar des États-Unis), la croissance de l'indice indique l'appréciation de la monnaie et *vice versa*.

Source : Bureaux nationaux de statistique, FMI, OCDE.

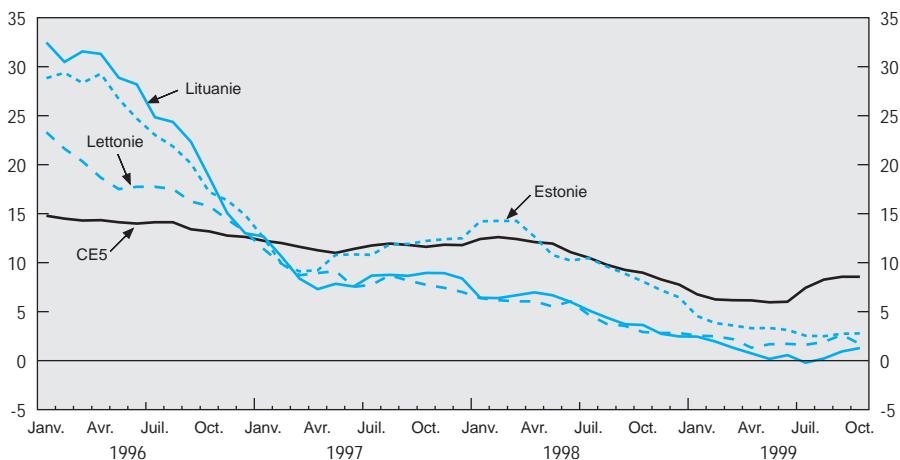
vis-à-vis du rouble (graphique 12). Comme en Lettonie, une proportion importante des transactions – entre 30 et 50 pour cent selon les estimations – a continué d'être effectuée en devises durant cette période. La politique monétaire a été resserrée au deuxième trimestre de 1993, et la monnaie s'est raffermie par rapport aux monnaies fortes (graphique 13). Le talonas a été remplacé en juin 1993 par la nouvelle monnaie nationale, le litas, qui s'est stabilisé à un peu moins de 4 litas pour 1 dollar au second semestre de l'année. Le taux de change a été officiellement fixé à 4 litas pour 1 dollar en vertu du système de stabilisation de la monnaie qui a été mis en place en avril 1994. Le passif du système a été garanti au départ par l'or revenant de l'étranger (environ 6 tonnes) et par les réserves acquises auprès du FMI.

Assurer la stabilisation et accroître la crédibilité de la politique monétaire

La libéralisation des prix étant en grande partie achevée et les monnaies étant beaucoup plus stables, l'inflation a rapidement baissé dans la région balte en 1993. En Estonie et en Lettonie, l'inflation mensuelle est tombée durablement à moins de 10 pour cent dans les derniers mois de 1992, et il en a été de même au milieu de 1993 en Lituanie (graphique 11). Le rythme de réduction s'est ensuite ralenti, en partie du fait de la suppression des dernières subventions (notamment en faveur des loyers, des transports publics et des services d'utilité publique), mais surtout sous l'effet de l'alignement progressif des prix intérieurs sur les prix mondiaux dans les secteurs ouverts au commerce international (Saavalainen 1994). En Lettonie, l'appréciation de la monnaie avant l'introduction d'un taux de change fixe a absorbé une partie de cet ajustement et a contribué à une inflation plus faible que dans les autres États baltes entre 1994 et 1996. Fin 1996, les taux d'inflation annuels enregistrés dans la région – de 13 à 15 pour cent – étaient comparables à ceux des autres économies d'Europe centrale en transition (graphique 14). A la fin de 1998, l'inflation annuelle avait fortement baissé, passant à moins de 3 pour cent en Lettonie et en Lituanie et à 4.4 pour cent en Estonie.

Cette évolution de l'inflation, jointe à la stabilité du taux de change nominal, s'est traduite par une forte augmentation des taux de change corrigés des prix des États baltes vis-à-vis de leurs partenaires commerciaux occidentaux (graphique 15). Par exemple, entre 1994 et la fin de 1998, le taux de change corrigé de l'IPC a à peu près doublé en Estonie et en Lituanie, tandis qu'il a augmenté de 70 pour cent en Lettonie (en raison des résultats généralement meilleurs obtenus par ce dernier pays en matière d'inflation au cours de cette période). On observe des mouvements comparables, mais un peu moins prononcés, si l'on se fonde sur les parités de pouvoir d'achat. Dans une large mesure, ces évolutions doivent être considérées comme un rééquilibrage reflétant une

Graphique 14. Hausse annuelle de l'IPC
Pourcentage

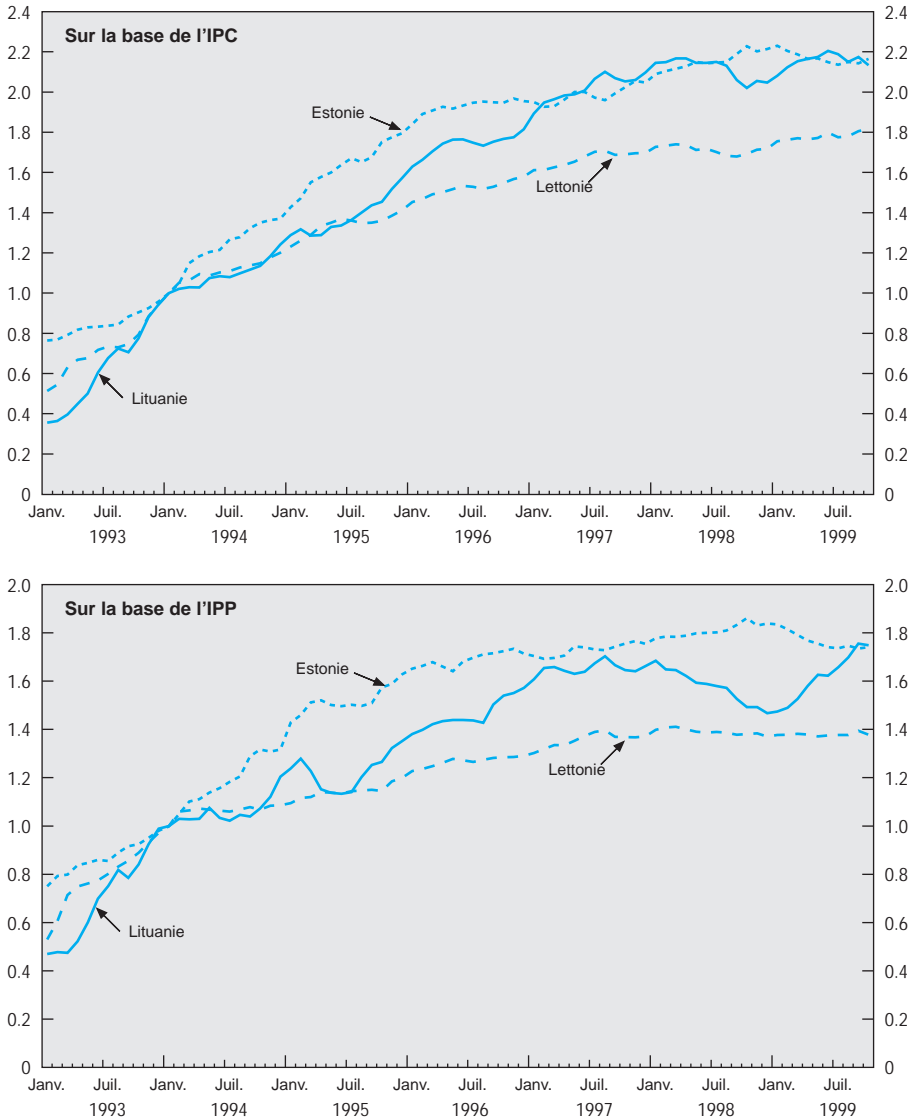


Légende : CE5 : République tchèque, République slovaque, Hongrie, Pologne et Slovénie.
Source : Bureaux nationaux de statistique.

sous-évaluation très importante des monnaies au départ, le processus de convergence des prix évoqué plus haut et le fait que la croissance de la productivité a aussi été soutenue. Corrigés des coûts unitaires de main-d'œuvre, par exemple, les taux de change des États baltes ont été beaucoup plus stables. Il convient également de noter que les prix ont progressé de façon beaucoup plus soutenue dans les secteurs qui ne sont pas ouverts aux échanges internationaux que dans ceux qui le sont, en raison de l'amélioration de la productivité et de la plus grande concurrence dans ces derniers. Par conséquent, l'augmentation des taux de change des États baltes corrigés des prix surestime la dégradation de leur compétitivité extérieure. Néanmoins, en longue période, une augmentation persistante des taux de change réels des États baltes aurait pu nuire à leur commerce extérieur, en particulier à la suite de la dévaluation du rouble, en août 1998. Par conséquent, le recul relativement prononcé de l'inflation en 1998 a manifestement été une évolution positive.

Conformément aux principes du système de stabilisation de la monnaie mis en place en Estonie et en Lituanie, les réserves officielles ont été maintenues à un niveau assez nettement supérieur à la base monétaire ; de fait, les réserves ont été proches de M1, allant même jusqu'à dépasser cet agrégat en Lituanie (graphique 16). Même en Lettonie, où le régime de taux de change fixe est plus

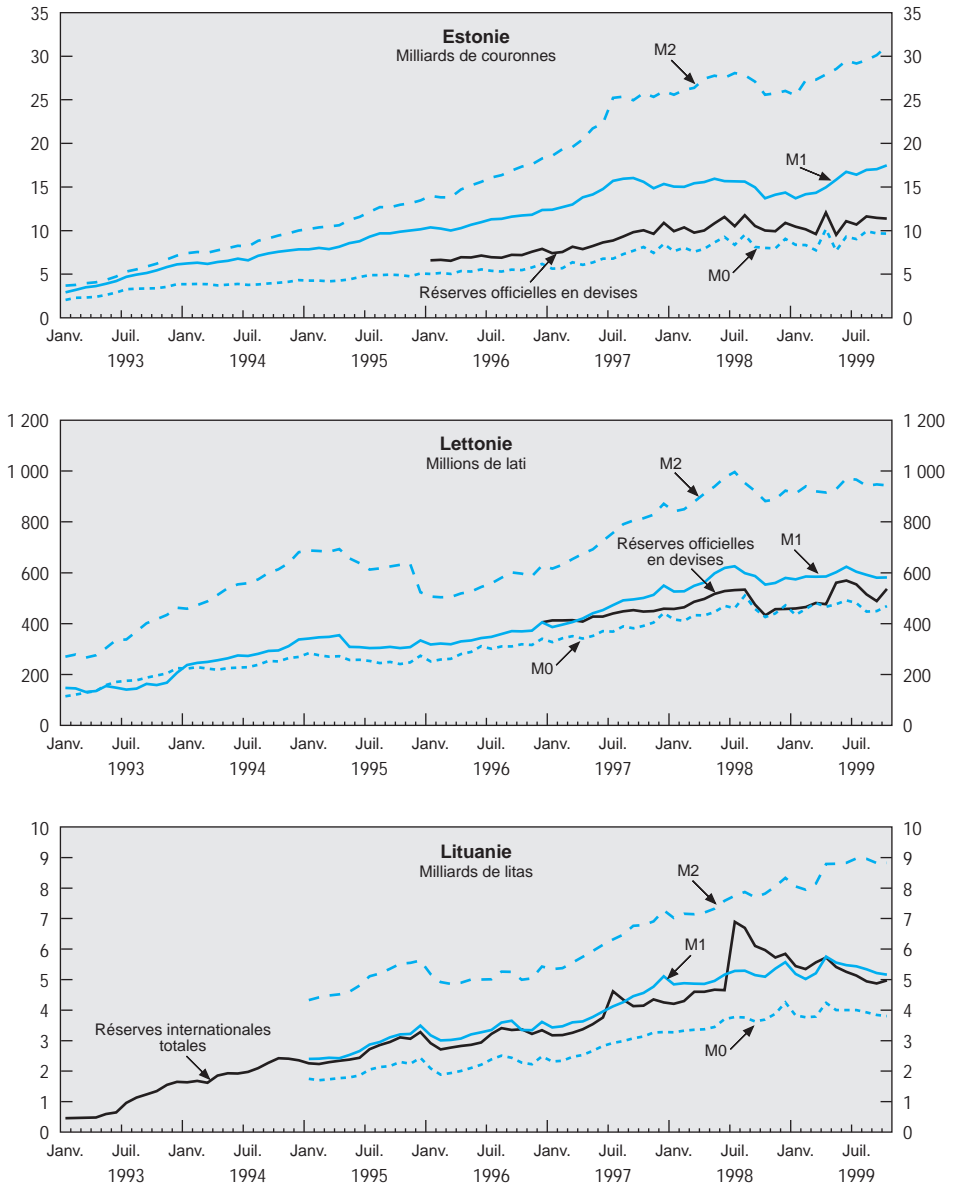
Graphique 15. **Taux de change effectifs réels¹**
Janvier 1994 = 1



1. Taux de change effectif (mesuré avec le panier de devises : 60 % DM et 40 % dollar des États-Unis), la croissance de l'indice indique l'appréciation de la monnaie et *vice versa*.

Source : Bureaux nationaux de statistique, FMI, OCDE.

Graphique 16. Réserves officielles et agrégats monétaires

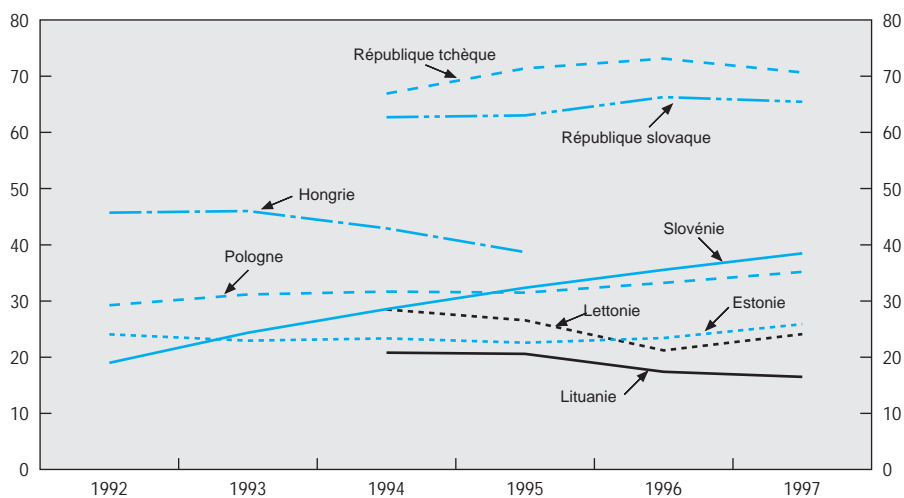


Source : Banques nationales.

classique, les réserves ont régulièrement dépassé la base monétaire. La marge s'est cependant rapprochée de zéro au second semestre de 1998, lorsque la banque centrale est intervenue pour soutenir le lats qui faisait l'objet d'attaques spéculatives, principalement en raison des inquiétudes soulevées par les conséquences éventuelles de la crise financière russe pour les banques lettones.

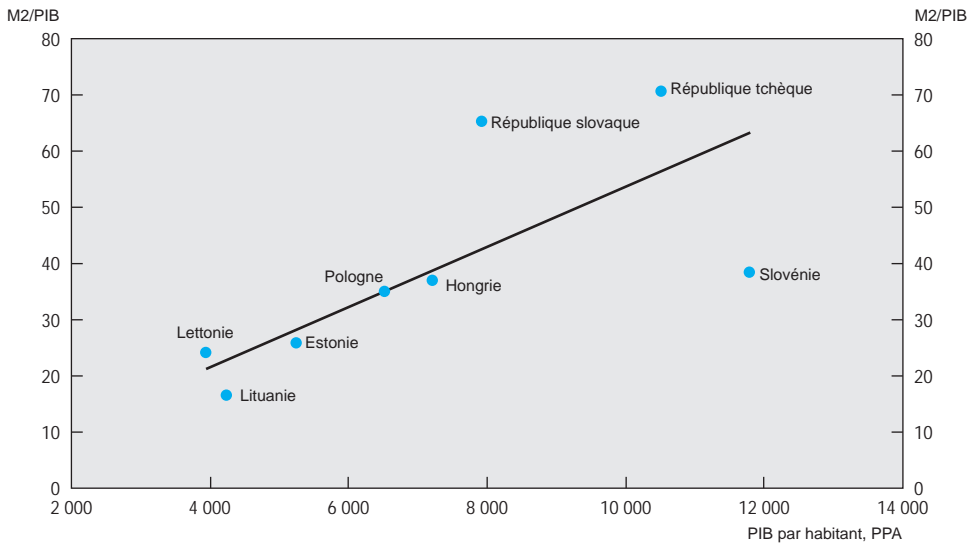
S'agissant plus généralement de l'évolution de la monnaie et du crédit, le niveau de monétisation des économies baltes était globalement faible en comparaison avec les autres économies en transition, mais il augmente progressivement. En 1997, par exemple, la masse monétaire au sens large représentait entre 20 et 25 pour cent du PIB, contre 30 à 40 pour cent en Pologne et en Hongrie et près de 70 pour cent en République tchèque et en Slovaquie (graphique 17). Ces différences peuvent s'expliquer en partie par le simple fait que les niveaux de revenu par habitant sont moins élevés dans les pays Baltes : de ce point de vue, les trois pays ne semblent pas s'écarter sensiblement de la normale en termes de capacité monétaire (graphique 18). En outre, cet indicateur de monétisation ne rend pas compte intégralement du degré de développement financier. Par exemple, il ne reflète pas directement le rôle de plus en plus important des sociétés de crédit-bail (voir le chapitre IV) et des emprunts directs des entreprises à l'étranger.

Graphique 17. Masse monétaire au sens large en proportion du PIB



Source : World development indicators, Banque mondiale 1999.

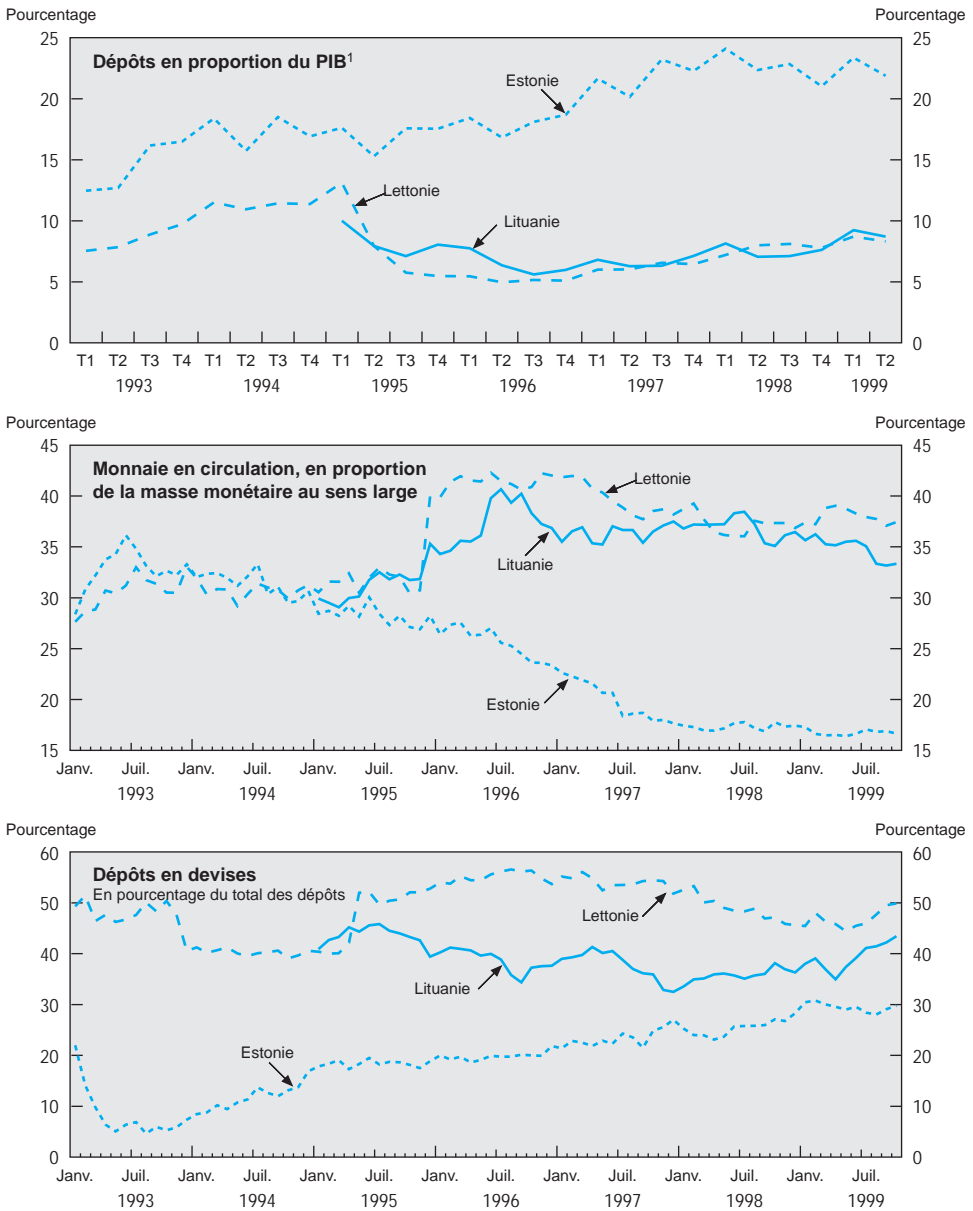
Graphique 18. Degré de monétisation en proportion du PIB par habitant, 1997



Source : World development indicators, Banque mondiale 1999.

Le processus de monétisation a été freiné par les diverses crises bancaires qui ont touché les pays Baltes pendant la période de transition. Ces crises ont eu des effets importants et, dans une certaine mesure, durables sur le niveau et l'instabilité de la croissance monétaire et sur d'autres aspects du développement monétaire (graphique 19). Par exemple, les crises que la Lettonie et la Lituanie ont connues en 1995 et 1996 ont entraîné une forte contraction de la monnaie et du crédit, les dépôts en pourcentage du PIB étant réduits de moitié environ au cours de cette période. Sous l'effet de cette diminution des dépôts et d'un recours accru au numéraire, la monnaie en circulation a fortement augmenté pour dépasser 40 pour cent de la masse monétaire au sens large en Lettonie et en Lituanie en 1995-1996, et elle se situe encore aujourd'hui aux alentours de 35 pour cent, alors que la proportion est tombée à moins de 20 pour cent en Estonie. Au milieu de 1999, la part des dépôts en devises dans l'ensemble des dépôts était encore importante (environ 45 pour cent en Lettonie, 43 pour cent en Lituanie et 30 pour cent en Estonie). Cette proportion, qui s'est accrue au milieu des années 90 en Lettonie et en Lituanie pendant les crises bancaires et a augmenté en Estonie depuis la fin de 1997, donne à penser que la fermeté et la valeur des monnaies locales sont toujours vues avec une certaine prudence. Cependant, des facteurs historiques jouent sans doute aussi un rôle important à

Graphique 19. Évolution des dépôts et des avoirs en devises



1. Les dépôts comprennent les dépôts à vue et les dépôts à terme.

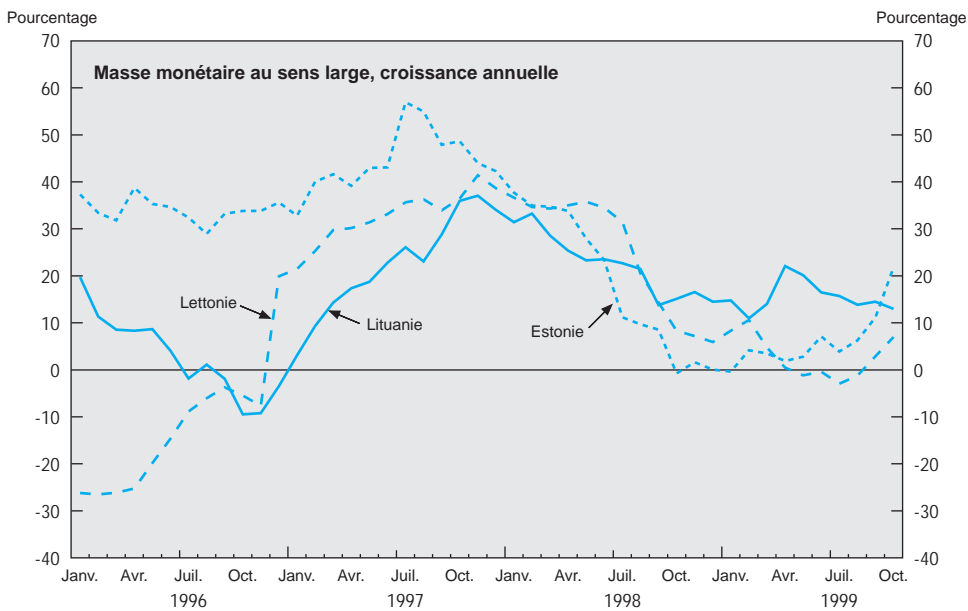
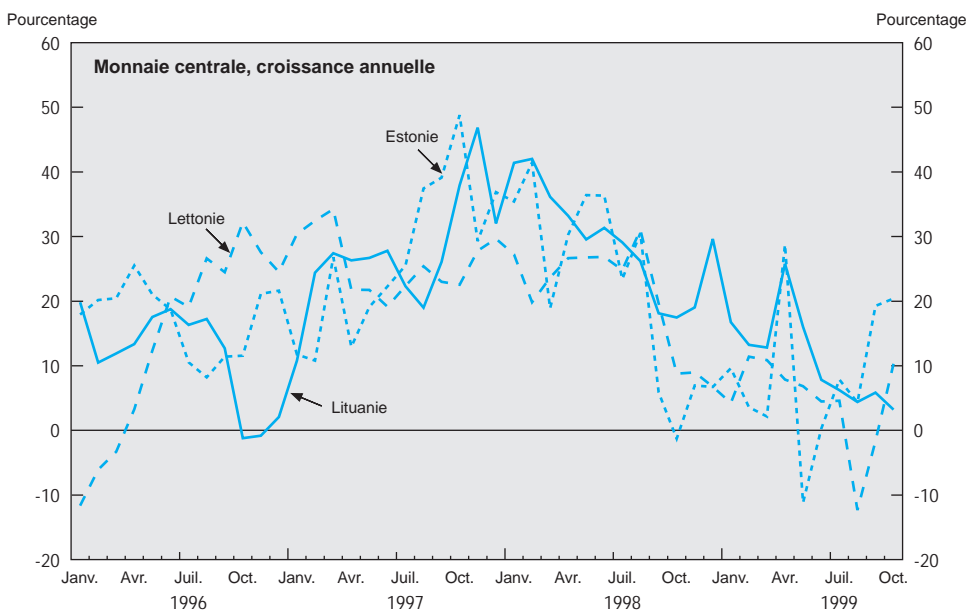
Source : Banques nationales.

cet égard, notamment les restrictions que l'Estonie a imposées à la détention de dépôts en devises pendant les premières années de la stabilisation et, durant la même période, l'utilisation plus répandue de devises en Lettonie et en Lituanie (Lainela *et al.*, 1994).

En Lettonie et en Lituanie, la monnaie et le crédit ont augmenté rapidement en 1997 et au premier semestre de 1998, après avoir baissé à la suite des crises bancaires ; en Estonie, leur augmentation tendancielle s'est poursuivie, avec une accélération marquée jusqu'au milieu de 1997 (graphique 20). Par exemple, la masse monétaire au sens large, dans les trois pays, a augmenté de 34 à 41 pour cent en 1997, c'est-à-dire beaucoup plus rapidement que la croissance nominale, qui a été de 14 pour cent en Lettonie à 24 pour cent en Estonie. L'inflation ayant baissé dans la région, ces évolutions impliquent un renforcement de la demande réelle de monnaie locale au cours de cette période. Quant au crédit intérieur, il a augmenté d'un peu moins de 40 pour cent en Lettonie et en Lituanie entre la fin 1996 et la fin 1997, mais son expansion a atteint le chiffre étonnant de 88 pour cent en Estonie. Cette progression a été due à une amélioration des performances économiques de la région, à de fortes entrées de capitaux et à une diminution des primes de risque internationales appliquées aux emprunteurs (avant la crise asiatique). La confiance dans l'économie se raffermissant, les échéances des prêts ont généralement eu tendance à s'allonger. Certaines différences peuvent néanmoins être observées dans les composantes de l'expansion du crédit. En Lituanie, une augmentation des créances nettes sur l'administration centrale (devenues moins négatives au cours de la période) a contribué pour un tiers à la croissance du crédit, alors qu'en Lettonie et en Estonie, le crédit au secteur privé a augmenté de 80 et 90 pour cent. L'expansion du crédit au secteur privé en Estonie a été due en partie à un accroissement rapide du crédit aux établissements financiers non bancaires (comme les sociétés de crédit-bail), qui a culminé à 240 pour cent en rythme annuel au milieu de 1997. La forte progression du crédit a contribué à une brève embellie sur le marché boursier : entre juin et août 1997, les cours des actions ont doublé et le volume des transactions a quadruplé, avant de s'effondrer tout aussi rapidement au dernier trimestre de l'année.

Préoccupées par la forte expansion du crédit et par la détérioration de la balance des opérations courantes, les autorités estoniennes ont pris en 1997 plusieurs mesures destinées à réduire les risques de surchauffe de l'économie. La politique budgétaire a été durcie, l'excédent budgétaire prévu étant transféré sur un fonds de stabilisation (voir le chapitre III). A compter du milieu de l'année, la Banque d'Estonie a durci son action dans plusieurs domaines, en accroissant les coefficients de réserves obligatoires pour couvrir les engagements nets des banques à l'égard d'établissements de crédit non résidents, en majorant les coefficients de liquidités minimums, en faisant passer le coefficient de fonds propres de 8 à 10 pour cent, et en créant une réserve supplémentaire de 5 pour

Graphique 20. Taux de croissance des agrégats monétaires au cours de la période récente



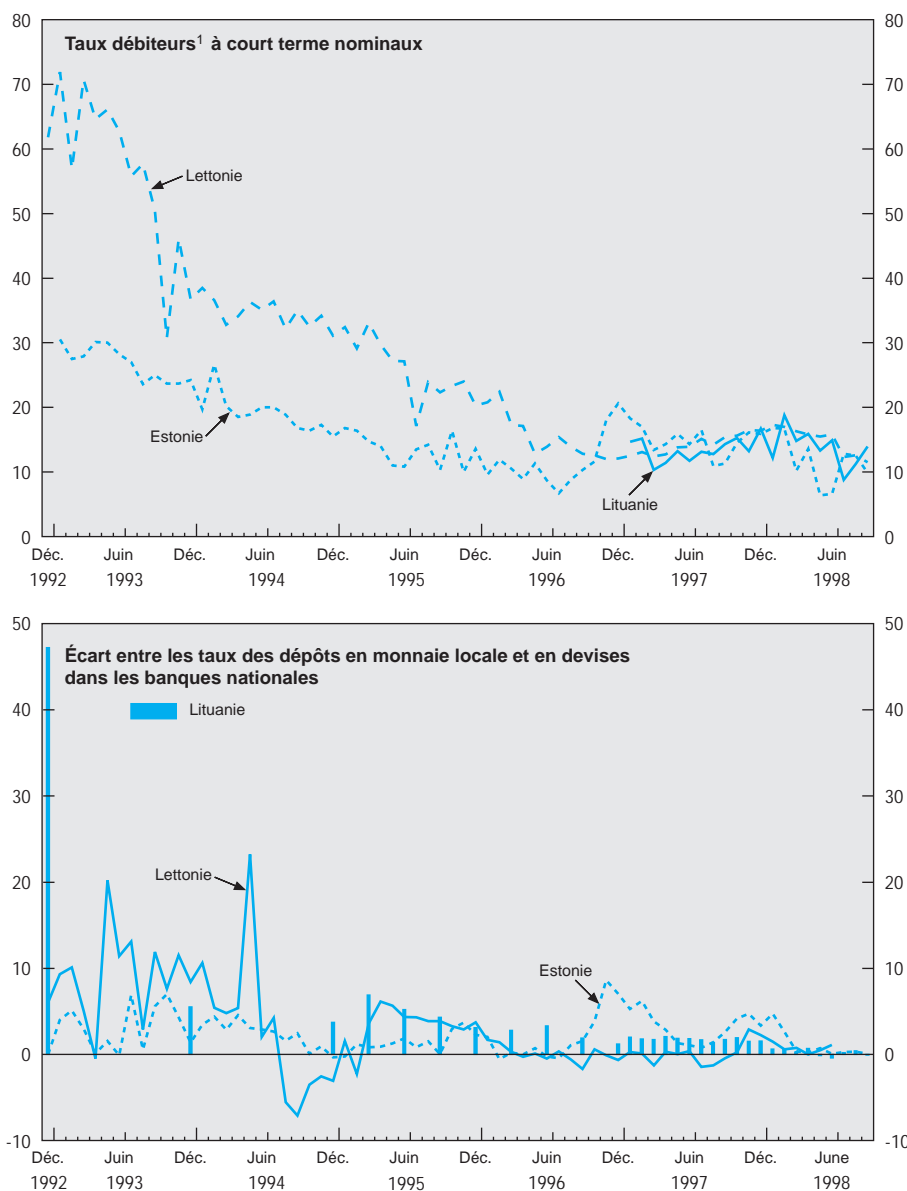
Source : Banques nationales.

cent sur les actifs pondérés en fonction des risques (Banque d'Estonie, 1998). La Lettonie et la Lituanie ne se sont pas trouvées, au cours de cette période, dans la même nécessité de resserrer la politique monétaire, étant donné que leur déficit de balance courante était plus faible (notamment celui de la Lettonie) et leur inflation moins élevée que ceux de l'Estonie. La Banque de Lituanie a cependant retiré des liquidités au dernier trimestre de 1997 afin de limiter les possibilités de spéculation contre la monnaie à un moment où le système financier était en proie à des turbulences croissantes. Compte tenu des mesures prises en Estonie et des évolutions macroéconomiques intervenues dans la région (recul de l'inflation et ralentissement de la croissance du PIB, notamment), l'expansion de la monnaie et du crédit s'est globalement ralentie en 1998. La croissance de la masse monétaire au sens large, de 0 pour cent en Estonie, atteignait 14 pour cent en Lituanie à la fin de 1998, tandis que le crédit intérieur avait progressé de 17 à 31 pour cent (tableaux A34-A36 de l'annexe statistique).

Les données concernant les taux d'intérêt donnent plusieurs éclairages à l'évolution des marchés financiers et au progrès de la stabilisation macroéconomique (graphique 21). Jusqu'au milieu de 1997 au moins, les taux d'intérêt nominaux ont baissé et ont convergé entre les trois pays, de façon particulièrement marquée durant les premières années de la transition, reflétant un net recul de l'inflation et une amélioration des perspectives économiques au cours de cette période. De même, la diminution générale de l'écart entre les taux de rémunération des dépôts en monnaie locale et en devises dans chaque pays témoigne d'un raffermissement de la confiance dans la stabilité des monnaies locales. A l'inverse, cet écart s'est creusé au second semestre de 1997, notamment en Estonie et en Lituanie, face à l'augmentation des tensions sur les marchés financiers internationaux et en raison de préoccupations concernant la solidité des régimes de taux de change dans chaque pays. Cet épisode est décrit de façon plus détaillée ci-après. La différence entre les taux de rémunération des dépôts en devises et les taux d'intérêt dans le pays de référence (les États-Unis et l'Allemagne, généralement) peut refléter une évolution des anticipations quant à la solidité et à la stabilité des systèmes bancaires de chaque pays (dans la mesure où des problèmes dans le secteur bancaire auraient des incidences sur les dépôts en monnaie locale et en devises). A cet égard, l'évolution générale révèle une fois encore une plus grande stabilité et une convergence croissante entre les taux d'intérêt locaux et internationaux. Cependant, les effets des crises du secteur bancaire en Lettonie et en Lituanie sont manifestes, tout comme le sont (dans une moindre mesure) les problèmes rencontrés par le secteur bancaire en Estonie au premier semestre de 1998 (voir le chapitre IV).

Dans les États baltes, le marché interbancaire est peu étoffé et il est de plus en plus intégré aux marchés de capitaux internationaux. Néanmoins, les taux interbancaires à court terme reflètent directement les pressions qui peuvent s'exercer sur la monnaie et sur les réserves de change, étant donné que les

Graphique 21. Évolution des taux d'intérêt



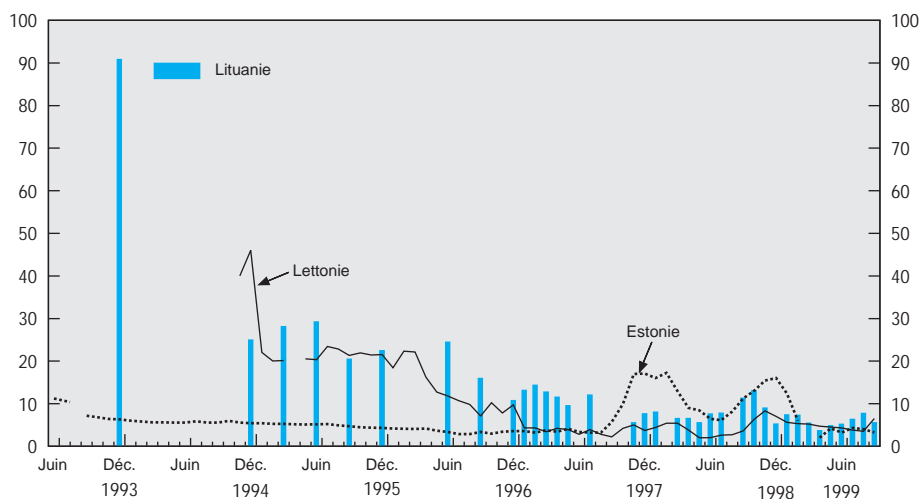
1. A échéance maximale de trois mois.

Source : Banques nationales.

banques centrales ne peuvent guère ajuster les liquidités dans le cadre d'un système de stabilisation de la monnaie. Même en Lettonie, les autorités sont prêtes à accepter une plus grande volatilité des taux d'intérêt que ce ne serait le cas avec un régime de taux de change fixe classique, en prenant exemple sur un système de stabilisation de la monnaie. Globalement, les taux interbancaires se sont inscrits sur une tendance à la baisse pendant la plus grande partie de la période de transition, même s'ils sont restés relativement élevés en Lettonie et en Lituanie en 1995 et au premier semestre de 1996, alors que la situation du secteur bancaire était préoccupante (graphique 22). Les incertitudes croissantes qui ont commencé à apparaître sur les marchés financiers internationaux au second semestre de 1997 ont ensuite nettement fait monter les taux à court terme, notamment en Estonie.

Il est intéressant d'examiner de plus près ce qui s'est passé en Estonie, car c'est dans ce pays que la robustesse du système de stabilisation de la monnaie a été mise à l'épreuve de la façon la plus claire²⁴. Comme on l'a noté précédemment, de fortes entrées de capitaux et une baisse des taux d'intérêt ont entraîné une expansion rapide de la monnaie et du crédit au premier semestre de 1997. Cette situation s'est inversée de façon spectaculaire au second semestre, lorsque la crise financière asiatique a entraîné une réévaluation générale des

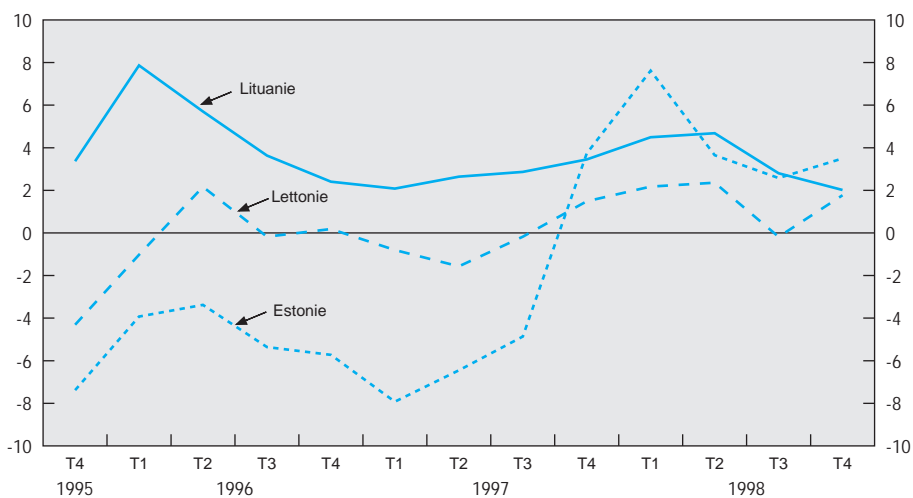
Graphique 22. Taux interbancaires



Source : Banques nationales.

économies de marché émergentes. Les entrées de capitaux se sont ralenties, les taux d'intérêt ont monté et les échéances se sont raccourcies. Par exemple, l'excédent du compte financier de la balance des paiements est passé de près de 25 pour cent du PIB au début du quatrième trimestre de 1997 à seulement 5 pour cent du PIB au premier trimestre de 1998. Les mesures adoptées par la Banque d'Estonie en début d'année commençant aussi à produire leurs effets, les liquidités sont devenues moins abondantes, la bulle boursière a éclaté et les taux d'intérêt ont commencé à augmenter à partir du mois d'août. En septembre et octobre, les inquiétudes concernant la monnaie ont entraîné une forte augmentation des ventes de couronnes à terme ayant pour contrepartie des achats de deutschemark à terme²⁵ ainsi qu'un accroissement des dépôts en devises dans les banques locales. Cependant, les possibilités de spéculation contre la monnaie ont été sérieusement limitées par le système de stabilisation qui a automatiquement empêché la banque centrale de fournir davantage de liquidités au marché (ainsi qu'on l'a noté plus haut, la même contrainte en Lituanie a été renforcée par le retrait, par la banque centrale, de liquidités). L'augmentation des taux d'intérêt qui en a résulté a renchéri le coût des opérations à terme, et les pressions spéculatives se sont atténuées. Les taux interbancaires sont restés élevés mais se sont stabilisés à la fin de l'année, et les pressions du marché se

Graphique 23. **Taux d'intérêt réels sur les dépôts en monnaie locale**
A l'aide de l'IPC prospectif, pourcentage



Source : Banques nationales et OCDE.

sont atténuées au printemps, avant de réapparaître au moment de la crise financière russe, en août 1998.

Les taux d'intérêt réels – même si l'on se fonde sur les taux d'inflation prospectifs²⁶ – ont été faibles, voire négatifs (notamment en Estonie), pendant la plus grande partie de la période de transition, ne devenant régulièrement positifs dans les trois pays qu'à compter de la fin de 1997 (graphique 23). Si des taux réels aussi faibles peuvent paraître surprenants à première vue, ils s'expliquent par la convergence régulière des taux nominaux vers les niveaux observés dans les pays occidentaux, dans des systèmes de taux de change fixes et ayant libéralisé les mouvements de capitaux, ainsi que par des taux d'inflation relativement élevés jusqu'à une date récente. Néanmoins, le maintien de taux réels positifs grâce au recul de l'inflation est un progrès notable, en particulier si l'on tient compte de la nécessité d'accroître le niveau de monétisation et de développer l'activité générale des marchés financiers dans la région.

Viabilité du cadre monétaire

Les trois États baltes sont très désireux d'entrer dans l'Union européenne et dans la zone euro dès que possible. Cependant, étant donné qu'il faudra encore un certain temps avant d'atteindre cet objectif, il convient de se demander si le système actuel de stabilisation de la monnaie, qu'il soit explicite ou implicite, doit d'ici là être maintenu ou remplacé par un autre régime de change.

Les systèmes de stabilisation des changes suscitent de plus en plus d'intérêt et d'attention depuis quelque temps. Il est généralement admis que ces dispositifs ont été utiles. Ils ont renforcé la crédibilité et permis à certains marchés émergents de disposer d'une monnaie locale plus forte et plus fiable. En général, on peut dire que le caractère relativement simple et mécanique de ces systèmes est à la fois leur principal atout et leur principale faiblesse (pour une analyse approfondie de ces questions, voir FMI, 1997). Par exemple, avec ce type de système, les banques centrales ne peuvent guère assurer une fonction de prêteur en dernier ressort (même si, comme on le verra ci-après, cette possibilité n'est pas totalement exclue). De ce fait, on peut craindre que les banques centrales ne puissent pas venir en aide à des banques commerciales, par ailleurs saines, qui seraient exposées à une sérieuse pénurie de liquidité, voire à de graves difficultés tenant à des facteurs qui échappent à leur contrôle immédiat, notamment par effet de contagion. D'un autre côté, le fait même que le champ d'intervention de la banque centrale soit limité peut réduire les risques d'aléa moral susceptibles de se présenter lorsque les actionnaires (mais aussi les clients) des banques s'attendent à ce que celles-ci soient renflouées au moyen de fonds publics en cas de besoin. De façon plus générale, le système de stabilisation des changes impose aux autorités de contrôle et aux banques elles-

mêmes des contraintes supplémentaires, mais néanmoins souhaitables, les incitant à veiller à l'efficacité du cadre prudentiel et à la solidité des positions financières. Le même genre de remarque peut être formulé en ce qui concerne les finances publiques (voir le chapitre III).

On craint souvent aussi que les dispositifs de stabilisation de la monnaie nuisent au développement du système monétaire et financier dans son ensemble. De par leur conception, ces systèmes limitent la capacité des banques centrales à élaborer et utiliser une panoplie complète d'instruments monétaires. D'après certains observateurs, du fait de leur manque d'expérience dans ce domaine, les banques centrales pourraient être prêtes moins rapidement à entrer dans la zone euro, étant donné les responsabilités assignées aux banques participantes dans le cadre de la monnaie commune (Pautola *et al.*, 1998). Par ailleurs, le développement du marché financier peut être ralenti par la limitation des possibilités d'interaction entre la banque centrale et le marché, notamment en ce qui concerne les instruments de gestion des liquidités au jour le jour. Si, au contraire, les liquidités sont déterminées dans une large mesure par les mouvements nets de capitaux, l'instabilité des taux d'intérêt risque d'être plus forte que dans le cadre d'un régime de taux de change fixes (ou flottants) plus classique, avec des conséquences potentiellement défavorables pour l'économie réelle.

Ces problèmes ne doivent toutefois pas être surestimés, du moins en ce qui concerne les États baltes. L'amélioration générale de la stabilité et de la crédibilité monétaire que peuvent apporter les systèmes de stabilisation – et qu'ils ont manifestement entraînée dans les États baltes – compense sans doute les restrictions qu'ils imposent au secteur financier. En particulier, ces systèmes ont obligé les autorités à s'engager fermement dans la voie de la restructuration du secteur bancaire (voir le chapitre IV), ce qui a contribué à favoriser l'élimination des banques non viables et à promouvoir le développement d'un secteur bancaire plus solide. En outre, les possibilités d'intervention sur le plan de la politique monétaire et de la gestion des liquidités ne sont pas forcément totalement absentes. Par exemple, la marge entre les réserves officielles et la base monétaire (voir le graphique 16) constitue une zone tampon à l'intérieur de laquelle les autorités peuvent intervenir et interviennent effectivement – en particulier pour lisser les liquidités, mais aussi pour jouer le rôle de prêteur en dernier ressort. Des ajustements des coefficients de réserve ont également été utilisés pour contrôler la croissance des liquidités – par exemple, pour freiner l'expansion rapide du crédit en Estonie en 1997 (voir plus haut). Globalement, comme le montre le tableau 7, les banques centrales des États baltes disposent d'un éventail relativement important d'instruments monétaires. Bien que certains d'entre eux ne puissent être utilisés que de façon limitée, les banques centrales et les marchés financiers ont apparemment à leur disposition une panoplie assez complète d'instruments d'action.

Tableau 7. **Stratégies, instruments et modalités de la politique monétaire**

	Estonie	Lettonie	Lituanie
Stratégie : objectif Intermédiaire ¹	XR	XR	XR
Marge demandée par l'offre de devises à la Banque centrale, en pourcentage	-	2.0	1.0
Coefficients de réserves obligatoires :	Oui	Oui	Oui
- Ratio	10	8	10
- Période de maintien	1 mois	1 mois	1 mois
- Rémunération	Voir plus loin ²	Non	Non
Opérations d'open market			
Objectifs ³	SCI	NDA	SST
Types d'opérations d'open market ⁴ :			
Fermes en titres intérieurs ⁵	-	Moyenne	Voir plus loin ⁶
Opérations inverses en titres intérieurs ⁵	Haute	Haute	Moyenne
Swaps de devises	Non	Oui	Non
Principales opérations ⁷ :	CD	RP	RP, TD
Échéance	4 semaines	1 semaine, 1 mois, 3 mois	1 semaine, 2 semaines
Fréquence	1 par mois	1 par jour	1 par mois
Modalités des opérations d'open market ⁴ :			
Adjudication en volume (vente aux enchères)	-	-	-
Adjudication de taux d'intérêt (prix)	Haute	Haute	Haute
Facilités permanentes :			
Facilités de prêt :			
A un taux inférieur au taux du marché	Non	Non	Non
Au taux du marché	Non	Non	Non
A un taux marginal ⁸	RP	OLa, L	OLa
Facilités de dépôt	Oui ²	Oui	Non
Prêts spéciaux de liquidité			
A un taux inférieur au taux du marché	N/A	Non	Non
Au taux du marché	N/A	Non	Non
A un taux marginal	N/A	Oui	Oui

1. XR = objectif du taux de change.

2. Depuis le 1^{er} juillet 1999, toutes les réserves bancaires détenues à la Banque d'Estonie sont rémunérées au taux créditeur de la Banque centrale.

3. SCI = lissage des fluctuations de l'émission de monnaie ;

NDA = avoirs intérieurs nets de la Banque centrale ;

SST = lissage des importantes fluctuations conjoncturelles des taux d'intérêt sur le marché interbancaire.

4. Importance dans l'opération d'open market : faible, moyenne, haute importance.

5. Il s'agit de certificats de dépôt par la Banque centrale dans le cas de l'Estonie, de bons du Trésor dans le cas de la Lettonie et de la Lituanie.

6. La Banque de Lituanie a recouru à des achats fermes sur le marché secondaire des bons du Trésor en décembre 1995-janvier 1996. Toutefois, ces opérations ont été strictement limitées et ont représenté 2 pour cent de la base monétaire.

7. CD = Adjudications de certificats de dépôt,

OT = opérations fermes d'open market,

RP = adjudications de prises en pension,

TD = adjudications de dépôts à terme.

8. RP = Opérations de prise en pension ;

Ola = prêt Lombard automatique au jour le jour (découvert garanti des comptes correspondants des banques à la Banque centrale) ;

L = prêt Lombard à l'initiative de la banque emprunteuse pour 1 à 30 jours.

Source : Banques nationales.

D'une manière générale, avec des régimes de taux de change fixe, les pays renoncent à un moyen d'ajustement potentiel en cas de choc économique, et c'est là un point qui peut être particulièrement important pour de petites économies ouvertes comme les États baltes. Pour des raisons du même ordre, les pays ayant un régime de taux de change fixe peuvent se voir obligés de supporter de fortes appréciations de leur taux de change. Ainsi qu'on l'a noté plus haut, cependant, l'appréciation du taux de change réel dans les États baltes est intervenue à un moment où les monnaies étaient nettement sous-évaluées, si bien qu'elle a sans doute représenté, dans une certaine mesure, un phénomène de rééquilibrage reflétant la convergence des prix et des écarts de gains de productivité entre les secteurs ouverts aux échanges internationaux et les autres secteurs (effet Belassa-Samuelson). Il est probable également que le niveau élevé des déficits de balance courante dans la région balte ne reflète pas une dégradation de la position concurrentielle de ces pays, mais qu'il soit dû au contraire à la forte progression de l'investissement et d'autres composantes de la demande intérieure (voir le chapitre I). Néanmoins, il est important que les États baltes préservent les progrès notables qu'ils ont accomplis dans la voie de la désinflation ces dernières années, à la fois pour atténuer les pressions sur le taux de change réel et pour favoriser une stabilisation macroéconomique générale.

Tout en appliquant les principes fondamentaux d'un système de stabilisation de la monnaie (explicite ou implicite), les États baltes introduisent ou envisagent néanmoins divers changements dans leurs mécanismes monétaires. Ces évolutions ont généralement un caractère technique, impliquant le plus souvent des ajustements des instruments d'action destinés à améliorer la gestion des liquidités et à atténuer les fluctuations à court terme²⁷. La volonté de nouer des liens économiques et monétaires plus étroits avec l'Europe occidentale est également apparente. Il existe maintenant un lien avec l'euro en Estonie (par le biais du rattachement au deutschemark), et des liens plus étroits sont également envisagés en Lettonie et en Lituanie.

A cet égard, les changements les plus importants sont prévus en ce qui concerne la Lituanie, dont les autorités ont l'intention de rattacher la monnaie non plus au dollar, mais à l'euro à compter du deuxième semestre de 2001. Cependant, les émissions monétaires continueront d'être limitées par le volume des réserves de change, si bien que le cadre monétaire restera conforme aux dispositions actuelles de la loi sur la crédibilité du litas. Ces changements, se traduisant dans la pratique par un rapprochement entre le dispositif monétaire de la Lituanie et celui de la Lettonie, s'inspirent des réformes annoncées en 1997, mais avec des objectifs moins ambitieux. En vertu du programme monétaire initial de la Banque de Lituanie pour 1997-1999, le pays devait abandonner officiellement le système de stabilisation de la monnaie à partir de 1998, pour le remplacer par un régime plus classique du taux de change fixe rattaché à l'euro (voir le rapport annuel de la Banque de Lituanie, 1997). Ce projet avait été

suspendu ensuite face aux tensions et aux incertitudes croissantes apparues sur les marchés financiers internationaux.

Globalement, les régimes de change actuels ont joué efficacement leur rôle dans les pays Baltes. En assurant la stabilité de la monnaie et des progrès notables dans la voie de la désinflation, ces régimes ont incontestablement contribué au développement de l'ensemble du secteur économique et financier. Les contraintes imposées par les principes d'émission ont eu pour effet d'ancrer la politique budgétaire, en contribuant à maintenir la dette publique à un bas niveau, et ont favorisé une restructuration généralement rapide et profonde du secteur bancaire. Il est intéressant de noter dans ce contexte que le gouverneur de la Banque de Lettonie a semble-t-il suggéré (théoriquement du moins) d'adopter l'euro comme monnaie dans les pays Baltes avant même que ceux-ci ne soient admis au sein de l'Union européenne²⁸. On notera également que les arrangements monétaires existant dans chaque pays sont bien acceptés par le public et les milieux politiques. En outre, une refonte des régimes actuels, même si elle s'appuyait sur des principes judicieux et si elle était mise en œuvre avec prudence, pourrait avoir pour effet d'exposer davantage ces pays à certaines incertitudes qui ont été jusqu'à présent en grande partie écartées. Le prix à payer serait donc peut-être trop élevé par rapport aux avantages que pourrait apporter la réforme.

Le taux de change a été utilisé comme point d'ancrage de la stabilité et comme moyen de donner des garanties aux investisseurs étrangers. Cependant, il reflète aussi la position relative des économies en termes de productivité, de qualité de production et, d'une manière plus générale, de flux d'échanges et de capitaux. Lorsque le taux de change est fixe, le poids de l'ajustement en cas de choc externe ou de modification des positions relatives est supporté par les prix intérieurs relatifs et l'économie réelle. L'équilibre entre le taux de change en tant que point d'ancrage de la stabilité et en tant que moyen d'ajustement dépend de nombreux facteurs. En particulier, les petites économies ouvertes peuvent accorder davantage de poids à la fonction d'ajustement, car elles risquent davantage de se trouver exposées, au fil des ans, à diverses pressions ou chocs extérieurs. Par exemple, la dévaluation du rouble a représenté un choc pour les économies baltes. En revanche, cette fonction du taux de change peut être considérée comme secondaire lorsqu'un pays doit créer des institutions ou améliorer la crédibilité de celles qui sont en place, comme cela est probablement le cas initialement dans les économies en transition. On peut donc penser que choix d'un système de stabilisation de la monnaie ou d'un régime de taux de change fixe ne sera probablement pas permanent²⁹. Il semble au contraire que cette option soit liée à l'environnement économique existant à un moment donné et aux perspectives d'évolution économique (intégration dans l'Union européenne, par exemple, dans le cas des États baltes).

Lorsque les gouvernements ou les autorités monétaires estiment que les avantages d'un système de stabilisation de la monnaie ont été totalement exploités, la question se pose alors de savoir comment passer à un autre régime sans provoquer de perturbations. On ne peut pas s'appuyer sur l'expérience à cet égard car ce type de situation ne s'est pas présenté au cours de la période récente. La crédibilité du cadre de la politique économique ne sera pas forcément compromise si le mécanisme de change en vigueur précédemment n'apparaît plus viable en raison de l'évolution des conditions macroéconomiques et de la confiance des marchés. Cependant, l'ajustement aura plus de chances de s'opérer sans heurt si la situation est raisonnablement satisfaisante dans d'autres domaines macroéconomiques où des problèmes sont susceptibles de se poser – positions budgétaires, déficits de balance courante et inflation, notamment. C'est là l'enjeu auquel les économies baltes vont sans doute être confrontées dans un avenir prévisible.

III. Évolution comparée des politiques budgétaires

La politique budgétaire au cœur de la politique macroéconomique

On l'a vu au chapitre précédent, la décision d'adopter des mécanismes de stabilisation de la monnaie ou des mécanismes équivalents ne laisse qu'une marge de manœuvre très limitée pour l'utilisation active des instruments monétaires. La politique budgétaire a donc joué un rôle central dans l'action macroéconomique des pays de la région. Pour maintenir des taux de change fixes, les économies baltes ont toutes adopté une orientation budgétaire restrictive, ce qui s'est traduit par une réduction substantielle de leurs déficits budgétaires sans pour autant que soient négligées les activités gouvernementales essentielles. En particulier, les pays Baltes ont maintenu, voire développé, le recouvrement des impôts. Toutefois, ces tendances favorables ont été mises à rude épreuve par la crise économique russe qui a éclaté en août 1998. La croissance s'étant ralentie, le processus de réforme budgétaire s'est heurté à un environnement moins propice. Il en est résulté une nouvelle série de problèmes.

Les réactions divergentes au choc russe ont révélé une viabilité inégale de la convergence budgétaire apparente. Comme indiqué au chapitre II, les turbulences financières mondiales survenues en 1997-1998 ont également ravivé les inquiétudes concernant la viabilité des déficits courants dans les trois pays Baltes. Étant donné l'éventail restreint des instruments monétaires, maintenir les déficits courants à l'intérieur de limites soutenables exige une discipline particulière dans l'élaboration de la politique budgétaire. De surcroît, la maîtrise des dépenses est devenue plus difficile car les objectifs initiaux de stabilisation macroéconomique ont fait place à un système décisionnel plus décentralisé, avec des budgets locaux et des fonds extrabudgétaires. Après les premiers progrès rapides sur la voie de la transformation budgétaire, le processus a perdu de sa vigueur car les réformes requises sont devenues politiquement plus sensibles et administrativement plus difficiles à mettre en œuvre. Pour résoudre ces problèmes, les économies baltes doivent relever plusieurs défis : renforcer la gestion budgétaire, accroître l'efficacité des dépenses publiques et revoir l'ordre des

priorités en matière de dépense. Dans un avenir moins immédiat, la politique budgétaire devra également déterminer le niveau approprié des filets de protection sociale et trouver les moyens de gérer la charge des engagements futurs au titre des retraites.

Un même point de départ...

Les systèmes budgétaires des pays Baltes avaient des caractéristiques similaires au début de la transition³⁰. Les dépenses publiques étaient élevées, à 45-50 pour cent du PIB. Le système fiscal reposait sur des définitions de la base d'imposition propres au régime de planification centralisé ; des institutions telles que l'administration des impôts, les droits d'accises et le Trésor n'existaient pas, sinon dans un état peu développé.

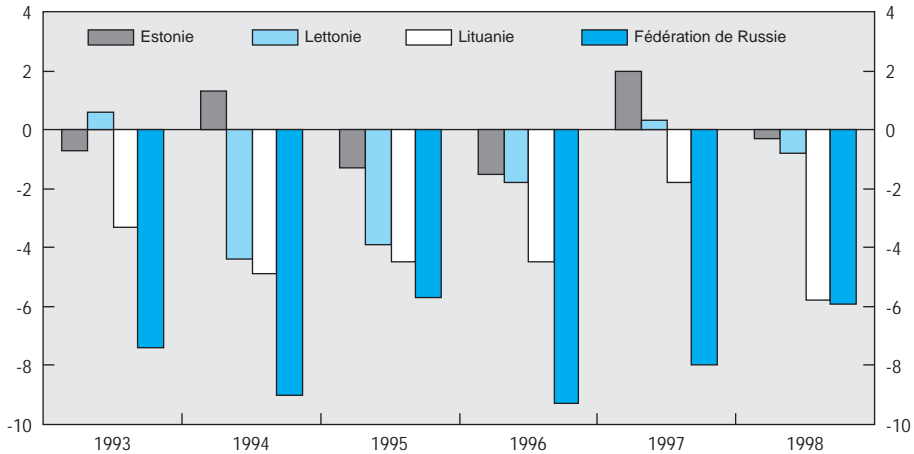
Indépendamment de ces similitudes institutionnelles, les économies baltes ont lancé leurs programmes de réforme budgétaire dans un contexte difficile de stabilisation macroéconomique. De même que les autres économies en transition, elles souffraient d'une forte contraction de la production et d'une inflation élevée due en partie à l'excédent de liquidités consécutif à l'ajustement général des prix relatifs intervenu après la libération des prix. Le niveau de vie a généralement baissé, en particulier dans certaines couches de la population, ce qui a engendré des pressions généralisées en faveur d'un accroissement des dépenses publiques destinées à protéger les groupes vulnérables, notamment les retraités. Les gouvernements ont été confrontés à cette poussée sur les dépenses au moment même où la récession économique érodait l'assiette fiscale, situation aggravée par l'inefficacité des structures fiscales anciennes dans le nouveau contexte.

Les économies baltes présentaient toutes ces faiblesses structurelles dans leurs comptes budgétaires, mais elles avaient aussi deux avantages en commun. D'une part, en 1989, au moment de l'indépendance aucun des pays Baltes n'avait hérité d'une fraction de la dette soviétique, intérieure ou extérieure. D'autre part, ces trois pays, et en particulier la Lettonie, avaient fourni des contributions nettes importantes au budget de l'Union soviétique³¹. Après le retour à l'indépendance, ces transferts ont cessé, ce qui a amélioré sensiblement leur position budgétaire.

... et, au bout d'un certain temps une apparente convergence budgétaire

Un ajustement budgétaire vigoureux s'est déroulé dans les trois pays Baltes, mais pas de manière simultanée. L'Estonie a montré la voie en 1992, suivie quelque deux années plus tard par la Lettonie et la Lituanie (voir le graphique 24 et l'encadré 2). Cela n'aurait pas été possible sans un large consensus politique sur la nécessité d'une réforme fiscale et d'une amélioration du contrôle des dépenses pour une transition réussie à l'économie de marché. Une

Graphique 24. **Solde des administrations publiques, 1993-98**
En pourcentage du PIB



Source : FMI et OCDE.

caractéristique importante des résultats budgétaires en Estonie, en Lettonie et en Lituanie a été la stabilité des recettes après un coup d'arrêt initial³². Les trois pays ont évité la contraction rapide des recettes observée dans beaucoup d'économies en transition, mais peut-être pas pour les mêmes raisons, comme on le verra plus loin. L'expérience de la Russie est intéressante sur ce point (voir le graphique 25). Il est à noter que les pays Baltes ont affiché des niveaux élevés de recouvrement de l'impôt même à l'intérieur du système soviétique pendant la décennie qui a précédé l'amorce de la transition. Le sentiment patriotique solidement ancré qui a joué un rôle important dans la campagne pour l'indépendance a peut-être aussi contribué à des taux de recouvrement relativement satisfaisants. Dans l'optique de la comptabilité nationale, la stabilité des recettes est remarquable, car elles sont devenues rapidement un instrument de politique, à l'opposé de la déduction comptable automatique qui caractérisait l'économie centralisée. Mais indépendamment de l'incidence des facteurs sociaux, la politique fiscale a joué un rôle crucial dans la mobilisation des recettes en établissant un barème simple de taux d'imposition (principalement des taux forfaitaires), en limitant ou en supprimant les exemptions et en renforçant le recouvrement de l'impôt.

Encadré 2. Vue d'ensemble de la réforme fiscale

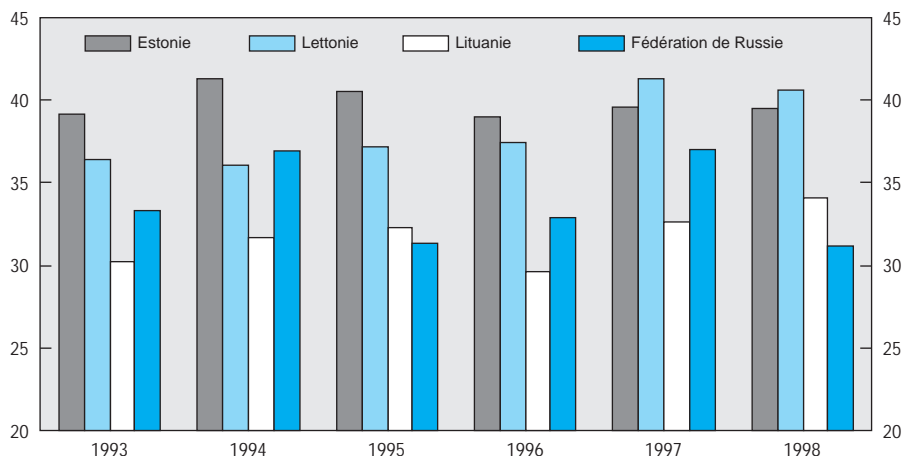
L'*Estonie* a commencé dès 1991 à mettre en place un système fiscal simple et efficace. Le taux de la TVA a été porté de 10 pour cent à 18 pour cent en 1992. Des droits d'accises ont été instaurés ou majorés, et un impôt foncier de 1/2-2 pour cent a été créé. L'*Estonie* a pratiquement aboli tous les droits d'importation en 1992-93 (mais elle prévoit de réintroduire quelques droits de douane à partir de janvier 2000 pour compenser la perte de recettes résultant de sa décision de supprimer l'impôt sur les sociétés). Les impôts sur les sociétés ont été fondus en un impôt à taux unique, initialement fixé à 35 pour cent puis ramené à 26 pour cent, et qui a été aboli en janvier 2000. Un taux forfaitaire de 26 pour cent s'applique au revenu des personnes physiques. En outre, un prélèvement de 13 pour cent au titre de l'assurance-maladie a été imposé en sus des cotisations d'assurance sociale (20 pour cent).

Les autorités *lettones* ont instauré la taxe sur le chiffre d'affaires et les droits d'accises en 1992. La taxe sur le chiffre d'affaires a été remplacée par la TVA en 1995. En 1996 a été mise en place une nouvelle série de droits d'accises, toujours favorables à la production agricole. La Lettonie a adopté un impôt foncier au taux uniforme de 1 pour cent, mais jusqu'en 2001 un taux majoré de 1.5 pour cent est applicable aux terres exclusivement. L'impôt sur le revenu des sociétés est perçu au taux de 25 pour cent. Un impôt forfaitaire unifié sur le revenu des personnes physiques, au taux de 25 pour cent, a été également instauré au début de 1995.

La *Lituanie* a finalement mis en place la TVA en 1994 (18 pour cent), avant d'instaurer des droits d'accises *ad valorem* à des taux compris entre 10 et 15 pour cent, principalement sur l'alcool, le tabac et le carburant. Les terres, la location de terres et la propriété immobilière sont imposées respectivement à 1.5 pour cent, 1.5-6 pour cent et 1 pour cent. Le système d'imposition du revenu des personnes physiques et des sociétés demeure relativement complexe, en dépit de plusieurs tentatives de simplification. L'impôt sur le revenu des sociétés est actuellement de 29 pour cent, mais le gouvernement prévoit de le ramener à 24 pour cent en 2000. En Lituanie, le taux forfaitaire de l'impôt sur le revenu des particuliers est de 33 pour cent.

Le processus efficace de maintien des recettes s'est accompagné d'une action de maîtrise des dépenses. Ainsi, les subventions aux prix ont été soit rapidement supprimées (*Estonie*), soit considérablement réduites, surtout dans le secteur agricole, qui tenait traditionnellement une place importante (en Lettonie et en Lituanie). Le fait que l'*Estonie* est parvenue à appliquer une politique budgétaire plus rigoureuse avant ses deux voisines peut s'expliquer en partie par l'adoption de dispositions institutionnelles contraignantes qui rendent obligatoire la réalisation d'un budget équilibré. De la sorte, le processus budgétaire est devenu moins sensible sur le plan politique. L'amélioration générale des positions budgétaires en *Estonie*, en Lettonie et en Lituanie a été favorisée par la mise en œuvre de procédures budgétaires prévisibles et par un cadre législatif clair conforme à la Constitution. Afin d'appuyer l'élaboration et l'exécu-

Graphique 25. **Recettes des administrations publiques, 1993-98**
En pourcentage du PIB



Source : FMI et OCDE.

tion de la politique budgétaire les pays ont tous trois accompli de réels progrès vers la mise en place d'institutions budgétaires, notamment une administration du Trésor, une administration fiscale et une administration des douanes. Une série de déficits budgétaires légers a permis aux gouvernements de la région d'éviter un gonflement excessif de la dette publique. Un autre point commun est que l'ajustement budgétaire s'est traduit par la place prépondérante des dépenses courantes dans les budgets, tandis que les dépenses en capital ont été freinées, plus particulièrement en Lettonie et en Lituanie.

Réforme du système fiscal

Les taux d'imposition uniformes se sont révélés efficaces

Comme dans d'autres pays en transition, le secteur privé naissant n'était guère incité à déclarer ses bénéfices et à acquitter des impôts. Aussi, les pays Baltes ont accordé une attention particulière aux avantages d'un système fiscal simple. Les réformes ont simplifié l'administration de l'impôt, supprimé les exemptions et instauré pour l'essentiel des taux d'imposition forfaitaires. La part des impôts indirects dans la fiscalité des pays Baltes a augmenté régulièrement

par suite de la politique gouvernementale visant à déplacer la charge fiscale de la production vers la consommation, mais aussi à s'aligner sur les directives fiscales de l'Union européenne. En outre, les prélèvements indirects se sont avérés plus performants, car ils présentent des taux de recouvrement plus élevés et des coûts d'administration plus bas.

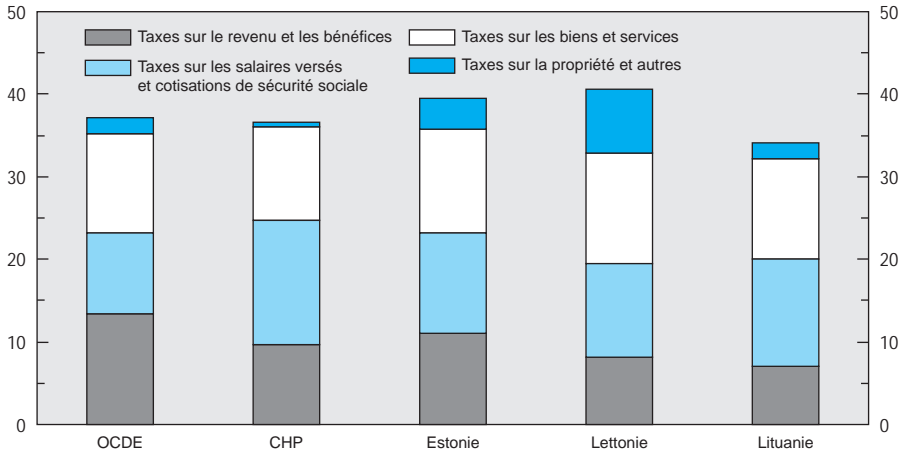
La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) qui a remplacé le système complexe d'impôt sur le chiffre d'affaire, est perçue dans les trois pays Baltes au taux uniforme de 18 pour cent. Les droits d'accises les plus importants (carburants, tabac et alcool, par exemple) devraient être relevés à terme à des fins d'harmonisation avec la législation de l'UE. La part des impôts sur le commerce extérieur (essentiellement les droits de douane) est faible et décroissante dans les trois pays Baltes, du fait que ceux-ci ont choisi des régimes commerciaux multilatéraux libéraux, encore que des pressions en sens contraire puissent s'exercer du fait des conditions d'adhésion à l'UE. En tout état de cause, l'Estonie augmentera certains droits de douane, dans les limites prévues par l'OMC, pour compenser les pertes de recettes résultant de sa décision de supprimer l'impôt sur les sociétés.

En ce qui concerne les impôts directs, dans les trois pays Baltes la part de l'impôt sur le revenu des personnes physiques a augmenté par rapport à l'impôt sur les sociétés et la structure de collecte s'est rapprochée de celle des économies de marché, ce qui constitue une différence remarquable avec la Russie. Une comparaison avec la zone de l'OCDE (graphique 26) montre que la part des impôts sur le revenu des personnes physiques pourrait croître encore aux dépens des prélèvements sur les salaires.

La part des recettes au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques a diminué dans les trois pays depuis le début de la transition. Ce recul traduit la baisse de la production, l'érosion des bénéfices des entreprises, mais aussi un certain taux de fraude fiscale (voir ci-après). La part des impôts sur les sociétés devrait continuer de décroître étant donné la mobilité grandissante de la base d'imposition des entreprises. En dépit de débats périodiques, la Lettonie et la Lituanie n'ont pas pris de nouvelles initiatives pour préserver les recettes globales; on l'a vu, l'Estonie a adopté une législation prévoyant la suppression de l'impôt sur les sociétés à partir du 1^{er} janvier 2000. En Lituanie, la fiscalité des sociétés est plus légère, et moins transparente, qu'en Lettonie ou en Estonie, et elle favorise le secteur agricole. Les collectivités locales ont elles-mêmes beaucoup de latitude pour accorder des exonérations d'impôts, ce qui aboutit à éroder davantage les recettes.

Les revenus d'intérêts ne sont pas imposés en Lettonie, mais les non-résidents font l'objet d'une retenue à la source de 10 pour cent. En Lituanie, les sociétés paient des impôts sur les revenus d'intérêts et les non-résidents sont assujettis à une retenue à la source de 15 pour cent. Les dividendes sont consi-

Graphique 26. **Composition des recettes, 1998**
En pourcentage du PIB



Légende : CHP : Moyenne de la République tchèque, de la Hongrie et de la Pologne.

Source : FMI, OCDE.

dérés comme déjà imposés³³ en Estonie et en Lettonie, mais en Lettonie les non-résidents sont soumis à une retenue à la source de 10 pour cent. En Lituanie, les dividendes sont imposés comme des revenus, avec des exceptions pour les entreprises étrangères lorsque cela est prévu par un accord international.

A des degrés divers, les trois pays Baltes utilisent leurs systèmes d'imposition des sociétés comme un instrument de politique industrielle et/ou régionale. La Lettonie et la Lituanie s'efforcent d'aider l'agriculture et la petite entreprise, par exemple en recourant aux crédits d'impôt sur les sociétés et aux taux réduits. La Lituanie et l'Estonie ont cherché à encourager l'investissement par des abattements au titre de l'impôt sur les sociétés, tandis que l'Estonie a finalement décidé d'abolir cet impôt. La Lettonie a opté pour le régime d'amortissement accéléré, la Lettonie et la Lituanie ont cherché toutes deux à attirer l'investissement étranger en offrant des incitations fiscales³⁴, même si rien n'indique avec certitude que ces mesures jouent un rôle significatif dans la décision sur le lieu d'implantation de l'investissement. Hormis dans les zones franches, ces pratiques ont été interrompues³⁵.

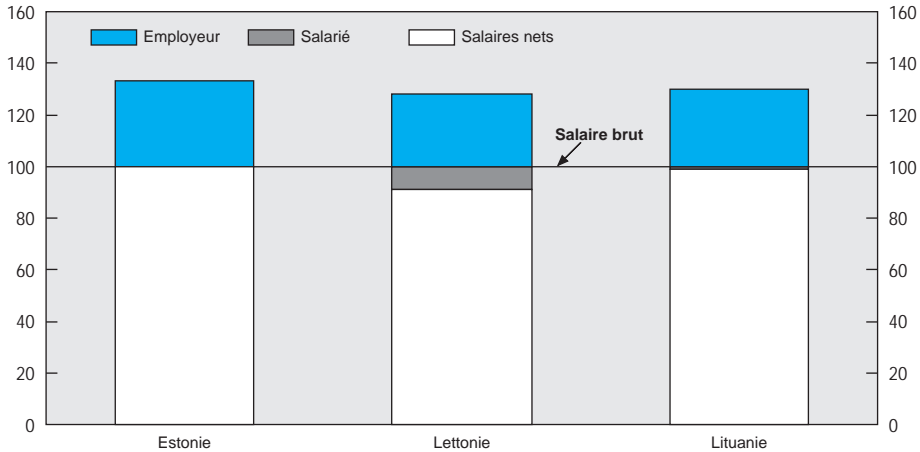
Toutes les économies en transition ont adopté des impôts sur la propriété immobilière. Ceux-ci ont en général un rendement élevé et il en est ainsi

dans les pays Baltes : le produit de ces prélèvements représente déjà 1 pour cent environ du PIB en Lettonie et en Lituanie et 1/2 pour cent en Estonie. L'impôt sur la propriété immobilière est également intéressant en raison de son effet redistributif. Mais cet effet suppose un marché foncier performant. Dans les pays en transition, les contribuables à bas revenus, qui ont acquis des terres dans le cadre du programme de restitution, pourraient être les plus lourdement imposés. Les rentrées d'impôts fonciers devraient s'accroître à mesure que la privatisation des terres s'accéléralera.

Le recouvrement des impôts sur le revenu des personnes physiques a donné des résultats plus contrastés. L'Estonie s'est montrée la plus performante, démontrant ainsi l'efficacité d'un système d'imposition uniforme. La Lituanie, qui applique les taux d'imposition les plus élevés, enregistre les taux de recouvrement les plus bas. S'il est difficile d'isoler un facteur particulier expliquant la bonne performance relative de l'Estonie, on peut remarquer que ce pays se distingue par le fait qu'il possède l'assiette d'imposition la plus large, avec notamment une proportion plus élevée de travailleurs indépendants et qu'il a supprimé la plupart des déductions. Une stratégie différente en matière d'abattements d'impôt peut rendre compte dans une certaine mesure des taux de collecte plus bas en Lettonie. Dans les trois pays les contribuables sont autorisés à déduire un montant minimum pour le calcul du revenu imposable, mais en Lettonie ces déductions dépendent en outre du nombre de personnes à charge. Ces situations contrastées laissent penser qu'il existe de larges possibilités d'accroître le produit de l'impôt sur le revenu des personnes physiques en Lettonie et en Lituanie, en élargissant l'assiette fiscale et en synchronisant les impôts sur le revenu des personnes physiques et des sociétés. A cet égard, une loi instaurant un impôt unifié sur le revenu est en cours de préparation en Lettonie. Par ailleurs, l'expérience des pays Baltes montre que les taux d'imposition élevés ont favorisé l'économie souterraine et découragé l'emploi formel.

Les prélèvements sur les salaires servent à financer des niveaux élevés de dépenses sociales, pour une large part en faveur de systèmes de retraite par répartition non viables du point de vue budgétaire (voir la section ci-après sur les tensions sous-jacentes). Les prélèvements sur les salaires ont également pâti d'une évasion généralisée, avec pour conséquence un taux d'imposition accru appliqué à une base de plus en plus réduite, car il n'existait qu'un lien très distendu entre les cotisations et les prestations. L'économie souterraine vient aggraver ce problème. En Estonie et en Lituanie une fraction de l'impôt sur les salaires est transférée à la caisse d'assurance-maladie ; en Lettonie, un transfert analogue est réalisé à partir des recettes de l'impôt sur le revenu. Les taux des prélèvements sur les salaires dans les pays Baltes sont *grasso modo* comparables à ceux des pays d'Europe occidentale (voir le graphique 27).

Graphique 27. **Prélèvements sur les salaires et cotisations de sécurité sociale, 1999**
Pourcentage



Source : Autorités nationales.

Étant donné le niveau relativement élevé de la fiscalité déjà en place, l'effort du côté des recettes passe par une amélioration continue de la qualité de l'administration fiscale. Les autorités ont déjà renforcé l'administration de l'impôt en adoptant un système plus fonctionnel (pour l'évaluation de l'impôt, le recouvrement et l'exécution des dispositions fiscales) mais aussi en développant la détermination de l'impôt par le contribuable, en simplifiant les déclarations de revenu, en instaurant les vérifications et enquêtes sélectives et en mettant en place les numéros d'identification des contribuables et l'informatisation. Il est néanmoins possible d'aller plus loin.

Les arriérés d'impôts et le secteur informel restent très importants

Même s'ils affichent un bilan satisfaisant en matière de recettes fiscales, les pays Baltes pourraient prendre de nouvelles mesures pour combattre la fraude fiscale et réduire les arriérés d'impôts. C'est en Lettonie que le problème est le plus sérieux : les arriérés d'impôts y représentent quelque 6 pour cent du PIB, et sont principalement liés au secteur de l'énergie. Bien que le volume des arriérés se soit stabilisé en 1996-97 avant de décroître tout au long du premier semestre de 1998, il a de nouveau augmenté après la crise du rouble en août 1998. Cette dégradation a été due en partie à la décision d'autoriser les agricul-

teurs à différer le versement de leurs impôts. Selon le ministère des Finances de la Lettonie, le volume des arriérés est revenu sur sa trajectoire de baisse en 1999. A l'inverse, l'Estonie a adopté une attitude plus ferme sur ce problème, en dépit du souci de protéger les débiteurs et d'une certaine opposition de la part des tribunaux. Les arriérés totaux se sont élevés à près de 1.6 pour cent du PIB en 1998, mais ils atteignaient 3 pour cent en septembre 1999. Le gouvernement a mis en place un mécanisme pour le règlement par les débiteurs des arriérés d'impôt ; dans certains cas, les dettes fiscales cumulées ont été remises dans le cadre d'une privatisation. En Lituanie, le bas niveau des arriérés d'impôts s'explique surtout par le fait que le gouvernement a annulé à plusieurs reprises les arriérés en cours. En janvier 1999, les arriérés s'élevaient à quelque 4 pour cent du PIB.

La fraude fiscale est imputable en partie à une faible coopération institutionnelle, particulièrement entre les organismes chargés du recouvrement de l'impôt. Les pays doivent aussi élaborer une législation qui tienne compte à la fois de la nécessité de protéger la confidentialité des opérations bancaires et de

Encadré 3. Étude de cas : le secteur informel en Lettonie

Estimer la taille de l'économie informelle n'est pas chose facile. La Lettonie a procédé à diverses estimations, fondées sur la consommation d'énergie, les espèces en circulation et les divergences dans la notification des flux commerciaux internationaux (voir Shteinbuka et Kodolina, 1998).

En 1995, les autorités statistiques lettones ont lancé une étude sur l'économie informelle en coopération avec Eurostat. Le secteur informel a été estimé à 14 pour cent du PIB. Mais cette étude, établie à partir de l'enquête sur le marché du travail, ne prenait en compte que les activités non enregistrées et « parallèles ». Selon le ministère des Finances de la Lettonie, qui a fondé son estimation sur la fraude fiscale et l'activité illégale (mise au jour), le secteur informel représentait 35 pour cent du PIB en 1994. Il est passé à 37 pour cent du PIB en 1995 à la suite de la crise bancaire survenue la même année. Le secteur formel a commencé de décroître à mesure que l'activité économique s'est développée et que l'administration de l'impôt s'est renforcée. On estime aujourd'hui qu'il représente environ 30 pour cent du PIB.

La Lettonie a enregistré une réorientation générale vers l'activité formelle à mesure que la transition a progressé. Selon diverses sources, le taux de non-recouvrement des prélèvements sur les salaires est revenu de 31 à 28 pour cent entre 1994 et 1997. Une tendance similaire a été observée pour l'impôt sur le revenu des personnes physiques. La création d'un système efficient de contrôle douanier a contribué à une forte régression de la contrebande : les pertes de droits d'accises sont passées de 50 pour cent en 1994 à 17 pour cent en 1996. Les rentrées de TVA dénotent aussi un retour à l'activité formelle. Mais les recettes, tous impôts confondus, devraient se détériorer à la suite de la crise économique russe, en particulier à cause d'une extension des accords d'emploi moins formels. A titre d'exemple, pour éviter les licenciements les salariés peuvent renoncer aux prestations de sécurité sociale de manière à alléger les coûts de main-d'œuvre pour l'employeur.

l'intérêt, pour les autorités fiscales, d'avoir accès à des informations détaillées sur les transactions des banques. Une législation doit également être mise en place pour autoriser les autorités à porter les affaires de fraude fiscale devant les tribunaux; à l'heure actuelle, la loi permet difficilement de traiter même les flagrants délits. Les contrôles aux frontières devront aussi neutraliser l'incitation à frauder qui se développe parallèlement à la hausse des droits de douane et d'accises pratiquée par les pays Baltes dans la perspective de l'intégration à l'UE. L'écart de taux d'imposition entre les pays Baltes et leurs voisins orientaux est susceptible de se creuser. Toutefois, les gouvernements de cette région sont confrontés à une tâche difficile. Une approche trop brutale de la lutte contre la fraude fiscale pourrait entamer le dynamisme des petites entreprises et du secteur informel. Les mesures que cela implique tendent à faire obstacle à la création d'entreprises ou à rendre difficile l'établissement d'une petite entreprise. Il s'agit pourtant d'un élément vital du processus de transition.

Les zones franches : un risque de réduction des recettes

Les zones franches ou les zones économiques spéciales représentent un autre domaine dans lequel un arbitrage est perçu entre le niveau des rentrées fiscales actuelles et l'augmentation attendue des recettes grâce à l'expansion économique. Les zones franches sont des zones géographiques spécifiées dans lesquelles des incitations fiscales sont offertes aux producteurs pour promouvoir le développement industriel. Ces incitations comprennent des réductions d'impôts pour les investisseurs mais aussi, en général, des exonérations de la TVA et/ou des droits de douane pour les marchandises transitant par la zone franche. Les ports francs, tels que Ventspils et Riga en Lettonie, ne bénéficient que d'exonérations de la TVA et des droits de douane. S'il est vrai que la tentation de remédier aux problèmes structurels en créant des zones franches n'est pas une exclusivité des pays Baltes, cette question mérite une attention particulière car il existe un risque de concurrence dommageable entre les pays de la région. Lorsque différentes zones franches se livrent à une surenchère pour attirer les investisseurs potentiels, il peut en résulter d'importantes externalités négatives. Cet effet risque d'être particulièrement prononcé lorsque les sites possibles se trouvent dans des pays différents mais desservent le même marché. Les pays Baltes ne devraient pas sous-estimer ce danger étant donné que beaucoup d'investisseurs des pays tiers adoptent une perspective régionale. A l'heure actuelle, il existe des zones franches dans les trois pays Baltes (voir au chapitre V).

Le risque à court terme d'une dégradation de la position budgétaire par suite de moins-values de recettes doit être jaugé au regard de la croissance potentielle des recettes futures escomptées avec l'élévation des niveaux d'activité économique. Il n'existe pas à ce jour d'étude dans la région sur le point de

savoir si les avantages potentiels de ces zones, en termes de création d'emplois ou de développement des compétences, se sont effectivement concrétisés. Les zones franches peuvent aussi avoir des implications structurelles. Une importante question préalable consiste à se demander si les recettes sacrifiées auraient pu être utilisées d'une manière plus efficace, par exemple pour des investissements d'infrastructure, mais le problème est avant tout de savoir si les incitations des zones franches influencent effectivement les décisions d'investissement. L'expérience de l'Estonie, qui enregistre un niveau comparativement élevé d'IDE, laisse penser qu'il y a d'autres moyens d'attirer l'investissement direct étranger. Des données en provenance de la Russie (Brock, 1998) montrent que la taille du marché et le degré perçu de criminalité et de non-respect de l'État de droit sont des déterminants plus importants des flux d'investissement étranger.

Gestion des dépenses

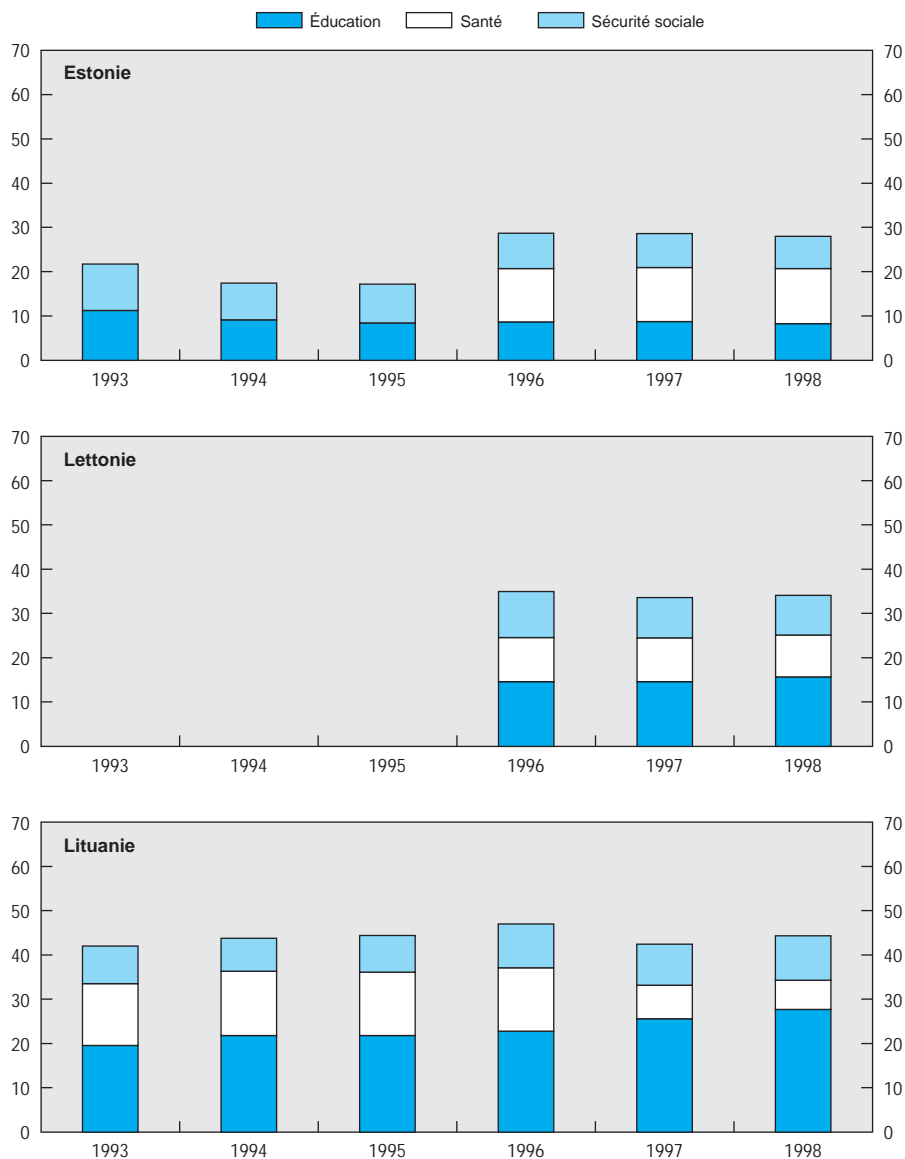
Évolution de la structure des dépenses publiques

Dans les pays Baltes, la dépense publique en pourcentage du PIB³⁶ est plus élevée que dans les pays à niveaux de revenu comparables, et presque aussi élevée que dans les États membres de l'UE à bas revenu. La caractéristique la plus frappante est la stabilité des parts de dépenses par différentes catégories au fil du temps (voir le graphique 28), à l'exception notable des dépenses d'éducation en Estonie qui ont augmenté très sensiblement entre 1994 et 1995.

Il existe toutefois des différences entre les pays Baltes concernant le niveau comparatif des dépenses dans divers domaines. En termes relatifs, l'Estonie a consacré davantage de ressources publiques à l'éducation. La sécurité et l'assistance sociales constituent le premier poste de dépenses dans les trois pays, mais les dépenses correspondantes sont nettement plus élevées en Lettonie qu'en Estonie ou en Lituanie. Elles sont financées en quasi-totalité sur le budget central, les dépenses locales ne représentant qu'un pour cent environ du total en Lettonie et en Lituanie, et la moitié environ de cette part en Estonie. Les dépenses au titre du logement varient aussi beaucoup d'un pays à l'autre. La Lettonie y consacre quatre fois plus de ressources que l'Estonie (1.7 pour cent du PIB, contre 0.4 pour cent). Ces dépenses sont financées de différentes manières : entièrement sur le budget central en Estonie, exclusivement à partir des budgets locaux en Lituanie et selon une formule mixte en Lettonie (la plus grande part revenant toutefois aux collectivités locales).

Il existe aussi des différences notables d'un pays balte à l'autre par catégorie de dépenses (voir le tableau 8). En particulier, les dépenses en capital sont plus faibles en Lettonie et en Lituanie qu'en Estonie ; mais en Lettonie elles ont plus que doublé en 1995 tandis qu'elles se sont contractées en Lituanie au

Graphique 28. Parts de certains postes dans les dépenses publiques, 1993-98
En pourcentage



Source : Ministères des Finances et OCDE.

Tableau 8. **Dépenses publiques par catégorie, 1995-99**

En pourcentage du PIB

	1995	1996	1997	1998	1999 ^p
Estonie					
Dépenses totales	41.4	40.4	37.7	39.7	41.7
Dépenses courantes	36.7	35.5	33.9	35.4	37.8
<i>Salaires et traitements</i>	10.4	9.4	8.3	9.3	10.5
<i>Biens et services</i>	14.3	14.3	14.6	15.1	14.9
<i>Subventions</i>	0.5	0.4	0.3	0.4	0.5
<i>Transferts aux ménages</i>	11.0	11.1	10.4	10.3	11.5
<i>dont pensions</i>	7.1	7.6	7.2	7.1	8.2
<i>Autres</i>	0.5	0.3	0.4	0.3	0.3
Dépenses en capital	4.7	4.9	3.9	4.2	4.0
Lettonie					
Dépenses totales	40.5	39.0	40.7	41.3	43.6
Dépenses courantes	40.0	36.9	38.3	37.4	39.5
<i>Salaires et traitements</i>	8.9	9.4	9.1	9.4	9.9
<i>Biens et services</i>	9.1	9.5	9.7	8.1	7.9
<i>Subventions</i>	0.0	0.8	5.2	4.5	5.3
<i>Transferts aux ménages</i>	17.4	15.8	13.3	14.2	15.7
<i>dont pensions</i>	9.6	10.2	10.4	10.6	11.8
<i>Autres</i>	4.6	1.4	1.0	1.1	0.8
Dépenses en capital	0.9	2.1	2.4	3.9	4.1
Lituanie					
Dépenses totales	34.9	32.1	34.1	38.5	39.0
Dépenses courantes	29.9	29.4	30.6	34.1	35.0
<i>Salaires et traitements</i>	9.2	9.6	8.7	10.0	10.6
<i>Biens et services</i>	9.2	7.7	9.7	11.7	10.2
<i>Subventions</i>	1.1	1.3	0.9	0.7	0.7
<i>Transferts aux ménages</i>	9.9	10.0	10.5	10.5	12.0
<i>dont pensions</i>	6.2	6.1	6.4	7.0	7.6
<i>Autres</i>	0.4	0.9	0.8	1.2	1.5
Dépenses en capital	3.8	2.7	2.7	2.7	1.7
Restitution de l'épargne	0.0	0.0	0.0	1.0	2.2

p : prévision.

Source : Autorités nationales et FMI.

cours de la même période. Les engagements sur des investissements publics contractés durant cette période de rattrapage en Lettonie pourraient avoir des conséquences dans la présente phase d'austérité budgétaire induite par la crise russe, car il en coûte d'interrompre des projets d'investissement déjà engagés. La contrepartie d'une réduction des dépenses d'équipement est le niveau relativement élevé des dépenses courantes. La principale composante de ces dépenses

est constituée par les salaires et traitements, qui, en pourcentage du PIB, ont eu tendance à diminuer au cours des années qui ont suivi 1995, mais se sont accrus récemment dans les trois pays.

Les dépenses de sécurité sociale ont atteint leur niveau le plus élevé en Lettonie. Les pays Baltes ont tous augmenté la part de PIB consacrée à ces dépenses en 1999. La hausse des pensions et la progression du nombre des retraités expliquent le niveau élevé des dépenses sociales. En 1998, le taux de remplacement net (pensions/salaires après impôts) était de 52 pour cent en Lettonie, contre 40 pour cent en Estonie et en Lituanie (voir tableau 18). Bien que ces simples estimations exagèrent peut-être un peu la situation, elles font à juste titre apparaître un écart entre les pays. De fait, le revenu préalable à la retraite dépasse généralement le revenu moyen, les salaires de toutes façons tendent à être sous-notifiés et les nouvelles pensions sont en général inférieures à la moyenne. Le taux net de remplacement fait donc sans doute l'objet d'une distorsion à la hausse, mais cette distorsion devrait être de même ampleur dans les trois pays. La Lettonie se classe ainsi en tête de toutes les anciennes républiques soviétiques pour le niveau des dépenses de retraite en pourcentage du PIB. Pour faire face à ces pressions à long terme sur les dépenses, depuis 1995 les trois pays Baltes ont mis en route une réforme globale des retraites visant à modifier les régimes par répartition existants et à mettre en place progressivement un système à plusieurs piliers (voir l'encadré 8 ci-après).

La comparaison qui précède porte sur les dépenses publiques en termes consolidés. Toutefois, il faut garder à l'esprit le manque de transparence des dépenses publiques dans la région. Les chiffres consolidés ne sont parfois pas disponibles pour les dépenses de l'administration centrale et des collectivités locales, le champ couvert par les budgets nationaux diffère d'un pays à l'autre, et une fraction plus ou moins importante des dépenses est transférée sur des fonds extrabudgétaires. En Lettonie, 46 pour cent des dépenses publiques relèvent de « fonds spéciaux »³⁷. Le tableau 9 résume les différences entre les trois pays concernant la couverture du budget national.

Tableau 9. **Champ d'action du budget national**
Catégories de dépenses comprises dans le budget national

	Estonie	Lettonie	Lituanie
Administration centrale	Oui	Oui	Oui
Collectivités locales	Non	Non	Oui
Assurance sociale	Oui	Oui	Non
Assurance médicale	Oui	Oui	Non

Source : Autorités nationales.

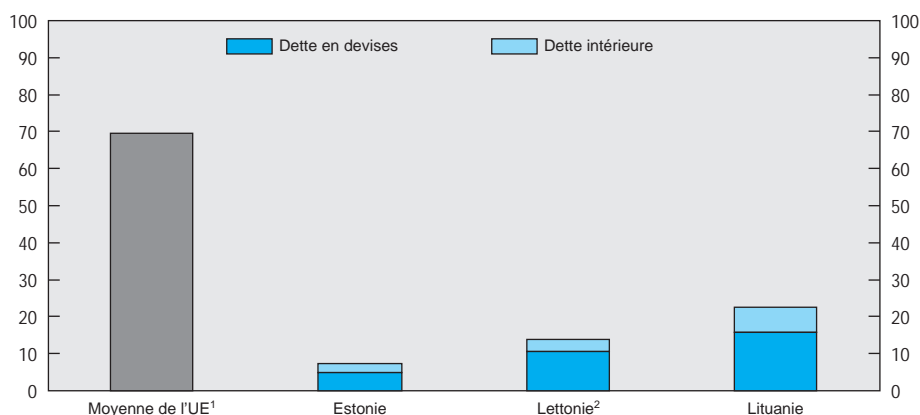
Tableau 10. **Parts de certaines dépenses publiques par niveau d'administration, 1996**
Pourcentage

	Éducation		Santé		Sécurité sociale		Logement	
	Administration centrale	Collectivités locales	Administration centrale	Collectivités locales	Administration centrale	Collectivités locales	Administration centrale	Collectivités locales
Estonie	49	51	96	4	96	4	100	0
Lettonie	71	29	52	49	93	7	14	86
Lituanie	35	65	51	49	91	9	0	100

Source : Offices statistiques nationaux.

Les pays Baltes ont également adopté des approches différentes quant au niveau des dépenses à prendre en charge par les collectivités locales. Ces différences représentent entre un cinquième et un quart des dépenses totales (tableau 10). Un certain degré de décentralisation peut s'avérer souhaitable, mais cela risque de rendre plus difficile l'assainissement budgétaire lorsque celui-ci devient nécessaire. De fait, la discipline budgétaire plus stricte observée en Estonie semble liée à la part généralement plus élevée du financement par l'administration centrale.

Graphique 29. **Encours bruts de la dette publique, 1998**
En pourcentage du PIB



1. Pour l'UE, se rapporte à la dette brute consolidée totale des administrations publiques.

2. Pour la Lettonie, la dette intérieure inclut les bons du Trésor et les obligations libellés en latis, les obligations de recapitalisation des banques, dont une partie est détenue par des non-résidents.

Source : Statistiques financières internationales, 1999 et Eurostat pour l'Union européenne.

Dans tous les pays Baltes la dette publique se situe à des niveaux relativement bas, par suite de la convergence budgétaire mentionnée précédemment et grâce aux recettes de privatisation comme source de financement budgétaire. Cela pourrait changer au lendemain de la crise russe (voir ci-après). Bien que l'UE n'exige pas que les candidats à l'adhésion répondent aux critères de Maastricht pour l'entrée dans l'Union monétaire européenne, à l'heure actuelle les trois pays Baltes satisfont largement aux critères d'endettement public, puisqu'aucun d'eux n'a une dette supérieure à 20 pour cent du PIB (graphique 29).

Le processus budgétaire demande à être amélioré

La préparation du budget doit donner aux gouvernements l'occasion d'établir des priorités économiques et de communiquer leurs choix en matière de politiques publiques. Les autorités budgétaires nationales entreprennent un examen approfondi des programmes existants et envisagent l'introduction de nouveaux programmes pour gérer les activités gouvernementales en fonction des priorités définies. Le budget national approuvé doit exposer clairement les intentions et les objectifs du gouvernement. En particulier, les collectivités locales comme l'administration centrale doivent suivre une stratégie budgétaire globale. Or, les autorités locales et les municipalités n'adhèrent pas encore à un cadre d'action commun, même si les autorités des pays Baltes ont commencé récemment à ressentir le besoin d'une approche fondée sur un budget consolidé.

Dans chacun des pays Baltes, le ministère des Finances a pris certaines initiatives pour moderniser le système de budgétisation et de contrôle financier et remplir les conditions de l'adhésion future à l'Union européenne. En particulier, la Commission européenne exige des normes élevées de gestion et de contrôle financiers pour l'utilisation des financements de pré-adhésion. En *Estonie*, un système de trésorerie moderne, couvrant à la fois les procédures de gestion des liquidités et de gestion de la dette, a été mis en place en 1996 et est en passe d'être intégralement informatisé. Une nouvelle version de la loi sur le budget de l'État a été adoptée en juin 1999. Elle donne une définition globale des deniers publics et du champ d'action du budget (avec une réduction du nombre des fonds extrabudgétaires), prévoit un cadre budgétaire à moyen terme (trois ans au minimum), clarifie la répartition des compétences entre le ministère des Finances et les ministères techniques pour l'élaboration du projet de budget, instaure des limites concernant les emprunts et garanties de l'État et précise les modalités de la comptabilité budgétaire et de la procédure de notification au Parlement.

Ces réformes devraient renforcer le système de gestion financière mais elles demanderont du temps et des ressources avant de s'appliquer effectivement. Par ailleurs, la nouvelle loi ne s'attaque pas à d'autres carences du

système budgétaire et du contrôle financier. Ainsi, les procédures d'établissement du budget d'équipement et du budget de fonctionnement ne sont pas pleinement intégrées, les modalités de contrôle interne ne sont pas fixées et la préparation, la présentation, le format et le contenu ainsi que la vérification externe des comptes financiers annuels des administrations publiques appellent de nouvelles clarifications. Le Service national de vérification des comptes a engagé un processus de modernisation et de développement pour renforcer l'efficacité des vérifications externes dans le secteur public, et il prépare à l'heure actuelle une nouvelle législation sur la vérification des comptes.

En *Lettonie*, des progrès ont été réalisés, notamment avec l'adoption d'une loi sur la gestion budgétaire et financière (avril 1994) et la mise en place d'un système de trésorerie (1993). Le ministère des Finances s'est fixé pour priorité de maîtriser les dépenses et d'enrayer la prolifération des organismes autonomes, dont les dépenses ne figurent pas dans le budget et sont de ce fait moins contrôlées³⁸. De plus, il est urgent de mettre en place des mécanismes renforcés de vérification interne et de contrôle financier dans les ministères techniques, d'élaborer des procédures pour l'évaluation *ex post* de l'efficacité des dépenses publiques et d'intégrer la planification budgétaire et le processus d'élaboration des politiques dans un cadre à moyen terme raisonnable. Les autorités devraient envisager d'intégrer les procédures d'élaboration du budget d'équipement, qui se répartissent à l'heure actuelle entre le ministère des Finances et le ministère de l'Économie. Comme en Estonie, le service national de vérification des comptes a entamé un processus de modernisation et de développement en vue de renforcer l'efficacité de l'audit externe dans le secteur public et il est en train d'élaborer une nouvelle législation sur la vérification des comptes.

La *Lituanie* a fait des progrès vers la création d'un Trésor moderne. Cependant, il reste à achever les travaux d'informatisation et d'intégration des procédures de trésorerie et des opérations de préparation du budget et de gestion de la dette. Un projet de loi sur le budget a été élaboré, qui renforcerait le système budgétaire sur plusieurs points. Ainsi, il instituerait un cadre de planification à moyen terme sur trois ans pour le budget, faciliterait la mise en place d'une nouvelle structure de budgétisation fondée sur les résultats et préciserait le rôle et les responsabilités des « gestionnaires des crédits », c'est-à-dire des hauts fonctionnaires des ministères techniques chargés d'élaborer et de mettre en œuvre le budget. Toutefois, ces réformes sont toujours à l'étude au gouvernement et au Parlement et leur application exigera des efforts intenses et soutenus. Les procédures concernant la notification annuelle, l'approbation des comptes financiers, la vérification interne et les contrôles financiers doivent également être renforcées.

La crise russe : une source de divergence

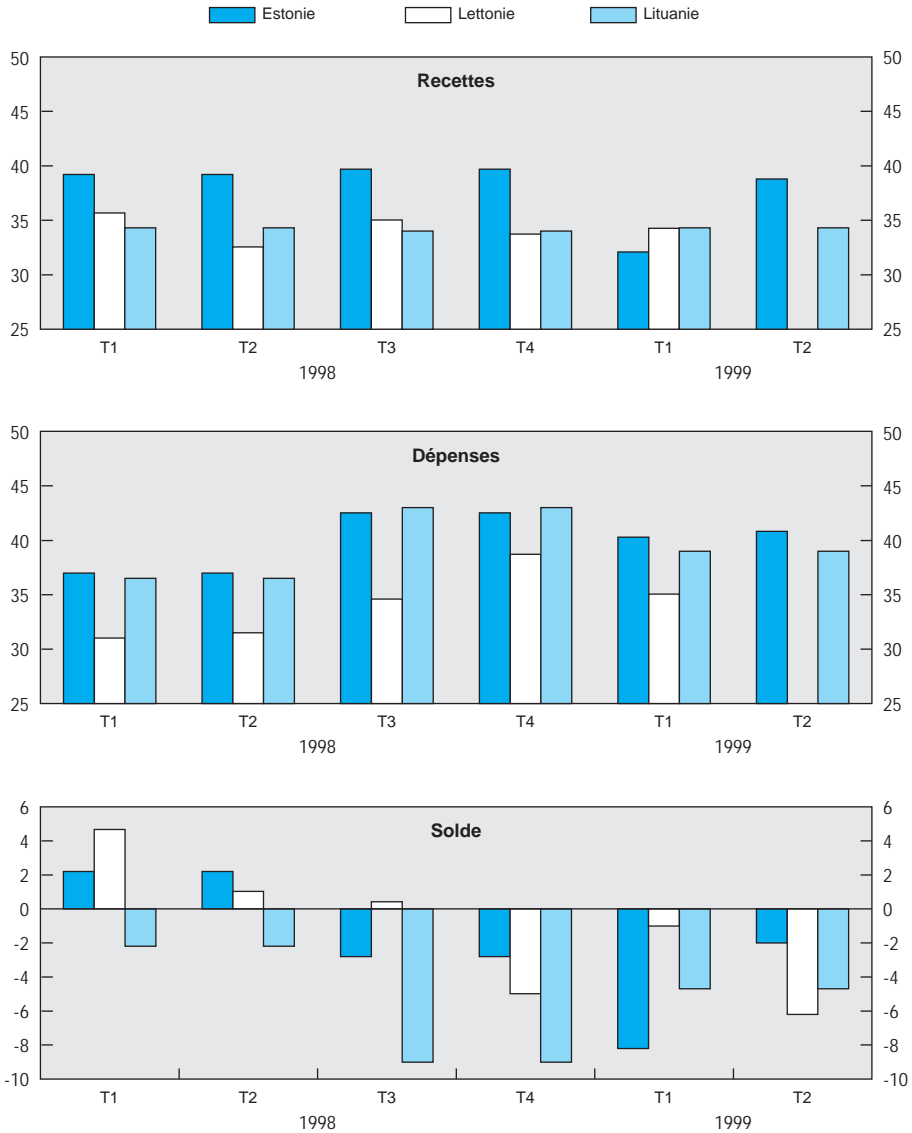
L'image rassurante d'une convergence budgétaire dans les trois pays Baltes qui était apparue dans les années 1993-97 a commencé à se désintégrer au lendemain de la crise du rouble survenue en août 1998. En l'espace de six mois, le rouble s'était déprécié de plus de 70 pour cent face à chacune des trois monnaies baltes (et dans une proportion comparable vis-à-vis du dollar des États-Unis). La production de la Russie a baissé de 5 pour cent environ en 1998, après une légère reprise en 1997. Ainsi qu'on l'a noté au chapitre I, cette crise a eu un effet spectaculaire sur les performances économiques dans la région et mis en lumière des différences plus profondes concernant l'état d'avancement des réformes structurelles dans chaque pays. La contraction brutale de la croissance russe ne s'est pas seulement manifestée directement par son impact sur la balance des paiements. Elle a entraîné une réévaluation générale du potentiel du marché russe, d'où une érosion de la confiance et une augmentation des primes de risque. La croissance s'est ralentie. Les États de la région ont entamé l'année 1999 avec des budgets reposant sur des hypothèses exagérément optimistes pour la croissance du PIB et donc sur les recettes fiscales. En réalité, les résultats budgétaires s'étaient déjà nettement dégradés durant les deux derniers trimestres de 1998 (graphique 30).

Les réponses à ce choc exogène ont été variables. En Estonie, les dépenses n'ont pas été réduites pour compenser la baisse des recettes et le déficit au second semestre de 1998 a atteint 2.8 pour cent du PIB, encore que le déficit sur l'année entière n'ait pas dépassé 0.3 pour cent du PIB. En juin 1999, le Parlement a adopté un budget supplémentaire qui prévoyait de réduire les dépenses et de contenir le déficit à 4 pour cent du PIB en 1999³⁹. La moitié du produit des privatisations a été utilisée pour financer le déficit budgétaire, mais l'autre moitié a été accumulée dans un fonds établi en dehors du pays (voir encadré 4). Au cours du premier trimestre de 1999 l'Estonie a également subi une contraction des recettes fiscales indirectes qui pourrait être liée aux turbulences économiques en Russie. Les rentrées de TVA ont souffert d'une baisse de la consommation privée et d'une forte dégradation des importations qui se sont repliées de 16 pour cent au premier trimestre.

En Estonie comme en Lettonie, les élections Parlementaires imminentes rendaient difficile un accord sur une révision des prévisions budgétaires en réponse au ralentissement prévu de l'activité. En conséquence, les budgets ont été adoptés avec seulement des modifications mineures concernant la composition, et non le niveau, des recettes et des dépenses. Dans les deux pays le budget consolidé s'est creusé fortement au premier semestre de 1999.

Les résultats budgétaires de la Lettonie s'étaient en fait dégradés après le premier trimestre de 1998, même si le compte budgétaire est resté excédentaire jusqu'au quatrième trimestre. Cette détérioration semble avoir été due à un

Graphique 30. Solde des administrations publiques par trimestre
En pourcentage du PIB



NB : Les recettes et dépenses pour la Lettonie au 2^e trimestre de 1999 ne sont pas disponibles.
Source : Ministères des Finances et OCDE.

Encadré 4. Le Fonds estonien de stabilisation

Le Fonds estonien de stabilisation a été créé à la fin de 1997 pour le placement à l'étranger des excédents budgétaires et du produit des privatisations. Il ne peut pas être utilisé pour des investissements en titres nationaux. Il est destiné à servir de réserve de garantie et à financer la réforme et l'investissement à long terme. A la fin de 1997 et au début de 1998, l'Estonie connaissait une période de vive croissance du crédit intérieur et le Fonds a été utilisé pour éponger l'excédent de liquidités des banques en transférant de l'épargne publique à l'étranger ; au premier trimestre de 1999, il a servi à stériliser le produit de quelques grandes privatisations. En mars 1999, le solde du Fonds de stabilisation représentait 3.5 pour cent du PIB prévu pour l'année. Il est envisagé d'utiliser ces ressources pour financer des investissements d'infrastructure ainsi qu'une réforme systémique des retraites. A compter de janvier 2000, toutes les recettes des privatisations seront obligatoirement transférées dans ce fonds, mais cela n'aura qu'un impact limité car le processus de privatisation en Estonie est pratiquement achevé.

accroissement des dépenses plutôt qu'à une forte baisse des recettes. L'exercice s'est soldé par un déficit budgétaire de 0.8 pour cent du PIB, malgré la nette tendance à la baisse des performances budgétaires. Depuis, les chiffres préliminaires pour le premier semestre de 1999 montrent que le déficit a augmenté pour atteindre 1 pour cent au premier trimestre et 6 pour cent au second. En août 1999, le gouvernement letton a adopté un budget supplémentaire afin de contenir le déficit aux alentours de 4 pour cent du PIB en 1999. En Estonie comme en Lettonie, les autorités ont signalé que des compressions plus importantes seraient souhaitables mais sans doute politiquement inacceptables.

En Lituanie, de légers gains de recettes ont été plus que compensés par un alourdissement des dépenses, principalement en raison du plan de restitution d'épargne qui a abouti à reverser des paiements en espèces aux citoyens à la suite de quelques privatisations à grande échelle. De plus, le gouvernement a accru son soutien direct aux entreprises (notamment dans le secteur agricole) touchées par la crise économique en Russie. Le déficit budgétaire a été réduit par rapport au niveau de 9 pour cent du PIB atteint au cours des troisième et quatrième trimestres de 1998, mais il demeure sensiblement plus élevé que durant la même période de l'année précédente. Cette relance budgétaire a largement compensé les effets réels de la crise russe et explique ce paradoxe apparent que la Lituanie, pays le plus exposé vis-à-vis de la Russie, a semblé le moins touché par la perte des marchés d'exportation. Le solde de la balance courante s'est nettement dégradé, le déficit atteignant 14 pour cent du PIB au dernier trimestre de 1998. Ce profil reflète l'expérience des autres économies en

transition (voir OCDE, 1999a). En novembre 1999, le gouvernement lituanien a annoncé son intention de geler pour au moins deux ans tous nouveaux paiements au titre du plan de restitution d'épargne.

La dégradation des comptes budgétaires et courants observée dans les trois pays Baltes doit être appréciée dans le contexte de leur engagement en faveur de régimes de changes fixes. La principale ligne de défense contre un choc exogène négatif est un resserrement de la politique budgétaire, sans lequel les pays s'exposent à une vulnérabilité externe accrue. Après un temps de retard, les gouvernements semblent aujourd'hui prendre des initiatives sur ce front. Mais le scénario de la dégradation budgétaire n'est pas le même dans les trois pays de la région. En Estonie, le processus a été déclenché par une baisse des recettes (indirectes) au premier trimestre de 1999 ; mais le gouvernement s'est employé rapidement à réduire les dépenses, et le déficit au second trimestre de 1999 était inférieur à 2 pour cent du PIB. En Lettonie et en Lituanie, la dégradation budgétaire a été également engendrée par un alourdissement des dépenses. En Lituanie, en particulier, celui-ci a résulté du transfert exceptionnel aux ménages dans le cadre du plan de restitution d'épargne.

Les enjeux à venir

Les problèmes budgétaires à court terme concernent le maintien de la stabilité macroéconomique qui a soutenu la croissance récente dans la région. A moyen terme, les pays Baltes devront relever trois grands défis. Il leur faut poursuivre les réformes en vue de remplir les conditions d'adhésion à l'Union européenne ; ils doivent élaborer des mécanismes pour formuler et mettre en œuvre (à tous les niveaux d'administration) des choix concernant l'ordre de priorité des dépenses publiques ; enfin, ils sont tenus de s'attaquer à un problème universel, à savoir le financement du système de retraite, alors que les pensionnés représentent 26 pour cent de leur population⁴⁰.

La perspective de l'adhésion à l'UE implique pour les pays candidats des obligations importantes, dont beaucoup auront des conséquences budgétaires, même s'il est impossible d'en faire une estimation chiffrée raisonnable. Bien que les pays en route vers l'adhésion ne soient pas tenus de satisfaire aux paramètres du « Pacte de stabilité » de l'UEM, en réalité bon nombre de commentateurs les évalueront à l'aune de ces critères⁴¹. C'est là un aiguillon de plus – indépendamment de la contrainte volontaire implicite dans le maintien de régimes de changes fixes – qui devrait pousser les pays Baltes à maintenir des politiques budgétaires restrictives. Si l'harmonisation est presque achevée pour la fiscalité directe, davantage de mesures sont nécessaires en ce qui concerne les impôts indirects. Il faut notamment harmoniser les exonérations de TVA et les droits d'accises et, pour l'Estonie, porter ses droits de douane de zéro aux taux actuels

de l'UE. En rapprochant leurs normes et leurs pratiques de celles de l'UE, les pays profiteront de l'assistance technique de l'Union européenne dans le cadre de programmes tels que PHARE (entreprise, emploi et développement régional), ISPA (transport et environnement) et SAPARD (développement de l'agriculture, de l'alimentation, des pêcheries et des zones rurales). Tandis que le volume du soutien offert aux pays candidats n'a pas encore été fixé, les stratégies nationales auront notamment pour but de dégager des ressources pour cofinancer les projets pouvant bénéficier de ces initiatives européennes.

Les améliorations de la gestion et de la transparence budgétaires permettront d'optimiser les choix en matière de politique publique. Les budgets consolidés devraient couvrir toutes les sources de recettes, toutes les dépenses financées à l'aide de ressources internes et externes et toutes les formes de financement intérieur et étranger. L'accroissement de la transparence devrait aussi aider les gouvernements à vérifier le fonctionnement des mécanismes de contrôle qu'ils ont mis en place pour surveiller les finances des collectivités locales et le fonctionnement des fonds extrabudgétaires existants. Il devrait aussi en résulter une meilleure affectation des ressources publiques aux projets et aux activités destinés à promouvoir la stabilité macroéconomique et une croissance économique durable. La réforme en cours de la fiscalité directe prévoit un élargissement de l'assiette fiscale et une réduction des taux d'imposition élevés, en particulier des prélèvements sur les salaires. Il est à craindre que les gouvernements ne laissent la pression en faveur d'une réduction des dépenses s'exercer de façon disproportionnée sur les dépenses en capital, alors que la viabilité à moyen terme exige une réforme des dépenses publiques courantes (en hausse persistante).

Les pays Baltes sont confrontés à une poussée spécifique des dépenses due au vieillissement rapide de leurs populations. D'importantes mesures peuvent encore être prises pour réformer les systèmes actuels de sécurité sociale et accroître leur efficacité, mais les régimes de retraite en place ne sont pas viables sur le plan budgétaire dans le long terme. Bien que chacun des trois pays ait mis en route une réforme de son système de retraite (voir l'encadré 8 au chapitre VI), il sera encore nécessaire de maintenir un contrôle rigoureux des dépenses pour assurer la viabilité des positions budgétaires.

IV. Réforme du secteur bancaire et financier

Les marchés financiers d'Estonie, de Lettonie et de Lituanie ont profondément évolué au cours de la dernière décennie. Les principales institutions sont désormais en place et fonctionnent de manière raisonnablement satisfaisante après qu'une série de crises eut contribué à faire progresser la rationalisation du secteur financier et favorisé une tendance à l'ouverture vers le marché international des capitaux (Psalida, 1998). Le choix de la politique monétaire a été déterminant pour le développement du secteur financier. Comme on l'a vu au chapitre II, tous les pays Baltes ont utilisé le taux de change comme point d'ancrage pour assurer la stabilité monétaire. La rigueur de la politique monétaire a favorisé l'apparition d'une certaine discipline sur le marché financier en réduisant les liquidités dont disposait le système bancaire, en contraignant les banques à gérer plus efficacement les liquidités disponibles et en les obligeant à mettre en place leurs propres mécanismes de régulation.

La libre circulation des capitaux a été indissociable du développement du système financier dans la mesure où elle a permis une plus grande diversification des risques au niveau de la gestion des liquidités et où elle a rendu les banques moins tributaires des marchés locaux de titres et interbancaires qui ne disposaient pas d'un volume suffisant d'instruments financiers de bonne qualité. La rigueur délibérée de la politique monétaire n'a guère permis d'opérations de renflouement du secteur financier⁴². Les institutions financières ont été de ce fait amenées à gérer leurs opérations avec prudence, ce qui a contribué à renforcer la confiance à leur égard, tant au niveau local qu'à l'étranger. L'objectif commun de l'accession à l'Union européenne (avec la perspective de l'adhésion à l'UEM) a largement contribué à inciter l'ensemble des pays Baltes à rechercher la stabilité sur le double plan monétaire et financier et à ouvrir leurs marchés de capitaux.

Les marchés financiers d'Estonie, de Lettonie et de Lituanie ont généralement adopté le modèle de la banque universelle. L'absence de séparation rigoureuse entre les opérations bancaires et les transactions sur titres a permis aux banques de dominer le secteur financier. Elles sont devenues les principaux acteurs en matière d'intermédiation et ont pris une place de premier plan dans d'autres compartiments du marché, soit directement, soit par l'intermédiaire de

filiales non bancaires. Ce mouvement a été accéléré par les incertitudes économiques et les lacunes de l'infrastructure juridique, qui ont favorisé l'établissement d'étroites relations personnelles. Les retards et les incertitudes qui ont marqué le lancement de la réforme des pensions⁴³ ont entravé le développement du secteur des assurances, notamment de l'assurance-vie, ce qui a constitué un frein supplémentaire à l'apparition d'intermédiaires financiers non bancaires.

Les banques se sont dans un premier temps multipliées...

La première phase de la réforme des marchés financiers dans les États baltes, comme dans les autres économies en transition, a débuté par le démantèlement du système de banque unique et s'est poursuivie par l'établissement d'un système bancaire à deux niveaux. Ces réformes, qui ont été menées parallèlement aux efforts de stabilisation macroéconomique, ont été pour une large part achevées pendant la première moitié des années 90. De nouvelles banques ont vu le jour et les banques soviétiques existantes⁴⁴ ont été éclatées et transformées en établissements indépendants constitués en sociétés par actions. A ce stade, les pays Baltes ont rétabli chacun leur banque centrale et ont entrepris de réglementer les opérations bancaires commerciales, même s'ils ne disposaient au départ que de pouvoirs relativement limités du fait du maintien en activité des bureaux régionaux de la Gosbank soviétique. C'est seulement en 1992 que ce système dual de banque centrale a pris fin, avec la fermeture des succursales de la Gosbank et la réintroduction des monnaies nationales.

Au début des années 90, les États baltes faisaient encore partie de l'espace économique et monétaire soviétique. Ils ont de ce fait vécu la libéralisation et la décentralisation de l'économie soviétique et ont dû s'accommoder d'un cadre réglementaire caractérisé par des politiques monétaires et budgétaires laxistes. Cette situation a contribué à la croissance exagérément rapide du volume du crédit et à la multiplication des banques. Étant donné l'extrême faiblesse des barrières à l'entrée⁴⁵ et l'absence de surveillance, le nombre d'établissements bancaires s'est accru de manière spectaculaire au début des années 90. A la fin de 1991, 24 nouvelles banques commerciales avaient été créées en Estonie qui détenaient environ le tiers de l'encours des prêts ; à la fin de 1992, on comptait plus de 40 banques dans ce pays. Le nombre d'établissements bancaires a augmenté encore plus rapidement en Lettonie où une cinquantaine de banques nouvelles se sont vu accorder des licences en 1991-1992, ce qui a porté le nombre total de banques à plus de soixante. Une évolution analogue est intervenue en Lituanie, même si la création de nouvelles banques a été moins marquée : de 1991 à 1994, 21 nouvelles banques ont vu le jour, ce qui a porté le nombre total des établissements bancaires à vingt-sept. A partir du

moment où les pays Baltes ont adopté leur propre monnaie, le contexte des opérations financières s'est totalement modifié.

... mais le manque de surveillance bancaire a favorisé un certain nombre de crises

Au tout début de la transition, le secteur bancaire des pays Baltes était presque exclusivement centré sur le marché intérieur. L'intermédiation financière était faible, et en 1993 par exemple, le crédit intérieur ne représentait que 13 pour cent du PIB en Estonie et 18 pour cent en Lettonie. La part des prêts dans les bilans bancaires était également très limitée. Le seul lien avec les marchés internationaux était la gestion des liquidités. Si les faiblesses sous-jacentes du secteur bancaire de chacun des pays Baltes sont devenues évidentes lorsqu'ils ont quitté la zone rouble, la chronologie des crises bancaires ultérieures a été essentiellement fonction de la rapidité avec laquelle ils avaient procédé à une réforme monétaire (voir tableau 11).

C'est en Estonie que la première vague de faillites bancaires est intervenue en 1992-93, la Lettonie et la Lituanie ne connaissant un phénomène identique qu'au milieu de 1995. Ces faillites ont été la résultante d'erreurs persistantes de gestion conduisant à des portefeuilles de prêts de médiocre qualité⁴⁶ – les mécanismes essentiels de contrôle du crédit et de l'administration interne ainsi que de la gestion des risques faisant souvent défaut – conjuguées au bouleversement du contexte macroéconomique au moment où les pays s'engageaient sur la voie de la réforme monétaire. La baisse de la production et le choc commercial qui ont accompagné l'effondrement de l'économie soviétique ont mis au grand jour la valeur réelle des actifs bancaires, entraînant un certain nombre de faillites retentissantes. Celles-ci ont naturellement sapé la confiance dans le secteur bancaire, même si elles n'ont eu qu'un effet limité sur l'économie réelle en raison de la faible importance des circuits financiers⁴⁷. La vulnérabilité des banques en Lettonie et en Lituanie s'est manifestée par la dollarisation croissante de l'économie, le retrait de dépôts et des sorties de capitaux. La perte de confiance a été moins accusée en Estonie où l'on n'a pas observé un repli de même ampleur vers les devises ou les espèces.

Les banques d'Estonie et de Lettonie ont été moins affectées que celles des autres économies en transition par l'existence d'engagements à l'égard d'entreprises publiques en difficulté. Les taux d'inflation durablement élevés ont dans un premier temps réduit la valeur réelle des créances héritées au titre des prêts consentis par l'organisme central de planification aux entreprises publiques. Les banques ont par ailleurs mis à profit leur liberté de fixer les taux d'intérêt et de déterminer la politique de crédit pour procéder à des opérations rentables, les nouveaux établissements ayant réduit de manière spectaculaire la

Tableau 11. Indicateurs du secteur financier, 1995-99

En pourcentage

	1995	1996	1997	1998	1999 T2
Estonie					
Crédit intérieur (en pourcentage du PIB)	16	21	29	31	32
Total des actifs du secteur bancaire (en pourcentage du PIB)	36	42	60	56	63
Engagements extérieurs (en pourcentage du total des engagements)	12	21	39	39	36
Prêts en devises (en pourcentage du total des prêts)	12	33	57	76	73
Niveau moyen de fonds propres requis	n.d.	12	13	17	17
Nombre de banques	18	13	11	6	6
Capitalisation boursière (en pourcentage du PIB)	8	26	38	20	42
Portefeuille de crédit-bail (en pourcentage du PIB)	2.0	3.5	8.0	8.7	8.7
Primes d'assurance brutes (en pourcentage du PIB)	1.2	1.4	1.6	1.7	1.7
Lettonie					
Crédit intérieur (en pourcentage du PIB)	14	12	15	17	17
Total des actifs du secteur bancaire (en pourcentage du PIB)	31	39	54	46	48
Engagements extérieurs (en pourcentage du total des engagements)	41	51	56	59	55
Prêts en devises (en pourcentage du total des prêts)	56	64	68	66	n.d.
Niveau moyen de fonds propres requis	20	23	21	17	n.d.
Nombre de banques	42	35	31	27	25
Capitalisation boursière (en pourcentage du PIB)	n.d.	3	6	6	12
Portefeuille de crédit-bail (en pourcentage du PIB)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Primes d'assurance brutes (en pourcentage du PIB)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Lituanie					
Crédit intérieur (en pourcentage du PIB)	15	11	11	12	15
Total des actifs du secteur bancaire (en pourcentage du PIB)	28	23	24	25	28
Engagements extérieurs (en pourcentage du total des engagements)	7	13	15	19	18
Prêts en devises (en pourcentage du total des prêts)	32	33	42	56	59
Niveau moyen de fonds propres requis	n.d.	11	11	24	23
Nombre de banques	12	12	11	10	10
Capitalisation boursière (en pourcentage du PIB)	4	11	18	14	15
Portefeuille de crédit-bail (en pourcentage du PIB)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Primes d'assurance brutes (en pourcentage du PIB)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Source : Banques nationales.

part de marché détenue par les banques existantes. La privatisation relativement rapide des banques d'État a renforcé cette tendance en brisant les relations existantes, potentiellement préjudiciables, entre les banques et les dirigeants des entreprises publiques. Les lacunes de la réglementation bancaire ont cependant entraîné de nouvelles faiblesses structurelles dans ce secteur. Bien que les banques n'aient pas eu directement pour mission de consentir des prêts aux entreprises publiques et n'aient pas subi de pression politique particulière dans

ce sens, une large fraction de l'économie lituanienne reste contrôlée par l'État. Le souci d'acquérir de nouvelles parts de marché a également été à l'origine de certaines opérations imprudentes de prêt, en l'absence du contrôle d'organismes nationaux de surveillance. Autre illustration du manque de surveillance, les banques ont pu consentir des prêts à leurs actionnaires, souvent anonymes, ce qui amène à supposer au moins que ces opérations n'étaient pas strictement guidées par des considérations commerciales.

Bien que l'Estonie ait témoigné d'une fermeté louable à l'égard des faillites bancaires en 1992-93, les améliorations apportées au régime de surveillance n'ont pas suffi à empêcher une nouvelle crise en 1994. En 1992, toutes les banques insolubles ont été liquidées⁴⁸, les propriétaires ont perdu leurs investissements et les déposants auprès de toutes les banques en difficulté ont dû largement participer à l'effort de restructuration. Les normes comptables ont été durcies, de même que les règles prudentielles et les dispositions concernant les provisions pour pertes sur prêts. Les anciennes banques d'État continuaient de perdre des parts de marché, mais le gouvernement s'est refusé à délivrer de nouvelles licences bancaires pendant environ un an, jusqu'à la fin de 1993. Mais, en 1994 la Banque sociale s'est effondrée, en grande partie du fait du volume excessif de prêts consentis aux actionnaires et aux parties liées. La banque avait été privatisée, mais l'équipe dirigeante était restée en place ; rien ne permettait de vérifier la qualité des principaux actionnaires⁴⁹, et la faillite de cet établissement a eu de graves conséquences pour le marché interbancaire sur lequel il était le principal emprunteur⁵⁰. La réponse des autorités à la crise a été cette fois plus hésitante. La situation n'a finalement été réglée qu'au printemps 1995, après toute une série de mesures (vente de succursales, modification de l'équipe dirigeante et, finalement, retrait de la licence).

A la différence de ce qui s'était produit lors de la première crise, les créances des déposants ont été intégralement préservées et le coût de la restructuration a été pris en charge par les autorités. Le cadre réglementaire a été ensuite modifié par l'adoption d'une nouvelle loi bancaire qui prévoyait un relèvement des ratios de fonds propres, la présentation d'états financiers conformes aux normes comptables internationales, le recours exclusif à des cabinets d'audit internationaux pour la vérification des comptes annuels, et des dispositions permettant un renforcement de la concurrence. On a de ce fait assisté vers la fin de 1995 à une forte concentration dans le secteur bancaire. La mise en œuvre des règlements administratifs a conduit à la réalisation de quatre fusions qui ont ramené le nombre des banques de 21 à 15. Les mesures monétaires et les règles prudentielles ont par la suite surtout visé à décourager une rapide expansion du crédit intérieur et à élargir la part des actifs liquides dans les portefeuilles des banques.

En Lettonie et en Lituanie en revanche, les progrès ont été limités jusqu'en 1995. Les obligations réglementaires ont été progressivement durcies ; ainsi, les banques lituaniennes ont été tenues d'évaluer la solvabilité de leurs emprunteurs et de constituer des provisions spécifiques pour pertes sur prêts, tandis que la Banque nationale de Lituanie mettait en place un système d'alerte. Les établissements bancaires n'étaient cependant pas encore tenus d'établir leurs comptes sur la base des normes internationales ou de les faire vérifier par des cabinets d'audit internationaux, encore que, d'après la Banque nationale, toutes les banques aient fait vérifier leurs comptes par des cabinets internationaux. Il est possible que le durcissement et l'application plus systématique des règles de surveillance aient relégué dans une certaine mesure au second plan le développement des contrôles internes. La Lettonie a été le premier des pays Baltes à imposer dès la fin de 1993 la vérification des comptes des principales banques par des cabinets d'audit internationaux, et elle a été imitée par la Lituanie à la fin de 1994. De même qu'en Estonie, les établissements bancaires de ces deux pays n'étaient pas handicapés par la qualité particulièrement médiocre des actifs dont ils avaient hérités. Cependant, ils ont mis à profit le manque de rigueur des autorités de tutelle pour développer leurs activités plus rapidement que la prudence ne l'aurait exigé et selon des méthodes qui étaient à la limite de la légalité.

En 1995, toutes les conditions d'une crise étaient réunies en Lettonie et en Lituanie. A cette époque, la Banque de Lettonie a imposé à toutes les banques commerciales l'obligation de faire vérifier leurs comptes par des cabinets d'audit internationaux, et un certain nombre de banques de grande et moyenne dimensions ont eu beaucoup de mal à se conformer aux nouvelles règles. En 1995, une quinzaine de banques, parmi lesquelles la Banque Baltija, qui était alors la plus importante avec environ 30 pour cent du marché, se sont vu retirer leurs licences⁵¹. La crise a entraîné une concentration dans le secteur bancaire ; le nombre des établissements a diminué, bien que restant encore élevé comparativement aux pays voisins⁵². De même, à la fin de 1995, il était devenu évident que six banques lituaniennes étaient insolvables. A la fin de 1996, 15 des 27 banques qui étaient alors en activité avaient été fermées. Des procédures de faillite ont été engagées dans les deux pays, et le cadre réglementaire a été renforcé, obligation étant faite à toutes les banques de publier leurs résultats conformément aux normes internationales⁵³.

La Lettonie a imposé un ratio de fonds propres plus élevé aux banques autorisées à accepter des dépôts des ménages⁵⁴, et la Banque centrale de ce pays a également renforcé ses activités de surveillance, en développant notamment les inspections sur place. La Lituanie a choisi de recapitaliser ses deux plus grandes banques et a émis des obligations de restructuration bancaire pour financer le coût de l'opération en même temps qu'elle créait une société spéciale de gestion d'actifs pour reprendre les créances improductives des banques en

Tableau 12. **Classification des prêts et provisions, 1995-99**
 Pourcentage du total des prêts

		Estonie	Lettonie	Lituanie
Normal(I)	1995	–	66	69
	1996	–	72	55
	1997	–	87	60
	1998	–	88	68
	Juin 99	–	89	68
A surveiller (II)	1995	–	15	14
	1996	–	7	13
	1997	–	4	12
	1998	–	5	20
	Juin 99	–	4	21
Total I-II	1995	100	81	83
	1996	93	79	68
	1997	93	91	72
	1998	95	93	88
	Juin 99	90	93	90
Qualité inférieure à la norme (III)	1995		7	4
	1996	3	5	8
	1997	3	3	5
	1998	2	3	4
	Juin 99	6	3	3
Douteux (IV)	1995		10	6
	1996	1	6	8
	1997	1	2	4
	1998	1	2	2
	Juin 99	1	2	3
Irrécouvrable(V)	1995		10	7
	1996	3	9	16
	1997	4	5	19
	1998	2	2	6
	Juin 99	4	2	4
Total III-V	1995	0	27	17
	1996	7	20	32
	1997	7	10	28
	1998	5	7	12
	Juin 99	10	7	10
Provisions	1995	3	20	16
	1996	2	16	22
	1997	2	7	19
	1998	4	4	6
	Juin 99	3	5	5

Source : Banques nationales.

difficulté. L'État a de ce fait continué de jouer un rôle important sur les marchés financiers, avec le risque que les décisions concernant les attributions de crédit puissent être influencées par des considérations politiques. Le durcissement des réglementations prudentielles a poussé les banques à se tourner vers les activités bancaires classiques de collecte de dépôts et d'octroi de prêts, ce qui limitait par là même les possibilités de spéculation monétaire et les opérations de prêt à court terme et à risque élevé.

Les crises ont eu pour effet d'assainir le secteur bancaire. En 1998, les créances irrécouvrables avaient été ramenées à des niveaux gérables (tableau 12). La rapidité de l'assainissement des systèmes bancaires des pays Baltes a cependant été variable selon que les autorités avaient plus ou moins profité de la crise pour accélérer le démantèlement des réseaux et des relations non fondés sur le jeu du marché, qui étaient l'héritage de l'époque de l'économie dirigée. La présence persistante de l'État dans le capital des entreprises et l'incapacité de remédier à l'absence de transparence étaient autant de freins à ce processus. Il était nécessaire d'améliorer la surveillance bancaire pour assurer la survie des nouvelles structures mises en place et veiller à ce que les banques se conforment aux règles en vigueur sur un marché concurrentiel où la faillite constitue une menace réelle. Il faut cependant aussi que les réglementations deviennent suffisamment bien établies pour pouvoir remédier efficacement aux risques systémiques sans compromettre l'incitation des différents établissements du secteur financier à adopter une conduite prudente. Les pays Baltes ont concentré leurs efforts sur la réduction de l'aléa moral dans le secteur financier en appliquant strictement les règles de faillite dans le secteur bancaire. Comme on le verra plus loin, cette stratégie a fait ses preuves au cours des crises des secteurs bancaires baltes. Néanmoins, la réduction de l'aléa moral ne peut se substituer parfaitement à des méthodes saines de surveillance bancaire dans la mesure où rien n'est fait pour remédier aux risques systémiques inhérents à une faillite généralisée du système bancaire. Étant donné l'évolution de leur secteur bancaire, les pays Baltes pourraient tirer d'utiles enseignements de l'expérience d'autres pays en matière de développement de la surveillance bancaire et financière (voir encadré 5).

L'intégration internationale et la financiarisation de l'économie se sont accélérées à la suite de la crise financière

A la suite de la première phase de la restructuration, les marchés financiers baltes se sont de plus en plus internationalisés en même temps qu'ils s'intégraient plus étroitement au niveau régional. Les bons résultats à l'exportation et le renforcement de la confiance des investisseurs ont été les fondements de la reprise économique. En raison de la forte demande d'investissement et de

Encadré 5. Mise en place d'une autorité de surveillance financière*

Ce n'est que depuis peu que les pays de l'OCDE ont entrepris de se doter de structures unifiées pour la surveillance intégrée du secteur financier. Des autorités uniques de contrôle, couvrant les secteurs de la banque, des valeurs mobilières et de l'assurance, ont été créées dans six pays Membres de l'OCDE, parmi lesquels le Royaume-Uni et trois pays scandinaves. Leur expérience pourrait aider les pays Baltes à développer leurs dispositifs réglementaires.

L'autorité de réglementation peut être soit un organisme dépendant du gouvernement, soit une autorité statutaire indépendante, soit une autorité placée sous l'égide de la banque centrale. Le choix qui sera fait dans la pratique sera fonction des conditions législatives et politiques générales de chaque pays et semble moins important que les moyens qui seront mis en place pour responsabiliser l'organisme de contrôle tout en préservant son indépendance et en lui donnant des pouvoirs suffisants pour remplir efficacement sa tâche. Les objectifs, les rôles et les responsabilités de l'organisme de contrôle sont en général clairement définis dans un texte législatif précisant que cette instance échappe au contrôle direct du gouvernement. L'organe de contrôle est généralement tenu de rendre des comptes, du fait de la nomination de certains des membres de son conseil d'administration par le gouvernement, du fait de l'obligation de rendre compte de ses activités, et du fait de l'obligation de tenir des réunions régulières avec le ministère compétent (généralement le ministère des Finances). Il semble que l'on s'accorde de plus en plus à reconnaître que la fonction de surveillance financière doit être séparée de la banque centrale, chargée de mener la politique monétaire, ceci pour éviter des conflits d'intérêts qui pourraient amener la banque centrale à assouplir la politique monétaire pour protéger la situation financière des banques, ou pour éviter une perte de confiance du public dans la banque centrale en cas de défaillance apparente des mécanismes de surveillance.

Bien qu'il puisse agir indépendamment du gouvernement, un organe intégré de surveillance financière doit respecter la politique du gouvernement et/ou rendre des comptes à ce dernier. Dans nombre de cas, le budget de l'organe de surveillance est soumis à l'approbation du gouvernement, même si ce budget est financé par le secteur concerné. La surveillance financière relève fondamentalement du pouvoir administratif du gouvernement. Le gouvernement peut à juste titre mettre en jeu la responsabilité de l'autorité de surveillance, mais en respectant son indépendance, en prévoyant par exemple la communication d'un rapport annuel et/ou la fourniture de réponses aux demandes ponctuelles de Parlementaires. En Finlande, l'autorité de surveillance financière coopère avec la banque centrale plutôt qu'avec le gouvernement, ce qui peut s'expliquer par le fait que, dans ce pays, la banque centrale est une institution constitutionnelle indépendante du gouvernement.

Certains continuent de soutenir que la banque centrale doit assurer la surveillance du secteur financier en faisant valoir que la stabilité monétaire et la stabilité financière sont indissociables et que la banque centrale ne peut correctement garantir la première sans la seconde. Cet argument est renforcé par le rôle de prêteur en dernier ressort que joue la banque centrale. Des solutions mixtes sont possibles, mais

(voir page suivante)

(suite)

elles sont rares. En Finlande, l'autorité indépendante de surveillance financière est responsable devant la banque centrale et non devant le gouvernement : c'est le conseil de surveillance de la banque qui nomme le conseil d'administration de l'autorité.

* Extrait de *Tendances des marchés des capitaux*, OCDE, n° 68 (novembre 1997), n° 71 (novembre 1998) et autres numéros.

la faiblesse relative du taux d'épargne intérieur, le déficit de la balance des opérations courantes s'est creusé mais a été cependant plus que compensé par des entrées de capitaux. Avec le temps, le financement du déficit de la balance courante, d'abord assuré par des IDE (notamment en Estonie), l'a été de plus en plus par des investissements de portefeuille et d'autres entrées de capitaux. C'est désormais le secteur financier qui est le principal intermédiaire de ces flux⁵⁵. La baisse des taux d'intérêt et la détente des liquidités ont contribué à la financiérisation de l'économie et au développement de l'intermédiation financière non bancaire, même si l'élargissement du marché financier ne s'est pas fait au même rythme dans tous les pays Baltes.

C'est en Estonie que le secteur bancaire s'est le plus activement employé à se développer au niveau régional. Une banque estonienne s'est établie en Lituanie par l'intermédiaire de filiales spécialisées dans le crédit-bail et a acheté en 1996 une banque commerciale en Lettonie. Depuis lors, elles s'emploient également à lever des capitaux sur les marchés internationaux et élargissent leur choix de facilités de financement. Grâce au renforcement de leurs fonds propres, les banques ont pu développer leurs activités de prêt et faire face à la forte croissance de la demande de crédit. La part du crédit dans les actifs totaux des banques s'est régulièrement élargie et atteint un niveau plus élevé que dans aucun des deux autres pays Baltes⁵⁶. Les banques ont également créé des filiales spécialisées dans le crédit-bail et sont devenues de plus en plus actives sur le marché des valeurs mobilières⁵⁷.

Bien que l'intégration internationale ait été plus lente en Lettonie et en Lituanie, ces deux pays ont également vu se développer l'importance des circuits financiers, lorsque les établissements de ce secteur ont renoué avec la rentabilité au sortir de la crise bancaire.

En Lettonie, les actifs des banques ont doublé entre 1995 et 1998 et le portefeuille global de créances a triplé pendant la même période grâce à la baisse des taux débiteurs et au renforcement de la concurrence sur le marché local⁵⁸. Le secteur bancaire s'est par ailleurs de plus en plus internationalisé. A la

fin de 1997, les banques dont le capital était majoritairement étranger représentaient plus de 70 pour cent des actifs totaux du système bancaire, et environ les deux tiers des actifs et des engagements étaient libellés en devises. Il convient cependant de noter que la forte présence étrangère, qu'il s'agisse de participations aux fonds propres ou de financements, était pour une large part le fait d'investisseurs non institutionnels, en particulier avant 1998. Néanmoins, l'ampleur de la participation étrangère a partiellement résulté d'incitations fiscales qui ont encouragé les Lettons à procéder à des investissements locaux par l'intermédiaire de sociétés offshore, et de l'utilisation du secteur bancaire letton par bon nombre de sociétés situées en Russie et dans la CEI qui y voyaient un circuit financier sûr pour leurs activités de base. De même, de nombreuses banques lettones ont développé de vastes réseaux d'information et d'activités en Russie et exploitaient l'écart de taux d'intérêt entre le marché intérieur et le marché russe, encouragées par le resserrement des marges sur le marché intérieur mais aussi par les incitations liées aux normes réglementaires⁵⁹. Un point d'interrogation demeure concernant la qualité du portefeuille des prêts en cours, qui ne pourra être levé qu'après la prochaine baisse cyclique de l'activité en Lettonie.

Le développement des intermédiaires financiers non bancaires et l'intégration grandissante des différents compartiments du marché financier ont été également observés en Lettonie. Les banques se sont de plus en plus engagées dans des activités de crédit-bail⁶⁰ et ont obtenu de très bons résultats sur le marché local des valeurs mobilières.

Le secteur bancaire de la Lituanie a lui aussi bénéficié de la crise. Le volume des actifs bancaires a continué d'augmenter et les banques ont renoué avec la rentabilité en 1998. La capitalisation bancaire s'est améliorée et le ratio moyen de fonds propres calculé selon les normes de l'UE et de la BRI atteignait près de 24 pour cent à la fin de 1998 contre 10.8 pour cent en 1997, le court terme dominant cependant toujours l'échéancier. A la différence de l'Estonie et de la Lettonie, le secteur est encore largement soumis à l'influence de deux banques publiques dont la part de marché est de l'ordre de 44 pour cent (voir tableaux A32 et A36 de l'annexe statistique), bien qu'elle tende à se contracter et que l'on prévoie maintenant la privatisation des deux établissements. En 1997, les actifs bancaires se sont accrus d'environ 28 pour cent et le crédit intérieur de quelque 37 pour cent, bien que les prêts en devises aient augmenté beaucoup plus vite que les avances en monnaie locale au cours de la période 1997-98, pour représenter plus de la moitié de l'ensemble des prêts en 1998. Malgré cela, le niveau du crédit au secteur privé est demeuré faible, de l'ordre de 12 pour cent du PIB, soit un taux nettement en retrait sur ceux de l'Estonie et de la Lettonie, mais il commence maintenant à progresser à un niveau très soutenu : pendant le premier semestre de 1999, les prêts se sont accrus de 15 pour cent. Le capital des banques privées s'est plus largement ouvert à l'international, mais à la différence

des deux autres pays Baltes, ce mouvement a tenu essentiellement au départ à des investissements de portefeuille plus qu'à des prises de participation stratégiques⁶¹. Au milieu de 1999, deux banques étrangères avaient créé des succursales, et l'actionnariat de cinq banques était majoritairement étranger. Afin de diversifier la structure de leurs financements, les banques lituaniennes ont commencé à emprunter plus résolument sur les marchés internationaux de capitaux au second semestre de 1997, mettant à profit le sentiment positif des investisseurs et le resserrement des marges pour les nouveaux emprunteurs sur le marché⁶². Le niveau des emprunts extérieurs est cependant demeuré relativement modéré, puisqu'il atteignait seulement 6 pour cent des engagements totaux à la fin de 1997, mais en 1998, les banques sont devenues emprunteurs extérieurs nets.

L'intermédiation financière non bancaire a fait quelques timides progrès. Les sociétés de crédit-bail, généralement des filiales d'établissements bancaires, ont connu une vive croissance, et la capitalisation du marché boursier est montée à 18 pour cent du PIB en 1997. Les investisseurs étrangers contrôlaient environ un cinquième des maisons de courtage opérant à la bourse, mais le volume des transactions et les liquidités du marché sont restés faibles.

Mise à l'épreuve des nouvelles structures financières : les crises asiatique et russe

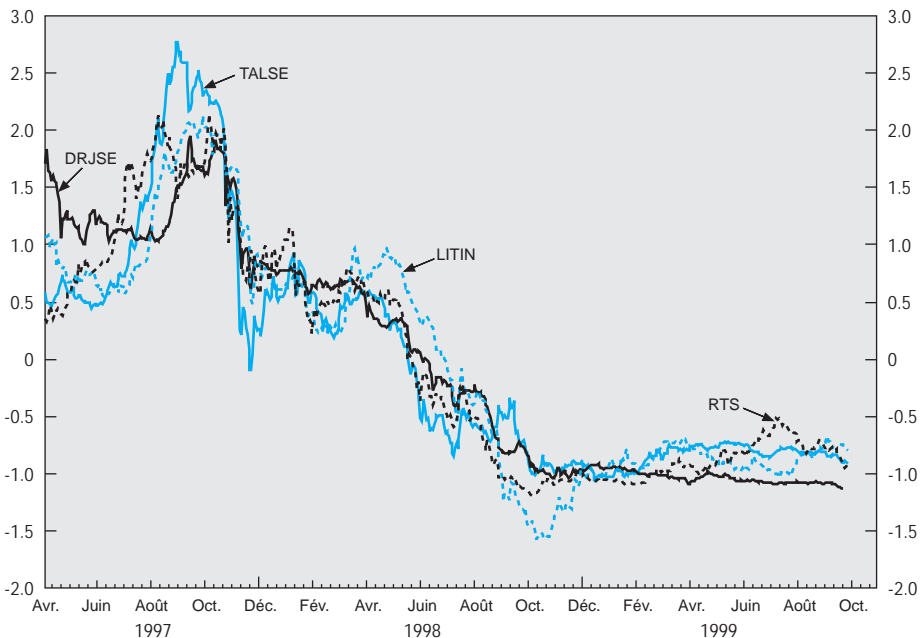
Les effets de la crise asiatique se sont fait particulièrement sentir en Estonie...

Le secteur financier s'est trouvé confronté à de nouveaux risques et est en particulier devenu plus largement tributaire du sentiment des investisseurs sur les marchés mondiaux. Les dangers associés à la libre circulation des capitaux sont clairement apparus lorsque les premières turbulences se sont manifestées sur les marchés financiers d'Asie du Sud-Est en octobre 1997, mettant à l'épreuve la cohérence de la politique économique suivie sur bon nombre de marchés émergents. De tous les pays Baltes, l'Estonie a été le plus affecté par la contagion financière : son taux de change s'est trouvé soumis à de très fortes pressions⁶³, et les prix des actifs ont fait l'objet d'un sensible ajustement qui s'est finalement traduit par un certain nombre de fusions dans le secteur bancaire. En revanche, les marchés financiers de la Lettonie et de la Lituanie ont été plus indirectement touchés par la crise.

En Estonie, ce sont les taux d'intérêt à court terme sur le marché monétaire qui ont été les premiers affectés. Les taux à trois mois ont doublé, pour s'établir à 15 ou 16 pour cent. Les échéances plus longues n'ont pratiquement pas varié en raison d'une certaine fragmentation des marchés monétaires et du crédit,

de sorte que la crise a principalement touché les institutions financières et les ménages qui ont vu les taux d'intérêt s'élever sensiblement (du fait de l'existence du système de stabilisation de la monnaie) et le volume des prêts se contracter ; le secteur industriel a été le moins affecté. Les taux d'intérêt s'étaient repliés dès avril 1998. En Lettonie, le lat n'a guère été soumis à des pressions, la balance des opérations courantes de ce pays se trouvant dans une position plus favorable, et la croissance du crédit est restée forte. En conséquence, les taux d'intérêt sont restés nettement plus faibles en Lettonie qu'en Estonie⁶⁴. Les turbulences de la Bourse de Tallinn ont eu cependant un effet d'entraînement sur la Bourse de Riga (graphique 31). Globalement, les trois bourses baltes paraissent être étroitement synchronisées et ont été sensiblement affectées par l'évolution intervenue en Russie.

Graphique 31. **Indices boursiers pour la Fédération de Russie et les États baltes**
Valeur en dollars, chiffres normalisés



Légende : DRJSE : indice boursier de la Lettonie.
LITIN : indice boursier de la Lituanie.
RTS : indice boursier de la Fédération de Russie.
TALSE : indice boursier de l'Estonie.

Source : Bourses nationales.

De même, la crise n'a pas affecté de la même façon les différentes institutions du secteur financier. Alors que l'industrie bancaire estonienne marquait le pas, les banques de Lettonie et de Lituanie continuaient de se développer au premier semestre de 1998, signe que la contagion avait relativement épargné ces pays. En Lettonie, les actifs bancaires totaux ont progressé de 11 pour cent pendant le premier semestre de 1998, et le crédit de près de 35 pour cent. Une tendance analogue, mais moins accusée, a été observée en Lituanie. Pendant les six premiers mois de 1998, les actifs totaux se sont accrus de 9.7 pour cent et le crédit au secteur privé de 7 pour cent. La rentabilité des établissements bancaires s'est trouvée également améliorée⁶⁵. Après deux années de résultats négatifs, le ratio de rentabilité financière des banques lituaniennes est devenu positif au premier trimestre de 1998. La rentabilité du secteur bancaire s'est également améliorée en Lettonie, bien que dans ce cas particulier, la raison en ait partiellement été le fort rendement des titres russes. En Estonie, malgré des résultats médiocres, la solidité de l'assise financière des banques leur a permis de faire face à des gains médiocres et à une certaine détérioration de la qualité de leurs actifs sans remettre en question l'aptitude du système à résister à de nouveaux chocs. Les autorités estoniennes ont en outre rapidement agi pour décourager les emprunts excessifs à l'étranger et ont relevé les ratios de liquidité imposés aux banques compte tenu de la structure à court terme de l'échéancier.

Les marchés de titres se sont effondrés au lendemain du choc asiatique. La Bourse de Tallinn a perdu plus des trois quarts de sa valeur par rapport à son point haut d'août 1997. Depuis lors, son importance en tant qu'intermédiaire financier s'est sensiblement réduite, et la crise du rouble ne l'a guère affectée (voir ci-après). En Estonie, les événements de 1997 ont également entraîné la création de fonds d'investissement faisant appel à des instruments à plus d'un an, et la liquidation des fonds dont les parts ont été cédées contre numéraire ou bons de privatisation.

... tandis que la crise russe a surtout affecté la Lettonie

C'est l'Estonie qui a été la première touchée à l'été 1998 par la crise du rouble russe, avec une augmentation des cotations à terme et des taux du marché monétaire. A la fin du mois d'août, le volume des transactions sur les marchés à terme était huit fois plus important que la normale, tandis que les taux des prêts et des dépôts interbancaires atteignaient 16 à 17 pour cent. L'incidence directe de la crise russe a néanmoins été relativement limitée. Deux pour cent seulement des actifs totaux étaient en moyenne directement menacés en Russie et dans la CEI, et ces avoirs étaient concentrés dans deux petites banques dont la part de marché combinée n'était que de 7 pour cent⁶⁶. Dans l'un de ces établissements, la Banque d'Estonie a engagé une procédure de faillite. Quant à l'autre établissement, qui était en négociation en vue de fusionner avec une banque de moyenne

dimension, on a estimé que son actif net était positif et qu'il avait une valeur future potentielle. Afin d'écartier tout risque systémique, la Banque d'Estonie a facilité le processus de fusion en achetant momentanément une participation majoritaire dans la nouvelle banque, participation qu'elle prévoyait d'abandonner fin 1999. Les banques estoniennes ont également bénéficié de l'augmentation du niveau des dépôts intérieurs.

Les engagements du secteur bancaire letton à l'égard de la Russie représentaient plus de 10 pour cent des actifs totaux en août 1998. Les banques lettones avaient constitué d'importantes positions en instruments de la dette de l'État et des sociétés russes, les rendements intérieurs s'étant contractés. La baisse des rendements a reflété une amélioration de la situation budgétaire de la Lettonie, avec un renforcement de la concurrence sur le marché des prêts intérieurs. En revanche, au premier semestre de 1998, le rendement des titres russes était supérieur à 30 pour cent par an, soit environ six fois plus que ce que pouvaient obtenir les investisseurs en bons du Trésor lettons⁶⁷. L'excédent de capacité dû à la présence d'un nombre excessif d'établissements bancaires sur le marché a constitué une incitation supplémentaire à entreprendre des opérations à risque élevé, sans qu'aucune surveillance attentive vienne les freiner (comme on l'a vu au chapitre II). En conséquence, la dévaluation du rouble et la défaillance de la Russie concernant les obligations d'État (GKO) se sont traduites par de fortes ponctions sur les liquidités du secteur bancaire letton. Les plafonds imposés au crédit interbancaire ayant été réduits et les banques n'étant que fort peu enclines à consentir des prêts, les guichets de certaines banques, dont on avait appris les engagements à l'égard de la Russie, ont été pris d'assaut. La Banque de Lettonie s'est trouvée dans l'obligation d'injecter des liquidités supplémentaires sur le marché. Les crédits ainsi accordés aux banques sont passés de 7.6 millions de LVL à la fin de 1997 à 52 millions de LVL à la fin de 1998, la majeure partie de ces prêts intervenant pendant le quatrième trimestre⁶⁸. Certaines banques avaient pris des risques excessifs sur le marché russe. Trois petites banques ont dû être fermées et un moratoire a été annoncé sur la cinquième plus grande banque du pays, la Rīga Komerbanka. Les banques lettones ont affiché des pertes consolidées de 53 millions de LVL pour 1998, et le ratio moyen de fonds propres est tombé aux alentours de 17 pour cent, soit environ 3.5 points de pourcentage de moins qu'en 1997⁶⁹.

Le secteur financier de la Lituanie ne semble pas avoir été directement très affecté par la crise russe. Lorsque celle-ci s'est déclarée, les banques lituaniennes n'avaient que 1.4 pour cent de leurs actifs totaux en Russie, et ce pourcentage n'était plus que de 1.1 pour cent un an plus tard. La raison en est qu'à partir de 1997-98, tous les actifs liés à la Russie et à la CEI se sont vu attribuer un coefficient de risque de 100 pour cent dans le calcul des ratios de fonds propres. En revanche, de même que dans les autres pays, la crise russe a eu un effet indirect. Les entreprises ont eu du mal à remplacer leurs échanges

avec la Russie et leur chiffre d'affaires a marqué le pas, ce qui a compliqué le service des prêts.

Il est nécessaire de poursuivre la consolidation du secteur bancaire et la financiarisation de l'économie

L'expérience de l'Estonie peut donner une idée de la façon dont les secteurs bancaires et financiers des pays Baltes pourraient évoluer. Les turbulences économiques extérieures et le renforcement de la concurrence en Estonie et dans les pays voisins ont entraîné une concentration du secteur bancaire en 1998. Le contexte monétaire conjugué aux chocs extérieurs ont mis en lumière des faiblesses jusque-là cachées dans la gestion des banques, des lacunes du gouvernement d'entreprise et des prises excessives de risque, avec pour conséquence un certain nombre de sorties du marché ainsi que des fusions et des acquisitions. L'un des faits saillants de cette période a été l'achat par des banques suédoises et d'autres investisseurs nordiques d'importantes participations dans des banques et des compagnies d'assurance. Ce phénomène a particulièrement concerné l'Estonie : des capitaux frais ont été investis par deux banques suédoises, la Swedbank et S-E-Banken (SEB) qui ont acheté, la première une participation de 49.98 pour cent dans Hansapank, et la seconde une participation de 30 pour cent dans Ühispank. A la fin de 1998, les non-résidents détenaient 60.7 pour cent du capital des banques estoniennes, contre 14.7 pour cent en 1994 et 44.2 pour cent en 1997. Une telle concentration, que l'on retrouve dans une moindre mesure en Lettonie et en Lituanie, menace cependant de compromettre la bonne santé financière du pays à moyen terme en éliminant la concurrence. Il existe un risque identique lorsque le gouvernement, comme c'est le cas actuellement en Lituanie, continue de détenir une importante participation dans le secteur bancaire. En novembre 1999, l'État possédait environ 39 pour cent du capital des banques lituaniennes. Les chiffres correspondants pour l'Estonie et la Lettonie étaient de 5 pour cent et de 2 pour cent. Le projet des autorités lituaniennes de privatiser deux grandes banques (la banque d'épargne et la banque agricole) ne suffira pas à lui seul à éliminer les risques présentés par la concentration.

Deux grands groupes financiers – Hansapank et Eesti Ühispank (tableau 13) – contrôlaient environ 85 pour cent du secteur bancaire estonien, 90 pour cent des activités de location-vente et 30 pour cent du marché de l'assurance. Le système bancaire estonien s'en est trouvé sensiblement renforcé et disposait du même coup des conditions préalables nécessaires à la réalisation de nouveaux progrès. On a également observé un développement des opérations bancaires classiques au détriment des opérations d'investissement, les responsables de la gestion des banques ayant opté pour une stratégie plus

Tableau 13. **Principales banques régionales, classées en fonction de leurs actifs, fin 1998**

	Millions de couronnes estoniennes	Millions de dollars EU
Estonie		
Hansapank	21 285	1 595
Eesti Uhispank	13 530	1 014
Optiva pank	3 174	238
Eesti Krediidipank	508	38
Tallinn Aripanga AS	261	20
<i>Actifs des cinq plus grandes banques (en pourcentage du total des actifs bancaires)</i>	<i>95</i>	
	Millions de lati	Millions de dollars EU
Lettonie		
Lettonie Unibanka	307	541
Parex Bank	301	531
Hansabanka	145	255
Rigas Komercbanka	115	203
Rietumu Banka	110	193
<i>Actifs des cinq plus grandes banques (en pourcentage du total des actifs bancaires)</i>	<i>91</i>	
	Millions de litas	Millions de dollars EU
Lituanie		
Lietuvos Taupomasis Bankas AB	3 212	803
Vilniaus Bankas AB	2 757	689
Bankas Hermis	1 551	388
AB Lietuvos Zemis Ukio Bankas	1 466	367
Bankas Snoras	501	125
<i>Actifs des cinq plus grandes banques (en pourcentage du total des actifs bancaires)</i>	<i>55</i>	

Source : Autorités nationales et Central European Economic Review.

prudente⁷⁰. La baisse globale du marché boursier et la nécessité d'éviter que les portefeuilles ne subissent de nouvelles pertes expliquent la réduction de 2.2 milliards d'EEK (25 pour cent) du portefeuille de titres qui ne représentait plus que 15.5 pour cent des actifs totaux à la fin de l'année contre 21 pour cent un an plus tôt. Pendant les derniers mois de 1998, les banques ont accru leurs investissements en instruments de haute qualité libellés en EEK, émis par des institutions financières étrangères, au lieu de confier les capitaux correspondants à la banque

centrale ou à des institutions de crédit non résidentes. Cependant, en 1999 les banques ont commencé à placer des fonds à l'étranger sous l'effet de la baisse des taux d'intérêt intérieurs et de l'orientation toujours prudente de la politique du crédit. Le durcissement de la politique du crédit a également contribué à freiner l'expansion des prêts, l'augmentation des prêts en souffrance étant le reflet de la crise russe : le pourcentage des prêts en souffrance est passé de 5 pour cent à 10 pour cent du portefeuille total de prêts au milieu de 1999 (tableau 12 ci-dessus).

Au premier trimestre de 1999, les banques estoniennes ont renoué avec la rentabilité après trois trimestres consécutifs de résultats négatifs. La principale raison en est la baisse des coûts totaux. La forte capitalisation, l'amélioration de la structure des échéances et les gains d'efficacité résultant du processus de concentration devraient contribuer à des résultats positifs, sous réserve qu'il n'y ait pas de continuation de stagnation de l'économie intérieure réelle ou de chocs extérieurs. Les prêts à échéance de deux à dix ans n'ont cessé d'augmenter, principalement au détriment des avances ayant des échéances inférieures à trois mois.

V. Réforme des entreprises et restructuration économique

La privatisation dans les pays Baltes : comparaison

Ces dernières années, les pays Baltes ont tous nettement progressé dans la privatisation, l'Estonie étant manifestement la plus avancée, la Lettonie venant en deuxième place et la Lituanie accusant un léger retard. Comme on le verra en détail dans ce chapitre, le succès de la privatisation en Estonie s'explique par le fort soutien politique dont ce processus a bénéficié dès le début et paraît aussi tenir essentiellement à deux facteurs. Premièrement, la réglementation des faillites, assez stricte, a été efficacement mise en œuvre (voir le chapitre IV). Cela a accéléré le processus de privatisation, puisque les entreprises devaient choisir entre la privatisation et la liquidation. Deuxièmement, la perspective d'une liquidation a fortement incité à trouver un partenaire stratégique et elle s'est doublée d'une attitude favorable aux capitaux étrangers. La privatisation s'est faite de façon similaire en Lettonie, mais à un rythme plus lent. On a également procédé au cas par cas – et non par privatisation de masse – en privilégiant la recherche de partenaires stratégiques et en cédant des participations de contrôle dans les entreprises. La privatisation s'est opérée différemment en Lituanie. En particulier, on a recouru davantage à la privatisation par coupons et, jusqu'en 1997, les investisseurs étrangers n'avaient pratiquement pas pu acquérir d'entreprises privatisables. On s'est également davantage efforcé de restructurer les entreprises d'État avant leur privatisation, au lieu d'utiliser directement les procédures de faillite ; avec la création de l'Agence pour les biens de l'État en mai 1998, la privatisation a quelque peu gagné en clarté et en rapidité.

Les salariés et dirigeants en place ont été favorisés au départ

Dans les trois pays Baltes, la privatisation a commencé avant l'indépendance (voir le tableau 14a). Les premières opérations ont eu lieu durant la période de libéralisation qui a suivi la politique de *perestroïka* de Gorbatchev. Elles ont porté sur des petites entreprises, des coopératives et des sociétés mixtes. La nature des changements politiques intervenus à l'époque fait qu'il est

Tableau 14a. **Aperçu de la privatisation des entreprises, 1989-98**

	Estonie	Lettonie	Lituanie
Premières phases de la privatisation	<ul style="list-style-type: none"> - Petites entreprises publiques et nouvelles coopératives, appartenant pour la plupart aux dirigeants. - Avant l'indépendance (12), appartenant aux salariés. - Après l'indépendance (200), appartenant aux dirigeants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nouvelles coopératives appartenant pour la plupart aux dirigeants. - Avant l'indépendance, location aux salariés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nouvelles coopératives appartenant pour la plupart aux dirigeants. - 1990-91 : avant l'indépendance, location (60), appartenant aux salariés. - Parts des salariés, 2-3 pour cent des actifs.
Petites entreprises	<ul style="list-style-type: none"> - Législation (décembre 1990) : avantages aux dirigeants et aux salariés en place, 80 pour cent des 450 entreprises appartenant aux salariés. - Les avantages ont été limités en mai 1992, et supprimés en juin 1993. - La plupart ont été privatisées à la fin de 1992. 	<ul style="list-style-type: none"> - Novembre 1991 : législation en partie par les municipalités locales. - moins de 10 salariés. - Soumissionnaires > 16 années de résidence. - Commerce, restauration, services. - 1994 : 85 % privatisées, principalement par les dirigeants, certaines aux salariés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les bons au titre de la loi sur la privatisation initiale des biens appartenant à l'État (voir texte) et les quotas peuvent être utilisés lors des adjudications. - Conditions : l'emploi ne peut pas être réduit de plus de 30 pour cent et la même activité pendant 3 ans. - Vendues 57 % (1992), 70 % (1992), 76 % (1993), 100 % (1995). - Pas d'avantages pour les employés.
Grandes entreprises	<ul style="list-style-type: none"> - 1989 : entreprises populaires (7). - 1991 : expérimentation¹ des entreprises publiques (7). - Appartenant pour la plupart aux employés. - 1992 : AEP modèle de la Treuhand. - Avantage : acteurs extérieurs, appels d'offres étrangères basés sur les prix et l'investissement, et garanties d'emploi. - 1994 : pic de la privatisation, la plupart des entreprises étaient privatisées en 1995 et presque toutes à la fin de 1998. - Automne 1994 : offre publique de participations minoritaires contre des bons, et à la fin de 1997 : 39 participations pour 2.3 milliards de couronnes (la plupart sous forme de bons pour le logement). 	<ul style="list-style-type: none"> - 1991 : 6 entreprises publiques vendues aux salariés et dirigeants en place. - 1992-94 : privatisation décentralisée par secteur, environ 50 entreprises privatisées, 78 transformées en sociétés, 234 louées, principalement aux salariés et dirigeants en place. - Mai 1994 : centralisée à l'ALP. - Août 1994 : marché des bons. - Janvier 1996 : 2.9 milliards de lati de bons distribués à 2.4 millions de personnes (97 pour cent de la population). - 1997 : pic de la privatisation, et presque toutes les entreprises étaient privatisées à la fin de 1998. - 1995-98 : 82 offres publiques de 1 milliard de lati de bons (essentiellement des bons pour le logement). 	<ul style="list-style-type: none"> - Septembre 1991 : privatisation en vertu de la loi sur la privatisation initiale des biens appartenant à l'État. - Ventes de parts sous forme de bons et de quotas. - Décembre 1991 : Fonds d'investissement. - Augmentation de l'achat d'actions par les salariés à des conditions préférentielles, à savoir 1991 : 10 pour cent, 1992 : 30 pour cent, 1993 : 50 pour cent. - Vendues : 38 pour cent (1992) ; 62 pour cent (1993), 75 pour cent (1994), 99 pour cent (1995) des 2 928 entreprises privatisées en vertu de la loi sur la privatisation initiale des biens appartenant à l'État, adjudications de participations minimums dans les services d'utilité

Tableau 14a. **Aperçu de la privatisation des entreprises, 1989-98** (cont.)

Estonie	Lettonie	Lituanie
<ul style="list-style-type: none"> - Fin 1998 : 483 entreprises pour 4.7 milliards de couronnes (400 millions de dollars EU), 4.6 milliards de couronnes de garanties d'investissement ; 56 000 garanties d'emploi ; il reste peu d'entreprises de services d'utilité publique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Fin 1998 : privatisations par adjudication pour 190 millions de lati (350 millions de dollars EU), 244 millions de lati de dette reprise, 127 millions de lati de garanties d'investissement, 47 735 garanties d'emploi, il reste peu d'entreprises de services d'utilité publique et de grandes entreprises. 	<p>publique, 48 entreprises publiques ont été vendues en « monnaie forte ».</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1992 : pic de la privatisation, la plupart des moyennes et grandes entreprises étaient privatisées à la fin de 1994 ; les participations restantes ont été vendues très lentement. - 1996 : création de l'Agence lituanienne de privatisation. Ralentissement du processus de privatisation. - 1998 : centralisation du processus par le Fonds pour les biens de l'État ; accélération des privatisations restantes, dont certaines grandes entreprises. - Fin 1998 : les entreprises restantes de services d'utilité publique et les grandes entreprises sont privatisées en vertu de la loi sur la privatisation initiale des biens appartenant à l'État.

Source : Mygind (1999) et OCDE.

difficile de bien distinguer entre les privatisations spontanées initiales et les privatisations ultérieures mieux maîtrisées. Par exemple, l'Estonie s'est lancée assez tôt dans les « petites privatisations » à partir de 1987 et en 1989 un programme de réformes économiques comportait un projet d'« entreprises populaires ». La situation politique était différente en Lettonie de celle prévalant en Estonie, de sorte que la privatisation a démarré plus lentement ; de son côté, la Lituanie a commencé en octobre 1990 à effectuer des cessions du capital de certaines entreprises à leurs salariés. Au moment de l'indépendance, en 1991, chacun des pays Baltes avait déjà mis en place les éléments de sa propre législation économique.

La privatisation trouve sa source dans la législation soviétique sur les coopératives et les baux. En Estonie, les coopératives employaient plus de 10 pour cent de la population active et on a vu se créer de nouvelles coopératives à un rythme très rapide dans le bâtiment, le commerce et les technologies de l'information⁷¹. Cela a permis aux dirigeants et salariés en place de racheter des entreprises, tout en facilitant les créations. Les nouvelles coopératives ont souvent recouru à la législation soviétique sur les baux pour s'approprier les actifs d'entreprises d'État⁷². La première loi lettone sur les coopératives a été adoptée en août 1991 (elle est entrée en vigueur en octobre), à un moment où la législation relative à la privatisation était encore peu claire. Les nouvelles coopératives n'étaient pas aussi répandues en Lituanie que dans les autres États baltes ; la Lituanie en comptait néanmoins environ 4 500, représentant 5 pour cent de la population active totale⁷³.

La loi soviétique de 1987 sur les entreprises d'État avait également accordé à l'assemblée générale des salariés certains droits concernant les plans futurs de production ainsi que le droit d'élire le directeur de l'entreprise. La Lettonie a été la première république soviétique à mettre en œuvre le droit pour les salariés d'élire le directeur de leur entreprise⁷⁴. Mais cette initiative a eu sans doute des conséquences qui n'étaient pas voulues : lors des six privatisations achevées en 1991, la propriété a été transférée aux dirigeants ou salariés en place. Le gouvernement s'est rendu compte très tôt que l'application de la législation soviétique aboutissait à céder les actifs publics bien au-dessous de leur valeur marchande. Il a donc pris des mesures pour enrayer ce mouvement. Toutes les coopératives lettones devaient se restructurer et se réimmatriculer avant mars 1992 et on a limité les activités qu'elles pouvaient exercer, ce qui a entraîné la dissolution forcée d'un grand nombre d'entre elles. Les Lettons ont pu continuer de louer des entreprises d'État, mais le régime juridique de cette location est resté opaque jusqu'en février 1993, lorsqu'une nouvelle loi a rendu possible la conclusion d'un nouveau contrat de location par les groupes concernés de salariés⁷⁵. L'Estonie a exclu la possibilité de location en 1993 et, pour la plupart des entreprises louées, la majorité du capital est revenue à l'ancien locataire. Auparavant, en juillet 1991, la législation soviétique avait été assouplie

pour permettre la location par la Direction et les investisseurs extérieurs ainsi que les salariés. Environ 200 entreprises ont été immatriculées sous le nouveau régime et il semble que la bureaucratie d'État ait favorisé les reprises par les dirigeants⁷⁶.

Les premières lois ont favorisé les salariés dans les trois pays. En Estonie, les « petites entreprises d'État » (souvent créées et contrôlées par une grande entreprise d'État) ont pu acquérir une grande autonomie opérationnelle et ont recueilli un franc succès⁷⁷. On a eu tendance à les transformer en entreprises privées contrôlées par la Direction de l'entreprise qui les détenait initialement. Un grand nombre de chefs d'entreprise estoniens renommés ont démarré leur activité sous le régime de la « petite entreprise d'État »⁷⁸. La législation sur les baux comportait elle aussi une préférence en faveur des salariés⁷⁹. En Lettonie, une loi de 1990 a permis aux sociétés d'émettre des actions au profit de leurs salariés, à hauteur de 10 pour cent du capital autorisé, cette distribution d'actions se faisant avec une décote ou gratuitement. L'intégralité des droits de vote était attachée à ces actions, mais le capital correspondant devait être entièrement libéré lorsque le salarié quittait la société⁸⁰. On notera toutefois qu'en Estonie les dirigeants et salariés ont perdu en 1991 la plupart des avantages dont ils bénéficiaient. Une soixantaine d'entreprises lituaniennes faisant précédemment l'objet d'une location ont transféré leur capital à leurs salariés en octobre 1990. Ce transfert visait à compenser en partie des retards dans le versement des salaires. Les entreprises dont le capital était supérieur à un certain seuil pouvaient également vendre jusqu'à 10 pour cent de leur capital à leurs salariés, le paiement pouvant se faire en partie au moyen de coupons. Un peu plus de la moitié des entreprises d'État ont tiré parti de ce dispositif jusqu'en juillet 1991, lorsqu'un autre dispositif a été mis en place⁸¹. La législation sur les baux autorisait le rachat par des étrangers, mais ces opérations n'ont pas été fréquentes. Dans l'ex-Union soviétique, c'est l'Estonie qui s'est montrée la plus active pour la création de sociétés mixtes. Les premières sociétés mixtes ont vu le jour en Estonie dès 1987 ; de 11 sociétés mixtes en 1988, on est passé à 320 à la fin de 1992⁸².

L'utilisation des coupons et les « petites » privatisations ont renforcé la position des dirigeants et salariés en place

Les trois pays Baltes ont émis des coupons destinés à être utilisés lors de la privatisation d'actifs appartenant à l'État. Si la formule des coupons a été retenue, c'est parce qu'on pensait qu'il fallait agir rapidement⁸³ et que cette méthode de privatisation était à certains égards plus « juste » que les autres. Dans le cas de la Lituanie, la privatisation par coupons se rattache également à la campagne pour l'indépendance : la loi sur la privatisation initiale des biens appartenant à l'État a été adoptée en février 1991. Cette loi visait à une plus

grande autogestion économique et elle comportait la privatisation d'entreprises détenues et contrôlées par les autorités centrales de Moscou.

La Lituanie, s'inspirant de la privatisation tchèque par coupons, a été le premier pays balte à mettre en œuvre un dispositif de coupons ; les coupons ont été distribués en avril 1991 et les premières entreprises ont été vendues en septembre. La Lettonie a adopté une loi sur les coupons en novembre 1992, après un long débat politique, mais la distribution des coupons n'a eu lieu qu'en septembre 1993 et le système n'a véritablement fonctionné que durant l'été 1994. Elle a opté pour la solution la plus restrictive en matière d'émissions de coupons. La distribution s'est faite sur la base de la résidence, en favorisant les personnes qui résidaient en Lettonie avant la seconde guerre mondiale ; les immigrants de la période ultérieure ont reçu un plus petit nombre de coupons et les personnes liées à l'armée soviétique ou au KGB n'en ont reçu aucun⁸⁴. En conséquence, 87 pour cent des coupons ont été distribués aux citoyens lettons⁸⁵. Pour la distribution des coupons, la Lituanie s'est fondée sur l'âge⁸⁶, mais a réservé cette distribution aux résidents afin d'empêcher l'entrée massive de roubles (entraînant une perte de contrôle de l'économie intérieure) du reste de l'ex-Union soviétique. L'Estonie a émis deux sortes de coupons⁸⁷, qui ont par la suite été utilisées parallèlement pour la privatisation des biens immobiliers et des entreprises. Les coupons de capital ont été distribués en 1992-96 à tous les résidents en proportion du nombre d'années de travail et les coupons d'indemnisation ont été distribués après 1994 aux propriétaires (ou à leurs descendants) de biens nationalisés au début de l'ère soviétique si ces biens ne les intéressaient pas ou s'il n'était pas possible de les leur restituer⁸⁸.

Une fois les coupons émis, les trois pays ont fixé des règles différentes d'utilisation et de cessibilité, qui ont eu en définitive une très forte incidence sur la structure du capital. L'Estonie a adopté un régime de libre transfert des coupons en 1994 ; depuis lors, le prix du marché est resté inférieur à la valeur nominale tout en augmentant légèrement ces dernières années. Il en est résulté une très forte concentration des coupons, et donc de la structure du capital. La Lettonie a également autorisé la libre négociation des coupons en 1994, mais avec un droit spécial de mutation de 2 pour cent et une commission payable à la banque gérant le « compte spécial de privatisation »⁸⁹. Comme en Estonie, le prix de marché des coupons est resté nettement inférieur à la valeur nominale⁹⁰, ce phénomène ayant été accentué par l'absence de texte, jusqu'en 1995, autorisant l'utilisation des coupons pour la privatisation des biens immobiliers et par l'incertitude persistante qui entourait la privatisation des entreprises. La Lituanie a adopté une approche différente. Avant 1993, les coupons n'étaient pas négociables directement, mais ils pouvaient être utilisés pour acquérir des parts négociables de fonds d'investissement⁹¹.

Comme dans les autres pays en transition, on a créé des fonds d'investissement, selon des modalités variables. Le rôle de ces fonds d'investissement est un autre élément de différenciation des pays Baltes du point de vue de la mise en œuvre de la privatisation par coupons. En Lituanie, les fonds d'investissement ont été autorisés en décembre 1991 après la création spontanée d'un certain nombre de fonds quelques mois plus tôt. Les fonds d'investissement lituaniens ont obtenu un très grand succès et c'est en 1992-93 qu'ils ont été les plus actifs⁹². Les parts de fonds d'investissement pouvaient être liquidées en espèces et, en mars 1994, les fonds d'investissement détenaient environ un tiers du capital privatisé⁹³. Un texte de juillet 1995 a renforcé les réglementations concernant la vérification des comptes et les réserves, en obligeant par ailleurs les fonds d'investissement à obtenir une licence d'OPCVM ou de société d'investissement⁹⁴. Un grand nombre de fonds d'investissement ont été dissous après que la réglementation a été renforcée, mais à la fin de 1992 on dénombrait encore 22 sociétés d'investissement en activité. En Estonie, l'expérience des fonds d'investissement a quasiment pris fin en mars 1995, lorsque le fonds le plus important est tombé en faillite, en accusant des pertes supérieures à celles constatées durant la crise bancaire en 1992-93⁹⁵. En juin 1996, il n'y avait plus que six fonds d'investissement, qui ne détenaient que 1 pour cent du total des coupons⁹⁶. En octobre 1999, cinq fonds avaient été liquidés et ceux qui subsistent fonctionnent sous le régime des fonds d'investissement à capital fixe.

En Estonie, les coupons ont surtout été utilisés pour la privatisation des logements, mais les autorités se sont également efforcées d'attirer des investisseurs étrangers. Elles ont également retiré de la circulation, entre 1994 et 1997, des coupons d'une valeur de 2.3 milliards d'EEK en cédant, au moyen d'offres publiques de vente pour lesquelles on ne pouvait utiliser que les coupons, des participations minoritaires dans 39 sociétés moyennes et grandes qui avaient précédemment été privatisées au profit d'un « actionnaire de référence »⁹⁷. En outre, à partir du printemps 1994, l'acompte initial obligatoire pour l'acquisition d'une entreprise a été porté de 20 à 50 pour cent du prix, mais les coupons pouvaient être utilisés à hauteur de 50 pour cent du prix d'achat. Les étrangers ont acheté des coupons et les ont utilisés lors des privatisations. Selon l'Agence estonienne de privatisation, les étrangers avaient réglé en moyenne 33 pour cent du prix en coupons en 1995 et les coupons avaient été utilisés par les étrangers pour trois acquisitions sur cinq. Lors de la plupart des privatisations, l'acquéreur avait tiré parti de la possibilité de régler en coupons la moitié de l'acompte. Mais le chiffre moyen pour l'utilisation des coupons lors des privatisations est beaucoup plus faible, car certaines des privatisations les plus importantes, surtout au profit d'étrangers, se sont faites en numéraire.

En Lituanie, les coupons pouvaient être utilisés pour tous les types d'actifs publics : pour la vente aux enchères de petites entreprises, pour la souscription d'actions de grandes entreprises et pour la privatisation de loge-

ments et terrains. Ces cessions se faisaient à la fois en numéraire et en coupons, avec plafonnement de la quote-part payable en numéraire ; toutefois, le plafond était généralement relevé, lorsque, par exemple, un locataire occupant un logement soumissionnait pour son achat, ou lorsque des enchères pour la vente d'une entreprise n'avaient pas donné de résultat. Dans le cadre de la loi sur la privatisation initiale des biens appartenant à l'État, les salariés pouvaient également utiliser les coupons pour acquérir des actions de leur entreprise à des conditions avantageuses⁹⁸. De plus, l'avantage pour les salariés a augmenté en termes réels parce que le prix des actifs et la valeur des coupons n'étaient que partiellement indexés⁹⁹. L'actionnariat salarié a pu ainsi se développer, même dans les entreprises à forte intensité en capital. Au départ, les actions entrant dans la quote-part de 20 pour cent réservée aux salariés après 1993 n'avaient pas de droits de vote, mais les sociétés ont pu plus tard transformer en assemblée générale ces actions en actions normales à droit de vote.

Tous les pays ont accumulé un lourd passif éventuel sous la forme de coupons en circulation. Pour alléger cette pression, l'Estonie a privilégié la transférabilité des coupons et s'est montrée très favorable à l'investissement direct étranger. En revanche, en février 1994, environ 30 pour cent des coupons n'avaient toujours pas été utilisés en Lituanie. Le gouvernement a reporté la date à laquelle les coupons en circulation devaient être automatiquement convertis en obligations souveraines (au départ, juillet 1995) ; à l'expiration du nouveau délai, environ 7 pour cent des coupons étaient toujours en circulation¹⁰⁰ ; ils sont devenus caducs ultérieurement. La Lettonie a procédé de la même façon que l'Estonie et a retiré de la circulation près de un milliard de LVL de coupons en valeur nominale par voie d'offres publiques de vente à la fin de 1998.

La Lettonie et l'Estonie ont expressément favorisé les salariés et dirigeants en place lors de la privatisation des « petites » entreprises, surtout les premières années, sans faire appel à l'utilisation de coupons. En Lituanie, en revanche, alors que les salariés étaient en droit moins avantagés lors de la privatisation des petites entreprises, généralement vendues aux enchères¹⁰¹, ils ont néanmoins conservé un très grand pouvoir. Les ventes ont été subordonnées à des conditions spéciales – destinées à assurer la poursuite de l'activité pendant au moins trois ans – et les licenciements ont été limités à 30 pour cent au maximum des effectifs pendant ces trois années. Les salariés ont pu également tirer parti des informations privilégiées dont ils disposaient sur la véritable valeur des actifs vendus, et ils ont utilisé leurs coupons pour acheter des actions. Les privatisations se sont faites plus rapidement au départ en Lituanie que dans les deux autres pays, et même plus vite que dans tous les autres pays de l'ex-CAEM : à la fin de 1992, 56 pour cent de l'ensemble des actifs avaient été privatisés en Lituanie. Mais il a fallu pour ce faire, en particulier dans le cas des grandes entreprises, s'appuyer davantage sur la privatisation par coupons et l'actionnariat salarié, les ventes de gré à gré et l'investissement étranger ne jouant à ce stade

qu'un rôle négligeable. La lutte pour l'indépendance a également interféré avec la politique de privatisation. Après l'indépendance, une population active relativement homogène et moins divisée a pu jouer un plus grand rôle dans les décisions de privatisation.

La privatisation des petites entreprises a débuté en Estonie en mars 1991 ; sous la supervision du Département pour les biens de l'État (unité du ministère de l'Économie) agissant en coopération avec les collectivités locales. La législation de 1991 avait donné priorité à la restitution et à la privatisation par coupons, mais sa mise en œuvre a été différée. Durant les premières années de la transition, la privatisation a donc essentiellement porté sur les petites entreprises. Environ 80 pour cent de la première série de 450 petites entreprises ont été rachetées par les salariés et dirigeants en place¹⁰² ; ils avaient le droit de racheter les actifs à un « prix initial », la plupart du temps très inférieur à la valeur marchande.

Changement d'orientation dans la privatisation : mesures visant à réduire les avantages des salariés et dirigeants en place

Comme on l'a vu, le climat politique en Estonie a changé en mai 1992 dans un sens défavorable à l'actionnariat salarié. Les textes ont été modifiés de façon à éliminer les avantages dont bénéficiait le personnel en place et à élargir aux étrangers le cercle des participants potentiels aux privatisations. Le personnel en place conservait un droit de préemption en s'alignant sur l'offre la mieux disante, mais ce droit a été supprimé en juin 1993, lorsque l'Agence estonienne de la privatisation a pris en charge toutes les opérations de privatisation. Les petites privatisations se sont faites alors essentiellement par vente aux enchères, alors que les grandes entreprises étaient cédées de gré à gré¹⁰³. En 1991, plus de 90 pour cent des entreprises du secteur du commerce et des services appartenaient à l'État ou aux communes ; en 1994, 83 pour cent du secteur des services, 90 pour cent du commerce de gros et 94 pour cent du commerce de détail appartenaient à des personnes privées¹⁰⁴.

La Lettonie a connu ces mêmes phases, mais avec une évolution plus lente, tandis que le statu quo était maintenu en Lituanie. Par ailleurs, la Lettonie a énormément délégué les petites privatisations. La méthode de privatisation et le prix initial étaient fixés par les commissions locales de privatisation, auxquelles siégeaient des représentants de l'État, de la commune et des syndicats ainsi que des experts. Les petites privatisations ont véritablement commencé en novembre 1991, les méthodes utilisées étant la vente aux salariés, les enchères limitées à un groupe d'acheteurs potentiels, les enchères publiques ou la vente à un acquéreur sélectionné. Les étrangers étaient exclus¹⁰⁵ et certaines de ces formules ont donné lieu à beaucoup d'abus¹⁰⁶, de larges écarts de prix étant constatés entre la vente aux enchères et la vente de gré à gré. Les deux

méthodes les plus souvent utilisées ont été la vente de gré à gré aux salariés ou à un « acquéreur sélectionné »¹⁰⁷ ; dans plus de la moitié des cas, la vente se faisait par le versement d'acomptes. En tout état de cause, les salariés qui avaient travaillé au moins cinq ans dans l'entreprise pouvaient exercer un droit de préemption au prix initial. Ils ont perdu ce droit au début de 1992 et les étrangers ont pu alors également participer aux privatisations. Mais, dans la pratique, les salariés et dirigeants en place ont conservé leurs avantages, car les commissions locales de privatisation ont tout simplement continué à leur accorder une préférence¹⁰⁸. Les petites privatisations étaient quasiment achevées à la fin de 1994 dans les trois pays Baltes.

Privatisation des grandes entreprises

Tout en ayant privatisé les grandes entreprises selon des modalités différentes, les pays Baltes ont tous en définitive adopté le modèle allemand de la « Treuhandanstalt » (voir le tableau 14*b*). Il s'agissait généralement de vendre l'entreprise par appel d'offres international à un investisseur de référence. Le prix n'était pas le seul critère. Le candidat devait soumettre un plan d'entreprise exposant sa stratégie, ses projets d'investissement et les effectifs prévisionnels. L'organisme de privatisation détenait de larges pouvoirs pour restructurer/ou démanteler une entreprise d'État afin d'en faciliter la vente. Les salariés et dirigeants en place ne bénéficiaient pas d'un traitement préférentiel, mais pouvaient également soumettre une offre.

L'Estonie a adopté ce modèle très tôt. L'Agence estonienne de privatisation a été créée en 1992 et une loi de privatisation de juin 1993 a renforcé ses pouvoirs. L'Agence lettone de privatisation a été mise en place au printemps de 1994 et les grandes entreprises ont été privatisées un an plus tard. Le Fonds lituanien de privatisation a vu le jour en 1995, succédant au dispositif résultant de la loi sur la privatisation initiale des biens appartenant à l'État, mais peu différent en pratique. Les collectivités locales et les ministères compétents ont conservé de très larges pouvoirs, et la privatisation s'est enlisée. Il a fallu attendre novembre 1997 pour qu'une nouvelle loi mette en place le Fonds lituanien pour les biens de l'État. Celui-ci exerce les mêmes fonctions que ses homologues estonien et letton, le ministère des affaires européennes étant toutefois chargé de certaines des plus grosses opérations de privatisation s'adressant plutôt aux investisseurs étrangers.

Le modèle de la Treuhand a permis de privatiser rapidement, bien qu'en général les entreprises les plus grandes aient été privatisées plus tard que les autres. Il s'agissait dans de nombreux cas de grandes entreprises à forte intensité énergétique de l'industrie lourde, entretenant souvent des liens étroits avec l'ex-Union soviétique. En Estonie, la plupart des opérations de privatisation ont eu lieu en 1994 ; à la fin de 1995, la majeure partie des grandes entreprises étaient

Tableau 14b. Différents types de privatisation des grandes entreprises, à la fin de 1998

	Location, principalement aux dirigeants et salariés en place	Rachats, principalement par les dirigeants et salariés en place	Adjudication à un investisseur de référence		Restitution liquidations/ autres	Maintien entre les mains de l'État	Total
				dont : offre publique de participation minoritaire			
Estonie							
Nombre d'entreprises	100 ¹	7	483	39 (pour 1997)	40 ¹	10	640
<i>Pourcentage du total</i>	<i>16</i>	<i>1</i>	<i>76</i>		<i>6</i>	<i>2</i>	<i>100</i>
Lettonie							
Nombre d'entreprises	237	6	1 009	82	–	100 ¹	1 352
<i>Pourcentage du total</i>	<i>18</i>	–	<i>75</i>		–	<i>7</i>	<i>100</i>
Lituanie							
Nombre d'entreprises	60	2 940	100 ¹	300	–	200	3 300
<i>Pourcentage du total</i>	<i>2</i>	<i>89</i>	<i>3</i>		–	<i>6</i>	<i>100</i>

1. Préviation.

Source : Mygind (1999).

privatisées. La part du secteur privé dans le chiffre d'affaires de l'industrie est passé en deux ans de 34 à 65 pour cent¹⁰⁹. L'organisme estonien de privatisation s'est montré très actif : au milieu de 1999, 84 pour cent du chiffre d'affaires de l'industrie étaient assurés par le secteur privé et il ne restait que quelques grandes entreprises à capitaux publics¹¹⁰.

Les possibilités de financement ont étroitement conditionné l'aptitude des dirigeants et salariés à soumissionner avec succès. Par conséquent, le rythme de développement du secteur bancaire a déterminé dans quelle mesure les dirigeants et salariés ont pu prendre le contrôle des grandes entreprises. Il a eu aussi une incidence, en cas de privatisation interne, sur la nature de l'acquéreur, à savoir un large groupe de dirigeants et de salariés, ou les seuls dirigeants. Du fait de meilleures possibilités de financement, les étrangers se trouvaient généralement dans une position plus favorable, et cet avantage n'a fait que croître lorsqu'ils ont pu utiliser les coupons pour régler le prix d'achat, ou lorsqu'ils ont pu payer à tempérament¹¹¹. En Estonie, les entreprises n'ont pu être que rarement rachetées par un large groupe de salariés.

En Lettonie, le principal organisme de privatisation était jusqu'en 1994, le Département de la transformation des biens d'État (division du ministère de l'Économie), mais la privatisation des grandes entreprises était du ressort des ministères de tutelle. La privatisation s'est faite assez lentement, car ces ministères ont cherché à conserver la maîtrise du secteur de l'économie dont ils étaient chargés ; sur 712 entreprises privatisables¹¹², 312 seulement ont été privatisées en 1992-94, essentiellement par location-vente aux dirigeants et salariés en place. Seulement une cinquantaine d'entreprises ont été rachetées par des investisseurs externes. Soixante-dix-huit autres avaient été transformées en sociétés en vue d'une privatisation au moment où l'Agence lettone de la privatisation a pris ses fonctions. Peu d'entreprises ont été liquidées. Les dirigeants et salariés, mais surtout les dirigeants, se sont surtout attachés à tirer parti des avantages de la location-vente. Au cours de la même période, près d'un tiers des entreprises privatisables ont été « privatisées » de cette façon¹¹³. Dans la plupart des cas, il y a eu vente ultérieure au locataire à un prix équivalent à celui des adjudications¹¹⁴. Les rachats internes ont pratiquement cessé après 1994, les salariés conservant toutefois certains droits de priorité en cas d'offre publique de vente¹¹⁵.

En Lituanie, le programme de privatisation initiale des biens appartenant à l'État, mis en œuvre à partir de septembre 1991, était extrêmement avantageux pour les dirigeants et salariés et, en particulier, pour de larges groupes de salariés. Jusqu'alors, on avait surtout recouru à la privatisation par coupons et pratiqué une politique très limitée de restitution. Les données du Département de la privatisation du ministère de l'Économie montrent bien que ce programme a permis de développer les privatisations internes. A la fin de 1992, peu après le

démarrage de la privatisation, 67 pour cent des entreprises n'avaient pas d'actionnariat salarié¹¹⁶. En 1994, plus de 95 pour cent des entreprises privatisées dans le cadre de ce programme avaient un actionnariat salarié. Le pourcentage des entreprises dont les salariés détenaient la majorité des actifs est passé de 3 pour cent en 1992 à 65 pour cent en 1993 et à 92 pour cent en 1995. Bien que la Commission centrale de privatisation ait approuvé les plans d'ensemble et les commissions locales les modalités détaillées, ce sont les services locaux de privatisation qui ont effectué la plupart des ventes¹¹⁷. A la différence des autres États baltes, les dirigeants et salariés étaient plus avantagés pour la privatisation des grandes entreprises que pour les « petites » privatisations. A l'issue du programme initial de privatisation des biens appartenant à l'État, les privatisations devaient se faire en Lituanie en numéraire¹¹⁸. Mais la processus n'a progressé que lentement jusqu'en 1997, lorsque le nouveau gouvernement lituanien a annoncé la privatisation de quatorze grandes entreprises d'État dans les communications, l'énergie, les transports aériens et la construction navale, ces entreprises ayant un capital total de 2.3 milliards de LTL¹¹⁹ et environ 10 800 salariés¹²⁰. En 1999, le gouvernement a approuvé une liste supplémentaire de plus de 2 800 entités privatisables, l'État ne conservant une participation de contrôle que dans environ 240 de ces entreprises. Sur ce chiffre total, plus de 1 220 opérations concernent des biens immobiliers.

Le modèle de la Treuhand n'a pas empêché le développement de marchés locaux d'actions. A titre d'exemple, l'Agence lituanienne pour les biens d'État a cédé des participations minoritaires (de 25 pour cent en moyenne) dans les 82 plus grandes entreprises, après avoir cédé une participation de contrôle à un investisseur de référence. Le prix est généralement fixé aux enchères, mais dans certains cas des « enchères populaires » fixent un prix initial¹²¹ pour réduire l'incertitude et attirer un plus large éventail d'investisseurs. C'est cette méthode qui a été utilisée pour l'offre de 6 millions d'actions de Ventpils Nafta à la fin de 1997¹²². Les offres en numéraire ont été moins fréquentes dans les pays Baltes après la crise financière asiatique, qui a diminué les possibilités de financement¹²³.

On ne peut évaluer systématiquement le rôle des garanties en matière d'investissement et d'emploi dans la privatisation des grandes entreprises. En Estonie, les étrangers semblent avoir donné de fortes garanties d'investissement par rapport aux acquéreurs nationaux. Mais ils n'ont pris que peu d'engagements concernant la garantie des emplois et ils ont en général pris en charge des dettes d'un niveau plus faible. En Lettonie, les contrats de rachat comportaient différentes formules de paiement (numéraire, coupons, paiements échelonnés et reprise de dettes) et la garantie d'un certain volume d'investissements et d'un certain niveau d'emploi. Les acquisitions ont été essentiellement financées grâce aux coupons¹²⁴ (pour une valeur de seulement 10 pour cent environ du nominal), mais les acquéreurs ont dû prendre en charge un volume relativement élevé de

dettes, au total environ 244 millions de LVL (soit quelque 400 millions de dollars des États-Unis). Les garanties d'investissement ont atteint 127 millions de LVL (environ 211 millions de dollars des États-Unis) jusqu'en 1998. Les garanties d'emploi ont porté au total sur environ 48 000 postes (en moyenne, 50 postes par entreprise).

Le rôle clé de l'investissement direct étranger

Les apports de capitaux étrangers ont joué un grand rôle dans les trois États baltes du fait de l'ampleur de leur déficit des opérations courantes (voir le chapitre I). Mais l'investissement étranger s'est également révélé très important pour la privatisation en Estonie et, dans une moindre mesure (mais de plus en plus) en Lettonie. La Lituanie avait le niveau le plus faible d'investissements étrangers par habitant des pays Baltes (voir le tableau 15). Les investissements étrangers ont pris généralement la forme de coentreprises (70 pour cent des opérations, contre 30 pour cent pour les acquisitions intégrales). Durant la première phase du programme, mise en œuvre parallèlement au programme initial de privatisation des biens de l'État, sur 48 entreprises vendues en numéraires, 4 seulement ont été acquises par des étrangers. Par la suite, la participation étrangère a été plus fréquente.

En Estonie, en revanche, les rachats dans lesquels les capitaux étrangers prédominaient ont joué dès le départ un grand rôle. En 1997 et en 1998, les capitaux étrangers ont représenté plus de 50 pour cent des recettes totales de l'organisme estonien de privatisation et entre 1994 et 1998 les investissements étrangers ont représenté 31 pour cent des recettes. Cette proportion aurait probablement été plus forte si les étrangers avaient pu, comme les investisseurs nationaux, effectuer le paiement par acomptes et utiliser les coupons¹²⁵. Au départ, les étrangers ont essentiellement investi dans la création d'entreprises, mais au fil du temps les rachats ont été de plus en plus nombreux. Selon les données de la Banque d'Estonie et de l'organisme estonien de privatisation, l'investissement direct étranger lié à la privatisation a représenté environ 34 pour cent de l'investissement direct étranger dans les entreprises existantes (et 18 pour cent de l'investissement direct étranger total) entre 1993 et 1998. On notera que les opérations de privatisation ont un impact tout particulier du point de vue de l'investissement direct étranger, car cet impact s'exerce à la fois via le prix d'achat et les plans ultérieurs d'investissement. Elles peuvent aussi ouvrir la voie à des entrées d'IDE à l'avenir. La forte progression de l'IDE en 1998 tient pour une large part à la vente des deux plus grandes banques privées estoniennes à des investisseurs suédois et finlandais, bien que cette transaction ait eu lieu bien après la privatisation.

Bien que les médias aient tendance à s'intéresser surtout aux très gros investissements, la plupart des entreprises à capitaux étrangers sont de petite

Tableau 15. **Le rôle des investisseurs étrangers dans les grandes privatisations, 1998**

Millions de monnaie locale

	Estonie	(en % de l'IDE total)	Lettonie	(en % de l'IDE total)	Lituanie	(en % de l'IDE total)
Stock d'IDE, fin 1998 ¹	20 623	100	886	100	6 501	100
Achats d'entreprises privatisées	1 439	7	111	13	2 250	35
En pourcentage des recettes totales de la privatisation	31					
Dette reprise	495	2	150	18		
En pourcentage du total des grandes privatisations	23					
Garanties d'investissement	2 364	12	87	10	1 200	18
En pourcentage du total des grandes privatisations	51					
<i>Pour mémoire :</i>						
Stock d'IDE par habitant, en dollars EU	1 130		638		439	

1. Estonie 1993-1998 ; Lettonie et Lituanie fin 1998. Le stock d'IDE de la Lituanie est dominé par l'investissement étranger dans Telecom, où le prix d'achat était de 2 040 millions de litas et les garanties d'investissement de 884 millions de litas.

Source : Mygind (1999) et OCDE.

taille ; il s'agit souvent de points de vente et de sociétés de services destinés à faciliter l'accès au marché estonien (et balte). Sur 6 pour cent d'entreprises en activité immatriculées dans la catégorie « à capitaux étrangers », la moitié opérait dans le commerce et 19 pour cent dans le secteur manufacturier¹²⁶. Ces investissements étaient fortement concentrés dans la région de Tallinn¹²⁷. Bien qu'en moyenne l'investissement étranger soit assez faible, de grandes entreprises du secteur de l'énergie et des services d'utilité publique ont été vendues à des investisseurs étrangers¹²⁸. Le cas échéant, ces entreprises ont fait ultérieurement l'objet de mesures de régulation.

Il a fallu plus de temps pour que les étrangers participent aux privatisations lettonnes. L'Agence lettonne de privatisation a lancé son premier appel d'offres à la fin de 1994 et cette forme de privatisation a culminé en 1997 avec la cession de 313 entreprises pour un montant total de 82 millions de LVL. La plupart des entreprises ont été vendues à d'autres entreprises lettones, mais certaines des plus importantes ont été rachetées par des étrangers, notamment Latvian Gas (vendue à un consortium comprenant l'allemand Ruhrgas et le russe Gazprom). Au total, entre 1995 et 1998, les capitaux étrangers ont représenté 35 pour cent du prix d'achat total, 67 pour cent des dettes prises en charge et 64 pour cent des garanties d'investissement. Mais l'investissement direct est concentré dans quelques très grandes entreprises du secteur manufacturier, de l'énergie, des transports, des télécommunications et des finances. L'investissement étranger n'a joué en Lituanie qu'un rôle assez effacé. Le gouvernement a publié en août 1994 une liste de 114 entreprises pouvant être vendues en monnaie étrangère « sans restrictions ». En juillet 1995, cette liste a été ramenée à 71 entreprises ; 48 ont été vendues pour 99 millions de litas, mais 4 seulement ont été acquises par des investisseurs étrangers. La vente d'entreprises « stratégiques » à des étrangers a suscité une très forte hostilité, qui s'est en définitive atténuée devant la nécessité plus immédiate de s'intégrer davantage à l'UE¹²⁹. La participation étrangère s'est accrue une fois que la privatisation a commencé d'avoir lieu sous forme d'appels d'offres. En 1997-98, treize grandes sociétés ont été vendues à des étrangers pour un montant total de plus de 2 milliards de litas, encore que l'essentiel de ce montant soit attribuable à la cession de 60 pour cent du capital des télécoms lituaniens à un consortium suédo-finlandais (510 millions de dollars des États-Unis), avec des garanties d'investissement d'un montant de 221 millions de dollars des États-Unis.

Les liens entre privatisation et gouvernement d'entreprise

L'expérience des pays en transition montre qu'il existe un lien très net entre la méthode de privatisation et la structure ultérieure du capital des entreprises privatisées. On constate souvent des objectifs divergents entre les action-

naires et les autres parties prenantes. D'autres facteurs interviennent, comme l'accès aux financements, les connaissances technologiques et les compétences de gestion, les investisseurs étrangers jouant un grand rôle dans ces domaines. La structure du capital ne dépend pas seulement de la méthode de privatisation qui a été adoptée ; il faut également se demander si et comment les droits de propriété sont négociables et à quel degré les droits acquis au moment de la privatisation ou ultérieurement sont opposables. Comme on l'a indiqué précédemment, le régime de la faillite revêt une importance toute particulière pour l'opposabilité des droits et le développement des marchés financiers pour leur négociabilité (voir l'encadré 6). Par ailleurs, le secteur bancaire est fondamental pour la restructuration des entreprises : il contribue à imposer une véritable contrainte budgétaire et intervient dans la structure du capital, en fonction du type de modèle de gouvernement d'entreprise (voir le chapitre IV).

N'ayant pas connu la même évolution politique, les trois pays Baltes ont choisi des voies différentes pour modifier le régime de propriété, en passant d'un système planifié à une économie de marché fondée sur la propriété privée (voir Mygind 1994, 1995, 1996). En Estonie et en Lettonie, l'attitude nationaliste à l'égard de la forte minorité russophone explique la brièveté de la période des rachats d'entreprises par leurs salariés. Avant l'indépendance, ces rachats signifiaient que les républiques baltes prenaient le contrôle aux dépens des autorités centrales de Moscou. Lorsque cet objectif a été réalisé, il s'est agi de renforcer la position de la population majoritaire et de mettre en place le régime de propriété le plus efficient. En Lituanie, où la minorité russe est négligeable, les ouvriers et les salariés en général ont joué un plus grand rôle politique. Par conséquent, les principes anciens de rachat interne se sont développés les premières années de la transition avec l'application du programme initial de privatisation des biens appartenant à l'État. Dans le même temps, les Litvaniens craignaient les rachats russes sous la forme d'investissements directs en Lituanie. C'est pourquoi la politique lituanienne en matière d'investissement direct étranger a été longtemps restrictive, contrairement à la politique menée en Estonie, caractérisée par des règles très libérales à l'égard des capitaux étrangers et par des entrées d'investissements directs étrangers d'un niveau élevé, surtout en provenance de Finlande et de Suède.

La structure du capital après la privatisation et la création d'entreprises

La structure actionnariale actuelle dans les pays Baltes résulte des privatisations, des créations d'entreprises et de la dynamique actionnariale après la privatisation¹³⁰. Il n'est guère possible de bien distinguer entre les créations d'entreprises et les entreprises privatisées, mais, en général, la plupart des petites entreprises (moins de 20 salariés) sont des créations, s'appuyant souvent sur des actifs privatisés. En revanche, la plupart des grandes entreprises (au

Encadré 6. **Principes de gouvernement d'entreprise : évolution dans les États baltes**

Le gouvernement d'entreprise consiste pour une large part à instaurer un cadre juridique favorisant la mise en place de pratiques de gouvernance crédibles et efficaces. L'attention s'est portée sur le gouvernement d'entreprise pour plusieurs raisons. Les turbulences politiques et économiques en Asie et en Russie ces deux dernières années ont souligné les liens entre de saines réformes structurelles et la stabilité économique. La crise financière a démontré comment un gouvernement d'entreprise déficient peut nuire aux performances des entreprises, à l'économie nationale et, en définitive, à la stabilité financière dans le monde. Pour mener à bien leur restructuration, les entreprises des pays Baltes ont de plus en plus besoin de financements sur les marchés internationaux. Vu la concurrence dont fait l'objet l'investissement, le gouvernement d'entreprise est désormais crucial dans les décisions des investisseurs étrangers. Améliorer les mécanismes du gouvernement d'entreprise est également fondamental pour que les investisseurs nationaux aient davantage confiance dans leurs entreprises et leurs marchés de capitaux. Un solide dispositif de gouvernement d'entreprise sera de plus en plus important pour que les pays baltes puissent développer leurs marchés financiers et attirer des capitaux « patients » à long terme.

Droits et protection des actionnaires

En vue de l'harmonisation avec les directives de l'UE, plusieurs réformes sont en cours dans les pays Baltes, notamment pour améliorer les bases juridiques de la protection de l'actionnaire. Des projets de loi ont été soumis pour modifier le droit des sociétés de façon à faciliter les actions en justice et à améliorer les procédures d'enregistrement, de règlement des différends et de vote. Des mesures ont été prises pour simplifier et harmoniser des lois souvent incohérentes et périmées.

Mais, à cause de la fréquence des réformes, des problèmes se sont posés au niveau de l'application. Dans les pays Baltes, le système judiciaire n'en est qu'à ses premiers stades et il ne dispose que de moyens très limités. Les juges sont peu formés et expérimentés pour les affaires commerciales complexes. En conséquence, les actionnaires n'ont souvent guère confiance dans les tribunaux de commerce. La presse a relaté plusieurs procès intentés par des actionnaires. On ne dispose pas néanmoins de données quantitatives précises.

Dans les pays Baltes, les dirigeants ont parfois, sans le consentement des actionnaires, modifié la structure du capital ou l'équilibre des pouvoirs au sein de la société. Ces pratiques dissuadent les investisseurs externes. Au total, si les autorités de régulation du marché financier ne peuvent exercer pleinement leurs fonctions, c'est essentiellement faute d'obligation juridiques claires et par manque de ressources et d'expérience. L'Estonie s'efforce néanmoins de renforcer l'influence de ses autorités en réformant profondément la législation sur les valeurs mobilières pour mieux lutter contre les abus.

La protection des actionnaires minoritaires est importante dans tout dispositif de gouvernement d'entreprise. La protection des actionnaires mérite une attention particulière dans les pays Baltes. Pour appuyer le développement des marchés financiers

(voir page suivante)

(suite)

dans la région, il est essentiel de protéger les droits des actionnaires qui n'exercent pas le contrôle. Comme on peut le constater, les actionnaires minoritaires ont été victimes dans les pays Baltes de divers abus, notamment la limitation de l'accès aux assemblées et de nombreuses opérations d'initié.

Les actionnaires minoritaires ne bénéficient généralement que d'une faible protection, dont la mise en œuvre n'est pas sans poser de problème. En Estonie et en Lituanie, des décisions aussi fondamentales que l'approbation d'une augmentation du capital exigent la majorité des deux tiers. Selon l'Institut estonien d'études prospectives, c'est par la presse que, dans plusieurs cas, les petits actionnaires ont appris la cession de participations de contrôle. Dans d'autres cas, on a offert aux actionnaires minoritaires la possibilité de vendre leurs titres, mais à un prix nettement plus faible que celui versé aux actionnaires qui exerçaient le contrôle. Plus de transparence dans la répartition des droits de vote entre les différentes catégories d'actionnaires et dans les modalités d'exercice de ces droits pourrait contribuer à régler ce problème. Renforcer les moyens des institutions concernées pourrait également améliorer la situation.

Publication d'informations et transparence

La publication d'informations peut jouer un grand rôle dans le comportement des entreprises et la protection des investisseurs. Les actionnaires et les investisseurs potentiels ont besoin d'informations fiables comparables et suffisamment détaillés pour pouvoir prendre en toute connaissance de cause leurs décisions de prise de participation et d'achat ou de vente d'actions. Les pays Baltes s'efforcent d'aligner leurs règles comptables et leurs exigences en matière de vérification des comptes sur les normes internationales et les directives de l'Union européenne. Mais l'application pratique s'est révélée difficile. On constate certaines contradictions entre les lois, du fait de modifications fréquentes, et les textes réglementaires qui s'y rapportent ne sont pas toujours adaptés. La vérification des comptes fait l'objet en Lituanie de plusieurs lois qui ne sont pas toujours correctement appliquées. En Lettonie, les normes comptables sont périodiquement révisées. Un grand nombre de comptables locaux ne connaissent pas bien le fonctionnement de l'économie de marché et il leur est extrêmement difficile d'adopter des pratiques comptables conçues en fonction des mécanismes du marché. Les dirigeants des entreprises n'ont pas encore adopté les nouvelles modalités de présentation des comptes et craignent souvent que le nouveau système n'ait des incidences fiscales. La mise en œuvre des réglementations soulève des problèmes, les autorités compétentes s'étant heurtées à des difficultés pour répondre aux impératifs évolutifs du secteur privé.

Dans les pays de l'OCDE, les autorités de tutelle des marchés de valeurs mobilières jouent généralement un grand rôle dans la publication d'informations. Dans les pays Baltes, les autorités boursières ont pris l'initiative en instaurant les normes et pratiques internationales aussi bien sur le plan de la réglementation que sur le plan de l'application. Elles s'efforcent de promouvoir une bonne information en édictant des règles plus strictes de négociation. Par exemple, pour être cotées à la Bourse lituanienne, les sociétés doivent depuis 1998 faire vérifier leurs comptes par un cabinet international et les états financiers doivent être présentés conformément aux

(voir page suivante)

(suite)

normes internationales. Mais, en réalité, l'effet de ces mesures peut être limité parce que les instruments de marché sont encore sous-développés pour le financement des entreprises.

Rôle des organes d'administration et des différentes parties prenantes

L'organe d'administration est essentiel pour le contrôle des dirigeants et la définition des orientations stratégiques. Dans ce domaine, le cadre juridique est très différent d'un pays Balte à l'autre. L'Estonie a adopté un système dual s'inspirant largement du modèle allemand, la représentation des travailleurs n'étant toutefois pas obligatoire. En Lettonie, la loi sur les sociétés par actions autorise le système à conseil d'administration et le système dual. Le système dual, à directoire et conseil de surveillance, est obligatoire lorsque la société a au moins 50 actionnaires; il est également obligatoire pour toutes les sociétés anonymes du secteur financier. En Lituanie, ce sont les actionnaires qui se prononcent en assemblée générale sur le choix entre la structure à conseil d'administration et la structure à directoire et conseil de surveillance.

Il faudrait mieux définir dans la loi les fonctions et les responsabilités des organes d'administration des sociétés. En Lituanie, les membres du directoire sont désignés par les actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle, ou par le conseil de surveillance s'il en existe un. Dans la pratique, on constate qu'un organe réunissant les dirigeants et les représentants de l'actionnaire majoritaire gère en fait la société au jour le jour. Lorsque la société a des investisseurs stratégiques étrangers, ceux-ci peuvent opter pour un conseil de surveillance qui défendra leurs intérêts par rapport aux dirigeants. Faiblement sanctionnés, les dirigeants n'ont pas été empêchés d'agir dans leur propre intérêt au détriment des actionnaires. Dans chaque État balte, le droit des sociétés précise dans quelle mesure les parties prenantes autres que les actionnaires détiennent certains droits, notamment de représentation aux organes d'administration. Juridiquement, rien n'interdit que les créanciers ou les salariés soient représentés, mais en pratique c'est rarement le cas.

moins 100 salariés) sont issues d'une privatisation. Il est difficile d'opérer une telle distinction dans le cas des entreprises moyennes.

La tendance générale dans les trois pays est la prédominance de la gestion par le propriétaire pour les petites entreprises, nouvellement créées ou privatisées. Dans le commerce et l'industrie légère, la plupart des petites entreprises sont des entreprises individuelles. Comme on l'a vu précédemment, les créations de nouvelles coopératives ont été un moyen spécifique à la période de transition de faire jouer un plus grand rôle à davantage de salariés dans ces entreprises, mais il semble que ces coopératives se soient dans la plupart des cas rapidement transformées en entreprises gérées par leurs dirigeants. Au début de la transition, les dirigeants ont eu dans les trois pays d'amples possibilités de

racheter leur unité, surtout s'il s'agissait d'une petite entreprise ou d'une petite division d'une grande entreprise.

En conséquence, l'Estonie et la Lettonie ont une très forte proportion de petites entreprises appartenant à leurs dirigeants. La proportion est un peu plus faible en Lituanie. Les salariés sont aussi propriétaires de petites entreprises, mais dans une proportion qui n'est pas plus élevée que pour les entreprises moyennes et grandes. Au total, on estimait en janvier 1995 que 30 à 60 pour cent des sociétés privées étaient détenues majoritairement par leurs dirigeants ou salariés. C'est en Lettonie qu'il y a le plus d'entreprises appartenant à leurs salariés, et en Lituanie qu'il y en a le moins. Toutefois, en Lituanie, l'actionariat salarié est surtout répandu dans les grandes entreprises (les salariés et dirigeants détenant des actions dans presque toutes les entreprises) et les salariés sont présents dans l'actionariat de la quasi-totalité des entreprises; dans l'industrie, environ 75 pour cent des salariés sont actionnaires. La position des salariés est très favorable par rapport à celle des dirigeants de l'entreprise et les salariés non actionnaires sont moins nombreux qu'en Estonie et en Lettonie, surtout dans l'industrie. En Estonie et en Lettonie, la propriété par les dirigeants et la propriété par les salariés revêtaient à peu près la même importance en janvier 1995. C'est en Estonie que l'actionariat salarié est le moins répandu, un salarié sur quatre seulement détenant en 1995 des actions dans des sociétés privatisées. Dans les trois pays, l'intérêt des investisseurs étrangers s'est surtout porté sur les grandes privatisations.

Pour ce qui est de la concentration du capital, la Lituanie avait en 1996 une proportion relativement forte d'entreprises n'ayant pas d'actionnaire majoritaire (moins de 50 pour cent du capital). En effet, l'État a conservé une forte participation minoritaire dans un grand nombre d'entreprises lors du programme initial de privatisation des biens appartenant à l'État et il n'a cédé que lentement ses participations résiduelles jusqu'en 1998. En revanche, aussi bien en Estonie qu'en Lettonie, l'actionariat est très concentré et seulement 2 à 6 pour cent des entreprises privatisées n'ont pas d'actionnaire majoritaire.

La dynamique actionnariale après la privatisation ou la création d'entreprises

Pour les raisons qui ont été indiquées, la structure du capital des entreprises telle qu'elle résulte des privatisations n'est sans doute pas optimale. On constate néanmoins une certaine inertie dans les trois pays. Si l'on fait abstraction des nouvelles opérations de privatisation, il n'y a guère de transferts ni à l'intérieur de l'entreprise, ni entre les investisseurs externes nationaux et étrangers. A cet égard, l'Estonie semble faire preuve d'un plus grand dynamisme que les deux autres pays. Les transferts ont surtout eu lieu entre les actionnaires internes, la propriété passant des salariés aux dirigeants. Si l'on considère l'échantillon d'entreprises utilisé dans cette étude, cette évolution est particuliè-

rement nette en Estonie et en Lituanie, et un peu moins en Lettonie (peut-être parce que l'échantillon était plus restreint). On constate également, dans les trois pays, que le nombre de salariés non actionnaires augmente et que le nombre des entreprises sans actionnaire majoritaire diminue. Quant à l'actionnariat étranger, il semble que les investisseurs étrangers accroissent leur participation progressivement plutôt qu'en une seule fois.

Structure de la propriété et performance

On ne trouve qu'assez peu d'explications dans la littérature économique sur les liens entre la structure de la propriété et la performance économique¹³¹. Le tableau 16 résume les prévisions fondées sur l'expérience des pays en transition. L'actionnariat interne, surtout l'actionnariat salarié, présente certains inconvénients, puisque les salariés peuvent avoir des objectifs qui diffèrent de la maximisation du profit, notamment la stabilité de l'emploi et la hausse des salaires. L'actionnariat étranger a en revanche donné de meilleurs résultats via des restructurations ; cela tient à un meilleur accès aux financements, aux compétences de gestion, y compris en matière de gouvernement d'entreprise, et à la possibilité de s'appuyer sur des réseaux internationaux.

Si l'on veut évaluer la performance effective des différentes structures actionnariales, il faut garder à l'esprit la situation de départ. Il est rare, par exemple, que les salariés soient propriétaires d'une entreprise lorsqu'elle vient d'être créée. Il faut également prendre en compte les différences entre les catégories d'actionnariat du point de vue de la taille de l'entreprise et de son intensité capitaliste. La propriété par les dirigeants est très fréquente dans les

Tableau 16. **Observations sur l'efficacité en fonction de la structure du capital**

État	Salarié	Dirigeants	Acteurs extérieurs nationaux	Étrangers
Manque d'incitation, problèmes d'information	Manque de qualifications et de capitaux, objectifs précis	Problèmes entre salariés et acteurs extérieurs	Obstacles particuliers pendant la phase de transition	Maximisation des bénéfices, capitaux, compétences en gestion et réseaux
	Obstacles particuliers sur le marché intérieur et manque d'efficacité du marché des capitaux.			Accès à des marchés internationaux qui fonctionnent bien

Source : Mygind (1999) et OCDE.

petites entreprises et la propriété par les salariés est plus répandue dans les grandes entreprises. La propriété par les dirigeants ou salariés a tendance à s'accompagner d'un plus faible niveau d'investissement que la propriété par des investisseurs étrangers, ceci étant valable aussi bien pour les entreprises privatisées que pour les entreprises nouvellement créées.

Dans l'évaluation de la performance, le sens du lien de causalité entre le type d'actionariat et la performance est essentiel. Autrement dit, certains groupes d'actionnaires peuvent paraître plus performants à un moment donné simplement parce qu'ils ont systématiquement acquis les entreprises les plus performantes. Les données ne sont pas très fiables, mais les indicateurs disponibles montrent qu'il n'y a pas de variations importantes du niveau de rentabilité avant privatisation entre les différents groupes d'actionnaires. Les dirigeants et salariés en place ont pu néanmoins acquérir leurs titres au-dessous de la valeur du marché.

Avec ces réserves, des tendances assez nettes se dégagent du point de vue des résultats obtenus par les divers groupes d'actionnaires dans les pays Baltes (voir le tableau 17). On constate que les entreprises à capitaux étrangers sont comparativement plus performantes. Ces entreprises ont, entre autres, une plus forte intensité capitalistique, un chiffre d'affaires par salarié plus élevé et un rythme de croissance de ce chiffre d'affaires plus rapide dès le départ. En outre, elles investissent davantage et ont accès aux prêts bancaires dans de meilleures conditions. Dès lors, la probabilité est plus grande qu'elles s'engagent dans une restructuration active, c'est-à-dire la mise en valeur de nouveaux marchés, le développement de nouveaux produits et l'utilisation de nouvelles méthodes de production. Elles ont également une plus forte productivité du travail (mesurée à travers la production par travailleur) et paient mieux leurs salariés. En contrepartie, leur coût du capital est plus élevé, ce qui se traduit par un rendement plus faible de l'actif. Par conséquent, leur rentabilité actuelle est plus faible, mais elle pourrait être compensée par une croissance plus durable à l'avenir.

Les entreprises détenues par leurs dirigeants ou salariés ont tendance à se montrer plus défensives dans leur restructuration. Comparativement, elles ajustent l'emploi plus lentement, paient moins leurs salariés, ont des investissements plus faibles et obtiennent moins facilement des prêts bancaires. Il en résulte pour partie qu'elles ont une plus forte rentabilité, qui tient à une intensité capitalistique relativement faible au départ, mais peut être également l'indice d'une certaine restructuration et d'une amélioration de l'utilisation de ressources peu abondantes dans le sens d'une plus grande efficacité. L'exception la plus notable à ce profil général est l'intensité capitalistique un peu plus forte des entreprises lituaniennes appartenant à leurs salariés. Cela est dû à la première étape du programme de privatisation, qui a permis aux salariés d'acquérir contre coupons des entreprises relativement chères. Le fait qu'une entreprise appar-

Tableau 17. **Liens entre le type d'actionnariat et la performance**

	Estonie	Lettonie	Lituanie
Situation initiale			
Taille	FO petite, EO moyenne, MO petite	FO moyenne, IO plus petite	FO moyenne, MO plus petite, EO moyenne
Intensité de capital	FO très élevée, EO et MO faible	FO très élevée IO plus faible	FO élevée, EO et MO moyenne
Rentabilité	IO moyenne, FO	Pas d'informations	EO et MO moyenne, FO et IO moyenne
Croissance des ventes	FO forte	FO forte	FO et MO forte, EO moyenne, OO faible
Part des exportations	EO, FO plus importante	–	–
Évolution de l'emploi	FO croissance la plus forte, EO moins de suppressions d'emplois, EO et MO croissance plus forte		FO forte croissance, EO lent ajustement
Productivité du travail	EO moyenne	FO la plus élevée	FO la plus élevée, EO et MO élevée
Niveau des salaires	EO et MO plus bas, FO plus élevé	FO le plus élevé, PO plus bas que SO	FO le plus élevé, EO et MO élevé
Rentabilité (rendement des actifs)	FO plus faible, EO et MO plus élevée	FO plus faible, IO plus élevée	FO faible, puis élevée, EO élevée, MO moyenne
Financement			
Emprunt/fonds propres	EO et MO plus élevé	FO moyen, IO élevé	FO plus élevé
Prêts bancaires/salarié	FO plus élevé, EO et MO plus faible, SO plus faible	FO le plus élevé, IO faible, SO le plus faible	FO plus élevé, EO et MO plus faible
Investissement/salarié	FO le plus élevé, EO et MO moyen	FO le plus élevé, IO plus élevé que OO	FO le plus élevé
Note spéciale			Les entreprises sous contrôle étranger ont des résultats relativement moins bons

Note : Ces résultats sont fondés sur une étude des entreprises de chaque pays (voir Mygind, 1999) ;

FO = capitaux étrangers ;

EO = salariés ;

MO = dirigeants ;

IO = dirigeants et salariés en place ;

OO = acteurs extérieurs nationaux ;

SO = État ;

PO = secteur privé.

Source : Jones et Mygind (1999a-b-c) et Mygind (1997a-b).

tienne aux salariés peut expliquer des salaires relativement plus élevés, mais nettement plus faibles que dans les entreprises à capitaux étrangers. Des données sectorielles concernant la Lettonie et la Lituanie (Mygind, 1999) montrent que les entreprises contrôlées par leurs dirigeants se situent dans les secteurs les plus rentables (par exemple le commerce et la construction), alors que celles contrôlées par l'ensemble des salariés opèrent plus fréquemment dans des branches ou segments du secteur manufacturier dont les perspectives sont moins favorables. Un élément important est à noter : il n'existe pas d'avantages particuliers en faveur des entreprises contrôlées par des investisseurs nationaux externes par rapport aux entreprises à contrôle interne.

La privatisation a eu un impact variable sur le développement du marché financier. En Estonie, cet impact a été minimal. L'offre publique de participations minoritaires avec utilisation des coupons a facilité le développement de la Bourse, mais les entreprises cotées les plus importantes sont les banques commerciales, qui ont eu dès le départ un statut privé. La Bourse lettone s'est développée très rapidement ces dernières années, en grande partie du fait de l'accélération de la privatisation de masse et des offres publiques. La rapidité de la privatisation en Lituanie les premières années fait que la Bourse a pu être créée assez tôt grâce à la cotation de nombreuses grandes entreprises.

Les interactions entre le contrôle interne et le contrôle étranger devraient améliorer le gouvernement d'entreprise

L'élément essentiel de la dynamique actionnariale a été la reprise, par les dirigeants, d'entreprises détenues par leurs salariés, surtout pour les PME. Ce processus s'intensifiera probablement, mais dans un avenir prévisible, le contrôle par l'ensemble des salariés jouera encore un grand rôle. Dans le même temps, le contrôle étranger s'accroîtra dans ces petites économies ouvertes.

Quelles sont, dans ces conditions, les perspectives de restructuration ? A en juger par leurs performances, les entreprises à capitaux étrangers se restructureront rapidement, alors que les entreprises à contrôle interne ont tendance à se restructurer de manière plus défensive. Par conséquent, ce qui importe pour les économies baltes, ce n'est pas seulement de développer la coopération avec les investisseurs étrangers, mais aussi de faire en sorte que les entreprises à capitaux nationaux soient mieux à même d'exploiter les avantages et les modèles des entreprises à capitaux étrangers. Les domaines concernés sont notamment l'accès aux financements, la formation des gestionnaires et la création de réseaux à l'exportation. Indéniablement, le développement des entreprises nationales serait stimulé par le développement des marchés de capitaux, qui bénéficient quant à eux de l'ouverture de l'économie. En outre, la mise en place d'organismes de formation des gestionnaires, de conseils en gestion et d'activités en faveur des PME axées sur les relations à l'exportation et les réseaux internatio-

naux pourrait largement contribuer à la restructuration des économies baltes. Les entreprises détenues par l'ensemble des salariés auront également des opportunités de développement dans certains cas si elles s'en tiennent fermement à la logique du profit. Enfin, un environnement concurrentiel renforce la motivation et l'harmonisation des intérêts des actionnaires et des salariés.

Aspects régionaux et sectoriels de la restructuration des entreprises

Depuis que les pays Baltes ont recouvré leur indépendance, le processus de transition a créé des disparités régionales (Ryder, 1998). Les nouvelles entreprises se développent autour de la capitale et des villes principales, alors que les zones excentrées ou rurales, où prédominent l'agriculture ou la mono-industrie paraissent dans certains cas accuser un retard. Avant la restauration de l'indépendance, les régions à mono-industrie faisaient parfois partie du complexe militaro-industriel de l'ex-Union soviétique. Ces grandes entreprises étaient fréquemment des « entreprises de l'Union » ; elles fournissaient l'ensemble du marché soviétique et étaient contrôlées par un ministère central situé à Moscou. Elles se voyaient assigner des objectifs de production, étaient autonomes par rapport aux collectivités locales et versaient des salaires généralement supérieurs à la moyenne. Elles étaient en outre très intégrées verticalement et fournissaient des services sociaux, notamment dans le domaine de la santé, du logement et de l'éducation.

Après l'effondrement de l'Union soviétique, ces entreprises ont perdu leurs marchés. De même, il ne leur a plus été possible d'obtenir les matières premières et autres produits intermédiaires fournis à faible coût via le marché intérieur soviétique. D'où un problème de restructuration particulièrement délicat et douloureux. De plus, les disparités entre les régions à mono-industrie et les agglomérations dynamiques en développement ont tendance à s'accroître. De fait, la concentration de l'activité économique s'accompagne de fortes externalités. Dans certaines régions, on constate des rétroactions positives entre le développement des entreprises et l'environnement entrepreneurial, mais dans d'autres c'est la stagnation qui prévaut. Le meilleur indicateur de la création d'entreprises petites et moyennes est le nombre d'entreprises existantes. Plus les PME sont nombreuses, plus forte est la probabilité de créations d'entreprises de cette catégorie. Dans ces conditions, bien qu'il soit très judicieux politiquement de s'attaquer aux problèmes de restructuration des entreprises dans les régions à mono-industrie, un subventionnement ou toute autre forme d'aide a tendance à perpétuer la structure en place. Par conséquent, des mesures de ce type retardent souvent le processus d'ajustement et, au mieux, n'évitent qu'à court terme un chômage excessif. A cause de cet héritage particulièrement lourd, le changement structurel s'est opéré à fortes doses durant la première décennie

de la transition, mais les retards sont manifestes dans certains domaines de la restructuration des entreprises et des branches d'activité.

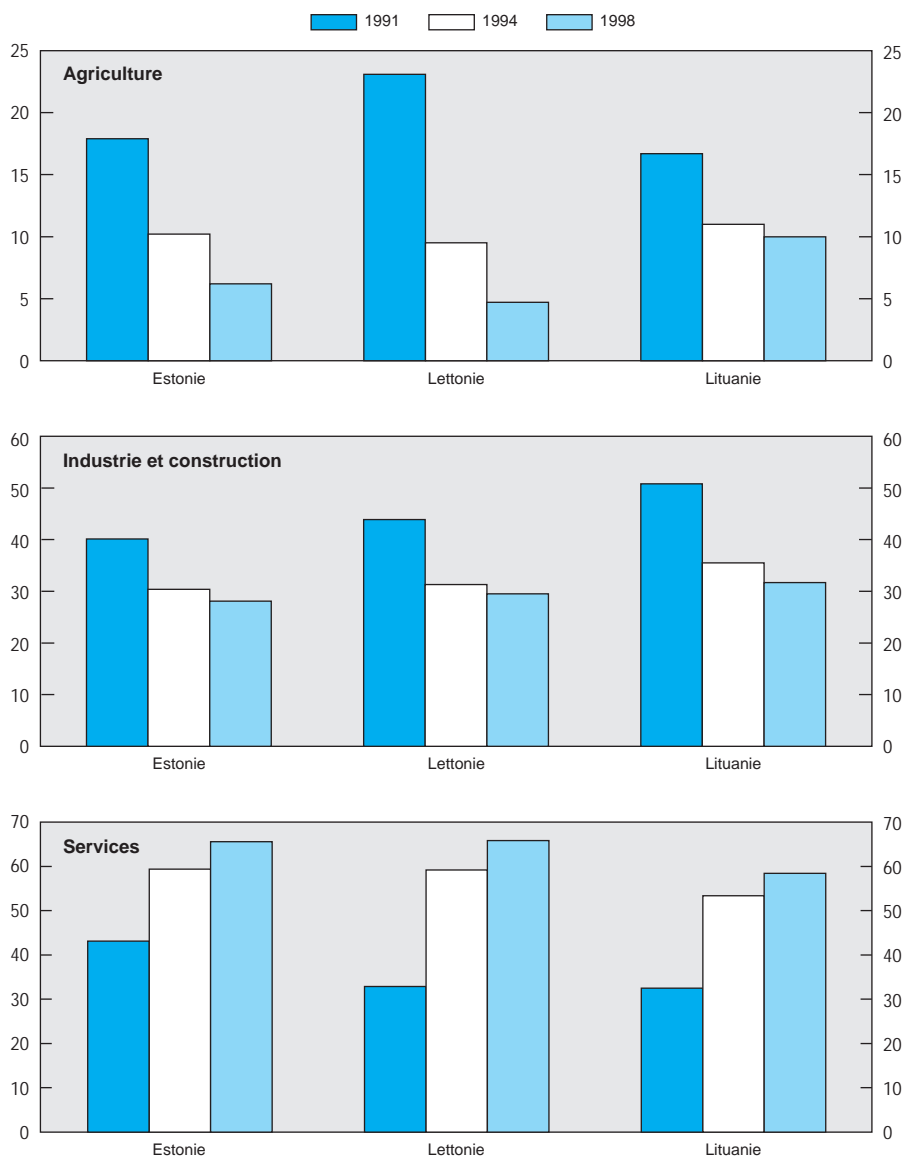
L'activité industrielle s'est contractée dans les trois pays

La part totale de l'activité industrielle est tombée de 39 à 28 pour cent du PIB entre 1991 et 1998 (voir le graphique 32). Cette contraction s'est essentiellement produite en 1991-92, la part de l'industrie dans le PIB restant stationnaire par la suite. Les industries extractives et la production d'électricité restent importantes et géographiquement concentrées. La baisse de la production dans ces branches a eu et aura encore un profond impact régional, car quelques grandes entreprises jouent un rôle prédominant. En Lettonie, l'industrie représentait 38 pour cent du PIB en 1991 et un peu moins d'un tiers de l'emploi. L'industrie lourde était plus importante en Lettonie qu'en Estonie. Les autorités centrales soviétiques avaient mis l'accent sur le développement de l'industrie mécanique, de la chimie et de l'électricité. Traditionnellement, plus de 70 pour cent de la production étaient destinés à l'ex-Union soviétique et 18 pour cent aux autres marchés du CAEM. Avec la perte de ces marchés, la production industrielle était tombée à 29 pour cent du PIB en 1998, les activités manufacturières se contractant de 36 à moins de 20 pour cent. En Lituanie, le recul, sous le régime soviétique, de la transformation de denrées alimentaires et de l'industrie légère, au profit de l'industrie lourde, avait abouti à un développement rapide de la construction de machines et de la chimie. Comme en Estonie et en Lettonie, la plupart des industries lourdes ont gravement pâti de la transition. Entre 1991 et 1998, la part totale de l'industrie est tombée de 51 à 32 pour cent du PIB, les activités manufacturières chutant de 45 à 19 pour cent.

Les régions et secteurs en difficulté

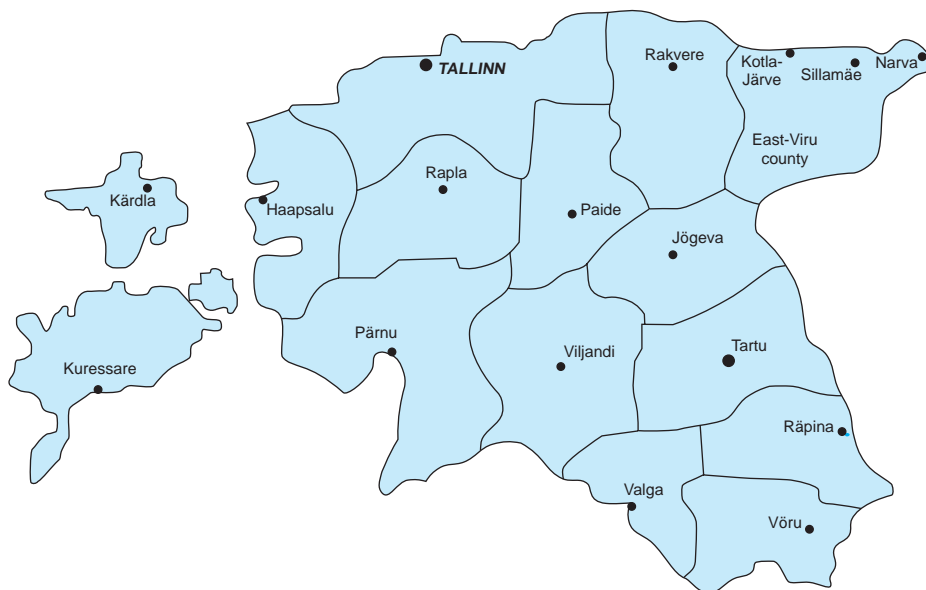
L'Estonie illustre bien les disparités régionales et leurs liens avec les problèmes de restructuration sectorielle ou de restructuration des entreprises. En fait, on peut subdiviser en gros l'Estonie en trois types de régions (voir le graphique 33). Premièrement, l'agglomération de Tallinn, qui connaît une croissance extrêmement rapide. Deuxièmement, les régions de mono-industrie, comme l'agglomération de Kothla-Jarve/Narva et les anciennes bases militaires soviétiques, où prédominent les entreprises spécialisées dans l'industrie lourde, qui ont besoin d'être réorganisées et restructurées. Troisièmement, les régions essentiellement tributaires de l'agriculture, de la pêche et de la sylviculture. Ces trois types de régions se reflètent jusqu'à un certain point dans la répartition de la population qui n'est pas de langue maternelle estonienne. La population russe était généralement concentrée dans les régions à mono-industrie dominées, avant l'indépendance, par les « entreprises de l'Union ». Cette situation persiste, et les différences linguistiques ont tendance à être renforcées par les disparités

Graphique 32. **Activité économique, en proportion du PIB**
En pourcentage

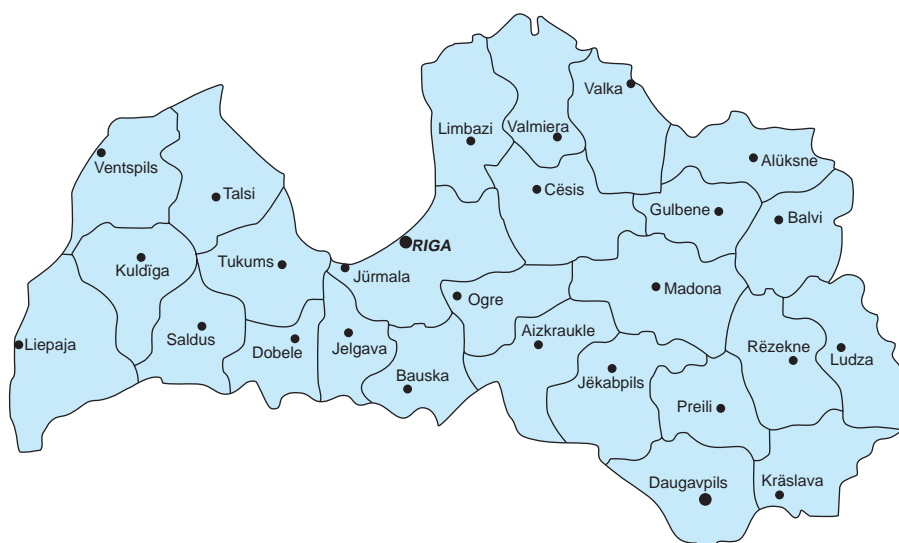


Source : Offices statistiques nationaux.

Graphique 33a. Régions et villes principales de l'Estonie



Graphique 33b. Régions et villes principales de la Lettonie



Graphique 33c. Régions et villes principales de la Lituanie



du point de vue de la croissance régionale et par la délicate perspective d'avoir à supporter encore le plus gros des restructurations. La situation est similaire en Lettonie, où près de la moitié de la population réside dans l'agglomération de Riga et dans la ville portuaire de Ventspils. Le reste du pays a un niveau de vie plus faible et environ 15 pour cent de la population résident dans des districts ou des communes rurales qui sont classés parmi les « régions assistées ». L'aide budgétaire de l'État en faveur de ces régions prend essentiellement la forme de prêts bonifiés accordés aux entreprises.

Une profonde restructuration est nécessaire dans l'énergie et les industries extractives

Le comté de Viru-est, en Estonie, est un bon exemple de région en difficulté souffrant de l'absence de restructuration de l'industrie lourde. L'emploi est essentiellement concentré dans trois secteurs : les industries extractives, l'énergie et les transports. C'est également dans ce comté que se trouvent les gisements de schistes bitumineux et les plus grandes centrales électriques utilisant cette forme d'énergie primaire. Jusqu'à l'indépendance, la majeure partie de

la production d'énergie du pays était exportée vers l'Union soviétique, mais ce marché s'est fortement contracté depuis 1991. Les plus gros employeurs de ce comté sont de très grandes entreprises du secteur public. L'industrie extractive et l'énergie étaient traditionnellement privilégiées sous le régime soviétique ; c'est pourquoi, à l'époque où l'Estonie était une république de l'Union soviétique, les salaires y étaient plus élevés qu'en moyenne. Tel est toujours le cas, aussi bien pour les entreprises à capitaux publics que pour les entreprises des industries extractives, de l'énergie et des transports, bien que depuis 1992 le taux de progression des salaires dans ces industries ait été inférieur à la moyenne nationale. Le comté de Viru-est a encore à subir de nombreuses restructurations industrielles ; il se caractérise également par un taux extrêmement faible de création d'entreprises. En juillet 1995, il ne comptait qu'environ 7 pour cent des entreprises d'Estonie, soit environ la moitié de sa part dans la population. Doté d'un environnement peu propice pour les entreprises, le comté de Viru-est a également été négligé par les investisseurs étrangers. Il est fort possible que le niveau traditionnellement élevé des salaires dans les régions de ce type ait empêché le développement d'entreprises privées.

Les industries extractives, avec environ 9 000 salariés en 1996, sont généralement déficitaires en Estonie. Des mesures sont prises pour restructurer les entreprises concernées. Il a été annoncé que l'entreprise à capitaux publics spécialisée dans l'exploitation des schistes bitumineux, Eesti Põlevkivi, fusionnerait sa mine la plus importante, Estonia, et une mine déficitaire, Sompä. Environ un tiers des salariés de la mine Sompä seront licenciés. La mine Ahtme devrait également être fermée prochainement. Le secteur des schistes bitumineux et les centrales électriques du nord-est du pays qui utilisent cette source d'énergie polluent énormément. L'adoption de normes environnementales plus strictes, en liaison notamment avec l'intégration à l'UE, sera très coûteuse pour ces entreprises et pourrait même nuire à la réussite de leur privatisation.

En Lituanie, les principaux problèmes de restructuration se situent également dans le secteur de l'énergie et du pétrole, qui représente plus de 20 pour cent du PIB et souffre d'une surcapacité et d'une inefficience de grande ampleur. Ignalina, l'unique centrale nucléaire des pays Baltes, a été construite au début des années 80 ; ses deux réacteurs de 1 500 MW étaient à l'époque les plus gros réacteurs en activité de type Tchernobyl. Cette centrale est située à environ 130 km au nord-est de Vilnius et produit quelque 80 pour cent de l'électricité lituanienne. Les pays voisins sont très préoccupés par la sécurité de la centrale et, jusqu'ici, 100 millions de dollars des États-Unis ont été investis pour améliorer la sécurité. Le gouvernement lituanien considère qu'il ne peut pas déclasser la centrale d'Ignalina sans aide financière internationale. Il envisage son maintien en activité jusqu'en 2009, mais s'est engagé auprès de l'UE à déclasser un réacteur d'ici à 2005.

Le secteur pétrolier et les activités connexes, qui se composent d'une raffinerie de pétrole, d'un réseau d'oléoducs et d'installations portuaires, représentent environ 8-10 pour cent du PIB lituanien. La principale entreprise de ce secteur, Mazeikiu Nafta, située à Mazeikiai et dont les activités de raffinage contribuent pour 2 pour cent au PIB, connaît depuis longtemps une situation de surcapacité et ses équipements sont obsolètes. Afin d'accroître la part de la Lituanie dans les exportations russes de pétrole, l'État lituanien a investi 75 millions de dollars des États-Unis dans le terminal d'exportation de pétrole brut de Butinge et a réorganisé le secteur pétrolier en fusionnant Mazeikiu Nafta, le terminal de Butinge et ses oléoducs. Un tiers de l'entreprise a été vendue en octobre 1999 à une société pétrolière américaine Williams, qui aurait promis d'investir 150 millions de dollars supplémentaires. Cette transaction a provoqué des différends politiques considérables à propos de la charge qui continuait de peser sur le budget, différends qui ont finalement conduit à la démission du Premier ministre. Un problème essentiel a été l'extrême dépendance de la raffinerie de Mazeikiu à l'égard du pétrole russe, difficile à remplacer. L'interruption des livraisons de pétrole russe en 1999 a entraîné une forte baisse de la production d'énergie et s'est répercutée sur la croissance du PIB, vu le poids de ce secteur dans l'économie.

Les problèmes de restructuration sont souvent aggravés par les problèmes ethniques

La conjonction d'une restructuration économique et de problèmes ethniques en Lettonie est le résultat d'une industrialisation forcée et massive, avec en particulier l'implantation d'industries militaires soviétiques aujourd'hui obsolètes confrontées à de délicates restructurations ou en voie de liquidation. Cette industrialisation s'est accompagnée d'un mouvement d'immigration et les migrants en provenance des autres républiques soviétiques ont généralement utilisé le russe pour communiquer. En Lettonie (contrairement à l'Estonie et, surtout, à la Lituanie), les Lettons étaient à peine majoritaires lors de l'indépendance, résidaient pour l'essentiel en zone rurale et se consacraient à l'agriculture. La population lettone n'est majoritaire que dans une des sept villes principales. Depuis l'indépendance, les zones rurales sont de plus en plus désavantagées du point de vue des revenus, de l'espérance de vie et de l'emploi. Ce phénomène touche toutes ces zones ; il est valable, par exemple, pour Rezekne, agglomération rurale de l'est du pays où les Russes sont majoritaires. Pour remédier au problème particulier de la région de Rezekne, le gouvernement a créé une zone franche (voir le chapitre III), l'objectif étant de contribuer au développement industriel et commercial d'une région frappée par le chômage (29 pour cent en juillet 1999) et caractérisée par un faible taux de création d'entreprises. On espérait que cette zone franche, stratégiquement située près de la frontière soviétique et au carrefour d'itinéraires internationaux ferroviaires et routiers, créerait des activités industrielles, mais les résultats sont très modestes. La pre-

mière autorisation d'exercice dans la zone franche a été délivrée en juillet 1998, alors qu'éclatait la crise russe. A la fin de 1998, trois entreprises seulement s'étaient établies.

Évolutions contrastées dans l'agriculture

On se bornera ici à souligner les principaux problèmes et les caractéristiques essentielles, le secteur agricole étant traité dans le détail à l'annexe I. Des trois pays Baltes, c'est en Estonie que l'agriculture représente la part la plus faible du PIB, 5,5 pour cent en 1998, soit un recul de 55 pour cent depuis l'indépendance. L'Estonie a engagé un profond changement structurel. L'emploi dans l'agriculture et la chasse n'atteint plus que 29 pour cent de son niveau de 1990 et ne représentait plus en 1998 que 6,9 pour cent de l'emploi total. La production a diminué en valeur absolue, mais la productivité du travail s'est améliorée. Malgré les restitutions, qui se sont faites lentement, près de 65 pour cent des terres agricoles restent sous contrôle étatique. L'obsolescence des matériels et le faible niveau des revenus des exploitants entravent gravement la restructuration de l'agriculture estonienne. Le Parlement a adopté en 1998 une nouvelle loi concernant le développement des zones rurales.

En Lettonie, la contraction de la production agricole, se conjuguant à la stabilité de l'emploi dans l'agriculture au cours de la période de transition (à 17-18 pour cent de la population active totale) s'est traduite une surcapacité et une diminution de la productivité et de la rentabilité. Les difficultés sont aggravées du fait de l'insuffisance des possibilités de crédit à long terme. Au début de la restructuration, la seule source de crédit était un prêt de la Banque mondiale administré par Laukkredits, établissement de crédit à capitaux publics¹³². Le faible niveau des prix à la sortie de l'exploitation a découragé les banques de prêter aux agriculteurs, une banque (UniBanka) s'étant toutefois montrée mieux disposée. Une loi agricole fixant le cadre à long terme du développement de l'agriculture lettone est entrée en vigueur en 1996. Elle énumère plusieurs objectifs, la priorité étant l'ajustement structurel en vue de la création d'une agriculture compétitive, mais un grand nombre de dispositions concernent plus généralement le développement des zones rurales, en particulier pour préserver l'emploi, et non la restructuration en soi de l'agriculture.

La part de l'agriculture dans le PIB lituanien était égale à environ 10 pour cent en 1998 ; c'est le chiffre le plus élevé pour les États baltes, malgré un recul de 2 pour cent par rapport à l'année précédente. Du fait de la lenteur de la restitution et de la privatisation des terres agricoles, la Lituanie a elle aussi conservé, pendant plusieurs années, un emploi agricole stable, à 21-24 pour cent de la population active totale. Mais à mesure que les restitutions se sont accélérées à la fin de 1997, l'emploi agricole est tombé à 19 pour cent en 1998. Les arriérés de l'industrie de transformation des denrées alimentaires constituent l'un

des principaux problèmes. Depuis 1997, les procédures sont plus strictes pour le règlement des arriérés des transformateurs, qui doivent maintenant des intérêts aux producteurs et peuvent être soumis à des astreintes. Il en est résulté une diminution des créances des exploitants agricoles, mais la crise russe et son impact sur l'industrie de transformation ont été particulièrement ressentis par les agriculteurs lituaniens, qui souffrent encore d'une baisse de leurs exportations vers la Russie et ont difficilement accès aux marchés de l'Europe de l'Ouest. On notera que le secteur agricole a joué un rôle d'amortisseur des effets sociaux des restructurations industrielles, ce qui constitue un obstacle supplémentaire à l'émergence d'une production de denrées alimentaires plus compétitive et à l'ajustement structurel dans l'agriculture.

Développement urbain et transit est-ouest

Tandis que les régions à mono-industrie et le secteur agricole se trouvaient confrontés à des problèmes structurels, les villes baltes ont connu une situation florissante, en particulier grâce à leur rôle de point de passage stratégique des grands axes de transport est-ouest. La concurrence entre les trois pays pour la première place dans les liaisons avec la Russie est de plus en plus vive. En Estonie, Tallinn et les zones environnantes sont désormais la principale source de croissance. Tallinn (qui regroupe environ un tiers de la population totale) et le nord-ouest sont les centres les plus prospères du pays. La région de Tallinn est la plus dynamique du point de vue des salaires et, également, du point de vue du chiffre d'affaires et des ventes de détail par habitant. Plus de 59 pour cent des entreprises estoniennes sont immatriculées à Tallinn, où se trouvent également localisés entre 80 et 90 pour cent de l'ensemble des investissements étrangers et plus de 80 pour cent des entreprises étrangères. Les entreprises privées de Tallinn paraissent faire preuve d'une plus grande efficacité que celles du reste du pays¹³³.

Si Tallinn se trouve dans une situation si favorable c'est parce qu'elle est le principal port estonien. Le principal terminal voyageurs, Tallinn Kesklinna, accueille de très nombreux touristes finlandais. En 1995, 5,6 millions de voyageurs y ont transité, dont 91 pour cent de Finlandais. La majeure partie du trafic marchandises se fait en transit à destination et en provenance de Russie. Les ports estoniens étaient destinés à approvisionner l'ensemble de l'Union soviétique, de sorte qu'ils sont en surcapacité depuis l'indépendance et doivent faire face par ailleurs à une vive concurrence des autres ports baltes. On envisage néanmoins de construire de nouveaux terminaux pour le vrac sec, les conteneurs, le charbon et les produits pétroliers. Mais ces projets dépendent énormément des prévisions de croissance du transit avec la Russie. Selon les autorités estoniennes, le trafic du port de Tallinn ne semble pas avoir été durement touché par la crise russe. De fait, durant les trois premiers trimestres de 1999, le trafic en

transit a augmenté par rapport à la même période de l'année précédente de 3 100 000 tonnes en provenance de la Russie et de 800 000 tonnes à destination de ce pays (essentiellement pour le vrac). Cela tient probablement à l'augmentation des exportations russes après la dévaluation du rouble. Au début de 1999, les autorités estoniennes ont créé une Zone franche économique à Sillamae.

En Lettonie, le contraste entre la grande zone urbaine (celle de Riga, la capitale) et le reste du pays est encore plus marqué qu'en Estonie. Riga rassemble environ un tiers de la population du pays. C'est la plus grande ville de la région baltique et elle avait été choisie par les planificateurs soviétiques pour être le centre d'une région industrialisée en forte croissance. Cette région, spécialisée dans la mécanique lourde et la chimie, avait l'exclusivité de la fabrication, pour l'ensemble de l'Union soviétique, de certains produits comme les équipements laitiers, la construction électrique, les autocars et autobus, les tramways et les commutateurs téléphoniques. La concentration des activités économiques dans une agglomération d'une telle dimension peut être un avantage et une opportunité pour un petit pays comme la Lettonie, mais elle accentue aussi les disparités régionales. En 1998, 54 pour cent des entreprises immatriculées se trouvaient dans l'agglomération de Riga, dont 550 des 1 262 entreprises qui restent à capitaux publics. En outre, Riga attirait en 1998 plus de 63 pour cent de l'investissement total. Pour simplifier, on peut dire que le reste du pays est dominé par la sylviculture et l'agriculture.

Les bonnes infrastructures de transport héritées de la période soviétique confèrent un avantage à la Lettonie par rapport à ses voisins baltes. La Lettonie demeure le principal couloir de transport pour les échanges est-ouest. Elle a également une industrie de la réparation navale bien développée et trois des grands ports baltes (Ventspils, Riga et Liepaja). Les pouvoirs publics se sont appuyés sur le secteur des transports pour diversifier la localisation des activités économiques, attirer les investisseurs étrangers, créer de nouveaux sites de production et améliorer l'environnement des entreprises dans les régions. Le gouvernement a mis en place en 1996-97 des zones économiques « spéciales » autour des trois grands ports¹³⁴, une autre zone économique spéciale étant située en zone rurale, à Rezekne. Des exonérations totales ou partielles d'impôts sont accordées dans ces zones ; elles couvrent les droits de douane, les droits d'accises et la TVA. C'est ainsi que dans la zone économique spéciale de Riga les biens utilisés pour la construction de nouvelles installations sont exonérés de TVA et les équipements, machines et matériaux de construction peuvent entrer en franchise de droits de douane.

Ces mesures, qui se sont sensiblement répercutées sur le budget (voir le chapitre III), ont donné jusqu'à présent des résultats plutôt moyens. Au milieu de 1999, 43 entreprises opéraient dans la zone économique spéciale de Liepaja, occupant seulement 7 pour cent de la superficie totale de cette zone, la plus

étendue. Huit autres entreprises ont déposé une demande d'activité, avec seulement 680 emplois à la clé. Les résultats modestes tiennent partiellement aux graves répercussions de la crise russe sur les zones économiques spéciales et l'ensemble du secteur des transports. Le port de Riga a perdu environ 14 pour cent de son trafic conteneurs en 1998. Le trafic du vrac a augmenté d'environ 32 pour cent en 1998, contre 55 pour cent en 1997, et il y a eu baisse de 67 pour cent pour les marchandises liquides. Au total, le trafic marchandises a augmenté de 19 pour cent, contre 50 pour cent en 1997. Pour le port de Ventspils, le volume des marchandises manutentionnées en 1998 a diminué de 2 pour cent par rapport à 1997, le chiffre étant stable pour le pétrole brut et en baisse de 7 pour cent pour les produits pétroliers. Globalement, malgré l'incidence de la crise russe, le trafic a progressé de 3 pour cent dans les ports lettons en 1998.

Contrairement à l'Estonie et à la Lettonie, la Lituanie n'a pas créé de pôle de croissance autour de sa capitale Vilnius. Cela est dû sans doute en partie au fait que Vilnius n'est pas située sur la mer Baltique et n'a donc pas bénéficié pour le trafic de transit des mêmes avantages que les autres capitales baltes. En Lituanie, l'activité économique est répartie de façon relativement égale dans l'ensemble du pays, avec une nette dichotomie entre les zones à dominante agricole et celles où prévaut l'industrie lourde. Néanmoins, les plus gros apports d'IDE se concentrent à Vilnius (61 pour cent), dans le port de Kleipeda (11 pour cent) et à Kaunas (10 pour cent). Mais le fait que la Lituanie ait trois grandes villes, Vilnius, Kleipeda et Kaunas, plusieurs autres agglomérations importantes et un réseau routier de bonne qualité est de nature à faciliter la mobilité et la main-d'œuvre et les déplacements quotidiens. Il n'y a pas en Lituanie, contrairement aux deux autres pays, de concentration géographique de minorités. L'infrastructure de transport lituanienne, de même que les investissements publics réalisés dans ce secteur, pourraient favoriser une augmentation du commerce de transit. La Lituanie a également créé en 1996 trois zones franches économiques dans les villes de Siauliai, Kleipeda et Kaunas. Ces zones sont ouvertes aux investisseurs nationaux et étrangers et offrent notamment une exonération temporaire de l'impôt sur les sociétés et un régime de franchise pour les droits de douane et la TVA. On ne dispose pas d'informations sur les résultats obtenus dans ces zones franches.

VI. Marché du travail et politique sociale

La transition a provoqué un choc brutal

Les travailleurs des pays Baltes, comme ceux du reste de l'ex-Union soviétique, ont subi une énorme baisse de pouvoir d'achat au cours des premières années de la transition. Il est difficile de procéder à une comparaison directe des salaires réels avant et durant la transition. En effet, il est clair en particulier que les biens de consommation ont considérablement gagné en qualité et en variété et que ces éléments doivent être en principe pris en compte pour évaluer les variations de pouvoir d'achat en termes réels. Pour autant qu'on puisse comparer les salaires réels au cours de cette période en s'appuyant sur la hausse de l'IPC, il pourrait y avoir eu baisse des deux tiers entre 1990 et la fin de 1992. Mais une remontée partielle des salaires réels s'est engagée en 1993 en Estonie et en Lettonie, et en 1994 en Lituanie. Par la suite, le niveau de vie a continué de s'accroître plus ou moins selon les mêmes tendances que celles observées dans les économies en transition d'Europe centrale. La crise économique russe de l'automne 1998 ne paraît pas avoir interrompu l'évolution positive des revenus réels, malgré des pertes d'emploi.

Ce sont les travailleurs estoniens qui ont actuellement dans la région balte les salaires réels les plus élevés, mais c'est la Lituanie qui a enregistré ces derniers temps la hausse des rémunérations la plus forte. Malgré tout, étant donné l'ampleur de la chute initiale de la production, les salaires réels atteignent encore à peine la moitié du niveau estimé pour 1990 dans les trois pays, alors qu'ils se situent à environ 100 pour cent en Europe centrale.

Les données sur l'emploi pour 1998 indiquent, par rapport à 1990, des pertes cumulées d'emploi de 26 pour cent en Lettonie, 22 pour cent en Estonie et 11 pour cent en Lituanie. Pour l'essentiel, ces pertes sont intervenues entre 1992 et 1994, mais les trois pays ont encore connu par la suite une certaine tendance à la baisse de l'emploi. En Estonie et en Lettonie, le recul de l'emploi a été dû au départ à un mouvement d'émigration nette, de l'ordre de 5 pour cent de la population enregistrée précédemment, l'émigration lituanienne a été bien moins importante. La contraction de l'emploi a eu surtout pour effet d'entraîner subite-

ment une diminution du taux d'activité et une aggravation du chômage, qui ont touché les femmes et les hommes de la plupart des tranches d'âge.

Face à ces évolutions, les pouvoirs publics se sont généralement appuyés sur les mécanismes du marché. Ils sont peu intervenus réglementairement pour limiter directement les licenciements. Ils se sont efforcés néanmoins, à des degrés divers, de protéger l'emploi contre les forces du marché, notamment en exigeant des garanties d'emploi de la part des acquéreurs d'entreprises privatisées. De nombreuses entreprises devant encore se restructurer (voir le chapitre V), de nouveaux licenciements sont prévisibles. Des dispositifs de protection sociale sont en place pour remédier à ce risque et à d'autres, mais ils sont incomplets et leurs prestations sont souvent trop faibles pour empêcher la pauvreté.

A l'heure actuelle, l'un des principaux enjeux pour les trois pays Baltes est de répondre aux exigences légitimes d'amélioration de la protection sociale dans des limites budgétaires acceptables, tout en facilitant la mobilité du travail et en ne compromettant pas les incitations nécessaires et la liberté d'action des entreprises.

Les difficultés les plus graves ont été surmontées, mais une certaine pauvreté persiste

Il ressort de plusieurs indicateurs que la Lituanie a connu à la fois les difficultés les plus graves au début des années 90 et l'amélioration la plus spectaculaire par la suite (voir l'annexe statistique, tableau A6). L'extrême amplitude du choc apparaît à travers un certain nombre d'évolutions enregistrées au début des années 90. La part des dépenses pour les produits alimentaires dans la consommation des ménages est passée de 34 à 62 pour cent en 1993; la consommation annuelle de viande par habitant est tombée de 89 à 50 kg en 1994; l'espérance de vie des hommes a régressé de 67 à 63 ans en 1993 et 1994; la mortalité infantile est passée de 10 à 16 pour mille en 1993.

A en juger par les enquêtes réalisées en 1998 et 1999, le budget du ménage lituanien moyen s'est encore très dégradé par rapport à 1990; mais l'espérance de vie et la mortalité infantile ont retrouvé leur niveau de 1990, et pour certains indicateurs du bien-être matériel – par exemple, le nombre d'automobiles et de téléphones – la hausse a été très nette.

La situation a évolué quasiment de la même manière en Estonie et en Lettonie, avec des fluctuations à court terme probablement moins marquées qu'en Lituanie¹³⁵. Depuis le début des années 90, le niveau de vie matériel est un peu plus élevé en Estonie que dans les deux autres pays. La vigueur particulière du rattrapage récent en Lituanie apparaît également au tableau 18, qui

Tableau 18. **Revenu des ménages : principaux montants mensuels**

 Dollars EU aux prix et aux taux de change de 1998¹

	Estonie				Lettonie				Lituanie			
	1996	1997	1998	1999	1996	1997	1998	1999	1996	1997	1998 ²	1999
Revenu disponible par personne												
dans le ménage moyen	121	125	134	132	87	94	106	-	82	92	106	106 ³
Salaires moyen avant impôt	255	275	293	282	190	213	226	-	172	201	239	252
Salaires moyen après impôt	200	213	227	218	151	157	165	-	130	149	175	183
Salaires minimum	58	65	78	87	73	67	71	83 ⁵	67	96	104	109
Pension de retraite moyenne ⁴	82	85	89	107	64	72	87	-	48	61	72	-

1. Montants mensuels moyens. Les moyennes pour 1996, 1997 et 1999 ont été corrigées des variations locales des prix à la consommation par rapport à 1998. Pour l'Estonie, les données pour 1999 se rapportent au premier trimestre.

2. Chiffres provisoires.

3. Chiffres du 1^{er} trimestre 1999.

4. Pour la Lituanie : pensionnés non actifs.

5. Chiffres pour la période janvier-mars 1999.

Tous les montants ont été convertis en dollars des États-Unis au taux de change moyen pour 1998.

Source : Annuaire statistiques et bulletins mensuels, numéros divers et autorités nationales.

illustre l'évolution estimée, depuis 1996, de la valeur réelle du revenu disponible, des salaires moyens et des retraites moyennes¹³⁶.

Si l'on considère qu'il y a pauvreté lorsque la part de l'alimentation dépasse 50 pour cent de la consommation, plus de la moitié des ménages lituaniens et près de la moitié des ménages lettons se trouvent encore dans une situation de pauvreté (tableau 19). C'est seulement en Estonie que la pauvreté, mesurée selon ces critères, est aujourd'hui inférieure à 20 pour cent. Les denrées alimentaires produites dans les exploitations agricoles privées ou les jardins des particuliers jouent un grand rôle dans toute la région, surtout pour les ménages à bas revenu. Mais les études retenant un seuil de pauvreté *relatif* et non *absolu*, comme celles qui sont réalisées dans les pays de l'OCDE – considérant, par exemple, comme pauvres tous les ménages qui ont moins de 50 pour cent du revenu moyen – montrent que moins de 20 pour cent des ménages étaient pauvres dans les pays Baltes durant la majeure partie de la période récente¹³⁷.

La distribution des revenus est légèrement plus inégalitaire qu'avant la transition, surtout en Estonie. Moins égale que dans les pays nordiques voisins, elle est néanmoins comparable à celle observée en France, en Allemagne ou en Hongrie et n'est pas aussi inégale qu'aux États-Unis (tableau 20). Le coefficient de Gini, autre indicateur de l'inégalité des revenus, était de 0.37 en Lituanie au début des années 90 ; en 1997 il était tombé à 0.31, chiffre également constaté en Lettonie (PNUD, 1999, p. 60 ; Rajevska *et autres*, 1999, p. 7). Toutefois, le coefficient

Tableau 19. **Part de l'alimentation dans les dépenses de consommation des ménages**
Pourcentage

	Déciles									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Estonie										
Dépenses totales	55	49	47	48	43	40	38	33	28	17
Dépenses monétaires	48	45	42	42	39	36	33	30	26	16
Lettonie										
Dépenses totales	66	58	54	50	49	45	43	43	37	26
Dépenses monétaires	57	49	47	44	42	40	39	37	32	23
Lituanie										
Dépenses totales	66	60	57	54	52	52	50	47	42	31
Dépenses monétaires	56	50	47	46	44	44	43	42	37	27

Note : Les ménages ont été classés par déciles en fonctions de leurs dépenses totales (y compris en nature). Les parts de l'alimentation ont été ensuite estimées pour les dépenses totales et pour les dépenses monétaires.

Source : *Estonie* : données pour le quatrième trimestre de 1998 dans *Estonian Statistics*, n° 1, 1999 ; *Lettonie* : données de 1998 communiquées par le Bureau statistique centrale de Lettonie. *Lituanie* : données pour le premier trimestre de 1999 dans LS, 1999.

de Gini de 0.38 enregistré pour l'Estonie au dernier trimestre de 1998 reste élevé par rapport aux pays de l'OCDE, la plupart des pays Membres se situant entre 0.25 et 0.35¹³⁸. Les familles nombreuses et les ruraux sont généralement surreprésentés dans la population pauvre des trois pays ; c'est le cas également pour les retraités en Estonie.

Tableau 20. **Distribution des revenus par décile, 1998**
Revenu disponible par personne en pourcentage de la moyenne

	Déciles									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Estonie	32	53	62	69	77	87	102	124	158	291
Lettonie	23	51	66	77	87	97	109	128	159	279
Lituanie ¹	32	47	58	69	79	89	103	121	151	253
Finlande	45	60	69	77	84	93	104	118	141	210
France	33	49	59	69	79	91	104	121	148	248
Allemagne	35	48	59	70	81	93	106	124	148	237
Hongrie	32	53	63	73	83	94	106	120	143	234
États-Unis	18	36	49	62	74	89	106	129	165	272

1. Dépenses.

Source : Données pour 1998 communiquées par l'Office statistique d'Estonie et le Bureau statistique central de Lettonie, et de la Lituanie ; données lituanienes pour le troisième trimestre de 1998 dans l'Enquête sur la population active, 1999. Données de l'OCDE pour 1994 (France et Allemagne), 1995 (Finlande et États-Unis) et 1997 (Hongrie).

Au total, ces chiffres montrent que, même si la pauvreté extrême est limitée, une forte proportion des ménages baltes souffre de certaines privations. Les données font apparaître un lien entre la poursuite de la transition et une plus forte inégalité des revenus. Alors que la Lituanie se caractérise par une tendance à une moindre inégalité des revenus, on constate que l'Estonie – qui a obtenu les meilleurs résultats pour la transition économique dans de nombreux domaines – a le degré le plus élevé d'inégalité des revenus.

Les marchés du travail dans les pays Baltes sont relativement flexibles

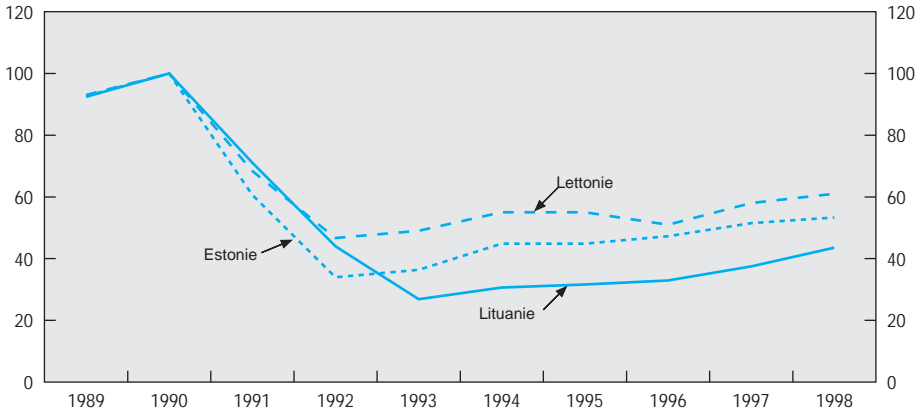
Des mouvements de grande ampleur entre l'agriculture, l'industrie et les services

Dans une large mesure, les profonds changements sociaux intervenus depuis 1990 peuvent être attribués aux effets qu'ont eus sur le marché du travail trois phases successives de la transition économique. Au départ, l'effondrement de l'économie soviétique s'est traduit par une baisse brutale des salaires réels. Peu après, des pertes massives d'emploi ont été enregistrées dans l'industrie et l'agriculture. Enfin, à partir du milieu des années 90, une amélioration graduelle de la productivité a permis une remontée partielle des salaires réels, l'emploi global continuant néanmoins de stagner (graphiques 34 et 35). Les restructurations nécessaires ont été en grande partie effectuées, mais les effets de la crise russe qui s'est déclenchée durant l'été 1998 ont démontré la fragilité d'un certain nombre d'entreprises dont les produits ne sont toujours pas compétitifs sur les marchés occidentaux.

Jusqu'à présent, c'est la Lettonie qui a connu l'ajustement le plus marqué de l'emploi et les fluctuations des salaires réels les moins accusées. L'inverse s'est produit en Lituanie, où une forte instabilité des salaires réels s'est doublée d'un rythme plutôt lent d'ajustement de l'emploi. En Estonie, les salaires réels et l'emploi se sont ajustés au début de la transition, ce qui paraît avoir aidé ce pays à prendre la tête lors de la reprise ultérieure.

Le recul de l'emploi a touché en grande partie l'*industrie* (voir le tableau A7) et la répartition des emplois entre les branches industrielles s'est profondément transformée (tableau A8 et chapitre VII). En liaison avec le redéploiement des échanges au profit des marchés occidentaux, les entreprises du secteur des produits du bois ont en particulier créé de nombreux emplois. D'autres branches axées sur la consommation – par exemple les produits alimentaires et l'habillement – ont accru leurs effectifs depuis 1990 en termes relatifs, sinon absolus. Dans les *services*, l'emploi fait preuve de dynamisme en Estonie et en Lituanie (tableau A7). En Lettonie, les services ont perdu des emplois en termes absolus, mais pas autant que l'industrie, et il y a eu augmentation en termes relatifs¹³⁹. La part des services dans l'emploi total a dépassé 50 pour cent après 1990 dans les trois pays Baltes, comme dans un grand nombre de pays à revenu moyen, notamment la République tchèque, la Grèce, la Hongrie, la Corée,

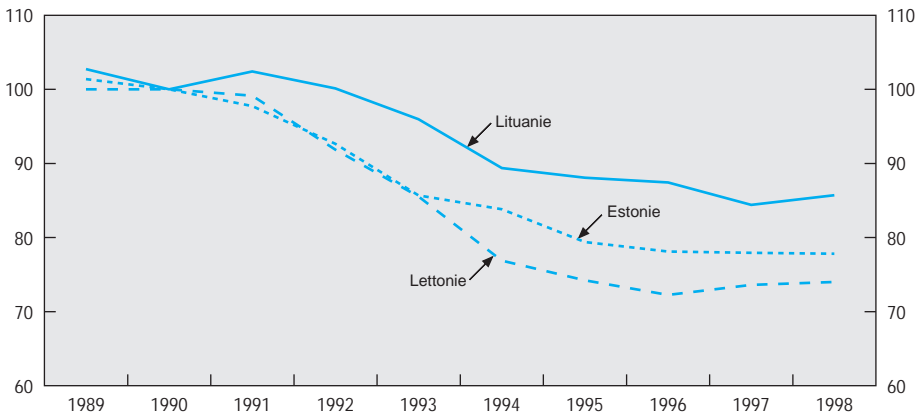
Graphique 34. **Salaires réels**¹
1990 = 100



1. Indice des salaires après impôt divisé par l'indice des prix à la consommation.

Source : Statistiques officielles. Les estimations de tendances sont approximatives car les méthodes de collecte des données ont été modifiées à divers égards.

Graphique 35. **Emploi**
1990 = 100



Source : Statistiques officielles établies par les gouvernements respectifs. Les estimations de tendances sont approximatives car les méthodes de collecte des données ont été modifiées à divers égards.

Tableau 21. **Les personnes occupées par type d'activité, 1998**

	Estonie	Lettonie	Lituanie
Salariés	91.1	83.0	80.1
Employeurs	2.7	3.0	3.5
Travailleurs indépendants en zone urbaine	2.6	1.7	2.9
Travailleurs familiaux non rémunérés en zone urbaine	0.1	0.2	0.3
Travailleurs indépendants en zone rurale	2.7	6.8	9.4
Travailleurs familiaux non rémunérés en zone rurale	0.8	5.2	3.8
Total	100.0	100.0	100.0

Source : Enquêtes sur la population active, deuxième trimestre 1998.

le Mexique et le Portugal, alors qu'elle n'atteint pas encore un tel niveau en Pologne, en Roumanie ou dans la Fédération russe. Ce chiffre reste néanmoins inférieur aux 60 à 75 pour cent constatés dans la plupart des pays de l'OCDE.

Le secteur privé représentait en 1998 près de 70 pour cent de l'emploi total dans les trois pays. On notera cependant que les enquêtes sur la population active classent assez peu d'actifs, autres que les agriculteurs, dans les *employeurs* ou les *travailleurs indépendants*. En dehors du travail indépendant en zone rurale – essentiellement dans l'agriculture – 5 à 7 pour cent seulement des personnes pourvues d'un emploi dans les trois pays appartiennent à ces catégories (tableau 21). La proportion correspondante dans la plupart des pays de l'OCDE est supérieure à 10 pour cent.

L'*agriculture* – qui employait auparavant un cinquième environ de la population active de l'ensemble de la région – ne représente plus que 10 pour cent de l'emploi en Estonie, mais elle semble avoir perdu beaucoup moins de terrain en termes relatifs que dans les deux autres pays. Ce moindre recul relatif est surprenant, les conditions économiques de l'agriculture ayant évolué essentiellement de la même manière dans les trois pays, avec notamment une forte contraction de la production et le démantèlement ultérieur de la production industrialisée de céréales et de viande pour le marché russe (voir l'annexe I). La plupart des personnes concernées travaillent actuellement dans de petites exploitations agricoles ou cultivent les lopins familiaux, surtout en Lettonie et en Lituanie. Mais il est difficile d'évaluer l'ampleur de cette activité, car la durée du travail est très variable et il s'agit très souvent d'une production non marchande. Pour certains ménages, l'agriculture représente principalement une source de revenu complémentaire ou une possibilité d'emploi en dernier recours¹⁴⁰.

L'offre de travail et l'emploi ont diminué...

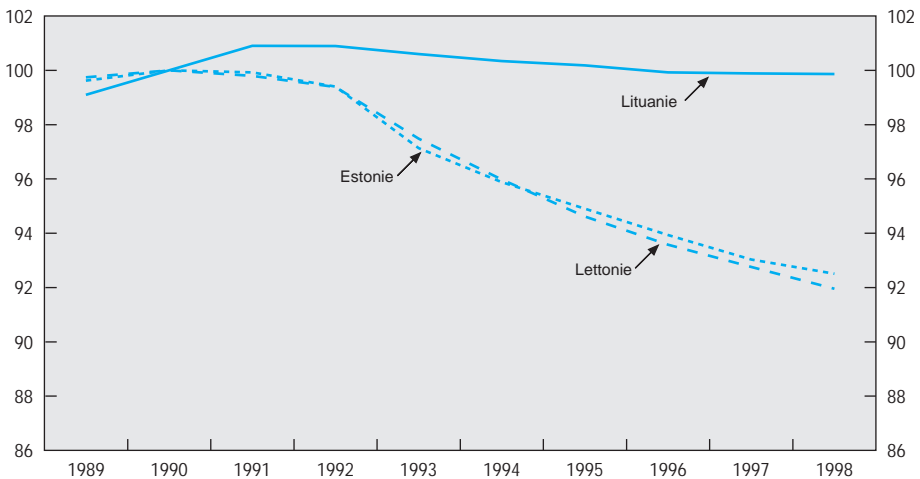
L'évolution démographique et les nouvelles habitudes de travail ont contribué à une diminution de la population active. En Estonie et en Lettonie, la

population a accusé une baisse de 8 pour cent entre 1989 et 1998 et est respectivement tombée à moins de 1.5 et 2.5 millions. La population lituanienne est restée stationnaire à 3.7 millions (graphique 36). En Estonie et en Lettonie, le recul démographique est dû principalement à l'émigration d'une partie de la population d'origine russe, mais le taux d'accroissement naturel est également devenu négatif. La population d'âge actif devrait augmenter dans les trois pays dans un proche avenir, mais elle pourrait se contracter de nouveau vers 2010.

En Estonie, les données relatives à la population active font apparaître une diminution persistante, depuis 1989, du *taux d'activité* et du nombre de *personnes occupées* (tableau A9)¹⁴¹. Cela vaut pour les femmes, pour les hommes et pour toutes les tranches d'âge. Les plus fortes baisses totales ont été enregistrées pour les catégories les plus jeunes et les personnes de plus de 64 ans, dont le ratio emploi/population a diminué de près des deux tiers. Il y a eu également un net recul pour les tranches d'âge situées entre 50 et 64 ans au début des années 90, mais la situation s'est partiellement inversée depuis le milieu de cette décennie, de sorte que l'âge effectif de départ en retraite a amorcé une remontée (voir ci-après).

Les données pour la Lettonie et la Lituanie ne permettent pas une telle analyse détaillée pour la période de transition, mais la situation était très simi-

Graphique 36. **Population**
1990 = 100



Source : Offices statistiques nationaux.

laire en 1998 (tableau 22). Les taux d'activité pour la plupart des tranches d'âge et pour les hommes comme les femmes étaient alors pratiquement identiques dans les trois pays, tout en ayant tendance à être plus faibles en Lettonie. En Estonie, toutefois, le ratio emploi/population était nettement inférieur à celui constaté en Lettonie et Lituanie, ce qui s'est traduit par un taux de *chômage* plus élevé, surtout pour les jeunes. Autre différence, ce ratio était plus élevé en Estonie en zone urbaine qu'en zone rurale, alors que c'était l'inverse pour toutes les tranches d'âge en Lettonie et pour les jeunes en Lituanie, apparemment du fait, dans ces deux derniers pays, du plus grand rôle des petites exploitations agricoles (tableau A10).

Le taux global emploi/population de 65 pour cent observé en Estonie correspondait à la moyenne pour la zone de l'OCDE, alors que les taux d'environ

Tableau 22. **Taux d'activité, emploi et chômage par sexe et par tranche d'âge, 1998**

Pays, âge	Taux d'activité			Emploi			Chômage		
	Pourcentage de la population de la tranche d'âge			Pourcentage de la population de la tranche d'âge			Pourcentage de la population active		
	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes
Estonie									
15-24	43	38	49	37	34	41	15	12	17
25-49	88	83	93	79	75	84	10	10	10
50-64	62	55	71	59	53	66	6	4	8
65-	6	4	10	6	4	10	2	3	1
15-64	72	66	78	65	61	70	10	9	11
15-	61	53	70	55	48	62	10	9	10
Lettonie									
15-24	37	32	42	26	23	29	30	30	31
25-49	88	84	92	76	73	80	13	13	13
50-64	58	49	70	51	45	60	12	10	14
65-	10	8	15	9	7	14	8	8	8
15-64	70	64	76	60	55	64	15	14	16
15-	59	52	68	51	45	58	15	14	16
Lituanie									
14-24	42	34	48	32	26	37	24	22	26
25-49	92	90	94	80	78	81	14	13	14
50-64	57	47	70	52	43	63	9	9	10
65-	6	4	9	6	4	10	1	-	1
14-64	72	66	78	62	58	66	14	13	15
14-	62	54	70	53	47	60	14	13	15

Note : Des valeurs peu élevées ne sont pas toujours statistiquement significatives.

Source : Enquêtes sur la population active, deuxième trimestre 1998.

60 pour cent dans le cas de la Lettonie et de la Lituanie étaient proches de la moyenne pour l'Union européenne (tableau 23). Tous les pourcentages qui viennent d'être cités sont faibles par rapport aux États-Unis, au Royaume-Uni et aux pays scandinaves. A de nombreux égards, le profil de l'emploi dans les pays Baltes semble analogue à celui de nombreux pays d'Europe continentale, caractérisé par un faible taux d'activité parmi les jeunes qui font des études et dans les tranches d'âge de 50 à 64 ans (*Perspectives de l'emploi*, 1999, annexe, tableau B).

Le niveau moyen d'instruction des populations baltes est relativement élevé. Les personnes ayant suivi des études du niveau du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou d'un niveau supérieur représentent 80 à 90 pour cent de la population active, contre environ deux tiers en moyenne dans les pays de l'OCDE (graphique 37). Le pourcentage pour l'enseignement supérieur dépasse aussi en Estonie la moyenne de la zone de l'OCDE, ce qui n'est pas le cas dans les deux autres pays. Comme on le verra dans l'encadré 7, le système éducatif actuel n'est sans doute pas toujours bien adapté aux besoins. Malgré tout, dans les trois pays, les performances sur le marché du travail sont généralement meilleures en cas d'études relativement longues, comme le montrent les taux d'activité plus élevés et le risque plus faible de chômage (tableau A11).

Tableau 23. **Taux d'activité, d'emploi et de chômage : comparaison internationale, 1998**

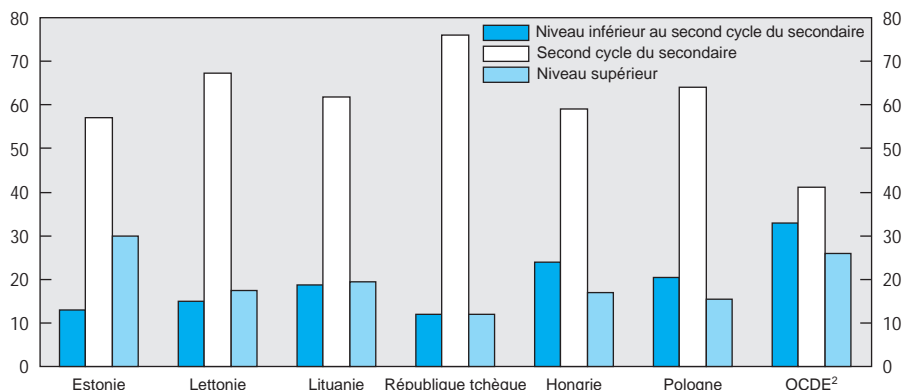
Pourcentage de la population de 15-64 ans¹

	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
Estonie	72.1	65.1	9.7
Lettonie	69.9	59.5	14.9
Lituanie	72.1	61.8	14.2
République tchèque	72.2	67.5	6.4
France	67.4	59.4	11.9
Allemagne	70.1	64.1	8.6
Hongrie	59.8	55.3	7.6
Italie	57.8	50.8	12.2
Pologne	66.1	58.9	10.9
Suède	78.1	71.5	8.4
Royaume-Uni	75.9	71.2	6.2
États-Unis	77.4	73.8	4.5
Union européenne	67.9	61.1	9.9
Pays de l'OCDE	69.8	65.1	6.8

1. Les données se rapportent à la tranche d'âge de 14-64 ans en Lituanie et de 16-64 ans au Royaume-Uni et aux États-Unis.

Sources : Estonie, Enquête sur la population active de 1998. Lettonie, Enquête sur la population active de mai 1998. Lituanie, Enquête sur la population active de mai 1998. Pays de l'OCDE, *Perspectives de l'emploi*, 1999.

Graphique 37. **Niveau d'instruction de la population active¹**
 Pourcentage du total



1. Population de 15-74 ans en Estonie, de 15 ans ou plus en Lettonie, de 14 ans ou plus en Lituanie et de 25-64 ans dans les pays de l'OCDE.

2. Moyenne non pondérée des pays Membres.

Source : Enquêtes sur la population active, deuxième trimestre de 1998. Pour les pays de l'OCDE, chiffres 1996 de la base de données de Regard sur l'éducation.

... mais le chômage s'est aussi aggravé

Le chômage s'est aggravé jusqu'en 1996 : il dépassait alors 20 pour cent en Lettonie, 15 pour cent en Lituanie et 10 pour cent en Estonie, sur la base des définitions utilisées dans les *enquêtes sur la population active*. Le taux de chômage a diminué en 1997 et 1998, surtout en Lettonie. Toute progression de ce taux liée à la crise russe n'apparaît pas encore dans les données des enquêtes. On note toutefois une tendance à la hausse du taux de *chômeurs inscrits*, en partie parce que les personnes qui ont perdu très récemment leur emploi s'inscrivent davantage auprès du service public de l'emploi¹⁴².

Au début de 1999, le taux de chômage résultant des enquêtes sur la population active est resté proche de 15 pour cent en Lettonie et de 13 pour cent en Lituanie, ces niveaux étant élevés par rapport à la plupart des pays de l'OCDE; le taux de 10 pour cent observé en Estonie en 1998 était proche de la moyenne de l'UE. La part du *chômage de longue durée* est également forte en Lettonie et en Lituanie par comparaison internationale, mais elle est relativement faible en Estonie (tableau 24, partie A).

D'après les enquêtes sur la population active, la plupart des chômeurs sont des personnes qui ont perdu leur emploi et non de nouveaux entrants sur le

Encadré 7. Politique de l'éducation

Dans tous les pays en transition, la transformation du système économique et politique a exigé tout un ensemble d'ajustements dans le domaine de l'éducation. Mais les possibilités de réforme restent limitées, car les financements sont insuffisants et certaines compétences font défaut. C'est en Lituanie que les contraintes financières se font le plus sentir : en proportion du PIB, les dépenses pour l'enseignement sont inférieures à la moyenne de l'OCDE, égale à 5 pour cent, pour la majeure partie des années 90. Mais ces contraintes jouent également en Estonie et en Lituanie, où cette proportion dépasse 6 pour cent (Unicef, 1998).

A en juger par les résultats préliminaires des examens de l'OCDE de la politique de l'éducation dans les pays Baltes¹, il peut y avoir un large écart entre les objectifs des réformes et leur application pratique. Plusieurs projets pilotes ont été mis en place pour les normes éducatives, les programmes et les évaluations, souvent avec le concours de l'Union européenne ou des pays nordiques, mais ces projets n'ont pas toujours été mis en œuvre à grande échelle dans les pays Baltes.

L'un des obstacles structurels au changement tient à l'existence d'un grand nombre de petits établissements scolaires, surtout en zone rurale, qui manquent de ressources et d'expérience pour s'adapter aux nouveaux impératifs. Il faut améliorer la formation des enseignants, en mettant davantage l'accent sur la flexibilité professionnelle, afin de faciliter l'adoption de nouveaux programmes et de nouvelles méthodes pédagogiques et de mieux évaluer les résultats. Il faut porter une attention particulière aux minorités linguistiques, qui peuvent légitimement revendiquer un enseignement dans la langue maternelle, et il faut aussi améliorer d'urgence la maîtrise des langues nationales par ces minorités.

La plupart des jeunes accèdent à une forme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire, les cours des disciplines générales représentant plus de la moitié de l'enseignement en Estonie et en Lituanie et près de la moitié en Lettonie. Mais les évolutions actuelles font courir le risque de disparités de plus en plus marquées dans le contenu et la qualité de l'enseignement². Les responsables se sont efforcés récemment de mettre en place des établissements d'enseignement général du deuxième cycle plus sélectifs (gymnasium), voie rapide d'accès à l'université pour les meilleurs éléments, les autres établissements étant assez souvent négligés. Les écoles professionnelles rurales, par exemple, ont tendance à être trop spécialisées, parfois en dispensant des enseignements dont l'intérêt pour le marché du travail est contestable, mais pour lesquels des enseignants sont disponibles.

Pour l'avenir, l'un des principaux enjeux est de doter tous les jeunes des compétences de base qui seront le point de départ d'un apprentissage tout au long de la vie. Pour ce faire, il ne faut pas seulement privilégier la qualité et l'excellence. Il faut aussi mener une politique cohérente pour empêcher une fragmentation du système éducatif par différenciation des normes éducatives, par exemple entre les différentes filières, entre les groupes linguistiques et entre les villes et les campagnes.

1. Le Comité de l'éducation de l'OCDE doit examiner la politique de l'éducation des trois pays Baltes en juin 2000. Les rapports relatifs à ces examens seront ensuite publiés.

2. En ce qui concerne l'Estonie, le PNUD (1998, encadré 1.6) a recensé un nombre élevé (14) de « facteurs éducatifs à effet désintégrateur ».

Tableau 24. **Chômage, 1998**
Répartition en pourcentage

	Estonie	Lettonie	Lituanie
<i>A. Durée du chômage</i>			
0-6 mois	42	26	31
6-12 mois	14	17	32
Plus d'un an	43	56	38
Total	100	100	100
<i>B. Causes du chômage¹</i>			
Perte d'emploi	59	45	68
Licenciement	45	38	57
Fin d'un emploi temporaire	14	7	11
Abandon d'un emploi	20	19	14
Autre	21	36	19
Total	100	100	100

1. Les chiffres pour la Lettonie ne tiennent pas compte des personnes sans travail depuis plus de 3 ans, qui représentent environ 30 pour cent des chômeurs.

Source : Enquêtes sur la population active, deuxième trimestre 1998.

marché du travail (tableau 24, partie B). C'est néanmoins pour les jeunes que le chômage est le plus élevé, élément à mettre en regard de leur faible taux d'activité¹⁴³. A l'autre extrême, les taux de chômage relativement faibles au-dessus de 50 ans peuvent refléter une tendance à sortir de la population active s'il n'y a pas de travail (« travailleurs découragés »).

Les *groupes ethniques étrangers* sont davantage exposés au chômage (tableau 25). En Estonie, plus que dans les autres pays, le chômage élevé des non-ressortissants semble dû pour une large part à leur prédominance dans les emplois manuels non agricoles (53 pour cent des non-Estoniens pourvus d'un emploi, contre 35 pour cent pour les Estoniens).

Tableau 25. **Taux de chômage par groupe ethnique, 1998**
Pourcentage de la population active

	Estonie	Lettonie	Lituanie
Nationaux	7	11	13
Étrangers	14	19	20

Note : Pour la Lettonie, novembre 1997.

Source : Enquêtes sur la population active, deuxième trimestre 1998.

La faiblesse des syndicats et la décentralisation de la fixation des salaires...

La forme prédominante d'emploi dans l'ensemble de la région est *l'emploi salarié à durée indéterminée et à plein-temps*, avec normalement 40 heures de travail étalées sur cinq jours. Sept à huit pour cent seulement des salariés travaillaient à temps partiel au deuxième trimestre de 1998 et la proportion était aussi faible pour les salariés classés dans le travail temporaire ou saisonnier¹⁴⁴.

En fait, la durée hebdomadaire de travail est plus souvent égale ou supérieure à 50 heures qu'inférieure à 30 heures. C'est en Lettonie que la durée moyenne de travail est la plus longue et les travailleurs lettons se distinguent, comme le montrent d'autres indicateurs, par leur ardeur au travail, si l'on prend en compte, par exemple, les heures *supplémentaires* et le degré auquel le travail en heures supplémentaires est librement choisi et/ou n'est par rémunéré (tableau 26)¹⁴⁵. Sur la plupart de ces points, l'Estonie paraît se situer en deuxième place avant la Lituanie.

Les emplois secondaires et diverses formes d'activité économique non recensée jouent un grand rôle. Selon le *Working Life Barometer in the Baltic States*, 15 pour cent des travailleurs estoniens et lettons avaient un emploi secondaire, la proportion étant de 8 pour cent en Lituanie. Les enquêtes sur la population active réalisées dans les trois pays donnent des pourcentages bien plus faibles, probablement du fait du caractère informel d'un grand nombre de ces emplois. Le ministère lituanien de la Sécurité sociale et du Travail, tout en soulignant que les informations sur le travail « au noir » ou sur l'économie « grise » ne sont intrinsèquement pas fiables, estime que le cinquième de la population active pourrait être concerné¹⁴⁶. Selon le *Working Life Barometer*, la proportion devrait être du même ordre (un cinquième) pour les deux autres pays, tout en étant plus faible en Lituanie¹⁴⁷. Quoi qu'il en soit, on prend probablement davantage en

Tableau 26. **Durée du travail**
Pourcentage des travailleurs interrogés

	Nombre de jours de travail par semaine		Nombre d'heures de travail par semaine		Travail en heures supplémentaires				
	5 ou plus	6 ou 7	40 ou plus	50 ou plus	De tout type	Non rémunéré	Rémunéré	Volontaire	Obligatoire
Lettonie	85	25	81	22	43	18	25	11	32
Estonie	83	23	78	16	34	11	23	7	27
Lituanie	86	23	76	12	29	16	13	6	23

Source : Antila et Ylöstalo, 1999. Les chiffres représentent les réponses des travailleurs interrogés dans le cadre des enquêtes.

compte, dans ce type d'estimations, la sous-déclaration des revenus que la sous-déclaration de l'emploi. Il semble que les employeurs soient nombreux à déclarer qu'ils versent le salaire minimum alors qu'ils paient plus cher leurs salariés, vraisemblablement pour diminuer les impôts et cotisations de sécurité sociale qu'ils doivent acquitter¹⁴⁸.

Comme dans la plupart des pays en transition, les *syndicats* sont en position de faiblesse dans le nouveau secteur privé : leurs adhérents ne rassemblent probablement qu'environ 10 pour cent des effectifs des entreprises privées dans les trois pays Baltes (tableau 27). Leur position est mieux assurée dans le secteur public, surtout en Lettonie. Selon les enquêtes réalisées, moins d'un cinquième des travailleurs savent qu'ils sont couverts par une convention collective, alors qu'en fait le taux de couverture est sans doute plus élevé, par exemple de 25 pour cent en Lettonie selon les syndicats¹⁴⁹. Sur un plan plus général, les enquêtes montrent que la plupart des travailleurs considèrent que les salaires et autres conditions d'emploi sont déterminés essentiellement par des procédures « individuelles » et non « collectives » (avec ou sans syndicat).

 Tableau 27. **Relations du travail**

Pourcentage de travailleurs concernés par les caractéristiques mentionnées

	Syndicalisme			Les syndicats dans l'entreprise	
	Secteur public	Secteur privé	Moyenne	Représentés (avec ou sans convention collective)	Représentés avec conventions collectives
A. Rôle des syndicats					
Estonie	20	8	12	22	12
Lettonie	42	10	25	33	18
Lituanie	21	11	15	27	18
	Salaires	Contrats de travail		Congés	Hygiène et sécurité du travail
B. Négociations collectives¹					
Estonie	30	23		37	54
Lettonie	28	27		45	53
Lituanie	52	44		44	64

1. Pourcentage de travailleurs qui ont l'impression que les questions citées sont déterminées par voie de négociations collectives et non individuelles. Il n'est pas tenu compte des réponses des personnes « sans opinion ».

Source : Antila et Ylöstalo, 1999. Tous les chiffres représentent les réponses des travailleurs interrogés dans le cadre des enquêtes.

Le système salarial comporte souvent un élément de rémunération lié aux résultats ou aux bénéfices. Un cinquième seulement des travailleurs de chaque pays ne sont rémunérés qu'à la commission, alors que les formules de salaire fixe auxquelles s'ajoute un élément lié aux résultats sont fréquentes, surtout en Estonie. Les retards dans le versement des salaires touchent une minorité assez importante de travailleurs (tableau A12)¹⁵⁰.

... ont accentué la dispersion des salaires

En 1998, le salaire mensuel moyen variait entre 200 et 300 dollars des États-Unis; c'est en Estonie qu'il était le plus élevé (tableau 28). Compte tenu du phénomène de sous-déclaration indiqué précédemment, les salaires effectifs sont probablement un peu plus élevés. L'impôt prélevé sur le salaire moyen est d'environ 25 pour cent dans les trois pays. C'est en Lettonie que les cotisations sociales sont les plus élevées (37 pour cent, dont 9 pour cent à la charge du salarié, contre un taux total de 33 pour cent en Estonie¹⁵¹ et de 31 pour cent en Lituanie).

Les salaires sont supérieurs à la moyenne essentiellement dans le secteur financier, les administrations publiques et certaines branches d'activité à fortes participations publiques, en particulier l'énergie, l'eau, les transports et les communications (tableau A13). En revanche, les salaires sont fréquemment assez faibles dans l'agriculture, le commerce et le tourisme. Mais, compte tenu de l'ampleur probable du phénomène de sous-déclaration, les salaires relatifs effectifs pourraient être différents.

Selon les enquêtes réalisées pour le *Working Life Barometer*, les nouvelles entreprises paient en général des salaires plus élevés que les entreprises qui étaient en activité avant la transition (graphique 38). C'est généralement pour les hommes que cette différence est la plus marquée; en Lituanie, elle ne semble

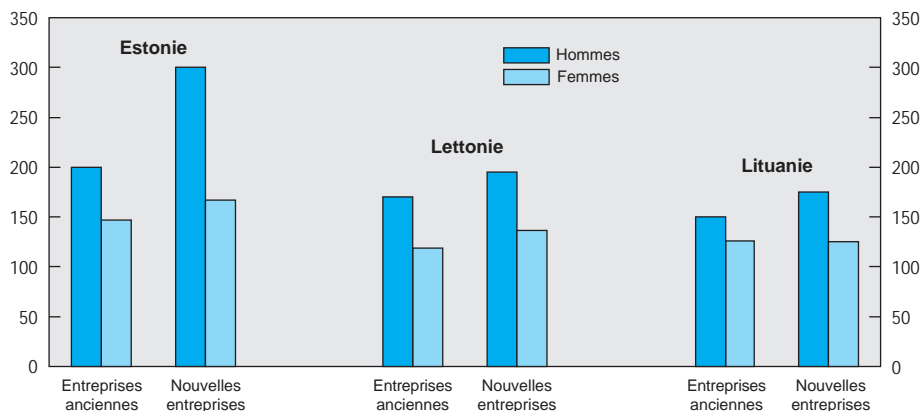
Tableau 28. **Salaires moyen avant impôt, 1998**

Dollars EU par mois aux taux de change courants

Estonie	293
Lettonie	226
Lituanie	239
Bulgarie	107
Roumanie	153
Slovaquie	284
Slovénie	952
Ukraine	68

Source : Autorités nationales et OCDE.

Graphique 38. Salaire moyen après impôt, par sexe et par type d'entreprise
Dollars des États-Unis



Note : Les barres représentent les valeurs médianes. Les entreprises « anciennes » sont celles qui étaient en activité avant 1988. Certaines entreprises réorganisées ayant des niveaux de salaires intermédiaires ne sont pas représentées sur le graphique.

Source : Antila et Ylöstalo, 1999.

concerner que les hommes. L'écart entre les salaires masculins et féminins paraît extrêmement marqué dans les nouvelles entreprises estoniennes, à en juger par ces enquêtes. En outre, il semble bien que les entreprises à *capitaux étrangers* paient des salaires plus élevés que les entreprises nationales¹⁵².

Les statistiques officielles sont particulièrement peu fiables en ce qui concerne les salaires relatifs *secteur public/secteur privé*, les salaires du secteur public étant censés être supérieurs en moyenne de plus de 20 pour cent en Estonie et de 10 à 15 pour cent en Lettonie¹⁵³. Il semble toutefois possible de conclure qu'en général la répartition est plus inégale dans le secteur privé. C'est dans les entreprises privées qu'on trouve le plus souvent des salaires très élevés et des salaires très faibles, mais l'écart n'est probablement pas aussi marqué que l'indiquent les données officielles¹⁵⁴.

L'avantage salarial résultant du niveau d'*instruction* a probablement augmenté durant la période de transition, comme dans d'autres pays, les données disponibles pour les pays Baltes ne permettant pas toutefois une analyse détaillée sur ce point. En Estonie, des données de 1995 et 1997 indiquent un avantage salarial de 10 pour cent seulement pour le deuxième cycle de l'enseignement secondaire par rapport à un niveau d'instruction plus faible, cet avantage aug-

mentant fortement à 60 pour cent pour l'enseignement supérieur par rapport au deuxième cycle de l'enseignement secondaire (Philips, 1999, p. 50).

La situation actuelle sur le marché du travail est-elle propice à la croissance économique ?

Un marché du travail fonctionnant correctement doit permettre à la fois le plein emploi et une allocation efficiente du travail. Il faut que les travailleurs aient les possibilités et les incitations nécessaires pour tirer pleinement parti de leurs compétences et investir le cas échéant dans l'amélioration de leurs qualifications. A l'inverse, un marché du travail sera trop rigide s'il n'offre pas suffisamment de possibilités ou d'incitations pour l'accès à un meilleur emploi, ou si des pénuries de main-d'œuvre limitent la croissance des entreprises en expansion.

A l'heure actuelle, les pénuries de main-d'œuvre ne constituent généralement pas l'obstacle principal à la croissance. Plusieurs facteurs, notamment le niveau élevé du chômage, une instruction relativement bonne et la marge de manœuvre dont disposent les employeurs pour différencier les salaires et les conditions de travail, sembleraient faciliter le recrutement dans la plupart des professions. On constate en outre que les marchés du travail des trois pays peuvent fonctionner dans une certaine mesure à l'échelle nationale, et pas uniquement locale, bien que l'insuffisance de la mobilité géographique puisse être une contrainte.

Au moins en Estonie, on observe des pressions à la hausse sur les salaires pour les emplois exigeant certaines qualifications. C'est ainsi qu'en 1998 le salaire moyen dans les activités financières, l'enseignement et la santé a augmenté de plus de 5 pour cent par rapport à la plupart des autres secteurs, ce qui donne à penser que les employeurs ont éprouvé des difficultés à recruter des travailleurs qualifiés aux salaires relatifs en vigueur (SOE, 1998b, tableau A). Un phénomène similaire pourrait bientôt se produire en Lettonie et en Lituanie également, les mêmes tendances économiques se manifestant généralement dans ces pays avec un léger décalage par rapport à l'Estonie.

Des difficultés de recrutement pourraient également intervenir à l'avenir dans les entreprises qui font essentiellement appel à une main-d'œuvre non qualifiée et faiblement rémunérée, surtout, peut-être, pour les métiers jugés pénibles. Toujours en Estonie, la hausse des salaires a été supérieure à la moyenne entre 1995 et 1997 pour les travailleurs manuels non qualifiés et semi-qualifiés (opérateurs sur machines, assembleurs et tâches « élémentaires »), alors qu'elle a été inférieure à la moyenne pour les ouvriers qualifiés (Philips, 1999, p. 50). Ce phénomène s'observe surtout dans la région autour de Tallinn.

Cette évolution des salaires relatifs reflète peut-être une inadaptation générale des incitations financières au travail dans le secteur formel. Toutefois,

les prestations de chômage et l'aide sociale ne créent probablement pas dans les pays Baltes des problèmes importants sur le plan des incitations – comme cela a pu être le cas dans certains pays de l'OCDE – parce que ces prestations sont nettement plus faibles que les salaires couramment pratiqués (voir ci-dessous). D'autres facteurs jouent probablement un plus grand rôle, par exemple l'attachement à une localité et la possibilité de couvrir une partie des besoins de consommation grâce aux lopins privés. Ces facteurs augmentent le coût d'opportunité que représente l'acceptation d'un emploi, surtout s'il faut déménager. On examinera sous cet angle dans les deux sous-sections suivantes les disparités régionales et la mobilité des travailleurs.

Des variations régionales peu marquées...

Comme on l'a vu au chapitre précédent, les disparités régionales consistent surtout en une dichotomie entre les grandes agglomérations et le reste du pays. Seules quelques régions assez faiblement peuplées peuvent être considérées comme victimes de très graves problèmes d'emploi. Contrairement à ce qu'on peut constater dans d'autres pays en transition, les disparités régionales pour le taux de chômage tel qu'il résulte des enquêtes ne sont généralement pas très marquées, mais les revenus moyens diffèrent. On estime que le niveau de vie en zone rurale est en moyenne inférieur de 20 à 30 pour cent au niveau de vie urbain, voire davantage si l'on prend uniquement en compte les dépenses en espèces (tableau A14). Le retard des zones rurales tient essentiellement au niveau plus faible des salaires et des autres revenus du travail (tableau A10) et à une situation plus mauvaise sur le plan de l'emploi.

Toutefois, certaines zones rurales de chacun des pays se signalent à la fois par un chômage élevé et des salaires inférieurs à la moyenne (tableau A10). Ces zones se situent surtout au sud-est de l'Estonie, à l'est et au sud-est de la Lettonie (Latgale) et dans certaines régions de la Lituanie (par exemple Alytus, au sud). La population de Latgale est pour une forte proportion d'origine russe et la population d'origine lettone est en grande partie catholique (alors que le protestantisme prédomine dans le reste du pays). Tous ces districts ruraux subissent l'influence des difficultés d'emploi des agglomérations voisines, ce qui les a sans doute conduits à exercer ou à continuer d'exercer des activités agricoles à faible productivité. En fait, certains des chômeurs recensés – qui perçoivent peut-être une allocation chômage ou des prestations sociales connexes – travaillent probablement, au moins à temps partiel, dans une exploitation agricole privée¹⁵⁵. Cela explique sans doute que les statistiques de chômage fondées sur les inscriptions officielles aient tendance à amplifier les disparités régionales par rapport aux enquêtes sur la population active, surtout en Lettonie. En Estonie, le district d'Ida-Viru connaît de graves difficultés d'emploi qui ont davantage un caractère industriel, du fait de la concentration de l'emploi dans le secteur de l'énergie (chapitre V).

A l'avenir, les agglomérations les plus importantes et leurs marchés du travail diversifiés devraient jouer un rôle de plus en plus grand pour les demandeurs d'emploi dans les trois pays Baltes. Les trajets quotidiens ou hebdomadaires sont souvent possibles, même s'ils manquent d'attrait lorsque les salaires sont faibles. Selon l'enquête estonienne sur la population active de 1998, 7 pour cent des hommes pourvus d'un emploi vivaient à une distance de 20 à 50 kilomètres de leur lieu de travail, et 4 pour cent faisaient chaque jour un trajet aller et retour de plus de 100 kilomètres. Les chances de trouver un travail à de telles distances sont probablement plus grandes en moyenne en Lituanie, car les agglomérations sont mieux réparties sur l'ensemble du territoire. On n'a pas de données statistiques sur les trajets quotidiens en Lituanie, mais ils contribuent indéniablement à atténuer les disparités régionales du point de vue des possibilités d'emploi. En outre, les districts estoniens et lettons qui posent le plus de problèmes sont tous situés assez loin des capitales. Peut-être pourrait-on atténuer en grande partie ces problèmes en améliorant les moyens et infrastructures de transport.

... avec une faible mobilité régionale de la main-d'œuvre

Dans un grand nombre de pays en transition, on a pu constater au cours des années 90 une faible mobilité de la main-d'œuvre. Les pays Baltes ne font pas exception, même si la main-d'œuvre estonienne est plus mobile à certains égards que celle d'Europe centrale (Eamets, 1998). Sur le plan international, cette mobilité diminue fréquemment en période de contraction macroéconomique et augmente en période de haute conjoncture, du fait de sa tendance à être davantage provoquée que subie par les travailleurs ; dans la plupart des pays, c'est plus souvent à son initiative qu'à l'initiative de son employeur qu'un travailleur quitte un emploi, et il le fera d'autant plus que les offres d'emploi sont nombreuses¹⁵⁶. Au cours des premières années de la transition, un grand nombre de travailleurs baltes ont indéniablement choisi de ne pas changer d'emploi faute de possibilités attrayantes.

Les informations qu'on trouvera ci-après permettent de dégager trois conclusions préliminaires dans le domaine de la mobilité du travail. Premièrement, la rotation de la main-d'œuvre paraît s'être accrue, bien que des données sur ce point ne soient disponibles qu'en Estonie. Deuxièmement, un grand nombre de chômeurs de longue durée semblent constituer dans les trois pays un ensemble immobile n'ayant guère de contacts avec le marché du travail. Troisièmement, la mobilité géographique est manifestement faible dans les trois pays, si l'on fait exception des trajets quotidiens.

L'enquête estonienne sur la population active faisait apparaître en 1995 un taux élevé de *cessation d'emploi*, de 25 à 30 pour cent par an, contre 10 à 15 pour cent au début de la transition (en ne comptant pas les émigrants). Environ la

moitié des cessations d'emploi représentaient un changement d'emploi, surtout dans le cas de travailleurs ayant une instruction relativement élevée. L'autre moitié correspondait en grande partie à des personnes souvent peu instruites quittant la population active, et dans une plus faible proportion, se retrouvant au chômage (Eamets, 1998, tableau 4). De même, la plupart des *embauches* concernaient des personnes qui changeaient d'emploi ou entraient sur le marché du travail, et peu d'offres d'emploi étaient pourvues par des chômeurs. Par rapport aux pays de l'OCDE, la mobilité est très faible à l'entrée et à la sortie du chômage (pour les données relatives à l'Estonie et à la Lettonie, voir Lemaitre et Reuterswård, 1998, tableau 1). Autrement dit, la plupart des travailleurs n'étaient pas frappés par le chômage, mais en cas de chômage le risque était très grand de rester longtemps sans emploi. Dans ce contexte, la moindre incidence du chômage de longue durée depuis 1996 dans les trois pays est un signe encourageant.

La mobilité géographique, abstraction faite des trajets quotidiens, est faible par rapport aux pays de l'OCDE. Elle concerne annuellement moins de 2 pour cent de la population dans chacun des pays Baltes, si l'on ne tient pas compte des déplacements sur de très courtes distances (tableau A16). Le marché du logement est pour l'essentiel libéralisé, mais son développement subit deux contraintes : le faible pouvoir d'achat de la plupart des ménages et – au moins jusqu'à une période récente – la difficulté d'obtenir un prêt hypothécaire pour l'achat d'un logement (PNUD, 1996, page 71, et 1998*b*, page 37). En dehors du marché locatif proprement dit, les communes sont propriétaires dans les trois pays de logements qu'elles louent à faible prix, mais ce secteur est d'un accès limité et l'objectif principal qu'on lui assigne n'est pas de promouvoir la mobilité du travail.

Les migrations internationales sont tombées à de faibles niveaux, car l'émigration vers les pays de la CEI a chuté durant la deuxième moitié des années 90. On note surtout le faible niveau des migrations entre les pays Baltes, et également entre les pays Baltes et les pays nordiques voisins ou la Pologne. Du point de vue de l'action des pouvoirs publics, c'est la faible mobilité interne des chômeurs qui est plus préoccupante. La recherche d'un emploi par les chômeurs n'est apparemment pas aussi régulière et efficace qu'elle devrait l'être. Mais, dans une certaine mesure, cet effort insuffisant de recherche d'un emploi peut s'expliquer par l'absence d'offres d'emploi attrayantes, problème qui devrait s'atténuer progressivement ces prochaines années à mesure que les salaires réels seront plus compétitifs, notamment par rapport au travail dans le secteur informel ou dans une exploitation agricole privée. Pour favoriser la recherche d'un emploi dans le secteur formel, il serait souhaitable d'améliorer les moyens d'orientation et de placement du service public de l'emploi. L'aide à la recherche d'un emploi est fournie surtout aux demandeurs d'emploi inscrits, qui ne représentent qu'une fraction des chômeurs recensés dans le cadre des enquêtes sur la population active, et même pour les demandeurs d'emploi ins-

crits, les ressources disponibles ne permettent pas toujours de leur apporter une aide satisfaisante.

Des cotisations sociales élevées, mais une couverture limitée

En 1997, les transferts sociaux aux ménages atteignaient environ 10 pour cent du PIB en Estonie et en Lituanie et 13 pour cent en Lettonie. Ces pourcentages sont similaires à ceux observés dans un grand nombre de pays à niveaux de revenu très divers comme la République tchèque, la Roumanie et les États-Unis, mais ils sont faibles par rapport aux 18 à 20 pour cent constatés dans plusieurs pays de l'UE (tableau 29). La différence par rapport à l'Europe occidentale tient à la fois à des assurances sociales moins complètes et au plus faible niveau de remplacement du revenu dans le cadre de plusieurs dispositifs.

Les assurances sociales sont obligatoires pour tous les salariés et travailleurs indépendants, d'autres catégories comme les femmes élevant un enfant étant également prises en charge. Pour faciliter l'administration des prestations liées au revenu, les trois pays ont pris récemment une série de mesures afin de mettre en place des dossiers individuels couvrant en principe tous les revenus, y compris ceux d'emplois secondaires. Mais, en fait, il n'y a qu'en Estonie que tous les salariés et travailleurs indépendants semblent être couverts à l'heure actuelle et acquitter des cotisations au moins pour une partie de leur revenu. En Lettonie, où le niveau des revenus déclarés est déterminant pour les prestations¹⁵⁷, un grand nombre de salariés ne sont assurés que pour certains risques et 200 000 ne sont pas assurés parce que leur employeur ne paie pas les cotisations, peut-être à leur insu¹⁵⁸. En Lituanie, un grand nombre d'agriculteurs et d'autres travailleurs indépendants ne paient pas leurs cotisations et n'ont donc que des droits minima (sauf s'ils ont un autre emploi ou sont retraités). Pour faire mieux respecter les réglementations, les autorités lituaniennes ont décidé en 1995 que les travailleurs indépendants pourraient s'assurer pour un revenu correspondant au salaire minimum, l'assurance au-delà de ce montant étant facultative¹⁵⁹. Mais seulement 2 pour cent des 74 000 agriculteurs déclarés payaient régulièrement leurs cotisations en 1998. Les deux tiers des agriculteurs déclarés n'avaient rien à payer à la caisse d'assurances sociales, parce qu'ils étaient retraités ou ne travaillaient pas à leur propre compte.

Entre la moitié et les trois quarts des dépenses au titre des transferts sociaux sont consacrés *aux pensions* (y compris les pensions d'invalidité et de réversion). Dans les trois pays, le système de pensions est actuellement en voie de réforme ou fait l'objet d'un réexamen en vue d'une réforme (voir l'encadré 8). La plupart des mesures devraient être introduites progressivement sur une période relativement longue. En 1998, la pension de vieillesse moyenne était tout juste égale au salaire minimum, soit à peine la moitié du salaire moyen après impôts (tableau 18). Il existe dans les trois pays un minimum retraite, qui était en

Tableau 29. **Dépenses publiques pour les dispositifs sociaux**

En pourcentage du PIB

Type de programme	Estonie	Lettonie	Lituanie	USA	Suède	Pays-Bas	Allemagne	France	République tchèque	Roumanie
Pensions	7.1	10.4	7.3	7.2	11.4	11.5	12.0	13.3	7.9	6.5
Allocations familiales et pour enfants à charge	1.7	1.6	0.8	0.3	2.1	1.0	1.3	2.2	2.0	1.4
Allocations pour enfants à charge	1.6	1.4	0.4							0.1
Prestations d'assurance maladie	0.9	0.1	0.9	0.3	1.5	2.2	2.0	0.5	1.2	0.2
Prestations d'assurance chômage	0.1	0.4	0.1	0.4	2.3	2.9	2.4	1.8	0.1	1.1
Programmes actifs du marché du travail	0.1	0.2	0.2	0.2	2.4	1.2	1.4	1.3	0.1	0.1
Prestations d'assistance sociale	0.6	0.4	0.2	0.6	2.2	1.0	0.8	1.4	0.4	0.3
Total	10.4	13.1	9.6	9.0	22.0	19.7	19.8	20.6	11.8	9.5
<i>dont :</i>										
Transferts aux ménages	10.3	12.9	9.3	8.8	19.6	18.5	18.4	19.3	11.6	9.4

Note : Non compris les soins de santé, les assurances pour maladies ou accidents professionnels et les services en nature aux ménages. Les données pour la Lettonie, la Lituanie et la Roumanie se rapportent à 1997, sauf indication contraire. Estonie : 1998 ; Pays-Bas : 1996. Autres pays de l'OCDE : 1995. Les allocations logement, le cas échéant, sont comprises dans l'assistance sociale en Estonie et dans les pays de l'OCDE.

Source : Annuaire statistique de l'Estonie, 1998 ; MOW, 1998 ; MOSSL, 1998 ; base de données SOCX de l'OCDE.

Encadré 8. Réforme des régimes de retraite

L'âge normal de la retraite était fixé à seulement 55 ans pour les femmes et 60 ans pour les hommes en Union soviétique, la retraite pouvant même être prise plus tôt pour certains métiers pénibles. Mais la conjonction de pressions démographiques et d'un recul de l'emploi a rendu de plus en plus coûteux pour les États baltes les régimes de retraite dont ils avaient hérité. Au milieu des années 90, lorsqu'a été très largement reconnue la nécessité d'une réforme, le taux de dépendance (rapport entre le nombre de retraités et la population active) était supérieur à 50 pour cent en Estonie et en Lituanie et à 85 pour cent en Lettonie. La retraite moyenne versée en 1998 était à peine suffisante pour financer un panier minimum de biens de consommation. Malgré tout, le taux de remplacement (retraite moyenne en proportion du salaire brut moyen) était comparable à ceux observés dans certains pays de l'OCDE¹ ; en 1998, il était un peu supérieur à 38 pour cent en Lettonie et atteignait environ 30 pour cent en Estonie et en Lituanie. Le taux net de remplacement (par rapport au salaire après impôt) était de 52 pour cent en Lettonie et de 40 pour cent en Estonie et en Lituanie. Les réformes en cours combinent selon différentes formules une hausse de l'âge légal de la retraite et des changements systémiques, qui ont surtout pour but d'allonger la vie active.

L'âge légal ou minimum de la retraite n'a été jusqu'à présent relevé que de quelques années, mais de nouvelles mesures en ce sens sont prévues prochainement². Cela permettra également de rapprocher l'âge de la retraite des femmes et des hommes et de réduire le nombre des professions dont le régime de retraite est extrêmement favorable³. Toutefois, comme dans beaucoup de pays européens, un régime généreux de pension d'*invalidité* peut avoir l'effet inverse. En Estonie, environ 40 pour cent des personnes prenant leur retraite en 1997 bénéficiaient d'un régime d'*invalidité*, situation qui tient peut-être le relèvement de l'âge de la retraite.

Pratiquement tous les retraites publiques servies en 1999 étaient financées par répartition. Mais ces retraites par répartition ne constitueront plus désormais que le premier pilier du système de retraite, qui comprendra un deuxième pilier (retraite complémentaire obligatoire) et un troisième pilier (épargne-retraite volontaire). Parmi diverses possibilités examinées pour réformer son régime par répartition, la Lettonie a décidé en 1995 d'adopter l'une des options les plus radicales, s'inspirant de l'exemple suédois et connue sous le nom de modèle «à cotisations définies fictives»⁴. Pour toutes les pensions supérieures à un minimum garanti, il est tenu pleinement compte des cotisations versées tout au long de la vie (même après la retraite). Par rapport aux systèmes plus redistributifs utilisés dans d'autres pays, l'individu est plus fortement incité à travailler aussi longtemps que possible ; de plus, il a davantage intérêt à déclarer ses revenus aux organismes d'assurances sociales.

Mais, par définition, le modèle à «cotisations définies fictives» exige beaucoup plus de dépenses publiques que ce qui serait justifié par la nécessité de lutter contre la pauvreté, résultat qui peut n'être pas souhaitable, surtout dans les pays en transition. En Estonie, le gouvernement a étudié en 1997 la possibilité de créer un premier pilier du même type. Mais une nouvelle loi sur l'assurance vieillesse publique, adoptée en 1998 et devant entrer en vigueur en 2000, instaure une formule à trois éléments : un taux uniforme, les années de travail et les cotisations, ce dernier élément jouant un rôle plus limité qu'en Lettonie. Le gouvernement lituanien a soumis pour sa part un

(voir page suivante)

(suite)

projet de loi en vue d'un système réformé à prestations définies, les pensions du premier pilier étant calculées de manière à atteindre généralement 40 pour cent du salaire d'activité⁵.

Pour ce qui est du deuxième pilier, les trois pays envisagent la mise en place d'un dispositif obligatoire d'épargne retraite individuelle dans le cadre d'une caisse de retraite en 2000 ou 2001. Le gouvernement lituanien a proposé que cette retraite complémentaire soit égale à 20 pour cent du revenu d'activité après une vie professionnelle d'une durée normale. Le gouvernement letton prévoit de procéder tout d'abord à petite échelle, avec la possibilité de consacrer progressivement à l'avenir une proportion de plus en plus forte des cotisations de sécurité sociale au financement du deuxième pilier. En Estonie, le gouvernement considèrerait au milieu de 1999 que le deuxième pilier devait représenter environ un tiers de l'impôt social actuel de 20 pour cent. Cette réforme se fera en une seule fois.

Le cadre réglementaire du troisième pilier (épargne-retraite volontaire) est déjà en place en Estonie et en Lettonie et il entrera en vigueur en Lituanie en 2000. Cette épargne-retraite privée est très faible pour le moment, mais les responsables estiment qu'elle pourrait se développer à l'avenir en complément des retraites publiques et stimuler les marchés de capitaux.

1. Les taux de remplacement sont repris du tableau 18 et de OCDE (1998c).
2. L'Estonie envisage de relever l'âge de la retraite de six mois chaque année, jusqu'à ce qu'il atteigne 63 ans, ce qui devrait intervenir en 2001 pour les hommes et en 2016 pour les femmes. La Lettonie n'a jusqu'à présent relevé l'âge minimum de la retraite que pour les femmes, également à hauteur de six mois par an. Mais à partir de 2000, un relèvement progressif jusqu'à 62 ans en 2006 est programmé pour les hommes et les femmes. Toutefois, devant les réactions de l'opinion aux relèvements décidés jusqu'à présent, on a conservé la possibilité pour les femmes de prendre leur retraite à 55 ans, avec réduction de 20 pour cent de la pension minimale. La Lituanie relève depuis 1995 l'âge de la retraite de deux mois chaque année pour les hommes et de quatre mois pour les femmes et prévoit de poursuivre ce processus jusqu'en 2009; l'âge de la retraite sera alors de 60 ans pour les femmes et de 62.5 ans pour les hommes.
3. Toutefois, l'âge effectif de la retraite a augmenté en Lettonie davantage pour les hommes que pour les femmes. Il atteignait en moyenne 64 ans en 1997 si l'on exclut les pensions d'invalidité (MOW, 1998).
4. Les salariés et employeurs lettons versent les cotisations de retraite à l'État, comme dans tout système de répartition, mais ces paiements sont « fictivement » affectés à un compte individuel de capital-retraite, indexé sur le salaire moyen. Lors de la retraite, la pension est calculée en rente en fonction uniquement du capital accumulé et de l'espérance de vie résiduelle. Un minimum est garanti, comme dans le système précédent, et l'âge normal de la retraite fixé précédemment a été remplacé par un âge *minimum* (60 ans).
5. Mais, par définition, un régime à cotisations définies ne peut être conçu pour atteindre un tel objectif en toute certitude. Le rendement des fonds investis variera dans le temps et en fonction des possibilités de placement autorisées.

1998 de 39 dollars des États-Unis par mois en Lettonie, de 53 dollars en Lettonie et de 34.5 dollars en Estonie, c'est-à-dire un niveau inférieur en tout état de cause au seuil de pauvreté (voir ci-dessus)¹⁶⁰. De nombreux retraités ne perçoivent que ce minimum vieillesse.

Comme dans la plupart des pays de l'OCDE, les assurances sociales couvrent dans les pays Baltes non seulement la retraite et le chômage, mais aussi la *maladie*, la *maternité* et quelques autres risques. Les dépenses d'assurance maladie sont relativement faibles en Lettonie, l'employeur devant verser le salaire pendant les deux premières semaines de maladie, formule qui est également envisagée en Estonie. La Lettonie est le seul des trois pays qui ait une assurance publique pour les *accidents du travail* et les *maladies professionnelles*, l'employeur pouvant voir mise en jeu sa responsabilité pour ces deux risques dans les deux autres pays.

Dans le domaine des *allocations familiales*, financées sur les ressources générales, une *allocation pour enfant à charge* mensuelle, d'un montant d'environ 15 à 25 dollars des États-Unis, est versée pour chaque enfant, le montant augmentant en fonction du nombre d'enfants. Cette allocation est versée jusqu'à l'achèvement des études secondaires en Estonie et en Lettonie. En Lituanie, elle n'est versée que jusqu'à l'âge de trois ans, sauf s'il y a trois enfants ou plus dans la famille. En revanche, le régime lituanien de maternité est relativement généreux, la mère ou le père pouvant percevoir 60 pour cent du revenu d'activité ou le salaire minimum pendant un an. Les autorités lettones, inquiètes du faible taux de natalité, ont décidé en 1998 de majorer de plus de 100 pour cent l'allocation pour enfant à charge au-dessous de l'âge de 18 mois, l'allocation étant portée à 36 dollars des États-Unis.

L'*aide sociale* est accordée sous conditions de ressources et relève des communes. Une réglementation nationale fixe certains minima garantis, qui étaient en 1999 généralement de l'ordre de 30 à 35 dollars par mois pour un adulte¹⁶¹. L'Estonie a intégré en 1997 cette aide sociale à l'allocation logement. En Lettonie, un grand nombre de communes semblent préférer financer des dépenses précises, notamment de chauffage, de logement ou de nourriture, plutôt que de verser en espèces le minimum garanti (MOW, 1998, tableau 6.8). En Lituanie, les familles à bas revenu bénéficient d'aides supplémentaires pour les frais de chauffage et d'eau.

Les politiques du marché du travail doivent soutenir la restructuration économique

Les États baltes ont en général mené une politique économique favorable aux entreprises, mais divers obstacles institutionnels retardent encore aujourd'hui la restructuration des entreprises. Comme dans toutes les économies planifiées, les contraintes administratives et politiques auxquelles se trouvaient soumises les entreprises projetant des licenciements tenaient essentiellement au régime de propriété publique. Mais aujourd'hui les entreprises ont été en majorité privatisées, leur gestion a été réformée et la plupart des garanties d'emploi que les nouveaux propriétaires ont dû accepter – souvent pour une

durée de trois ans à compter de la privatisation – sont maintenant venues à expiration. Les entreprises devront prendre ces prochaines années de délicates décisions de restructuration, se traduisant souvent par des licenciements. Dans ce contexte, les responsables des pays devront déterminer si, d'une part, les entreprises sont suffisamment bien armées pour prendre rapidement les mesures qui s'imposent et sont suffisamment incitées à le faire et, d'autre part, dans quelle mesure le risque de licenciements justifierait une amélioration des dispositifs de protection sociale concernés. Une telle amélioration impliquerait un coût budgétaire qui serait fonction du taux de création d'emplois dans le reste de l'économie, en particulier dans les PME (voir le chapitre VII). Ce coût serait sans doute préférable, toutefois, à l'autre terme de l'alternative, qui est de persuader les entreprises de ralentir leur indispensable modernisation.

Les droits en matière de licenciement sont très similaires dans les trois pays. L'employeur peut généralement licencier pour suppression de poste en respectant certaines procédures. Les autorités municipales lituaniennes ont en théorie la possibilité de s'opposer à des licenciements, mais elles n'ont pratiquement jamais usé de cette possibilité et le gouvernement envisage d'y mettre fin. Dans les trois pays, l'employeur a généralement le libre choix des personnes à licencier en fonction de la productivité, bien qu'il doive également prendre en compte certains critères sociaux comme la taille de la famille. L'indemnité de licenciement est d'un mois de salaire en Lettonie, deux à quatre mois en Estonie et jusqu'à six mois en Lituanie.

La Lettonie est le seul pays balte qui ait un dispositif d'assurance chômage comparable à ceux des pays de l'OCDE ou d'Europe centrale. L'assurance chômage est minimale en Estonie et en Lituanie, les prestations étant inférieures aux seuils de pauvreté évoqués ci-dessus; elles sont versées pour une durée maximale de six mois, contre neuf mois en Lettonie.

C'est en Estonie que l'indemnisation du chômage est la moins généreuse; l'allocation, uniforme, n'est que de 28 dollars des États-Unis par mois en 1999, soit environ 10 pour cent du salaire moyen; elle est de 34 à 63 dollars en Lituanie (13 à 23 pour cent du salaire moyen)¹⁶². Conçue en partie pour inciter à travailler dans le secteur formel, l'assurance chômage lituanienne exige une durée de travail et de paiement des cotisations de deux ans et l'allocation est fonction de la durée de l'emploi précédent, et pas du salaire (MOSSL, 1998, p. 40). En Lettonie, l'assurance chômage est en revanche égale à 50-65 pour cent du salaire précédent durant les trois premiers mois de chômage, le pourcentage étant fonction de la durée de l'emploi précédent et l'allocation étant plafonnée au quintuple du salaire minimum. L'allocation est ensuite réduite en deux phases, aux quatre cinquièmes, puis aux trois cinquièmes du montant initial, jusqu'à expiration de la durée maximale de neuf mois.

Les chômeurs recensés dans les enquêtes sur la population active ne sont qu'une minorité, dans les trois pays, à percevoir l'allocation chômage¹⁶³. Cela est dû en grande partie à l'ampleur du chômage de longue durée et à la période limitée d'indemnisation : une forte proportion de chômeurs n'ont droit à aucune prestation, sauf, le cas échéant, l'aide sociale attribuée sous conditions de ressources (voir ci-dessus). Mais d'autres facteurs peuvent également contribuer au faible nombre de demandes d'allocation, en particulier les procédures administratives¹⁶⁴ et le bas niveau de l'allocation, certaines personnes pouvant juger qu'il ne vaut pas la peine de se déplacer pour se rendre à une agence de l'emploi.

Le *service public de l'emploi* est représenté dans les trois pays sur l'ensemble du territoire ; son effectif varie entre quelques centaines d'agents en Estonie, 600 en Lettonie et 1 300 en Lituanie¹⁶⁵. Mais, comme on l'a vu, un grand nombre de chômeurs recensés dans les enquêtes sur la population active ne sont pas inscrits et on peut se demander si les agences du service public de l'emploi auraient les moyens de les prendre tous en charge ou de vérifier qu'ils recherchent activement un emploi dans l'hypothèse où ils s'inscriraient tous. Un grand nombre de chômeurs peuvent néanmoins bénéficier d'une formule de libre service, surtout en Lituanie, où a été mis en place un dispositif national de recherche informatisée d'emplois comportant des informations transparentes sur les offres d'emploi, qui se double d'un système informatisé en libre service pour l'enseignement et la formation professionnelle. Une aide plus intense à la recherche d'un emploi est fournie dans le cadre des *clubs pour l'emploi* ; c'est aussi en Lituanie que ces clubs sont les plus développés : ils rassemblaient plus de 25 000 chômeurs en 1998, contre 7 700 en Lettonie (dont 2 200 ont trouvé un emploi). Les bureaux de placement *privés* sont également autorisés et ils semblent jouer un grand rôle en Estonie et en Lettonie. En Lituanie, les bureaux de placement privés interviennent surtout pour les salariés très qualifiés et ne touchent donc qu'une proportion relativement faible de la population active.

A la suite de la crise russe de l'été 1998, le service public de l'emploi lituanien a pris un ensemble de mesures ciblées qui se sont apparemment révélées efficaces pour aider les travailleurs dont le poste allait être supprimé à rechercher un emploi avant chômage. Parmi ces salariés, 2 000 se sont inscrits à un club de l'emploi et un grand nombre ont été temporairement engagés dans des dispositifs publics (LLE, 1998).

Les mesures actives du marché du travail comme la formation et l'emploi subventionné jouent un grand rôle en Lituanie et en Lettonie, leur importance étant moindre en Estonie. Le service public de l'emploi lituanien s'efforce en principe d'offrir à chaque chômeur nouvellement inscrit un emploi ou une place dans un programme dans les douze mois, ou dans les six mois pour les jeunes. Du fait de cette « garantie » implicite de l'emploi, il semble avoir été difficile – en

Lituanie, tout comme dans plusieurs pays de l'OCDE – d'éviter de faire peut-être trop appel à des emplois dans un cadre public se substituant aux emplois du secteur privé¹⁶⁶. Les dispositifs publics employaient en Lituanie 21 000 personnes en moyenne par période moyenne de deux mois en 1998, 16 600 chômeurs bénéficiant d'une formation¹⁶⁷. En Lettonie, plus de 16 000 chômeurs étaient en formation, les participants aux dispositifs publics pour l'emploi étant moins nombreux. L'Estonie a mis en place un programme de formation de dimension relativement limitée et accorde une aide en espèces pour la création d'entreprises.

Au total, le service public de l'emploi lituanien a aidé environ 5 pour cent de la population active à trouver un emploi normal en 1998 et a placé 71 000 personnes, soit 4 pour cent de la population active, dans des programmes actifs du marché du travail. En Lettonie, 3 pour cent de la population active ont pu trouver en 1998 un emploi normal avec l'aide du service de l'emploi, la proportion des participants aux programmes actifs étant de 1 pour cent.

D'une façon générale, le service de l'emploi devrait accorder la plus haute priorité à la recherche normale d'un emploi, et non à la gestion de mesures temporaires comme celles résultant de dispositifs publics pour l'emploi. En ce qui concerne la formation, l'expérience des pays de l'OCDE montre que les cours destinés aux chômeurs peuvent être efficaces à une échelle limitée s'ils visent à répondre à des besoins précis du marché du travail et que, lorsqu'il s'agit de répondre à des besoins de formation à grande échelle, il vaut mieux faire appel au système éducatif général. Surtout, les examens par l'OCDE du service public de l'emploi dans divers pays soulignent l'importance d'une orientation régulière et du soutien de l'action menée par les chômeurs indemnisés eux-mêmes pour la recherche d'un emploi. Les systèmes officiels d'information sur les offres d'emploi peuvent être utiles, mais il importe tout autant, sinon plus, d'encourager les chômeurs à rechercher eux-mêmes un emploi en tirant parti de tous les moyens d'information disponibles, dont les contacts personnels, la presse, les bureaux de placement privés et Internet.

Enfin, un relèvement de l'allocation chômage paraît justifié en Estonie et en Lituanie pour accompagner la ferme volonté d'accepter les licenciements indispensables à la modernisation de l'économie. Dans une perspective à plus long terme – en fonction de la croissance économique des prochaines années – il serait également souhaitable d'augmenter progressivement les minima retraite, les allocations familiales et l'aide sociale jusqu'à des niveaux de nature à empêcher que la plupart des ménages concernés vivent dans la pauvreté.

VII. Intégration dans l'économie mondiale et coopération régionale

La libéralisation des échanges a entraîné un ajustement sectoriel

Parmi les premières réformes figuraient l'adoption de régimes commerciaux libéraux et l'ouverture de négociations pour l'adhésion à l'OMC¹⁶⁸. Une ample réorientation des échanges des pays Baltes est intervenue au cours d'une décennie de transition. La proportion des échanges avec les pays occidentaux est un peu inférieure aux niveaux observés en Europe centrale, mais compte tenu du point de départ le changement est remarquable. Néanmoins, le déficit commercial croissant des pays baltes (examiné au chapitre I) conduit à se demander s'ils sont en mesure de maintenir des taux de croissance des exportations nécessairement élevés.

Une décomposition plus détaillée des balances commerciales permet de mieux éclairer ce problème. L'analyse des avantages comparatifs révélés¹⁶⁹ montre que seule l'Estonie a réalisé de grandes avancées dans la production et le commerce de nouveaux produits, par rapport à l'appareil productif hérité du passé (tableau 30). Cela s'explique très probablement par les investissements directs étrangers dans les domaines des appareils de transmission et des accessoires pour la radiodiffusion et les télécommunications, dont la part cumulée dans les exportations a atteint près de 12 pour cent en 1998, contre près de zéro en 1994. En Lettonie comme en Lituanie, des modifications importantes des avantages comparatifs révélés apparaissent pour les produits liés aux dotations en ressources naturelles et humaines de ces pays, notamment les forêts pour l'industrie du bois et la main-d'œuvre féminine qualifiée pour les vêtements. Ainsi, malgré la tentative de création d'une industrie lourde durant la période soviétique, les schémas de spécialisation commerciale de l'avant-guerre sont réapparus. C'est là une illustration exemplaire de la loi de l'avantage comparatif. Dans certains cas, les pays Baltes sont revenus à une composition des exportations identique à celle de l'avant-guerre. La production de haute technicité est encore rare. Si ces évolutions laissent à penser qu'une restructuration par le biais de la réorientation sur les marchés est en train de se produire, elles révèlent

Tableau 30. Structure des échanges

Code de la CTCI	Principaux avantages comparatifs	ACR 1994	ACR 1998	Part des exportations 1998	Part cumulée des exportations 1998	Code de la CTCI	Principaux désavantages comparatifs	ACR 1994	ACR 1998	Part des importations 1998	Part cumulée des importations 1998
Estonie						Estonie					
24	Liège et bois	6.8	8.6	9.2	9.2	77	Machines et appareils électriques	-2.9	-6.4	9.6	9.6
76	Appareils de télécommunication et de reproduction du son	-2.1	6.2	12.2	21.3	78	Véhicules routiers (y compris les véhicules sur pneumatiques)	-0.9	-4.1	8.2	17.8
84	Articles d'habillement et accessoires	5.4	4.1	6.5	27.8	74	Machines et équipements industriels généraux	-2.0	-2.2	3.5	21.4
82	Meubles et éléments de mobilier; literie et autres meubles rembourrés	2.3	2.6	3.6	31.5	67	Fer et acier	-0.9	-2.1	4.5	25.9
63	Articles manufacturés en liège et en bois à l'exclusion des meubles	2.0	2.4	3.5	34.9	33	Pétrole, produits pétroliers et matières connexes	-5.9	-2.0	4.5	30.4
03	Poissons, crustacés, mollusques, préparations à base de ces produits	6.6	2.1	3.1	38.1	72	Machines spécialisées pour des industries particulières	-2.0	-1.9	3.3	33.6
28	Minerais métallifères et ferraille	1.8	1.8	2.8	40.9	75	Machines de bureau et machines de traitement automatique des données	-1.7	-1.5	2.4	36.1
Lettonie						Lettonie					
24	Liège et bois	16.2	26.0	26.4	26.4	78	Véhicules routiers (y compris les véhicules sur pneumatiques)	0.2	-7.8	8.9	8.9
63	Articles manufacturés en liège et en bois, à l'exclusion des meubles	3.7	6.7	7.1	33.5	33	Pétrole, produits pétroliers et matières connexes	-17.7	-4.7	5.9	14.8
84	Articles d'habillement et accessoires	2.9	6.5	9.5	43.0	72	Machines spécialisées pour des industries particulières	-2.9	-3.5	4.3	19.1
65	Fils textiles, tissus, articles synthétiques, produits connexes	5.1	3.7	7.6	50.6	34	Gaz, naturel et artificiel	-6.9	-3.4	3.4	22.5
82	Meubles et éléments de mobilier, literie et autres, meubles rembourrés	2.6	2.9	4.0	54.6	76	Appareils de télécommunication et de reproduction du son	-0.7	-3.3	3.9	26.3
67	Fer et acier	5.0	1.7	5.7	60.2	75	Machines de bureau et machines de traitement automatique des données	-1.9	-2.5	3.2	29.5
03	Poissons, crustacés, mollusques, préparations à base de ces produits	4.5	1.7	2.5	62.8	74	Machines et équipements industriels généraux et pièces détachées	-0.7	-2.4	4.0	33.5
Lituanie						Lituanie					
84	Articles d'habillement et accessoires	4.3	9.9	11.4	11.4	78	Véhicules routiers (y compris les véhicules sur pneumatiques)	-2.1	-4.2	11.0	11.0
56	Engrais	3.9	4.4	4.9	16.3	72	Machines spécialisées pour des industries particulières	-3.9	-2.9	3.7	14.7
33	Pétrole, produits pétroliers et matières connexes	-7.1	3.7	14.6	30.9	34	Gaz, naturel et artificiel	-5.5	-2.6	3.0	17.7
35	Électricité	-0.5	2.9	3.2	34.1	74	Machines et équipements industriels généraux et pièces détachées	-1.2	-2.4	3.9	21.6
24	Liège et bois	2.5	2.7	3.2	37.3	67	Fer et acier	-1.1	-2.0	2.9	24.5
82	Meubles et éléments de mobilier; literie et autres meubles rembourrés	1.2	1.5	2.1	39.4	76	Appareils de télécommunication et de reproduction du son	-1.9	-1.7	3.1	27.6
28	Minerais métallifères et ferraille	1.6	1.2	1.5	40.9	54	Produits médicaux et pharmaceutiques	-1.5	-1.6	3.1	30.7

Note : ACR = Indicateurs de l'avantage comparatif révélé (voir texte).

Source : Offices statistiques nationaux et OCDE.

aussi une forte dépendance à l'égard des cycles d'activité et, avec la hausse probable des salaires réels, une possible érosion progressive de la compétitivité par rapport aux pays asiatiques.

Les modifications de la spécialisation commerciale ont induit un ajustement structurel, mis en évidence par les fluctuations sectorielles de la création/disparition d'emplois et d'entreprises. Dans les tableaux 31a-c, les secteurs sont classés par ordre d'intensité de création et de destruction nette d'emplois. Il est remarquable que les secteurs ayant la plus forte intensité de capital et de qualification soient ceux qui ont supprimé le plus grand nombre d'emplois au cours de la période 1994-97, alors que les créations d'emplois ont eu lieu principalement dans les industries traditionnelles à faible valeur ajoutée, notamment les secteurs du bois, des vêtements, des meubles et du papier. En Lettonie, la plupart des secteurs de haute technologie étaient largement tributaires des anciennes industries militaires soviétiques et ils ont réduit sensiblement leurs effectifs. La principale exception à ce renforcement des industries traditionnelles apparaît en Estonie, avec la création d'emplois dans le secteur des équipements de radiodiffusion et de communications. L'Estonie et la Lettonie ont également créé des emplois dans la fabrication de produits métalliques, spécialisation qui reflète la forte dotation en main-d'œuvre technique qualifiée dans les industries mécaniques sous le régime soviétique, comme on l'a vu au chapitre VI.

Les destructions d'emplois se sont concentrées dans les grandes entreprises des industries lourdes, l'excédent de main-d'œuvre ayant été absorbé par les petites et moyennes entreprises des industries légères. Toutefois, la vitesse de cet ajustement intersectoriel varie d'un pays à l'autre. Au cours de la période 1994-97, l'Estonie a remplacé près de 60 pour cent des postes perdus dans le secteur manufacturier. Les chiffres équivalents sont de 45 pour cent pour la Lettonie (1995-98) et 18 pour cent pour la Lituanie (1995-97). Ces résultats soulignent le rôle crucial des petites et moyennes entreprises dans l'ajustement structurel au cours de la transition. Ce processus dépend d'un climat propice à la création d'entreprises et d'un mécanisme approprié imposant la mise en faillite lorsque celle-ci est justifiée.

Les effets bénéfiques de cet ajustement structurel considérable durant la transition transparaissent dans les gains de productivité de la main-d'œuvre. Ainsi, les fabricants de textiles ont procédé à des licenciements massifs, mais ceux qui ont survécu affichent les taux de croissance de la productivité les plus élevés (voir annexe statistique, tableaux A23-25). Au total, la libéralisation des échanges s'est révélée une condition nécessaire mais non suffisante de la restructuration de l'économie et des entreprises. Afin d'absorber le « choc » commercial, il faut mettre en place de nouvelles réformes structurelles. En d'autres termes, les politiques sont interdépendantes : une politique donnée ne saurait être efficace que si elle bénéficie des liens avec les actions menées dans d'autres domaines.

Tableau 31a. **Estonie : créations et destructions nettes d'emplois selon la taille de l'entreprise, 1994-97**

NACE	Variation du nombre de salariés						Variation du nombre d'entreprises				
	Total	Taux de croissance total en %	0-9 salariés	10-49 salariés	50-249 salariés	Plus de 250 salariés	Total	0-9 salariés	10-49 salariés	50-249 salariés	Plus de 250 salariés
Secteurs ayant enregistré le nombre le plus élevé de destructions nettes d'emplois											
17 Industries textiles	-3 941	-31.1	-151	537	-497	-3 830	7	11	-2	-1	-1
29 Fabrication de machines et outillage	-2 890	-35.1	14	-22	-701	-2 181	-39	-20	-7	-8	-4
40 Production d'énergie	-2 713	-19.7	419	1 878	896	-5 906	200	86	98	13	3
15 Industries alimentaires et boissons	-2 387	-8.5	126	1 493	1 825	-5 831	109	68	36	12	-7
26 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	-2 059	-29.2	325	-521	-687	-1 176	-12	2	-6	-6	-2
19 Tannage et travail du cuir et fabrication de chaussures	-1 700	-38.0	68	-432	120	-1 456	-33	-24	-6	0	-3
31 Fabrication de machines et appareils électriques	-1 128	-25.0	20	-135	400	-1 413	-32	-33	-1	3	-1
24 Fabrications de substances et produits chimiques	-982	-12.7	-40	47	94	-1 083	2	2	2	1	-3
34 Construction automobile	-791	-30.4	-57	243	-311	-666	-7	-7	2	-2	0
30 Fabrication de machines de bureau et d'ordinateurs	-379	-74.2	0	-81	82	-380	-61	-53	-7	0	-1
35 Fabrication d'autres matériels de transport	-365	-10.5	-12	63	-524	108	1	3	1	-3	0
33 Fabrication d'instruments médicaux, de précision et d'optique et de montres et horloges	-291	-10.1	-69	-65	485	-642	18	14	1	4	-1
16 Fabrication de produits du tabac	-270	..	0	0	0	-270	-1	0	0	0	-1
27 Fabrication de métaux de base	-106	-28.0	21	49	-176	0	5	4	1	0	0
37 Recyclage	-68	-36.6	0	-66	-2	0	0	1	0	-1	0
23 Fabrication de coke, de produits pétroliers raffinés	-29	-17.4	0	42	-71	0	1	2	0	-1	0
Total partiel	-20 099	-20.8	664	3 030	933	-24 726	158	56	112	11	-21
Secteurs ayant enregistré le nombre le plus élevé de créations nettes d'emplois											
20 Fabrication d'articles en bois	3 865	37.0	705	441	4 093	-1 374	156	111	22	26	-3
28 Fabrication d'ouvrages en métaux	1 625	27.2	300	874	921	-470	133	106	18	10	-1
32 Fabrication d'appareils de radio, de télévision et de communication	1 432	106.5	15	807	71	539	7	69	10	0	0
18 Fabrication de vêtements	1 288	10.1	-132	1 598	1 101	-1 279	70	60	6	7	-3
22 Édition, impression et reproduction d'enregistrements	1 131	24.8	248	756	-1	128	116	122	0	-6	0
36 Fabrication de meubles et d'autres produits manufacturés	707	6.1	556	1 314	1 953	-3 116	124	75	35	19	-5
25 Fabrication d'articles en caoutchouc et en matière plastique	637	41.3	94	528	15	0	16	3	13	1	-1
21 Fabrication de papier et d'articles en papier	523	63.3	28	-111	53	553	7	3	1	2	1
10 + 14 Extraction de charbon, de lignite et d'autres minéraux	312	3	43	195	180	-106	2	4	0	-1	-1
Total partiel	11 520	20	1 857	6 402	8 386	-5 125	703	553	105	58	-13
<i>Pour mémoire :</i>											
Variation totale 1994-97	-8 579	-5.5	2 521	9 432	9 319	-29 851	866	607	224	70	-35
Niveaux en 1994	156 057		6 011	20 986	36 042	93 018	4 448	2 830	1 122	380	116

Source : Enquête annuelle sur l'industrie, Office statistique d'Estonie et OCDE.

Tableau 31b. Lettonie : créations et destructions nettes d'emplois selon la taille de l'entreprise, 1995-98

NACE	Variation du nombre de salariés					Variation du nombre d'entreprises				
	Total	Taux de croissance total en %	0-49 salariés	50-249 salariés	Plus de 250 salariés	Total	0-9 salariés	50-249 salariés	Plus de 250 salariés	
Secteurs ayant enregistré le nombre le plus élevé de destructions nettes d'emplois										
32	Fabrication d'appareils de radio, de télévision et de communication	-5 646	-69.7	48	-113	-5 581	12	18	-2	-4
29	Fabrication de machines et outillage	-4 657	-37.2	-310	-453	-3 894	-8	4	-8	-4
17	Industries textiles	-3 792	-27.0	-406	-503	-2 883	13	18	-5	0
35	Fabrication d'autres matériels de transport	-3 712	-33.3	400	-229	-3 883	33	36	-1	-2
36	Fabrication de meubles et autres produits manufacturés	-2 740	-31.2	307	-954	-2 093	52	61	-8	-1
26	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	-2 543	-39.3	13	-1 462	-1 094	63	74	-10	-1
34	Fabrication de voitures, de camions et de semi-remorques	-2 525	-78.7	-47	321	-2 799	-3	-3	1	-1
31	Fabrication de machines et appareils électriques	-2 445	-39.9	54	-77	-2 422	25	26	0	-1
24	Fabrication de substances et produits chimiques	-2 435	-27.6	23	-555	-1 903	49	51	-1	-1
19	Tannage et travail du cuir, fabrication de bagages, de sacs à mains, de selles, de harnais et de chaussures	-2 288	-50.8	15	-204	-2 099	19	27	-3	-5
21	Fabrication de papier et d'articles en papier	-462	-25.5	66	407	-935	29	25	6	-1
10	Extraction de charbon et de lignite; extraction de tourbe	-315	-22.9	21	-28	-308	11	9	3	0
41	Collecte, purification et distribution d'eau	-69	-7.3	51	-43	-77	10	10	0	0
14	Autres industries minières et extractives	-48	-10.6	-14	-34	0	-1	-1	0	-23
16	Fabrication de produits du tabac	-42	-12.4	12	0	-54	1	1	0	-1
23	Fabrication de coke, de produits pétroliers raffinés et de combustible nucléaire	-19	-18.1	-16	-3	0	2	2	-28	-1
	Total partiel	-33 738	-38.0	217	-3 930	-30 025	307	358	112	11
Secteurs ayant enregistré le nombre le plus élevé de créations nettes d'emplois										
20	Fabrication d'articles en bois	7 932	50	2 045	3 515	2 372	355	313	39	3
18	Fabrication de vêtements	3 660	38	1 024	488	2 148	101	91	3	7
22	Édition, impression et reproduction d'enregistrements	1 444	21	762	335	347	249	245	4	0
28	Fabrication d'articles en métaux	1 087	24	762	266	59	70	64	6	0
40	Production d'électricité, de gaz, de vapeur et d'eau	759	4	432	320	7	29	24	6	-1
15	Industries alimentaires et boissons	134	0	2 950	1 045	-3 861	198	194	16	-12
27	Fabrication de métaux de base	93	4	14	25	54	4	4	0	0
30	Fabrication de machines de bureau et d'ordinateurs	78	107	-29	107	0	7	6	1	-
25	Fabrication d'articles en caoutchouc et en matière plastique	26	1	516	-490	0	10	13	-3	-
33	Fabrication d'instruments médicaux, de précision et d'optique, et de montres et horloges	24	3	131	-107	0	37	39	-2	-
37	Recyclage	19	4	147	-128	0	8	9	-1	-
	Total partiel	15 256	16	8 754	5 376	1 126	1 068	1,002	69	-3
<i>Pour mémoire :</i>										
	Variation totale 1995-98	-18 482	-10	8 971	1 446	-28 899	1 375	1 360	41	-26
	Niveaux en 1995	185 821		27 803	51 737	106 281	3 171	2 554	476	141

Sources : Office statistique de Lettonie et OCDE.

Tableau 31c. Lituanie : créations et destructions nettes d'emplois selon la taille de l'entreprise, 1995-97

NACE	Variation du nombre de salariés						Variation du nombre d'entreprises					
	Total	Taux de croissance total en %	0-49 salariés	10-49 salariés	50-249 salariés	Plus de 250 salariés	Total	0-9 salariés	10-49 salariés	50-249 salariés	Plus de 250 salariés	
Secteurs ayant enregistré le nombre le plus élevé de destructions nettes d'emplois												
29	Fabrication de machines et outillage	-6 014	-27	27	-257	-519	-5 265	-4	8	-9	1	-4
17	Industries textiles	-5 807	-19	24	180	797	-6 808	14	5	11	5	-1
32	Fabrication d'appareils de radio, de télévision et de communication	-4 263	-31	10	49	2	-4 324	3	3	3	0	-4
26	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	-3 455	-23	19	45	-159	-3 360	1	8	4	-4	-7
19	Tannage et travail du cuir et fabrication de chaussures	-1 758	-25	0	29	152	-1 939	4	1	1	3	-3
34	Construction automobile	-1 002	-42	1	3	14	-1 020	1	-1	2	0	-7
15	Industries alimentaires et boissons	-885	-2	-34	724	-297	-1 278	42	0	31	11	-1
28	Fabrication d'ouvrages en métaux	-841	-12	-22	297	-251	-865	17	2	16	1	0
21	Fabrication de papier et d'articles en papier	-830	-18	-4	5	-50	-781	3	0	2	1	0
31	Fabrication de machines et d'appareils électriques	-736	-11	-29	8	-30	-685	1	-3	3	1	-2
30	Fabrication de machines de bureau et d'ordinateurs	-545	-36	24	-12	161	-718	3	3	0	1	0
24	Fabrication de substances et produits chimiques	-435	-5	14	237	-226	-460	13	4	10	-1	0
14	Autres industries minières	-351	-22	-8	40	-5	-378	1	-1	2	1	-1
35	Fabrication d'autres matériels de transport	-219	-3	4	-20	277	-480	8	3	2	4	-1
36	Fabrication de meubles et autres produits manufacturés	-173	-2	22	643	-136	-702	38	4	30	3	1
37	Recyclage	-113	-24	-3	-32	-78	0	-2	-1	-1	0	0
11	Extraction de pétrole brut	-69	-16	0	48	0	-117	1	0	1	0	0
27	Fabrication de métaux de base	-64	-4	-3	68	-71	-58	2	0	3	-1	0
33	Fabrication d'instruments médicaux, de précision et d'optique et de montres et horloges	33	-1	9	-257	-199	414	-15	-2	-14	0	1
	Total partiel	-27 593	-16	51	1 798	-618	-28 824	131	33	97	26	-25
Secteurs ayant enregistré le nombre le plus élevé de créations nettes d'emplois												
18	Fabrication de vêtements	2 960	14	62	598	1 115	1 185	44	9	21	5	-7
20	Fabrication d'articles en bois	945	7	-26	813	1 363	-1 205	40	-10	38	0	-3
23	Fabrication de coke et de produits pétroliers raffinés	417	13	0	-27	53	391	0	0	-1	-4	-7
10	Extraction de charbon et de lignite	267	23	-8	0	-65	340	0	-1	0	3	-1
22	Publication, impression et reproduction de média enregistrés	239	4	64	-74	183	66	17	17	-4	0	0
25	Fabrication d'articles en caoutchouc et en matière plastique	192	6	24	537	11	-380	25	4	22	11	0
16	Fabrication de produits du tabac	82	27	0	0	0	82	0	0	0	1	-2
	Total partiel	5 102	10	116	1 847	2 660	479	126	19	76	16	-20
<i>Pour mémoire :</i>												
	Variation totale 1995-97	-25 519	-11	157	3 146	161	-28 983	266	52	173	56	-24
	Niveaux en 1995	3 353		20 206	57 128	159 612	240 299	666	864	490	221	2 232

Note : Le nombre d'entreprises et de salariés est tiré uniquement des données reçues. Les données sur le nombre d'entreprises et de salariés représentent les entreprises, les sociétés par actions et les sociétés anonymes ; les entreprises individuelles et la production auxiliaire d'entreprises non industrielles ne sont pas prises en compte.

Source : Office statistique de Lituanie et OCDE.

Faute de quoi, c'est le marché du travail qui doit supporter l'ajustement. Des interventions gouvernementales peuvent atténuer l'impact sur le marché du travail, mais elles ne peuvent pas être maintenues dans le long terme.

Intégration économique des pays Baltes

Au départ, les pays Baltes réalisaient presque tous leurs échanges avec l'ancienne Union soviétique et les autres pays communistes. L'intégration économique des pays Baltes s'est développée par la suite dans trois grandes dimensions régionales. Premièrement, au sein des pays baltes eux-mêmes; deuxièmement, avec les autres pays de la région de la mer Baltique (pays nordiques); enfin, avec l'Union européenne. L'intégration économique et commerciale à ces trois niveaux est favorisée par l'évolution des politiques et des institutions (voir l'encadré 9).

L'intégration commerciale intra-balte a été limitée. En revanche, la réorientation des échanges vers les marchés européens s'est faite assez rapide-

Encadré 9. Institutions de coopération politique entre les pays Baltes

L'Assemblée balte, le Conseil balte et le Conseil des ministres des pays Baltes sont les principaux organismes de coopération politique et économique qui se sont développés après le rétablissement de l'indépendance.

L'*Assemblée balte* a été fondée le 8 novembre 1991; son Secrétariat est établi à Riga. De par ses statuts, l'Assemblée balte est un organisme de consultation et de coordination chargé de la coopération entre les Parlements de la Lituanie, de la Lettonie et de l'Estonie, en vue de délibérer sur des questions et projets de portée générale. Les statuts de l'Assemblée balte ne définissent pas de domaines ou de limites pour les consultations Parlementaires possibles. Cela donne à l'Assemblée balte le droit de se prononcer sur toutes les questions relatives aux activités politiques et économiques des trois pays Baltes. L'Assemblée balte se compose de 60 Parlementaires (20 représentants de chaque pays). Elle entretient des relations avec les organisations internationales et régionales, notamment le Conseil nordique, et joue un rôle particulièrement important dans l'intégration régionale.

En 1993, l'Assemblée balte a proposé la création d'un organisme permanent de coopération internationale – le *Conseil balte*, qui agirait par le truchement de l'Assemblée balte et du *Conseil des ministres des pays Baltes*. L'accord correspondant a été conclu et les statuts du Conseil des ministres balte ont été approuvés le 13 juin 1994. A l'heure actuelle, le Conseil des ministres balte met en œuvre la coopération intergouvernementale et régionale entre les trois pays Baltes par l'intermédiaire de ses institutions: le Secrétariat du Conseil, les comités, des comités de hauts fonctionnaires et la coopération entre les ministres. Le Conseil balte organise chaque année des sessions conjointes entre l'Assemblée balte et le Conseil des ministres balte.

Tableau 32. **Parts des échanges par pays partenaire**

En pourcentage du total

	Estonie				Lettonie				Lituanie			
	1995	1998	1998 I-VII	1999 I-VII	1995	1998	1998 I-VII	1999 I-VII	1995	1998	1998 I-VII	1999 I-VII
Exportations												
Monde entier	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
États Baltes	12.1	14.1	14.3	12.8	8.7	12.0	11.6	11.9	9.3	13.7	12.0	15.4
Estonie	-	-	-	-	3.1	4.5	4.4	4.4	2.2	2.6	2.4	2.1
Lettonie	7.5	9.4	9.4	8.8	-	-	-	-	7.1	11.1	9.6	13.3
Lituanie	4.7	4.7	4.9	4.0	5.5	7.4	7.2	7.5	-	-	-	-
UE15	54.0	55.0	51.9	61.8	44.0	56.6	52.7	63.6	36.4	38.0	35.1	49.9
dont : Finlande	21.5	18.7	15.8	18.2	3.2	2.1	1.9	2.0	1.1	0.8	0.7	0.9
Allemagne	7.2	5.5	5.6	7.4	13.6	15.6	15.0	16.8	14.4	13.1	12.3	15.9
Suède	10.9	16.7	16.6	19.4	9.3	10.3	9.6	11.1	2.5	2.6	2.2	4.0
Norvège	1.9	2.1	1.9	2.2	1.7	n.d.	0.7	0.7	0.6	0.5	0.4	1.1
CEI	25.1	20.7	23.2	13.8	38.3	19.0	22.6	11.3	42.3	35.7	41.6	18.5
dont : Russie	17.7	13.4	15.0	9.0	25.3	12.1	15.3	6.9	20.4	16.5	20.4	6.9
Autres	6.9	8.1	8.7	9.5	7.3	12.5	12.4	12.3	12.0	12.6	11.3	16.2
Importations												
Monde entier	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
États Baltes	3.6	3.7	3.6	3.6	10.6	12.9	12.8	13.4	4.9	6.7	3.2	3.7
Estonie	-	-	-	-	5.1	6.3	6.5	6.4	1.8	2.7	1.4	1.5
Lettonie	2.0	2.0	2.0	2.1	-	-	-	-	3.1	3.9	1.8	2.2
Lituanie	1.6	1.6	1.5	1.5	5.5	6.6	6.3	7.0	-	-	-	-
UE15	66.0	60.1	59.6	58.7	49.9	55.3	55.6	55.8	37.1	50.2	47.3	46.4
dont : Finlande	32.6	22.6	22.0	22.9	10.4	9.5	9.3	9.5	3.3	4.2	4.1	4.4
Allemagne	9.6	10.8	10.9	9.3	15.4	16.8	17.1	15.7	14.3	20.0	18.6	16.8
Suède	8.5	9.0	8.8	9.8	8.0	7.2	7.3	7.2	2.8	3.7	3.6	3.3
Norvège	0.8	1.2	1.3	1.2	0.8	n.d.	1.3	1.7	0.9	0.9	0.9	0.7
CEI	18.8	14.2	14.4	16.4	28.2	16.0	15.9	14.1	42.0	24.7	26.4	24.5
dont: Russie	16.1	11.1	11.3	13.0	21.7	11.8	11.7	9.5	31.2	20.2	21.7	19.9
Autres	10.8	20.9	21.0	20.0	10.5	15.8	15.7	15.0	16.0	16.4	23.1	25.4
<i>Pour mémoire :</i>												
Exportations totales (millions de monnaies locales)	21 071	45 551	26 013	23 627	688	1 068	658	580	10 820	14 812	9 191	6 999
Importations totales (millions de monnaies locales)	29 117	67 363	40 428	32 004	959	1 881	1 088	938	14 593	23 174	13 837	11 068
Exportations totales (millions de dollars EU) ¹	1 519	3 236	1 801	1 632	1 185	1 812	1 104	988	2 705	3 710	2 298	1 750
Importations totales (millions de dollars EU) ¹	2 100	4 786	2 800	2 211	1 652	3 189	1 826	1 597	3 648	5 793	3 459	2 767

1. Converties au taux de change moyen annuel.
Source : Offices statistiques nationaux.

ment (tableau 32). En 1998, entre 45 et 60 pour cent des échanges baltes ont eu lieu avec l'UE, mais les principaux partenaires commerciaux diffèrent d'un pays balte à l'autre. En Estonie, le commerce avec l'UE est concentré dans les pays nordiques. En Lettonie, les échanges se font de préférence avec l'Allemagne et les pays nordiques, tandis que le partenaire privilégié de la Lituanie est l'Allemagne.

Le commerce intra-balte n'a pas encore réagi à une libéralisation de grande ampleur

Un Accord de libre-échange balte pour les produits industriels a été conclu entre les pays Baltes à Tallinn, en mars 1992. Il est entré en vigueur le 1^{er} avril 1994. L'Accord a instauré le principe du libre-échange des produits industriels. Les parties ont aboli pratiquement tous les droits de douane et autres redevances restrictives, ainsi que les restrictions quantitatives, même si quelques droits d'exportation sur des produits particuliers ont été maintenus pour une période initiale¹⁷⁰. Ces droits avaient pour but d'encourager les industries nationales à consommer des matières premières locales, et d'empêcher l'exportation de produits dont l'offre était jugée insuffisante. Les règles d'origine sont identiques à celles appliquées par l'UE. Pour une mise en application satisfaisante, l'Accord contient des dispositions-types sur les aides d'État, le monopole, le dumping, la concurrence, les droits de propriété intellectuelle et les marchés, dispositions conformes aux règles de l'OMC. Une commission conjointe supervise la mise en œuvre de l'Accord.

L'Accord de libre-échange balte a été complété par un second accord sur le libre-échange des produits agricoles, qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1997. C'est l'un des très rares accords internationaux qui prévoit la circulation des produits agricoles en franchise de droits. La totalité des droits de douane, des redevances et des restrictions quantitatives sur les produits agricoles ont été supprimés. Compte tenu de la vulnérabilité des marchés agricoles, l'Accord de libre-échange comprend des dispositions sur le dumping et les subventions à l'exportation. Comme dans le cas des produits industriels, il contient aussi des dispositions concernant l'application de mesures de sauvegarde dans certains cas, notamment dans l'éventualité de problèmes de balance des paiements.

En dépit de l'orientation très libérale de l'Accord de libre-échange balte, le niveau du commerce intra-balte n'a guère évolué. En 1998, la part des exportations vers les pays Baltes atteignait 14 pour cent en Estonie et en Lituanie et 12 pour cent en Lettonie (tableau 32). Les écarts sont plus prononcés pour les importations : environ 13 pour cent en Lettonie, 7 pour cent en Lituanie et à peine 4 pour cent en Estonie. Ce résultat s'explique largement par le fait que les pays baltes ont des avantages comparatifs similaires (voir ci-dessus). Néanmoins, un autre effet bénéfique du libre-échange est de donner aux entreprises perfor-

mantes la possibilité de réaliser des économies d'échelle impossibles à obtenir sur leur marché national, mais aussi de favoriser l'efficacité par une plus grande ouverture à la concurrence. Jusqu'à présent, le commerce intra-balte a été dominé par les produits chimiques, les produits minéraux et les machines-outils, mais le volume des échanges de textiles a commencé de croître sensiblement ces trois dernières années; le commerce de produits alimentaires a également augmenté après l'entrée en vigueur en 1997 de l'Accord de libre-échange sur les produits agricoles. Le commerce intra-balte a représenté 20 pour cent des exportations agro-alimentaires et 18 pour cent des importations en Lettonie. Il semble également probable que l'Accord de libre-échange a stimulé les investissements d'origine régionale et extérieure en offrant aux investisseurs un plus grand marché potentiel¹⁷¹. Toutefois, étant donné la variation du niveau de soutien à l'agriculture d'un pays balte à l'autre, l'application de l'Accord de libre-échange balte a mis en lumière la nécessité pour ces pays d'examiner leurs politiques agro-alimentaires afin de maximiser les avantages du libre-échange.

L'Accord de libre-échange balte a aussi servi de rempart contre les pressions s'exerçant sur le gouvernement en vue de protéger certains secteurs pour des motifs politiques. La crise russe a été une occasion particulièrement importante de mettre à l'épreuve le libre-échange des produits agricoles. Le commerce intra-balte a connu récemment des tensions dans ce secteur (voir l'encadré 10). Outre l'Accord de libre-échange balte, d'autres formes de coopération balte devraient réduire les obstacles, en particulier la lenteur des contrôles aux frontières. A cet égard, un accord sur une procédure de transit commune balte est entré en vigueur le 1^{er} juin 1999. Il est également envisagé d'étendre l'Accord de libre-échange balte aux échanges de services et à la circulation des travailleurs. Un accord sur la suppression des obstacles non commerciaux a été signé en juillet 1998.

L'intégration au pourtour de la mer Baltique se fonde sur des liens historiques

Le développement économique régional dans le pourtour de la mer Baltique a une longue histoire. A la fin du Moyen Âge, la Ligue hanséatique créa un réseau commercial d'environ 70 villes autour de la Baltique. Les liens économiques, politiques et culturels avec les pays nordiques ont toujours été très importants pour les pays Baltes. La coopération entre les États riverains de la Baltique a commencé dès l'amorce de la transition, avec le développement de l'assistance technique. Les flux d'échanges et d'investissements entre les pays nordiques et les pays Baltes se sont également intensifiés. La coopération s'est institutionnalisée, et l'assistance est fournie par le canal du Conseil des ministres nordique (encadré 11).

Encadré 10. Exemples d'application des mécanismes de règlement des différends commerciaux entre les pays Baltes

Des tensions commerciales entre les pays Baltes se sont fait jour à la fin de 1998 et au début de 1999. Comme on pouvait s'y attendre, elles sont apparues dans l'agriculture, secteur particulièrement sensible et protégé dans les économies baltes comme dans beaucoup d'autres pays. En Lituanie, le tarif extérieur moyen dans ce secteur avoisinait 17 pour cent en 1997 tandis qu'en Lettonie les droits moyens pondérés en fonction de la production dépassaient 50 pour cent. A l'inverse, depuis 1995 l'Estonie n'applique plus de droits de douane sur les produits agricoles. Au cours de la réunion de la Commission conjointe balte de décembre 1998, la Lettonie a soulevé la question de l'accroissement des importations de viande de porc en provenance d'Estonie (voir annexe I). Selon les représentants lettons, l'augmentation rapide des importations de porc en provenance d'Estonie portait préjudice aux producteurs locaux. Le gouvernement letton a approuvé un projet de décret instaurant plusieurs mesures de protection : des contingents tarifaires ont été imposés non seulement sur le porc estonien mais aussi sur le porc lituanien. La Lituanie a fait observer que ces mesures allaient à l'encontre de l'article 3 de l'Accord de libre-échange balte sur les produits agricoles ; le gouvernement estonien a également protesté. Le gouvernement letton a alors annulé le projet de décret. Cependant, en mai 1999, le Parlement letton a adopté une loi instaurant un droit de douane de 70 pour cent sur les importations de viande de porc, indépendamment de leur origine, après que la Commission lettone des sauvegardes avait constaté que l'accroissement des importations de viande de porc occasionnait un grave préjudice à la filière locale. Ce dispositif est entré en vigueur le 1^{er} juin 1999, sous la forme d'une mesure de sauvegarde compatible avec l'OMC expirant au bout de 200 jours. L'Estonie et la Lettonie ont estimé qu'il s'agissait là d'une violation de l'Accord de libre-échange sur les produits agricoles et ont demandé la réunion de la Commission conjointe pour évaluer la position de la Lettonie. Cette question reste à l'ordre du jour des prochaines réunions de la Commission conjointe.

Le 1^{er} janvier 1999, les autorités douanières lettones ont refusé de reconnaître les certificats d'origine européenne (EUR) émis par les douanes lituanienes, au motif que la Lituanie n'avait pas ratifié les règles d'origine de l'UE. La Lituanie, estimant que la Lettonie n'était pas fondée à refuser les certificats, a formulé une plainte dans le cadre de l'Accord de libre-échange. Au cours de la réunion de la Commission conjointe de février 1999, il a été convenu que la Lettonie reconnaîtrait les certificats d'origine EUR.

Lors de la réunion de la Commission conjointe de mars 1999, la Lettonie et l'Estonie ont soulevé le problème des modalités d'évaluation en douane appliquées par la Lituanie. Elles estimaient que les prix minimums utilisés pour l'évaluation en douane en Lituanie et le nouveau mécanisme de calcul des prix de référence en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1999 étaient contraires aux dispositions de l'Accord de libre-échange balte et aux obligations prévues par l'OMC. A titre de rétorsion, la Lettonie a appliqué un prix de référence aux importations lituanienes en mars 1999. La Lituanie a reconnu que son actuel régime d'évaluation en douane n'était pas conforme aux normes de l'OMC et a l'intention d'appliquer des mesures compatibles avec les règles de l'OMC à partir de janvier 2000.

Encadré 11. **Le cadre institutionnel de la coopération avec les pays nordiques**

La coopération avec les pays nordiques s'est développée suivant la formule « 5 + 3 ». Les réunions « 5 + 3 » ont commencé en 1992 au niveau des Premiers ministres. Les Premiers ministres se réunissent désormais chaque année pour examiner les questions communes de politique étrangère et régionale. Les ministres des Affaires étrangères tiennent des réunions annuelles depuis 1993. La coopération avec les pays nordiques revêt une importance particulière pour l'intégration régionale. Elle est institutionnalisée avec la coopération entre le Conseil des ministres nordique et le Conseil des ministres balte. Le Conseil des ministres nordique fournit une assistance aux pays baltes dans le cadre du processus d'adhésion à l'UE. Tous les pays nordiques mettent en œuvre d'importants programmes bilatéraux pour compléter le programme PHARE de l'UE.

La coopération baltique régionale intergouvernementale se déroule par l'intermédiaire du *Conseil des États de la mer Baltique* (CEMB). Le CEMB a été créé en mars 1992 à la suite d'une initiative germano-danoise. Ses membres sont l'Allemagne, le Danemark, l'Estonie, la Finlande, l'Islande, la Lettonie, la Lituanie, la Norvège, la Pologne, la Russie, la Suède et la Commission de l'UE. Un secrétariat international permanent du CEMB a été installé à Stockholm en octobre 1998.

Le *Conseil consultatif économique de la Baltique*, créé en 1992 dans le cadre du CEMB, formule des avis à l'intention des organes compétents du CEMB et des groupes représentatifs des organisations professionnelles de la région de la mer Baltique. Le Conseil consultatif économique s'intéresse plus particulièrement à l'élargissement de l'UE et au processus d'harmonisation de la législation et des pratiques avec celles du reste de l'Union européenne, car ces questions revêtent une grande importance pour les investisseurs étrangers.

Les pays Baltes ont conclu des accords de libre-échange avec la Norvège, la Suède et la Finlande en 1992 et 1993 ; les accords avec la Suède et la Finlande sont restés en vigueur après que ces pays aient adhéré à l'UE, en vertu des dispositions des accords de libre-échange entre les pays Baltes et l'UE. Ces accords ont stimulé le commerce et l'investissement avec les pays nordiques.

Les pays Baltes se trouvent dans une phase de transition dynamique, et jusqu'à ces derniers temps ils se classaient parmi les pays d'Europe centrale et orientale affichant la croissance la plus rapide. Ils disposent d'atouts dans quelques secteurs de main-d'œuvre comme le textile, la chimie et la transformation du bois. Mais ils ont aussi un gisement de compétences dans l'électronique (essentiellement de défense) héritées de l'ère soviétique, qui pourraient servir de base pour le développement de certains créneaux de haute technologie. Les partenaires nordiques ont élaboré plusieurs stratégies. L'une d'elles consistait dans un premier temps à moderniser les usines, à transférer de la technologie et

à former la Direction et le personnel à l'économie de marché, puis à intégrer les sociétés dans la structure organisationnelle internationale de l'entreprise mère. Une autre tendance a consisté à associer la production à forte intensité de main-d'œuvre des pays à faibles coûts avec les industries plus avancées opérant dans le pays d'origine. Cette dernière approche a été pratiquée notamment dans l'industrie textile.

Bien que le commerce entre les pays nordiques et les pays Baltes se soit accru rapidement, il ne représente encore qu'une fraction relativement réduite des exportations et des importations. Ainsi qu'on l'a déjà noté, seule l'Estonie compte les pays nordiques parmi ses principaux partenaires commerciaux (tableau 32). Les importations des pays nordiques en provenance des pays Baltes sont représentées essentiellement par le bois, les produits pétroliers et les vêtements. Mais de nouveaux produits à plus grande valeur ajoutée commencent à être fabriqués avec la participation du capital nordique. Les principales exportations des pays nordiques vers les pays Baltes sont les biens de haute technologie, le matériel de transport, les machines électriques et les tissus textiles.

L'intégration économique avec les pays nordiques s'est effectuée essentiellement par l'intermédiaire de l'investissement direct étranger (IDE). L'IDE scandinave est particulièrement visible en Estonie et, dans une moindre mesure, en Lettonie. La Finlande et la Suède se taillent la part du lion, avec respectivement 30 et 36 pour cent des stocks totaux d'IDE (tableau 33). La présence finlandaise est massive : plus de 4 000 sociétés finlandaises étaient immatriculées en Estonie en 1998. En Lettonie, le plus gros investisseur est une coentreprise immatriculée au Danemark, créée dans le cadre de la privatisation de l'entreprise lettone de télécommunications (le Danemark représentant 15 pour cent de l'IDE en mars 1999, suivi des États-Unis, de la Russie, de l'Allemagne, de la Suède et

Tableau 33. **Stocks d'IDE par pays d'origine, 1998**

	Estonie ¹	Lettonie ²	Lituanie ³
<i>Stock total (millions de dollars EU)</i> (en pourcentage du total)	1 810	1 558	1 625
Norvège	4	5	4
Suède	37	8	18
Finlande	30	5	10
Danemark	4	12	9
Allemagne	3	9	8
États-Unis	4	13	15

1. Pourcentage à la fin de T1 1999.

2. Dans le capital des entreprises.

3. 1^{er} juillet 1999.

Source : Offices statistiques nationaux.

du Royaume-Uni). Fin 1998, les pays nordiques représentaient 51 pour cent de l'investissement direct total en Lituanie; la Suède et la Finlande étaient les principaux investisseurs (respectivement 7 et 11 pour cent du total). Mais les flux ne sont pas à sens unique : selon l'Agence suédoise pour l'investissement, en 1998 les pays Baltes ont commencé à leur tour d'investir en Suède.

Relations avec l'UE

Les accords de libre-échange entre l'UE et les pays Baltes sont entrés en vigueur en janvier 1995. Ces accords diffèrent légèrement d'un pays à l'autre. La Lettonie a bénéficié d'une période de transition de quatre ans, et en Lituanie les droits de douane seront supprimés progressivement sur une période de six ans. L'Estonie ne dispose pas de période transitoire, et l'accord qu'elle a signé prévoit l'application du taux zéro à tous les produits industriels. La Lettonie appliquait des droits sur certains produits industriels, qui ont été supprimés fin 1998, tandis qu'en Lituanie ils le seront d'ici 2001. Un régime distinct s'applique aux échanges de « produits sensibles » tels que les produits agricoles et les textiles. Les exportations lettones et lituaniennes de textiles vers l'UE sont exemptées de droits, et depuis janvier 1998 elles ne sont plus soumises à des contingents annuels; toutes les exportations de textiles des États baltes sont placées sous surveillance. Il est probable que ces restrictions freineront quelque peu l'IDE lié aux exportations dans le secteur textile. Dans le secteur agricole, l'Estonie a appliqué immédiatement des droits à taux zéro pour l'ensemble des produits agricoles et des produits de la pêche. La Lituanie et la Lettonie appliquent quelques restrictions tarifaires à une liste de produits agricoles jusqu'en 2000¹⁷². L'UE applique des droits réduits à certains produits agricoles et des contingents tarifaires pour certains produits à base de viande et de poisson. Les tarifs ordinaires sont appliqués à tous les autres biens.

Les Accords européens en vigueur autorisent un libre-échange assez limité dans le secteur des services. Ils prévoient que des négociations sur la libéralisation des services transfrontaliers commenceront huit ans après la ratification des accords. La seule exception est le segment des services de transports maritimes internationaux, où l'accès au marché est ouvert. La circulation de la main-d'œuvre est soumise à de fortes restrictions et se limite aux déplacements temporaires de fournisseurs de services professionnels. Le traitement national est appliqué aux mouvements de capitaux, avec quelques exemptions (voir ci-après).

Les pays Baltes ont tous trois présenté une demande officielle d'adhésion à l'UE depuis 1995. Le 30 mars 1998, le processus d'adhésion a été officiellement lancé. L'examen de l'application de l'*acquis communautaire* avec les trois pays Baltes a commencé quelques jours plus tard, le 3 avril, seule l'Estonie ayant été inscrite sur la liste des pays poursuivant des négociations individuelles

d'adhésion à l'UE, autrement dit la « première vague » d'adhésions. En octobre 1999, la Commission européenne a formulé une recommandation adoptée par le Conseil européen d'Helsinki (décembre 1999) et selon laquelle l'UE devrait commencer les négociations d'adhésion avec tous les pays candidats. D'après cette approche, les négociations ont lieu pays par pays sur une base différenciée, chacun d'entre eux progressant vers l'adhésion à son propre rythme.

Les gains potentiels d'une intégration économique à l'UE apparaissent évidents. Les avantages cumulés de l'accès à un grand marché et des différences concernant les structures de production et les niveaux de développement permettent d'escompter une large gamme de complémentarités commerciales, d'investissements et de transferts de technologie. Cependant, il convient de ne pas sous-estimer les coûts de l'adhésion, résultant de la nécessité de satisfaire aux conditions fixées pour l'entrée dans l'UE. La synchronisation entre la mise en œuvre de l'*acquis communautaire* et le processus de réforme n'est pas toujours facile. Ainsi, dans le domaine de la libéralisation des échanges, l'intégration régionale devra sans doute être conciliée avec les engagements multilatéraux préexistants. Tous les pays Baltes devront relever le niveau de protection de leur agriculture pour se conformer aux tarifs agricoles communs de l'UE. Le coût de la protection peut être un lourd fardeau pour un petit pays. S'il veut atteindre le taux de croissance économique le plus élevé possible, il ne peut se permettre de fortes distorsions dans le processus d'allocation des ressources. La gestion des fonds structurels de pré-adhésion (par exemple au titre de la politique régionale) exigera aussi la mise en œuvre des pratiques les plus performantes et une évaluation régulière, de façon que ces financements ne soient pas gaspillés ou n'exercent même un effet perturbateur au niveau local. Compte tenu de ces processus complexes, et notamment des changements qui se produisent dans l'UE elle-même, l'impact de l'intégration pourrait être multiple. Sans aucun doute, les résultats les plus encourageants sont apparus au niveau de l'intégration dans la région de la mer Baltique. Le volume substantiel d'investissements directs étrangers diversifiés dans l'industrie du bois aussi bien que dans les télécommunications et dans la banque a suscité un apport de compétences nouvelles de gestion et de commercialisation et ouvert de plus larges débouchés pour les échanges.

La libéralisation de l'investissement étranger doit être poursuivie

L'investissement étranger dans les pays Baltes, en particulier l'IDE, s'est accru rapidement et, on l'a vu précédemment, il a joué un rôle clé dans la restructuration des entreprises et du secteur financier. L'IDE a été aussi la principale source de financement des importants déficits courants accumulés ces dernières années. Étant donné ces interactions, l'instauration d'un environnement

propice à l'investissement étranger est cruciale pour la réussite des autres politiques et du processus de réforme dans son ensemble. Les pays Baltes ont mis en route un vaste programme législatif destiné à encourager l'IDE. On peut se demander dans quelle mesure l'obstacle administratif reste important (encadré 12). S'agissant des obstacles directs, la principale restriction concerne l'achat de terrains. En principe, il n'existe pas de restrictions dans ce domaine en Estonie et en Lettonie, tandis qu'en Lituanie les ressortissants étrangers peuvent acquérir des terrains mais non pas en faire le négoce. En réalité, le marché reste assez étroit. C'est la Lettonie qui est allée le plus loin dans la réforme foncière, mais la proportion des biens inscrits au registre foncier n'est encore que de 40 pour cent. Les biens fonciers peuvent généralement être loués, mais cette

Encadré 12. Investissement international : les règles du jeu de l'OCDE

L'*acquis* de l'OCDE comprend quatre instruments :

i) Le *Code de la libération des mouvements de capitaux*. Dans sa version initiale (1961), il prévoyait la non-discrimination pour certains flux d'investissement de portefeuille et transferts d'investissement direct ; depuis 1984, le droit d'établissement non discriminatoire pour les entreprises sous contrôle étranger a été inscrit dans le Code.

ii) Le *Projet de convention sur la protection des biens étrangers (1967)* : ce texte n'a jamais été ratifié, mais il a servi de modèle pour de nombreux traités bilatéraux de protection des investissements adoptés depuis lors.

iii) La *Déclaration et les Décisions sur l'investissement international et les entreprises multinationales (1976-1991)*, dont les principaux éléments sont les suivants : 1) l'Instrument relatif au traitement national, qui stipule que les entreprises à capitaux étrangers se voient accorder un traitement similaire à celui dont bénéficient les entreprises nationales dans des circonstances identiques (« Traitement national ») ; les exceptions au traitement national sont notifiées et examinées par les autres pays Membres de l'OCDE, qui exercent une « pression par les pairs » pour mettre fin aux exceptions ; 2) les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, destinés à promouvoir la responsabilité des entreprises ; ils sont à l'heure actuelle en cours de révision.

iv) La *Convention sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales (1997)*, destinée à lutter contre la corruption de fonctionnaires étrangers.

En résumé, l'objectif de ces instruments est de lever les obstacles à l'investissement étranger – en particulier en supprimant les pratiques discriminatoires entre investisseurs étrangers et nationaux – et d'aider à faire en sorte que l'investissement étranger contribue au progrès économique et social. Ces instruments visent les barrières administratives et servent de point de référence pour les activités dans ce domaine.

solution risque de nuire à la prévisibilité des coûts futurs, et les créanciers sont peu désireux d'accepter les baux à titre de garanties hypothécaires.

Tous les pays Baltes limitent l'investissement étranger dans certains secteurs. A titre d'exemple, la participation étrangère dans les transports aériens est soumise à des restrictions (pratique courante dans toute la zone de l'OCDE), justifiées en partie par des impératifs de sécurité. Il existe quelques autres restrictions, visant notamment la prestation de services médicaux et juridiques par des ressortissants étrangers. Le souci de la stabilité financière a conduit à restreindre l'investissement étranger dans le secteur de l'assurance en Lettonie. Les assureurs étrangers peuvent créer une société de droit local, mais ils n'ont pas le droit d'exploiter des bureaux de représentation. La protection de la culture explique les limitations applicables à l'investissement dans l'audiovisuel. Le souci de préserver des ressources épuisables se traduit par une limitation de l'exploitation forestière en Lettonie.

Un certain nombre de difficultés ont été signalées en ce qui concerne des obstacles plus indirects, notamment en matière de visas, de permis de résidence et de permis de travail. La réglementation douanière est également citée parmi les entraves. Il est important de s'attaquer à ces problèmes, car les possibilités commerciales sont souvent l'une des raisons majeures d'investir dans la région balte. Les questions fiscales et les normes comptables ont également été recensées parmi les obstacles à l'investissement étranger. Le régime de la TVA mérite l'attention à cet égard : les dispositions dans ce domaine ont été fréquemment modifiées, tandis que les normes comptables ne sont pas encore conformes aux normes internationales (IAS). Mais cette question devrait perdre de son acuité lorsque les pays Baltes adopteront les normes de l'UE. En raison des modifications fréquentes des lois, les responsables de leur application ont éprouvé des difficultés à suivre les évolutions et à acquérir les compétences nécessaires. Aussi, la mise en œuvre des lois s'est avérée imprévisible et pas toujours uniforme. On a mis en cause la longueur excessive des procédures administratives et l'accès restreint aux textes de loi et aux décisions des tribunaux. Dans tous ces domaines, de nouvelles avancées sont souhaitables. A cet égard, la Lettonie a créé un Conseil des investisseurs étrangers où sont représentés les principaux investisseurs étrangers du pays, et des réunions semestrielles avec de hauts fonctionnaires sont organisées en vue d'examiner des questions intéressant la communauté des investisseurs étrangers. Un rapport de la Banque mondiale sur les barrières administratives à l'investissement en Lettonie a également servi de catalyseur pour une étude méthodique de la détection et de la réduction des obstacles.

Notes

1. Voir, par exemple, Van Arkadie et Karlsson (1992), Ryder (1998).
2. Conseil d'assistance économique mutuelle.
3. Dans le système de comptabilité nationale soviétique, le produit matériel net ne comprenait pas les services et l'administration. Les autres différences par rapport au PNB empêchent aussi une comparaison précise entre ces deux agrégats.
4. L'année 1989 a été choisie ici à des fins de comparaison car elle peut être considérée comme la dernière année normale de la période soviétique. Après cette date, la confrontation politique suscitée par la séparation d'avec l'Union soviétique a commencé d'affecter les économies baltes.
5. Les données du PIB pour la période soviétique présentent des lacunes en raison du système statistique différent appliqué à l'époque en Union soviétique, mais elles permettent au moins une comparaison grossière entre les pays.
6. Les entreprises de l'Union étaient contrôlées directement par les ministères de Moscou et elles étaient souvent les producteurs uniques de certains biens en Union soviétique.
7. Coopératives et entreprises individuelles.
8. L'huile de schiste extraite des dépôts de sables asphaltiques est l'une des sources d'énergie primaire les plus abondantes au niveau mondial mais est aussi l'une des plus polluantes. Par exemple, la teneur en carbone par unité d'énergie de l'huile de schiste est de 39 MT/TeraJoule contre (en moyenne) 24.7 pour le charbon, 19.5 pour le pétrole et 13.5 pour le gaz.
9. Non compris les succursales et les bureaux de représentation des banques étrangères (cf Berengaut *et al.*, 1998).
10. Voir, par exemple, une discussion de Tornell (1999), « Privatizing the Privatized », NBER Working Paper n° 7206, juillet.
11. Il s'agit d'une estimation ; les chiffres précis ne sont pas connus. L'État a encore trois grandes entreprises à vendre et garde une participation résiduelle dans environ 100 entreprises.
12. Voir, par exemple, OCDE (1996, 1997, 1998*b*, 1999*a*) et Berg *et al.* (1999), « The Evolution of Output in Transition Economies : Explaining the differences », document de travail du FMI 99/73, mai.
13. Cf. *Études économiques de la République slovaque, de la Roumanie et de la Bulgarie* (OCDE).
14. Eu égard à l'identité de la comptabilité nationale $Q + M = D + X$, où Q, M, D et X représentent, respectivement, la production nationale, les importations, la demande intérieure et les exportations. La demande nationale de biens de production nationaux est donc par définition égale à $D-M$ et la demande extérieure est égale à X.

15. Pour chaque couple (dette nette/PIB, et balance des opérations courantes/PIB), il existe une ligne (en gras dans le graphique) avec une pente égale au taux de croissance du PIB nominal qui assure un taux d'endettement stable (toutes les variables sont exprimées dans la même monnaie). Par exemple, pour un taux d'endettement stable de 30 pour cent et un taux de croissance nominal du PIB de 10 pour cent, le déficit tenable de la balance des opérations courantes est de 3 pour cent du PIB. Inversement, avec un taux de croissance donné du PIB nominal, il existe un niveau maximal de déficit soutenable qui est compatible avec un taux d'endettement stable. Les déficits qui sont plus élevés que le niveau tenable augmentent, par définition, le rapport de la dette au PIB. Ces déficits correspondent à la région à la droite des lignes en gras du graphique.
16. ONU-CEE *Étude économique de l'Europe*, 1999, n° 2, pp. 44-45, 49.
17. En Lettonie, les cas recensés d'insolvabilité ont atteint un niveau record en 1997, à 433, avant de tomber à 408 en 1998. En septembre, 155 cas ont été recensés pour 1999. En Estonie, les chiffres correspondants sont de 30, 57 et 75 (janvier-octobre 1999).
18. Voir pour une analyse *Wirtschaftslage und Reformprozesse in Mittel-und Osteuropa*, Bundesministerium für Wirtschaft und Technologie, Berlin Sammelband 1999, n° 459, dans les chapitres correspondants par pays.
19. D'après des plans antérieurs, il devait être rattaché à un panier constitué pour moitié d'euros et pour moitié de dollars.
20. Deux réserves s'imposent. Premièrement, comme dans les autres pays en transition, ces estimations de la libéralisation des prix concernent apparemment une proportion *non pondérée* d'articles de consommation courante dont les prix sont déterminés par le marché. Étant donné que des prix importants comme ceux de l'énergie et du logement sont généralement libéralisés plus lentement, des estimations de la libéralisation des prix sur une base pondérée seraient probablement plus faibles. Deuxièmement, certaines mesures de libéralisation introduites en Estonie au début de 1992 ont été temporairement abandonnées quelques mois plus tard à la suite de pénuries de produits alimentaires et face au mécontentement du public (Banque mondiale, 1993a).
21. En 1991, l'inflation était environ deux fois moins élevée en Russie que dans les États baltes.
22. Informations empruntées à Saavalainen (1994). Cet auteur note que la dégradation des termes de l'échange a été beaucoup plus sérieuse dans les États baltes que dans les autres économies d'Europe centrale, puisque ses effets en Pologne, en Hongrie et en Tchécoslovaquie (c'était alors son nom) se sont échelonnés de 3 à 5.5 pour cent du PIB en 1991.
23. Lainela *et al.* (pages 53-54) citent des données qui incitent à penser qu'à la fin de 1992, un tiers à la moitié des transactions étaient effectuées en devises convertibles, et environ 15 pour cent en roubles russes.
24. On trouvera une description plus détaillée des événements de cette période dans Banque d'Estonie (1998).
25. La position nette à terme des banques estoniennes en deutschemark est devenue négative pour la première fois en octobre.

26. Les taux d'intérêt réels sont encore plus bas si l'on utilise les taux d'inflation rétrospectifs (sur l'année précédente, par exemple) ou centrés (sur les six mois précédents et suivants, par exemple).
27. Par exemple, la Banque de Lituanie a l'intention de recourir davantage à des opérations d'open market pour atténuer les fluctuations des taux d'intérêt à court terme. En Estonie, les autorités envisagent d'autoriser les banques à utiliser leurs avoirs en devises comme réserve, à condition que la Banque d'Estonie puisse confirmer le niveau de ces avoirs extérieurs.
28. *Baltic Business Weekly*, 15-21 mars 1999. Il est difficile de dire quelle serait l'attitude des membres actuels de la zone euro devant une telle éventualité.
29. On peut noter à cet égard qu'un certain consensus se dégage dans la littérature économique (Frankel, 1999, par exemple) sur le principe suivant lequel le taux de change doit être fermement fixé (dans une union monétaire ou un mécanisme de stabilisation de la monnaie) ou flexible, et que tout compromis entre ces deux options entraîne des effets indésirables et des risques. En d'autres termes, les avantages et les inconvénients relatifs de chaque système doivent être clairs.
30. Voir Shteinbuka et Kazaks (1996) et Pautola (1997).
31. En 1989, les transferts nets au budget soviétique étaient estimés à 14, 6 et 2 pour cent du PIB respectivement pour la Lettonie, la Lituanie et l'Estonie (voir Pautola, 1997).
32. On peut prévoir que les recettes fiscales en pourcentage du PIB diminuent à l'amorce de la réforme, puis se stabilisent et se redressent à mesure que les réformes administratives se mettent en place et que les modifications de la politique fiscale entrent en vigueur (voir Ebrill et Havrylyshyn, 1999).
33. Les dividendes sont versés par les entreprises à partir des bénéfices après impôts, selon un régime d'imputation. En Estonie, l'impôt imputé est égal à 26 pour cent du dividende brut.
34. La Lettonie offre un crédit d'impôt de 80 pour cent applicable aux impôts sur le revenu et sur la propriété des entreprises, sous certaines conditions.
35. Voir BERD (1994).
36. La taille du secteur public n'a pas été stable au cours de la période en raison des mutations structurelles considérables qui se sont produites. Dans les trois pays, les dépenses des administrations publiques en pourcentage du PIB ont augmenté entre 1992 et 1998. Les fluctuations sont principalement associées à des taux de croissance variables.
37. Voir « Budget national, 1999 », ministère des Finances, République de Lettonie, Riga, 1999.
38. Le gouvernement prévoit une législation pour limiter la création de nouveaux organismes et établir des règles de fonctionnement claires pour les organismes existants. Toute tentative de plus grande délégation financière créerait des problèmes en l'absence d'un effort de rationalisation et d'amélioration du contrôle financier.
39. Conformément au SCN93, ces chiffres prennent en compte le produit des privatisations en tant qu'élément de financement et non de revenu, comme dans la définition estonienne officielle.

40. Voir Berengaut *et al.* (1998) : 20.8 pour cent reçoivent des pensions de vieillesse, 3.6 pour cent des pensions d'invalidité et 1.5 pour cent des pensions de réversion ou autres.
41. Voir aussi FMI (1998).
42. Encore que, dans certains cas, les autorités soient effectivement intervenues pour recapitaliser des banques en faillite ou pour renflouer des déposants, ou encore pour gonfler les liquidités en abaissant les coefficients de réserves obligatoires.
43. Les pays Baltes introduisent progressivement un système de pension à trois piliers, faisant intervenir la capitalisation en remplacement des systèmes par répartition.
44. Succursales régionales de banques spécialisées telles que la Caisse d'Épargne, la Banque industrielle, la Banque sociale, la Banque agricole et la Vneshekonombank, ainsi que la Gosbank.
45. Ainsi, le montant minimum de fonds propres requis pour la création d'une banque était de 5 millions de roubles en Estonie (soit l'équivalent de 40 000 dollars US) et l'effet restrictif de cette disposition a été encore affaibli par l'hyperinflation en 1991-92.
46. Le taux moyen de recouvrement était inférieur à 50 pour cent en Estonie, inférieur à 10 pour cent en Lettonie et égal à 11 pour cent en Lituanie.
47. Ainsi, en 1995, le crédit total en Lettonie s'est contracté de près de 50 pour cent alors que la croissance n'était que de -0.8 pour cent. La croissance du PIB a été positive en 1996-98 bien que le crédit au secteur privé n'ait retrouvé qu'en 1998 le niveau qui était le sien avant la crise.
48. A la seule exception de deux banques dont les problèmes résultaient du gel de leurs comptes par la Vneshekonombank de l'ex-Union soviétique. Ces deux banques ont été fusionnées, restructurées et recapitalisées par le gouvernement qui a également nommé de nouveaux dirigeants. Les dépôts gelés à la Vneshekonombank représentaient 56 pour cent de l'actif conjoint des deux banques en question.
49. Du fait des lacunes du cadre juridique, il était pratiquement impossible de déterminer qui étaient les propriétaires des entités légales. Les dossiers figurant dans le registre des sociétés étaient le plus souvent incomplets et n'étaient pas tenus à jour. Aucun texte n'interdisait par ailleurs à quiconque de devenir actionnaire d'une banque.
50. Le montant total des engagements était de l'ordre de 90 millions d'EEK, ce qui représentait plus de 10 pour cent des fonds propres de l'ensemble du système bancaire.
51. La Banque Baltija avait développé sa part de marché depuis le milieu de 1993 en achetant des succursales commerciales de la Banque de Lettonie et en proposant des taux d'intérêt plus élevés (et en fixant des planchers de dépôt plus faibles) que les autres opérateurs sur le marché. Elle avait également adopté une stratégie agressive concernant les opérations de prêt à court terme et à risque élevé. Les mesures et les contrôles essentiels de la gestion des risques internes étaient pour la plupart sous-développés, ou étaient même totalement absents. En conséquence, la valeur négative nette de la banque au moment de sa fermeture atteignait près de 8 pour cent du PIB. Des opérations de prêt à des initiés, ainsi que des activités frauduleuses et délictueuses ont été également mises à jour au cours du processus de liquidation.

52. A la fin de 1997, il existait 32 banques en activité en Lettonie contre 12 en Estonie et 12 en Lituanie.
53. Cette décision a supprimé la principale différence qui existait jusque-là entre la formule utilisée en Lituanie pour le calcul des ratios de fonds propres et les normes de Bâle, et a assuré la comparabilité des résultats financiers des banques lituaniennes avec ceux de leurs homologues étrangers. Précédemment en effet, bien que le ratio de fonds propres applicable aux banques de Lituanie ait été de 13 pour cent, il était calculé selon les normes comptables lituaniennes qui n'exigeaient pas que les pertes sur prêt soient déduites des profits ou des fonds propres de la catégorie I.
54. La norme de fonds propres imposée aux banques autorisées à accepter des dépôts des ménages était de 2 millions de LVL, la norme générale étant seulement de 1 million de LVL.
55. En Estonie, les mouvements de capitaux intermédiés par les banques sont passés de 0.7 pour cent du PIB en 1995 à 4.1 pour cent en 1996 et 9.8 pour cent en 1997.
56. Les prêts des banques estoniennes dans leurs actifs totaux atteignaient 58 pour cent à la fin 1998, à des taux de l'ordre de 11 à 12 pour cent (contre 44 pour cent en 1995 et 30 pour cent en 1994). En ce qui concerne la Lettonie et la Lituanie, la part des prêts dans les actifs bancaires totaux n'était en 1998 que de 33 et 48 pour cent respectivement.
57. En 1997, des filiales appartenant à des banques contrôlaient 90 pour cent du marché du crédit-bail, les fonds propres des banques représentaient 60 pour cent de la capitalisation de la Bourse de Tallinn, les banques étaient les principaux opérateurs sur le marché des valeurs mobilières et les sociétés de gestion d'actifs contrôlées par des banques géraient plus de 90 pour cent des fonds communs de placement.
58. Les taux débiteurs à court terme ont chuté de 10 à 11 points en 1996 puis à nouveau de 8 à 9 points en 1997 mais étaient encore relativement élevés en termes réels comparativement à la Lituanie et à l'Estonie.
59. Selon la réglementation de la Banque de Lettonie et conformément aux normes minima de Bâle, les créances bancaires sur les administrations centrales des pays non membres de l'OCDE libellées en monnaie locale se voyaient attribuer un coefficient de risque égal à zéro dans la formule de calcul du volume requis de fonds propres. Depuis 1999, la dette en monnaie locale des pays non membres de l'OCDE et de certains pays Membres (Mexique, Corée, Pologne, Hongrie et République tchèque) a un coefficient de risque de 50 pour cent.
60. La part de ces activités dans les actifs financiers totaux est passée de 1 pour cent en 1996 aux alentours de 3.5 pour cent en 1997.
61. La raison en est l'intérêt accru des investisseurs institutionnels pour des actifs financiers dans les pays Baltes en 1996-97, mais aussi des prises de positions internes dans la zone des pays Baltes, notamment par des établissements financiers estoniens.
62. Ces activités ont cependant été nettement revues en baisse à la suite des turbulences en Asie du Sud-est.
63. Du fait des pressions spéculatives, les contrats à terme EEK/DEM ont augmenté de plus de 4 milliards d'EEK au cours des dix derniers jours d'octobre 1997 et la position ouverte nette des banques estoniennes en deustchemarks est pour la première fois devenue négative.

64. Plus de 50 pour cent des prêts totaux de la Banque de Lettonie aux banques en 1997 sont intervenus au quatrième trimestre.
65. L'une des raisons de l'amélioration des résultats des banques lettones et lituaniennes a été la faiblesse de leurs engagements sur les marchés de titres comparativement à leurs homologues estoniennes. En 1997, les avoirs de titres des banques lettones n'étaient que de 3 pour cent contre 10 pour cent en Estonie.
66. Les engagements directs de ces deux banques en Russie représentaient environ 10 pour cent de leurs actifs combinés.
67. Bien que les banques lettones aient fait appel aux banques russes pour couvrir leurs positions en roubles, elles n'étaient toujours pas couvertes contre les risques de contrepartie.
68. Au cours de la période août-novembre 1998, les engagements des banques lettones à l'égard de non-résidents se sont contractés d'environ 14 pour cent, tandis que les dépôts de non-résidents baissaient de 15.7 pour cent, soit de 73.3 millions de LVL, au cours de l'année 1998.
69. Si on prend également en compte la Riga Komerbanka, la perte consolidée a dépassé 80 millions de LVL.
70. Cette tendance est encouragée par un certain nombre de réglementations aux termes desquelles les banques ne peuvent prendre une participation dans une entreprise non financière dont la valeur dépasse 15 pour cent de leurs propres capitaux. Le total des avoirs autorisés (c'est-à-dire des participations représentant 10 pour cent ou plus du capital actions ou des droits de vote) ne peut pas dépasser 60 pour cent des fonds propres d'une banque. Ces contraintes réglementaires limitent indéniablement le rôle que peuvent jouer les banques en tant qu'actionnaires dans le processus de restructuration des entreprises ou dans le gouvernement d'entreprise.
71. Le nombre des coopératives en Estonie est passé de 246 en janvier 1988 à 1 190 en janvier 1989, 4 086 en janvier 1990 et 4 797 en juillet 1990 (Goskomstat). Par rapport aux autres régions de l'Union soviétique les « nouvelles coopératives » se sont aussi développées assez tôt et à un rythme rapide. En janvier 1990, il y avait plus de 2 000 nouvelles coopératives représentant environ 7 pour cent de l'emploi (Van Arkadie et autres, 1991). Le nombre maximum de coopératives a été atteint en 1993. Selon l'Office statistique d'Estonie, il y avait 2 943 coopératives en août 1993. Depuis, un grand nombre de coopératives ont adopté une autre forme juridique et, en juillet 1998, 2 124 coopératives étaient immatriculées au Registre des entreprises, 769 seulement déclarant des bénéfices (ESA 1998).
72. En octobre 1990, le gouvernement letton a limité ce type de privatisation consistant, pour les coopératives, à louer des actifs aux entreprises d'État (Frydman et autres, 1993).
73. Comme elles ne figuraient pas dans la liste des formes juridiques officielles de la loi de 1990 sur les entreprises, elles ont été transformées en adoptant notamment le statut de société en nom collectif et de société anonyme fermée (Mygind, 1995).
74. Shteinbuka (1996).
75. En vertu de l'article 29.3 de la loi, le capital accumulé dans le cadre de l'ancien régime de location pouvait être transféré au profit du nouveau contrat, qui pouvait en outre être assorti d'une option d'achat. Si seulement une partie des salariés voulaient signer le nouveau contrat de location, le capital était réparti entre les

- salariés locataires et non locataires en fonction de leur rémunération et de leur ancienneté dans l'entreprise au cours de la période de location.
76. Selon Terk (1996, p. 199).
 77. En 1989, il y avait 461 petites entreprises d'État, dont l'effectif total était proche de 6 000 salariés et en juillet 1991 le ministère de l'Économie avait enregistré 705 entreprises de ce type, qu'on peut considérer comme semi-privées.
 78. Frydman et autres (1993).
 79. Douze grandes entreprises, dont la plupart des salariés étaient russes, ont été louées par les salariés en application du droit soviétique. Les premières mesures de réforme favorisaient également les « entreprises populaires », qui comportaient également des formules de location expérimentale par les salariés ou dirigeants en place. Toutefois, en 1991, 7 grandes entreprises seulement avaient été reprises, essentiellement par les dirigeants ou salariés en place ; le capital de cinq d'entre elles était intégralement détenu par les salariés (Terk, 1996).
 80. Frydman et autres (1993).
 81. Frydman et autres (1993).
 82. Perju (1996).
 83. Entre 1992 et 1994, 76 pour cent des petites et moyennes entreprises et 75 pour cent des grandes entreprises offertes à la vente en Lituanie ont été cédées. En 1995, à la fin de la mise en œuvre du dispositif de privatisation initiale, 99 pour cent des entreprises avaient été cédées.
 84. Chaque personne a reçu un coupon pour chaque année de résidence en Lettonie à compter de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les citoyens qui résidaient en Lettonie avant la Seconde Guerre mondiale et leurs descendants ont reçu 15 coupons supplémentaires et les personnes ayant immigré après la guerre se sont vu déduire 5 coupons. Cette déduction était considérée comme une rémunération de « l'utilisation des infrastructures lettones ».
 85. EIU (2.93). En juillet 1995, 96.5 pour cent de la population avaient reçu 104 millions de coupons d'une valeur nominale totale de LVL 2.9 milliards.
 86. Chaque personne de 35 ans ou plus a reçu des coupons d'une valeur nominale de 5 000 roubles, le montant étant de 1 000 roubles au-dessous de 18 ans et variant entre 1 000 et 5 000 roubles pour les tranches d'âge intermédiaires. Les coupons ont été réévalués à plusieurs reprises pour compenser l'inflation et la réévaluation des actifs à privatiser.
 87. Selon les autorités estoniennes, 8.3 milliards d'EEK ont été distribués sous la forme de coupons de capital et 7.7 milliards sous la forme de coupons d'indemnisation.
 88. L'émission de coupons d'indemnisation cessera en 2001 au plus tard. En 1994, les coupons d'indemnisation et de capital ont été transformés en coupons de privatisation détenus sur un compte bancaire (compte EVP).
 89. Baltic Independent, 14 mai 1993.
 90. Les premiers mois, les cours ont été inférieurs à 3 LVL pour une valeur nominale de 28 LVL.
 91. Les droits attachés aux coupons et toutes les transactions étaient enregistrés dans des comptes spéciaux de la Caisse d'épargne publique. Le système visait à limiter la transférabilité des coupons. Au départ, les coupons ne pouvaient être cédés qu'à

- des parents, mais il a été possible par la suite de les utiliser pour rembourser des prêts au logement.
92. Environ 400 fonds ont été créés dans le cadre de la loi sur la privatisation initiale des biens appartenant à l'État. Environ 300 fonds ont été créés par les dirigeants ou salariés en place regroupant leurs parts pour prendre le contrôle d'une société et l'acquérir ; la composition de 60 à 70 fonds de petite dimension était diversifiée et 30 à 40 étaient de grande taille et pouvaient avoir jusqu'à 25 000 porteurs de parts (Lee (1996)). Les fonds d'investissement ont participé activement à la privatisation de 1 092 entreprises et ont acquis en définitive des actifs d'une valeur comptable de LTL 737 millions (21 pour cent du total), pour une valeur marchande estimée à LTL 1 586 millions (Semeta, 1997).
 93. Visokaviciene, 1994.
 94. La date limite était fixée au 1^{er} juillet 1997, mais un grand nombre de fonds d'investissement ne se sont pas conformés à cette obligation.
 95. Kein (1995).
 96. Kein et Terk (1997).
 97. Les deux premières entreprises (le grand magasin le plus important de Tallinn et la brasserie SAKU) ont été cédées à prix fixe à environ 50 000 acquéreurs, les coupons utilisés représentant une valeur de 100 millions d'EEK. Les autres opérations se sont effectuées par vente aux enchères, avec une participation bien plus restreinte. En juillet 1997, une participation minoritaire dans Eesti Gaas a été cédée pour 406 millions d'EEK à 1 338 titulaires de coupons.
 98. Le pourcentage des actions pour lesquelles les salariés disposaient d'un droit de priorité a été porté de 10 pour cent en 1991 à 30 pour cent en 1992 et à 50 pour cent après l'arrivée au pouvoir du Parti démocratique lituanien du travail au début de 1993.
 99. Martinavicius (1996).
 100. L'utilisation de ces coupons a été alors limitée à l'acquisition de terrains et de logements.
 101. Le gouvernement a fixé une valeur limite comptable au-dessous de laquelle les entreprises étaient vendues aux enchères contre coupons et en numéraire. Selon le ministère lituanien de l'Économie, 1 300 petites entreprises avaient été privatisées en août 1992, ce chiffre passant à 2 498 en octobre 1994 (WB, 1993c) et à 2 727 en juillet 1995 (soit près de la moitié de toutes les entreprises, mais une plus faible proportion en termes d'actifs et d'effectifs).
 102. Kein et Tali (1994).
 103. Les premières ventes aux enchères réalisées par l'Agence portaient sur des entreprises de petite taille, souvent issues d'entreprises de plus grande dimension ; le prix moyen par vente a considérablement augmenté, partiellement sous l'effet du niveau élevé d'inflation. À partir de juin 1993, la valeur des entreprises pouvant être vendues aux enchères n'a plus été plafonnée.
 104. Purju (1996).
 105. Il fallait être citoyen letton ou avoir résidé au moins 16 ans en Lettonie.
 106. Vojevoda et Rumpis (1993).

107. En 1992, 8 pour cent seulement des petites privatisations se sont effectuées par adjudication, mais les prix offerts ont été 5 fois supérieurs au prix initial (le prix moyen final étant 3.7 fois supérieur en moyenne).
108. Frydman et autres. (1993).
109. T1 1994 à T1 1996.
110. A la fin de 1998, l'organisme estonien de privatisation avait vendu 483 grandes entreprises de gré à gré pour un montant total égal à environ 4.7 milliards d'EEK (400 millions de dollars des États-Unis).
111. En Estonie, les étrangers ont pu le faire à partir du printemps de 1996, deux ans après les investisseurs nationaux (Kein et Terk, 1997).
112. Sur ce total, 147 étaient destinées à être louées avec option d'achat (Jemeljanovs, 1996).
113. Ce qui représente 234 entreprises. Les différents ministères jouant un rôle clé, les dirigeants et salariés en place ont pu faire jouer leur réseau de relations (Shteinbuka, 1996).
114. Seize contrats ont été annulés.
115. Généralement, les salariés pouvaient acquérir 20 pour cent des actions. A la fin de 1998, des actions d'un montant de 27 millions de lats (en valeur nominale) avaient été vendues contre coupons à 25 611 salariés et retraités, ce qui représentait au total 13.56 pour cent des actions. Les dirigeants ont obtenu des participations importantes : des actions d'un montant de 4.4 millions de lats ont été vendues contre coupons à 250 dirigeants, ce qui représentait 13.6 pour cent des actions (ALP, 1998).
116. Ces chiffres ne tiennent pas compte des premiers rachats internes, qui ne relevaient pas de ce programme.
117. Le prix initial était fondé sur la valeur comptable, réévaluée par un coefficient d'inflation. Si les offres n'atteignaient pas 90 pour cent de la valeur comptable, cette valeur était ajustée et une nouvelle série de soumissions étaient organisées.
118. A la fin de ce programme, en juillet 1995, 5 714 entreprises représentant un capital de 7 066 millions de LTL avaient été vendues (en litas indexés pour 1995) ; sur ce total, 928 grandes entreprises représentant un capital de 6 145 millions de LTL et 2 726 petites entreprises représentant un capital de 79 millions de LTL ont été vendues essentiellement contre coupons. La vente de 12 grandes entreprises représentant un capital de 360 millions de LTL a fait l'objet d'adjudications spéciales, pour lesquelles les coupons pouvaient être également utilisés.
119. Ayant chacune un capital de 15 à 580 millions de LTL et un effectif de 300 à 2 000 salariés.
120. En 1996, la privatisation n'a porté que sur 47 petits blocs de participations résiduelles, pour un prix total de 3.2 millions de LTL. Les opérations se sont quelque peu accélérées en 1997 et ont porté sur 272 entreprises, pour un montant de 81 millions de LTL. En 1998, 344 entités ont été vendues pour 2 329 millions de litas (SPF, 1999).
121. Lors des «enchères populaires», le prix était fixé en fonction des soumissions constatées lors d'une offre publique précédente.
122. Tout titulaire d'un compte de coupons pouvait acquérir 100 actions d'un nominal de 35 LVL. 18 204 personnes ont acquis des actions, mais ces acquisitions ne représentaient que moins de 1 pour cent du capital.

123. En Lituanie, 110 650 particuliers et entreprises ont pu devenir actionnaires grâce aux offres publiques. Sur les 67 sociétés qui étaient cotées à la Bourse de Riga en 1998, 59 étaient des sociétés privatisées.
124. En moyenne, 60 pour cent du prix d'achat ont été réglés au moyen de coupons.
125. Kein et Terk (1997) et Purju (1998).
126. Office statistique de l'Estonie (1998).
127. Agence de privatisation de l'Estonie (1996).
128. La privatisation dans le secteur des services publics, des communications et des transports a commencé avec la vente, à une société danoise, de 66 pour cent du capital d'Estonian Air en juin 1996. En août, une partie d'Estonian Oil a été vendue à une société américaine. En 1997, une grande société de transport maritime a été cédée à un investisseur norvégien et en 1998 des entreprises du secteur de l'énergie ont été privatisées. En février 1999, 49 pour cent du capital de Eesti Telekom ont été cédés en bourse (cette opération s'étant faite également sur des places étrangères).
129. A la fin de 1995, le Parlement a décidé que les ressortissants d'États qui étaient membres de l'OCDE en 1989 auraient le droit d'acquérir des terrains (Baltic Independent, 15 décembre 1995).
130. L'analyse présentée dans cette section repose sur une base de données établie au niveau de l'entreprise qui porte sur l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie. Le champ de cette base de données est variable d'un pays à l'autre, mais elle fournit un bon élément de comparaison statistique. En ce qui concerne la portée et l'élaboration de cette base de données, voir Mygind (1998) et Mygind (1999).
131. Voir, par exemple, «gouvernement d'entreprise : effets sur la performance des entreprises et la croissance économique», OCDE, DSTI/IND(99)13.
132. Ces prêts étaient au départ à taux fixe (18 pour cent) et soumis à des strictes conditions.
133. Selon une enquête réalisée dans le commerce de détail, les magasins de Tallinn avaient une productivité supérieure d'un tiers à celle des magasins des petites agglomérations.
134. Plus précisément, Ventspils est un port franc, le port commercial de Riga est une zone franche et le port de Liepaja est une partie de la zone économique spéciale de Liepaja.
135. Il faut faire preuve de prudence dans les comparaisons entre les trois pays, car les enquêtes citées sur le budget des ménages s'appuient sur des échantillons d'assez faible dimension et un taux élevé de non-réponses a été enregistré. Néanmoins, les statistiques sur les salaires corroborent également le constat de plus fortes fluctuations en Lituanie. On notera en outre que les difficultés liées à l'accroissement de la part de l'alimentation dans la consommation ont été accentuées par une hausse simultanée du coût du logement (de 10 points dans le cas de la Lettonie ; voir le tableau A6).
136. Les salaires représentaient environ deux tiers du revenu disponible en Estonie, mais seulement un peu plus de la moitié dans les deux autres pays, selon les enquêtes réalisées auprès des ménages en 1998. Les retraites et autres transferts sociaux se situaient à 24 pour cent des revenus en Estonie et en Lituanie et 27 pour cent en Lettonie. Les revenus en nature, surtout les produits agricoles, représen-

- taient plus de 13 pour cent du total en Lettonie et 17 pour cent en Lituanie, mais seulement 5 pour cent en Estonie, probablement.
137. Lantz-de Bernardis, 1998. Autre méthode : les Nations Unies et la Banque mondiale ont utilisé pour l'Europe centrale et orientale un seuil de pauvreté correspondant à 4 dollars des États-Unis par habitant et par jour à parité de pouvoir d'achat, soit environ 2 dollars par jour en fonction du taux de change des pays Baltes (Cerniauskas, 1999, p. 6). Cela correspond à peu près au décile inférieur de la distribution des revenus en Estonie et au niveau se situant entre l'avant-dernier décile et le décile précédent dans les autres pays.
 138. *Statistique Estonie* (1999, n° 1, p. 35). Les coefficients de Gini cités concernent la consommation des ménages en Estonie et le revenu des ménages dans les autres pays.
 139. Il y a eu baisse en valeur absolue de l'emploi dans le secteur des services en Lettonie, mais à partir d'un niveau de départ relativement élevé, car ce secteur était relativement plus important en Lettonie que dans les deux autres pays sous le régime soviétique.
 140. En Lettonie, en particulier, l'intensité du travail exécuté dans un grand nombre d'exploitations agricoles est sans doute assez faible. Bien qu'un grand nombre de personnes restent employées dans l'agriculture, les superficies cultivées et la production ont très sensiblement diminué depuis 1990. Voir *Statistical Yearbook of Latvia*, 1998, tableaux 13-1 et 13-14.
 141. Les enquêtes estoniennes sur la population active de 1995, 1997 et 1998 ont adopté une approche rétrospective, en demandant aux personnes interrogées d'indiquer leur situation sur le marché du travail pour chaque année depuis 1989. Les émigrants n'étaient pas pris en compte dans les échantillons.
 142. Les taux de chômeurs inscrits, qui ne sont pas comparables d'un pays à l'autre, étaient supérieurs d'un tiers environ en mai 1999 à leur moyenne pour 1998 ; ils sont passés d'environ 3 pour cent à 4 pour cent en Estonie, de 7.6 à 10.7 pour cent en Lettonie et de 6 à 8 pour cent en Lituanie. En revanche, le chômage tel qu'il résulte des enquêtes sur la population active ne s'est guère modifié en Lettonie, alors qu'il a diminué en Lituanie de plus d'un point depuis le deuxième trimestre de 1998, avec une baisse plus forte du chômage de longue durée et une certaine augmentation du chômage de brève durée.
 143. Les taux de chômage des jeunes, surtout avant 20 ans, peuvent être difficiles à interpréter si le groupe participant à la population active n'est pas typique de l'ensemble de la tranche d'âge ; il comprendra probablement des jeunes abandonnant leurs études et des élèves ou étudiants recherchant un travail temporaire.
 144. Une proportion relativement faible du travail à temps partiel est involontaire. Elle est due aux réductions de la production dans les entreprises en surcapacité. Après la crise économique russe de l'automne 1998, environ 1 pour cent des travailleurs lituaniens se trouvaient dans cette situation.
 145. Les enquêtes sur la population active mesurent la proportion que représente le travail à temps partiel et le travail temporaire ainsi que la durée effective du travail. En dehors des enquêtes sur la population active, cette sous-section s'appuie sur des enquêtes spéciales réalisées à l'automne 1998 pour le *Working Life Barometer in the Baltic States* (Antila et Ylöstalo, à paraître en 1999). Ces enquêtes spéciales confirment généralement les résultats des enquêtes sur la population active en ce qui concerne le temps de travail.

146. MOSSL, 1998. Voir Statistique Lituanie : *Non-observed Economy : concepts, surveys and problems* (1998), qui estime sur la base des enquêtes que le « marché du travail non officiel » représentait 14 pour cent de l'emploi et 6 pour cent du PIB et que les revenus occultes dans les entreprises représentaient 9.6 points supplémentaires de PIB, sans compter 7 autres pour cent de PIB inexplicables. Selon une étude de 1995 de l'Institut lituanien de recherche sur le travail et les questions sociales (citée dans PNUD, 1997*b*), 60 pour cent des travailleurs du secteur privé ne déclaraient pas l'intégralité de leur revenu.
147. Antila et Ylösttalo (1999), pp. 23-25. La proportion de travailleurs admettant des revenus « au noir » était de 19 pour cent en Estonie, 16 pour cent en Lettonie et 7 pour cent en Lituanie ; dans chacun de ces pays, environ la moitié des personnes concernées admettaient percevoir chaque mois ce type de revenus. Les auteurs considèrent que ces chiffres sont sous-estimés. Les revenus « au noir » se rencontrent le plus couramment dans le cas des travailleurs exerçant un emploi secondaire ; en Estonie, par exemple, le phénomène des revenus au noir concernait 18 pour cent des travailleurs n'ayant qu'un emploi et 29 pour cent des travailleurs ayant deux emplois ou plus.
148. En Lettonie, en 1997, 29 pour cent des revenus déclarés à la sécurité sociale correspondaient au salaire minimum, la proportion étant d'environ 20 pour cent pour les déclarations de salaires des employeurs à des fins statistiques. En Lituanie, une enquête de 1995 a montré que les entreprises privées ne déclaraient en moyenne à la sécurité sociale que 63 pour cent des salaires versés. Mais ce phénomène de sous-déclaration concernait surtout quelques secteurs, en particulier la construction et le commerce (MOSSL, 1998, p. 50).
149. La Fédération des syndicats libres de Lettonie revendiquait 252 000 adhérents en mars 1998, soit un peu plus de 30 pour cent des salariés, dont 215 000 bénéficiaient d'une convention collective.
150. En Lettonie, les salaires impayés détectés par l'Inspection du travail ont nettement augmenté entre 1993 et 1997 (MOW, 1998, p. 29).
151. En Estonie, l'« impôt social » représente 20 pour cent du salaire pour les assurances sociales et 13 pour cent pour l'assurance maladie.
152. Selon les statistiques salariales officielles pour l'Estonie du dernier trimestre de 1998, les salaires versés dans les entreprises à capitaux étrangers étaient supérieurs de plus de 50 pour cent à ceux versés par les entreprises privées à capitaux nationaux (SOE, 1998*b*).
153. En Estonie, au dernier trimestre de 1998, le salaire brut horaire recensé était en moyenne supérieur de 23 pour cent dans les entreprises à capitaux publics. Toutefois, les communes versent à peu près les mêmes salaires que les entreprises privées (SOE, 1998*b*). On ne sait pas dans quelle mesure ces résultats sont liés à la *composition professionnelle* des actifs concernés.
154. En Lettonie, par exemple, il paraît peu probable que 20 pour cent des salariés à plein-temps du secteur privé ne gagnent pas plus que le salaire minimum, ou gagnent moins d'un tiers du salaire moyen, comme l'indiquaient les informations de novembre 1997 (*Statistical Yearbook of Latvia*, 1998, tableau 6-6). Dans le secteur public, ces très faibles salaires représentaient 6 pour cent des travailleurs. A l'extrémité supérieure de l'échelle des rémunérations, 13 pour cent des salariés du secteur privé letton étaient censés gagner plus de 1.7 fois le salaire moyen, contre 10.5 pour cent dans le secteur public. Cette différence du point de vue de l'incidence des

- salaires relativement élevés n'est pas très marquée, mais elle couvre un petit nombre de salariés, essentiellement du secteur privé, à très haut revenu (moins de 1 pour cent gagnant plus de 6 fois le salaire moyen).
155. Les personnes qui perçoivent des prestations de chômage tout en travaillant dans une exploitation agricole privée sont vraisemblablement recensées comme personnes occupées dans les enquêtes sur la population active. Il n'y a pas nécessairement fraude si le revenu est faible et l'activité n'est que de quelques heures par semaine.
 156. Voir, par exemple, OCDE, 1994, partie II, tableau 6.2.
 157. En Lettonie, le niveau de revenu déclaré influe sur la retraite, les indemnités de maladie et l'allocation chômage. En Lituanie, il n'influe que sur la retraite et les indemnités de maladie, et en Lettonie uniquement sur les indemnités de maladie. Voir l'encadré concernant la réforme des retraites et la section ci-après.
 158. Chiffre résultant d'une estimation d'août 1998 (Rajfevska, 1999, p. 17).
 159. MOSSL, 1998, p. 65. En ce qui concerne les travailleurs indépendants du secteur non agricole, les enquêtes sur le revenu des ménages donnent à penser que leur revenu effectif est en moyenne supérieur à six fois le salaire minimum.
 160. Selon PNUD (1998), les résultats concernant le niveau de vie des retraités d'Estonie montrent que ces retraités sont « obligés de se restreindre sur la nourriture, de limiter leurs dépenses médicales et pharmaceutiques et de renoncer pratiquement à toutes les dépenses de la vie normale en société. ».
 161. En Lituanie, le « niveau minimum de subsistance » (31 dollars des États-Unis en 1999), qui déclenche le droit à l'aide sociale, a été calculé en fonction d'un panier de biens de consommation pour 1990 et il n'a pas été aligné par la suite sur les prix à la consommation (MOSSL (1998), p. 24).
 162. Pour percevoir l'allocation chômage, il faut avoir travaillé et cotisé à la sécurité sociale pendant deux ans au cours des trois ans précédant l'inscription au chômage. Le montant est fonction de la durée de l'emploi précédent et du motif du chômage.
 163. En Estonie, 30 000 personnes percevaient cette allocation en mars 1999, soit environ la moitié du nombre de chômeurs d'après l'Enquête sur la population active (définition du BIT). Les chiffres correspondants pour 1998 étaient d'environ 26 000 pour la Lettonie, soit 15 pour cent des chômeurs, et de 20 000 environ pour la Lituanie, ce qui correspondait à seulement 8 pour cent des chômeurs. Mais la proportion d'allocataires parmi les chômeurs recensés dans les enquêtes sur la population active est probablement plus faible que ces chiffres ne l'indiquent, parce que certains allocataires peuvent ou non être considérés comme actifs selon les définitions de ces enquêtes (par exemple, certaines des personnes travaillant à temps partiel dans une petite exploitation agricole).
 164. En Lettonie, la connaissance de la langue nationale était jusqu'en 1998 exigée pour l'inscription des demandeurs d'emploi. Mais cette condition est aujourd'hui supprimée en ce qui concerne le droit à l'allocation chômage.
 165. Par comparaison avec les pays d'Europe occidentale, les effectifs du service public lituanien de l'emploi paraissent très satisfaisants par rapport au chômage recensé (un peu plus de 100 000 personnes, dont 20 000 allocataires).
 166. Les examens de l'OCDE du service public de l'emploi aux Pays-Bas (1993), au Danemark, en Finlande et en Italie (1996) ainsi qu'en Autriche, en Allemagne et en Suède (1996) montrent que la tendance à une telle « garantie de l'emploi » implicite

ou explicite entraîne un recours excessif aux dispositifs publics d'emploi des chômeurs.

167. L'Autorité lituanienne pour la formation sur le marché du travail, régie par un conseil tripartite placé sous l'égide du ministère de la Sécurité sociale et du Travail, gère 15 centres modernes de formation dans le cadre du marché du travail. Ces centres s'occupent essentiellement de la formation de travailleurs pourvus d'un emploi, mais la proportion des chômeurs participants est passée à près de la moitié en 1998. Ce dispositif a bénéficié de plusieurs programmes Phare.
168. La Lettonie a adhéré à l'OMC en février 1999, l'Estonie en novembre 1999 et la Lituanie se trouve à un stade avancé de négociation.
169. Dans la présente analyse on a utilisé l'indicateur suivant (voir OCDE, 1996) :

$$RCA_i = \left(\frac{X_i}{\sum X} - \frac{M_i}{\sum M} \right) \cdot 100$$

où X_i et M_i sont respectivement les exportations et les importations pour un secteur donné i .

170. A l'heure actuelle, la Lituanie applique des droits d'exportation à un nombre très restreint de biens, notamment les cuirs bruts et certains types de bois-d'œuvre. La Lettonie impose également des droits sur les cuirs et peaux bruts, qui seront abolis d'ici à 2001, et sur la ferraille, qui seront abolis en janvier 2000.
171. En janvier 1999, l'investissement estonien représentait 4.3 pour cent du total de l'IDE en Lituanie (Office statistique lituanien) ; l'Estonie était également le dixième plus gros investisseur en Lettonie au début de 1999.
172. On notera qu'à l'exception des produits agricoles énumérés au protocole 2, annexe III de son Accord européen, la Lettonie applique un droit de douane à taux zéro.

Bibliographie

- Agence de privatisation de l'Estonie (1996),
Annual Report on Privatisation in Estonia, Tallinn.
- Agence de privatisation de Lettonie (1995-1998),
Rapports annuels, Riga.
- Antila, Juha et Ylöstalo, Pekka (à paraître en 1999),
Working Life Barometer in the Baltic States, ministère du Travail de la Finlande, Helsinki.
- Banque d'Estonie (1998),
Monetary Developments and Policy Survey, Tallinn.
- Banque d'Estonie,
Bulletin (mensuel, divers numéros), Tallinn.
- Banque de Lettonie,
Monetary Review (trimestriel, divers numéros), Riga.
- Banque de Lituanie,
Quarterly Bulletin (divers numéros), Vilnius.
- Banque mondiale (1993),
Latvia: The Transition to a Market Economy.
- Banque mondiale (1993a),
Estonia: The Transition to a Market Economy, Étude de pays de la Banque mondiale, Washington.
- Banque mondiale (1993b),
Latvia: The Transition to a Market Economy, Étude de pays de la Banque mondiale, Washington.
- Banque mondiale (1993c),
Lithuania: The Transition to a Market Economy, Étude de pays de la Banque mondiale, Washington.
- Banque mondiale (1993d),
Statistical Handbook 1993, States of the Former USSR, Studies of Economies in Transformation 8.
- Banque mondiale (1995),
World Tables 1995.
- Banque mondiale (1996),
Rapport sur le développement dans le monde : De l'économie planifiée à l'économie de marché, Oxford Press, New York.
- Banque mondiale (1998),
Lithuania: An Opportunity for Economic Success, Étude de pays de la Banque mondiale, Washington.

- BERD (1994), (1995), (1998),
Transition Report, Londres.
- BERD (1999),
Transition Report update, Londres.
- Berengaut, Julian, Augusto Lopez-Claros, Françoise Le Gall, Dennis Jones, Richard Stern, Ann-Margret Westin, Effie Psalida et Pietro Garibaldi (1998),
« The Baltic Countries: from economic stabilization to EU accession » dans *IMF Occasional Paper* n° 173, Washington.
- Blanchard, O. et M. Kremer (1997),
« Disorganization », *Quarterly Journal of Economics*, 112(4), novembre.
- Bradshaw, Michael, Phillip Hanson et Denis Shaw (1994),
Economic Restructuring in The Baltic States: The National Self Determination of Estonia, Latvia and Lithuania, éditeur Gravant Sait, pp. 158-180, New York, St. Martiens Press.
- Brock, G. (1998),
« Forcing Direct Investirent in Rusais Regions 1993-95. Why so little and where has it gone? », *The Economics of Transition*, vol. 6, n° 2, pp. 349-360.
- Budina, Nina et Sweder van Wijnbergen (1997),
« Fiscal policies in Eastern Europe », *Oxford Review of Economic Policy*, vol. 13.
- Bureau central de statistique de la Lettonie (1998),
Labour Force in Latvia. Labour Force Survey Data, mai 1998, Riga.
- Carlin W. et M. Landesmann (1997),
« From theory into practice? Restructuring and dynamics in transition economies » dans *Oxford Review of Economic Policy*, vol. 13, n° 2, pp 77-104.
- CE (1998a),
« Agenda 2000 : Rapport régulier 1999 sur les progrès réalisés par la Lettonie sur la voie de l'adhésion », *Bulletin de l'Union européenne*, Sup. 9/98.
- CE (1998b),
« Agenda 2000 : Rapport régulier 1999 sur les progrès réalisés par la Lettonie sur la voie de l'adhésion », *Bulletin de l'Union européenne*, Sup. 10/98.
- CE (1998c),
« Agenda 2000 : Rapport régulier 1999 sur les progrès réalisés par la Lettonie sur la voie de l'adhésion », *Bulletin de l'Union européenne*, Sup. 11/98.
- Cerniauskas, Gediminas (1999),
Monitoring Poverty, UNDP, Vilnius, Discussion Papers, n° 44.
- DIW (1999),
« Wirtschaftslage und Reformprozesse in Mittel- und Osteuropa », DIW/Berlin, HWWA/Hambourg, IFO/Kiel, IFW/Halle et Osteuropa-Institut/Munchen), Berlin.
- Eamets, Raul (1998),
« Gross flows in Estonian labour market and transition probabilities across labour market states », dans *OCDE (1998)*.
- Eamets, Raul (1999),
Estonian Labour Market and Labour Market Policy, ministère des Affaires sociales, Tallinn.
- Earle, J.S., S. Estrin et L. Leshchenko (1995),
« *Ownership Structures, Patterns of Control and Enterprise Behavior in Russia* », document non publié, Université d'Europe centrale.

- Ebrill, L. et O. Havrylyshyn (1999),
« Reforms of tax policy and tax administration in the CIS countries and the Baltics, issues in transition » dans *IMF Occasional Paper*, Washington.
- Estrin, Saul (éd.) (1994),
Privatization in Central and Eastern Europe, Longmans.
- FMI (1993),
IMF Economic Reviews, Estonie, Washington
- FMI (1994),
IMF Economic Reviews, Lettonie, Washington
- FMI (1994),
IMF Economic Reviews, Lituanie, Washington
- FMI (1997),
« Currency Board arrangements, issues and experience », *IMF Occasional Paper n° 151*, Washington.
- FMI (1998),
« The transition countries of Central and Eastern Europe: why EMU matters » in *IMF Working Paper*, Washington.
- FMI (1998a),
Perspectives de l'économie mondiale, mai.
- FMI (1998b) (1998c) (1998d) (1999a),
« Selected Issues and Statistical Appendix » dans *Country reports – Estonia, Latvia, Lithuania*.
- FMI(1999b),
Estonia: Staff Report for the 1999 Article IV Consultation, juin.
- FMI(1999c),
Latvia: Staff Report for the 1999 Article IV Consultation, août.
- FMI(1999d),
Lithuania: Staff Report for the 1999 Article IV Consultation, août.
- Frankel, J. (1999),
« No Single Currency Regime is Right for All Countries or At All Times », Document de travail NBER n° 7338.
- Frydman *et al.* (1993a),
« The privatization process in Russia, Ukraine and the Baltic States » dans *CEU Privatization Reports*, V. 2, Budapest/Londres/New York.
- Frydman, R., C. Gray, M. Hessel et A. Rapaczynski (1997),
« Private ownership and corporate performance: some lessons from transition economies » dans *Economic Research Reports*, Centre C.V. Starr pour Économies appliquées.
- Hansen, John et Piritta Sorsa (1994),
« Estonia: a shining star from the Baltics » dans *Trade in the New Independent States*, Constantine Michalopoulos et David G. Tarr (eds), Studies of Economies in Transformation 13, Banque mondiale/UNDP, pp. 115-132.
- Hanson, P. (1990),
The Baltic States, The EIU – Briefing, Londres.
- Jemeljanovs, O. (1996),
« Employee ownership and the Political debate in Estonia 1987-1994 » dans N. Mygind

- (éd.) *Privatization and Financial Participation in the Baltic Countries* section I, CEES, Copenhagen Business School.
- Jones, D., et N. Mygind (1998),
« Ownership patterns and dynamics in privatized firms in transitions economies: evidence from the Baltics », CEES Working Paper Series n° 15, à paraître dans *Baltic Journal of Economics*.
- Jones, D., et N. Mygind (1999a),
« The nature and determinants of ownership changes after privatization: evidence from Estonia », CEES Working Paper Series n° 23, à paraître dans *Journal of Comparative Economics*.
- Jones, D., et N. Mygind (1999b),
« Ownership and productive efficiency: evidence from Estonia », CEES Working Paper Series n° 24.
- Jones, D., et N. Mygind (1999c),
« The effects of privatization on productive efficiency: evidence from the Baltic Republics », CEES Working Paper Series, n° 22.
- Kein et Terk (1997),
Management-Buy-Out and Management-Buy-In in Estonia, Chapitre 4.
- Kein, A. (1995),
Capital Market Institutions in Estonia, Académie de sciences d'Estonie.
- Kein, A., et V. Tali (1994),
The Process of Ownership Reform and Privatization, papier de l'Institut d'économie, Académie de sciences d'Estonie.
- Lainela, S., et P. Sutela (1994),
The Baltic Economies in Transition; Banque de Finlande, Helsinki.
- Lantz de Bernardis, Petra (1998),
Wealth and Poverty in Transition, PNUD, Tallinn.
- Lee, B. (1996),
Lithuania, in Between State and Market, Lieberman et al. (éd.), Banque mondiale; OCDE, 1997.
- Lemaitre, Georges, et Reuterswård, Anders (1998),
« Developing policy-relevant indicators », dans OCDE (1998).
- Lithuanian Labour Exchange (1998),
Activities of the Lithuanian Labour Exchange in 1998, Vilnius.
- Liuhto, K. (1995),
« Foreign investment in Estonia: a statistical approach », *Europe-Asia Studies*, vol. 47, n° 3, pp. 507-525.
- Lopez-Claros, A. (1999),
Lithuania: From Stabilisation to EU Accession, Lehman Brothers Economics.
- Martinavicius, J. (1996),
« Privatization in Lithuania: the legislative and political environment and the results achieved », dans N. Mygind (éd.) *Privatization and Financial Participation in the Baltic Countries* section I, CEES, Copenhagen Business School.
- Ministère de l'Économie (1998),
Economic Development of Latvia, Riga.

- Ministère des Affaires économiques (1999),
Estonian Economy, A. Purju (éd.), 1998-99.
- Ministère des Affaires sociales (1998),
Social Report, Riga.
- Ministère des Affaires sociales et du travail (1998),
Social Report 1997, Vilnius.
- Mygind, N. (1994),
« The economic transition in the Baltic Countries – differences and similarities » dans
The Politics of Transition in the Baltic States – Democratization and Economic Reform Policies,
J.Å. Dellenbrant et O. Nørgaard, Umeå University, Research Report n° 2, pp. 197-234.
- Mygind, N. (1995),
« Privatization and employee-ownership in the Baltic Countries – a comparative analysis of conditions and development » dans *Privatization and Financial Participation in the Baltic Countries – Midterm Results*, Mygind (éd.), pp. 199-284, CBS.
- Mygind, N. (1996),
Privatization and Financial Participation in the Baltic Countries, document non publié, CEES, Copenhagen Business School.
- Mygind, N. (1996b),
« The Baltic Countries in transition – a comparative analysis » dans N. Mygind (éd.)
Privatization and Financial Participation in the Baltic Countries section I, CEES, Copenhagen Business School.
- Mygind, N. (1997a),
« The economic performance of employee-owned enterprises in the Baltic Countries », CEES Working Paper Series, n° 6.
- Mygind, N. (1997b),
« Employee ownership and participation in the Baltic Countries » dans Uvalic et Vaughan-Whitehead (éd.) *Privatization Surprises in Transition Economies*, Elgar, Cheltenham, Royaume-Uni.
- Mygind, N. (1997),
« Different paths of transition in the Baltics », Copenhagen Business School, CEES Working Paper n° 5.
- Mygind, N. (1998),
« The internationalization of the Baltic economies », Université de Berkeley, California, BRIE Working Paper n° 130.
- Mygind, N. (1999),
« Privatisation, Governance and Restructuring of Enterprises in the Baltics », miméo, OCDE.
- Norgaard, Ole (1996),
The Baltic States after Independence, Edward Elgar.
- OCDE (1994),
L'Étude de l'OCDE sur l'emploi : Données et explications, deuxième partie, Paris.
- OCDE (1997) (1999c),
Perspectives de l'emploi, Paris.
- OCDE (1998a),
OCDE Workshop on the Use of Labour Force Surveys for Policy Making. Proceedings, Tallinn 27-28 octobre 1997, Paris

- OCDE (1998c),
« Le départ à la retraite » dans *Perspectives économiques de l'OCDE n° 63*, Paris.
- OCDE (1996) (1999a),
Études économiques de l'OCDE : République slovaque, Paris.
- OCDE (1997),
Études économiques de l'OCDE : Slovénie, Paris.
- OCDE (1998b),
Études économiques de l'OCDE : Roumanie, Paris.
- OCDE (1999b),
Études économiques de l'OCDE : Bulgarie, Paris.
- Office statistique de l'Estonie (1997),
Household's Income and Expenditure, Tallinn.
- Office statistique de l'Estonie (1998a),
Labour Force, Tallinn.
- Office statistique de l'Estonie (1998b),
Wages and Salaries, Tallinn.
- Office statistique de l'Estonie,
Estonian Statistics, divers numéros.
- Pautola, N. (1997),
« Fiscal transition in the Baltics » in *Review of Economies in Transition n° 2*.
- Pautola, Niina et Peter Backé (1998),
« Currency boards in Central and Eastern Europe – experience and future perspectives » dans *Focus on Transition I/1998*, Oesterreichische Nationalbank, Vienne.
- Philips, Kaia (1999),
« Wage dynamics and labour mobility in Estonia » dans Eamets (1999).
- Pohl G., R.E. Anderson, S. Claessens et S. Djankov (1997),
« Privatization and restructuring in Central and Eastern Europe: evidence and policy options », World Bank Technical Paper n° 368, Washington DC.
- Programme des Nations Unies pour le développement (1996) (1997b) (1998b),
Lithuanian Human Development Report, Vilnius.
- Programme des Nations Unies pour le développement (1997a),
Latvia Human Development Report, Riga.
- Programme des Nations Unies pour le développement (1998a),
Estonian Human Development Report 1998, Tallinn.
- Programme des Nations Unies pour le développement (1999),
Socio-economic trends in Lithuania, page d'accueil du PNUD, Vilnius.
- Psalida, E. (1998),
dans J. Berengaut *et al.* « The Baltic Countries: from economic stabilization to EU accession », *IMF Occasional Paper n° 173*, Washington.
- Purju A. (1998),
« Interrelationships between privatization methods, ownership structure and economic results: evidence from Estonia », Document de Conférence, 1st INTER-conference, Copenhagen, CEES/CBS août.

- Purju A. et J. Terk (1998),
« Company adjustment and restructuring problems in Estonia between 1992-1995 », Document de Travail n° 11, mars, Université technique de Tallinn.
- Purju, A. (1996),
« The political economy of privatization in Estonia », Working Paper, Centre for Economic Reform and Transformation, Heriot-Watt University, Edimbourg
- Rainys, Gediminas (1998),
« Industrial restructuring in Lithuania: analysis by branch and case studies » dans *New Neighbours in Eastern Europe: Economic and Industrial Reform in Lithuania, Latvia and Estonia*, Christian von Hirschhausen (éd.), Les Presses de l'École des Mines, pp. 112-127.
- Rajasalu, T. (1994),
« Estonian economy: Summer 1994 », Rapport n° 2, Institut d'économie.
- Rajevska, Feliciana *et al.* (1999),
Monitoring the Development of Social Protection Reform in the CEECs, 1: Pension system, Health Care, Unemployment Protection, Étude nationale : Lettonie, Phare Consensus II Programme, Université de York.
- Reardon, Jack (1996),
« An assessment of the transition to a market economy in the Baltic Republics » *Journal of Economic Issues*, vol. 30, n° 2, juin, pp. 629-638.
- Roland, G. et T. Verdier,
« Transition and the output fall », *Economics of transition*, 7(1), pp. 1-28.
- Ryder, Andrew (1998),
Regional Problems and Policies in the Baltics and Kaliningrad, OCDE/TDS rapport préparé pour le Groupe de travail sur les politiques de développement régional.
- Saavalainen, Tapio (1994),
« Stabilization in the Baltic Countries: a comparative analysis », *IMF Working Paper*, Washington.
- Semeta, A. (1997),
« Economic transition in Lithuania – 1996 », document non publié, Vilnius.
- Sorsa, Piritta (1994a),
« Latvia: trade issues in transition » dans *Trade in the New Independent States*, Constantine Michalopoulos et David G. Tarr (eds), *Studies of Economies in Transformation*, 13, Banque mondiale /PNUD, pp. 141-155.
- Sorsa, Piritta (1994b),
« Lithuania: trade issues in transition » dans *Trade in the New Independent States*, Constantine Michalopoulos et David G. Tarr (eds), *Studies of Economies in Transformation*, 13, Banque mondiale /PNUD, pp. 157-170.
- Statistiques Lituanie (1998),
Labour Force, Employment and Unemployment. May 1998 (Labour Force Survey Results), Vilnius.
- Statistiques Lituanie (1999),
Household Budget Survey Results, 1^{er} trimestre, Vilnius.
- Statistiques Lituanie,
Economic and Social Development in Lithuania, divers numéros, Vilnius.
- Steinbuka, I. (1996),
« Privatization in Latvia and the role of employee ownership », in N. Mygind (éd.)

- Privatization and Financial Participation in the Baltic Countries* section I, CEES, Copenhagen Business School.
- Steinbuka, I. et I. Kodolina (1998),
Enu ekonomika un neiekasetie nodokli Latvija (The Shadow Economy and Tax Evasion in Latvia), ministère des Finances, Riga.
- Steinbuka, I. et M. Kazaks (1996),
«Fiscal adjustment in Latvia under transition», Heriot-Watt Discussion Paper 96/1, Edimbourg.
- Sutela, P. (1994),
«Privatization, employment and inflation in the Baltic Countries» dans *Communist Economies and Economic Transformation*, vol. 6, n° 2.
- Terk, E. (1996),
«Employee ownership and the Political debate in Estonia 1987-1994» dans N. Mygind (éd.) *Privatization and Financial Participation in the Baltic Countries* section I, CEES, Copenhagen Business School.
- Tornell, A. (1999),
«Privatizing the Privatized», Document de travail NBER n° 7206, juillet.
- UNICEF (1998),
Education for All? The MONEE Project: Regional Monitoring Report n° 5, CEE/CIS/Baltics, Florence.
- Uvalic, Milica et Daniel Vaughan-Whitehead (1997),
Privatization Surprises in Transition Economies, Elgar, Cheltenham, Royaume-Uni.
- Van Arkadie, Brian et Mats Karlsson (1992),
Economic Survey of the Baltic States, Pinter Publishers.
- Van Arkadie, Brian *et al.* (1991),
Economic Survey of the Baltic Republics, Stockholm.
- Venesaar U. et J. Hackey (1995),
Economic and social changes in the Baltic States in 1992-1994. Estonian Academy of Sciences, Tallinn.
- Vojevoda, L. et L. Rumpis (1993),
«Small privatization in Latvia», miméo, Institut d'économie, Académie des sciences de Lettonie.

*Annexe I***L'agriculture en Estonie, en Lettonie et en Lituanie : évolutions et politiques**

Au second semestre de 1998 et au début de 1999, la croissance en Estonie, en Lettonie et en Lituanie s'est ralentie brutalement, et le secteur agricole a subi un grave revers. Les marchés de denrées étant déprimés, les exportations de produits agricoles et les revenus des agriculteurs se sont fortement contractés. De surcroît, les perspectives d'amélioration sont plutôt médiocres dans le court terme; dans le moyen terme elles dépendront d'une reprise de la demande et de la réaction de l'offre dans les pays de l'OCDE. La réponse générale des pouvoirs publics dans les pays Baltes a consisté à accroître les dépenses budgétaires en faveur de l'agriculture et à relever les tarifs douaniers à l'importation sur certains produits agricoles, mais aussi à réorienter les échanges vers l'UE, les PECO et d'autres pays de l'OCDE. La mise en œuvre de l'Accord de libre-échange s'est poursuivie en 1998-99, et il en est résulté un certain accroissement des flux commerciaux agricoles entre les trois pays, qui a lui-même contribué à une plus grande convergence des prix à la sortie de l'exploitation et des prix de détail des principaux produits agricoles et alimentaires dans toute la région.

Tandis que les exportations agricoles, et en particulier les ventes à la Russie et à la CEI, ont baissé considérablement au dernier trimestre de 1998 et en 1999, les importations se sont également contractées, d'où une réduction du déficit des échanges agro-alimentaires. Dans chacun des trois pays Baltes, les producteurs agricoles ont vu leurs revenus s'amenuiser brutalement en raison du repli de la production, de la baisse des prix à la sortie de l'exploitation et de la hausse des prix des intrants. Dans une certaine mesure, l'érosion des revenus agricoles a été compensée par un accroissement des dépenses budgétaires sous forme de paiements directs et de subventions aux intrants. En 1998-99, les pays Baltes ont fait des progrès notables vers l'harmonisation de la réglementation vétérinaire et phytosanitaire et vers l'alignement de leur cadre et de leurs instruments de politique agricole sur ceux de l'UE. Par ailleurs, la Lettonie et l'Estonie ont adhéré à l'OMC, tandis que la Lituanie se trouve à un stade avancé des négociations. Les pays Baltes sont donc soumis aux engagements sur l'agriculture prévus par l'Accord du Cycle d'Uruguay, sur la base des trois piliers que sont l'accès aux marchés, les mesures de politique intérieure et les subventions à l'exportation.

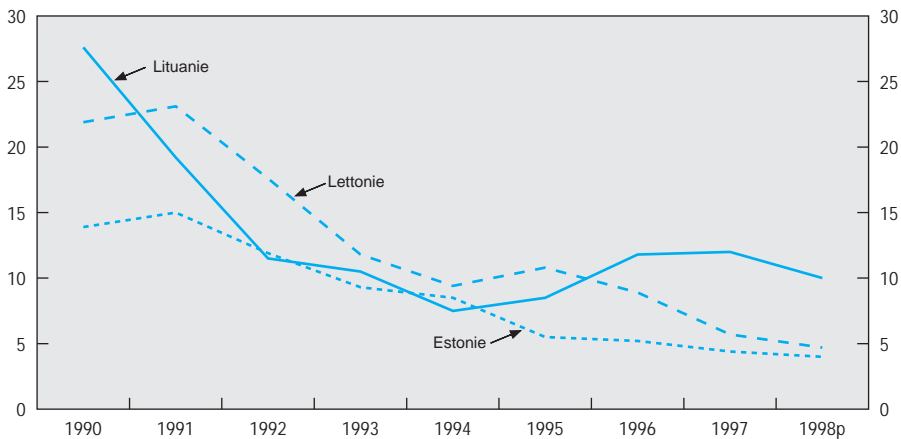
A court terme, plusieurs problèmes importants se posent au secteur agro-alimentaire dans la région balte. Il faut en particulier renforcer la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange balte, resserrer la coopération dans le secteur agro-alimentaire et trouver d'autres débouchés à l'exportation pour les produits agricoles. Un autre grand défi concerne la mise en œuvre de politiques qui faciliteront la poursuite de la restructuration et le développement de possibilités d'emplois extra-agricoles pour ceux qui quittent la terre. D'autres améliorations sont également requises en vue de mettre sur pied des institutions

appropriées pour un secteur agro-alimentaire orienté par le marché, plus particulièrement en ce qui concerne les systèmes d'information sur le marché, le développement rural et les mesures environnementales. A plus long terme, le secteur agro-alimentaire doit se préparer à l'adhésion à l'UE et à l'adoption du cadre de la PAC pour les politiques agricoles. En même temps, il est nécessaire d'améliorer l'efficacité et de développer un secteur agro-alimentaire plus viable qui se montre compétitif aussi bien sur le marché international que sur les marchés étrangers. Les pays Baltes éprouvent des difficultés particulières pour surmonter les obstacles techniques aux mesures commerciales, sanitaires et phytosanitaires et pour porter les normes de qualité jusqu'à des niveaux acceptés sur le plan international.

Production et emploi dans l'agriculture

L'agriculture reste un secteur important dans la région balte : elle représente une part considérable, quoique décroissante, de la production économique des trois pays. Durant les années 90, son importance relative a fortement diminué, surtout en Estonie et en Lettonie, et dans une moindre mesure en Lituanie, en raison de la contraction du secteur et du développement plus rapide des activités non agricoles. Selon des estimations préliminaires, en 1998 la part de l'agriculture dans le PIB est tombée à quelque 4 pour cent en Estonie, 5 pour cent en Lettonie et 10 pour cent en Lituanie (graphique A1). Toutefois, si l'on regroupe la production agricole primaire avec les produits alimentaires et les boissons, le secteur agro-alimentaire représente une proportion beaucoup plus impor-

Graphique A1. Part de l'agriculture dans le PIB
En pourcentage



p : données préliminaires.

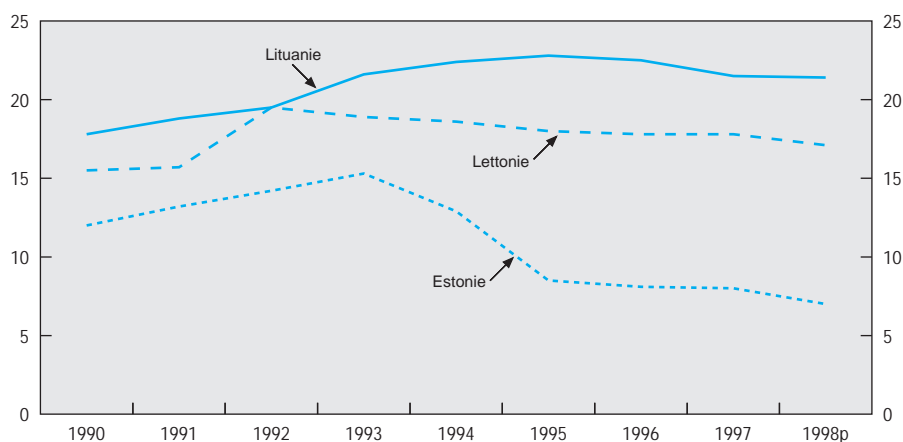
Source : OCDE.

tante du PIB, allant de 10 pour cent en Estonie à 11 pour cent en Lettonie et à 14 pour cent en Lituanie.

S'agissant de l'emploi, l'agriculture a joué un rôle important d'amortisseur face à la hausse du chômage durant le processus de transition, surtout dans les zones rurales. En dépit d'une position de départ similaire en 1990, la part de l'agriculture dans l'emploi total a évolué différemment d'un pays Balte à l'autre : elle a diminué progressivement en Estonie, est restée relativement stable en Lettonie et a augmenté en Lituanie (graphique A2). En 1998, la part dans l'emploi total des effectifs employés dans l'agriculture s'est établie à 7 pour cent en Estonie, 17 pour cent en Lettonie et 22 pour cent en Lituanie. La proportion élevée de la main-d'œuvre employée dans l'agriculture au regard de la part de ce secteur dans le PIB reflète une productivité du travail assez basse. L'accroissement des effectifs dans le secteur s'explique en partie par la nature de la réforme agraire, la privatisation des terres se faisant essentiellement par voie de restitution, à quoi s'ajoute l'absence de débouchés extra-agricoles dans la région.

La production agricole a chuté de plus de 50 pour cent dans les trois pays Baltes entre 1990 et 1995, mais en 1996 et 1997 la baisse de la production agricole brute s'est ralentie en Estonie et en Lettonie, tandis qu'en Lituanie la production a augmenté. En ce qui concerne la composition de la production agricole, l'élevage reste la principale composante, même s'il a nettement reculé durant les années 90. Les productions animale et végétale se sont fortement contractées au cours des années 90, en raison des incertitudes liées au processus de transition, de la dégradation des termes de l'échange pour les produits agricoles et de l'intensification de la concurrence sur le marché intérieur et à

Graphique A2. **Part de l'agriculture dans l'emploi**
En pourcentage



p : données préliminaires.

Note : Pour la Lettonie, l'agriculture inclut la sylviculture, la pêche et la chasse.

Source : OCDE.

l'exportation. En 1998, la production agricole a continué de décroître dans les trois pays, plus modérément toutefois en Estonie, où la production animale a même affiché une certaine hausse (tableau A1). L'une des conséquences importantes du recul marqué de la production agricole a été l'accroissement des capacités excédentaires du secteur de transformation des denrées alimentaires dans toute la région.

Après le mouvement de ciseaux initial des coûts et des prix au début des années 90, les revenus des producteurs se sont améliorés au milieu des années 90 à la faveur de mesures de soutien, d'un élargissement des débouchés et d'un raffermissement des marchés internationaux des produits de base. Toutefois, le phénomène de divergence des prix et des coûts s'est reproduit ces deux dernières années en raison de la faiblesse des marchés de produits, exacerbée par les effets secondaires de la crise financière russe et de l'effondrement du marché russe des produits agricoles. Ainsi, en Estonie, le prix du lait à la sortie de l'exploitation a accusé une baisse de 40 pour cent au quatrième trimestre de 1998 par rapport à la même période de l'année précédente. En 1998, le revenu moyen d'une famille rurale en Estonie est tombé à 75 pour cent du revenu moyen d'une famille urbaine.

Les entrées d'investissements directs étrangers dans la région balte ont augmenté fortement au cours des années 90, mais le secteur agro-alimentaire n'en a reçu qu'une faible part, qui va toutefois croissant. L'investissement dans ce secteur s'est orienté pour l'essentiel vers les produits à plus forte valeur ajoutée, notamment la confiserie, les tabacs et les boissons, alors que l'investissement dans le secteur agricole primaire a été pratiquement négligeable. En 1998, les entrées d'investissements étrangers dans le secteur agro-alimentaire ont été estimées à 26 millions de dollars des États-Unis en Estonie, 60 millions de dollars en Lettonie et plus de 100 millions de dollars en Lituanie.

Tableau A1. **Production agricole brute : total, cultures et élevage**
Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998 ^p
Total									
Estonie	-13.10	-5.80	-19.50	-12.20	-12.90	-0.90	-6.30	-1.50	-0.50
Lettonie	-10.20	9.80	8.30	-11.00	-16.30	-1.60	-3.40	4.70	-5.00
Lituanie	-6.50	-4.86	-26.80	-2.01	-16.95	7.67	8.50	5.80	-2.52
Productions végétales									
Estonie	-24.80	-2.00	-11.90	-3.80	-15.20	7.80	-4.30	-2.00	-1.50
Lettonie	-19.30	5.00	-10.50	-1.10	-23.70	-7.00	-6.10	-3.30	-8.00
Lituanie	-8.13	2.29	-33.39	29.11	-27.02	14.77	22.10	5.62	-3.83
Productions animales									
Estonie	-8.00	-10.60	-19.60	-18.10	-11.00	-5.90	-8.20	-1.00	1.00
Lettonie	-5.50	-8.00	-17.40	-34.20	-18.00	-4.90	-12.80	-5.70	-2.00
Lituanie	-5.22	-10.28	-21.11	-29.73	-4.35	0.90	-6.27	6.09	-0.68

p : Données préliminaires.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Échanges agricoles

Politiques commerciales

Depuis l'indépendance, l'Estonie maintient un régime commercial entièrement ouvert pour les produits agricoles et alimentaires, tandis que la Lettonie et la Lituanie ont adopté une approche plus prudente de la libéralisation et mis en œuvre des mesures aux frontières pour protéger le marché interne. Le système actuel de droits de douane est en place depuis 1993. Il se compose de trois grandes catégories de droits : les tarifs conventionnels ou NPF, les tarifs préférentiels ou prévus par les accords de libre-échange, et les tarifs autonomes ou pénalisateurs. La Lettonie maintient une approche assez libérale en matière de politique commerciale agricole, et abaisse progressivement ses tarifs moyens à l'importation. La politique commerciale agricole lituanienne a beaucoup varié au cours des années 90. Ainsi, la Lituanie a recouru aux subventions à l'exportation pour la viande et les produits laitiers et en d'autres occasions elle a appliqué des restrictions quantitatives (contingents sur les céréales). La Lettonie a également appliqué des subventions à l'exportation pour les produits laitiers et un régime de licences automatiques pour les exportations de céréales afin de maintenir les bilans céréaliers. Les droits à l'importation sont encore utilisés en Lettonie et en Lituanie pour réglementer les importations alimentaires, mais ils sont appliqués principalement sur une base *ad valorem*.

Contrairement à beaucoup d'économies en transition, les pays Baltes n'ont pas appliqué de surtaxes à l'importation de produits agricoles et alimentaires, et seule la Lettonie a eu recours à d'autres barrières non tarifaires sous la forme de licences automatiques. En ce qui concerne les restrictions quantitatives des importations agricoles, la Lettonie et la Lituanie ont appliqué ces mesures au cas par cas. Dans chacun des trois pays on se préoccupe de l'appréciation rapide des taux de change réels qui a érodé la compétitivité des exportations et contribué à la croissance des importations de produits alimentaires (voir les chapitres I et II).

En 1998 et au début de 1999, les pays Baltes ont pris plusieurs mesures pour réglementer les importations. En 1998, l'Estonie a mis en place un système de licences d'importation pour tous les produits agricoles et alimentaires. Le principal objectif de cette mesure est d'assurer un traitement approprié des produits alimentaires pour répondre aux préoccupations des consommateurs en matière de sécurité des aliments. En mai 1999, le gouvernement estonien a présenté un projet de loi qui autoriserait l'instauration de droits de douane applicables aux pays tiers en 2000. Sont donc exclus la plupart des partenaires commerciaux de l'Estonie, notamment l'UE, la Lettonie et la Lituanie. Cette mesure s'inscrit dans le processus d'alignement des mesures aux frontières de l'Estonie sur celles de l'UE en vue d'une adhésion intégrale.

En Lettonie, les importations agricoles et alimentaires se voient appliquer des droits compris entre 0 pour cent pour le blé et 60 pour cent pour le sucre raffiné. Au début de 1999, la Lettonie a imposé, pour des raisons sanitaires, une interdiction unilatérale des importations de viande de volaille hachée en provenance d'Estonie. Avec l'effondrement des prix à la production des porcs, qui ont baissé de plus de 50 pour cent en 1998-99, en juin 1999 le gouvernement letton a mis en place (à titre de mesure de sauvegarde) un droit de 70 pour cent sur la viande de porc importée pour une période de 200 jours. Cette mesure est une réaction directe à l'accélération des importations de viande porcine, qui a fortement désorganisé le marché intérieur. En décembre 1999, le parlement letton a approuvé des mesures législatives qui ont prolongé la protection sur le marché intérieur du porc jusqu'à fin 2001.

En 1998, la Lituanie a relevé les droits à l'importation sur les produits agricoles et alimentaires en provenance de l'UE, pour faire face à la crise financière en Russie. En janvier 1999, le gouvernement lituanien a également introduit un nouveau mécanisme de calcul des prix de référence servant à établir les droits de douane sur un éventail d'importations de produits alimentaires, en particulier les viandes, les produits laitiers et les œufs, en provenance de tous pays, y compris l'Estonie et la Lettonie. Toutefois, à la suite de vives protestations de la Lettonie et de l'Estonie, les importations de produits alimentaires en provenance de ces deux pays ont été exemptées du nouveau mécanisme de calcul. Devant la dégradation des prix internationaux de la viande et des produits laitiers, en 1998 le gouvernement lituanien a majoré ses subventions à l'exportation de plus de 50 pour cent. Toutefois, cet ajustement a compliqué sérieusement les négociations engagées par la Lituanie en vue d'adhérer à l'OMC. La demande d'adhésion de la Lettonie à l'OMC a été approuvée en octobre 1998, et celle de l'Estonie en avril 1999.

Flux commerciaux

La part de l'agriculture et des produits alimentaires dans les exportations totales a beaucoup fluctué dans les trois pays Baltes durant les années 90, mais ces derniers temps elle s'est à peu près stabilisée à un niveau plus bas, comparable d'un pays à l'autre (tableau A2). En revanche, la part de l'alimentation dans les importations totales a augmenté dans les trois pays. Au début des années 90, les trois pays Baltes étaient des exportateurs nets de produits agricoles, mais depuis 1995 leurs importations de produits agricoles et alimentaires augmentent plus rapidement que leurs exportations. Depuis 1996, les trois pays sont devenus des importateurs nets de produits alimentaires. Le déséquilibre croissant de la balance agro-alimentaire est une source majeure de préoccupation dans la région. En 1998, le déficit des échanges agro-alimentaires s'est encore creusé, essentiellement à cause de l'effondrement du marché russe et de la faiblesse des cours des produits de base.

La composition par produits des exportations et des importations est similaire pour les trois pays, les produits laitiers, les produits de l'élevage, le poisson et les boissons

Tableau A2. **Part des produits agricoles et alimentaires dans les échanges totaux**

	Pourcentage						
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998p
Exportations							
Estonie	15.7	23.5	22.0	16.4	15.8	16.5	15.9
Lettonie	10.6	14.9	12.8	16.4	16.9	14.5	10.8
Lituanie	n.d.	n.d.	24.1	18.3	17.1	16.0	14.1
Importations							
Estonie	9.0	14.7	15.9	14.2	15.5	16.4	16.9
Lettonie	7.5	6.4	10.7	10.9	13.4	13.9	13.3
Lituanie	n.d.	n.d.	10.0	13.4	13.1	11.1	11.2

p : Données préliminaires.

n.d. : Données non disponibles.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

représentant l'essentiel des exportations de produits alimentaires et de boissons, tandis que les importations se composent surtout de produits alimentaires à haute valeur ajoutée, de tabac, de boissons, de céréales fourragères, de fruits et de légumes. Ces dernières années, les importations de viande bovine, de volaille et de viande porcine ont augmenté, surtout en Estonie et en Lettonie. Pour la Lituanie, une proportion notable des exportations de produits alimentaires et de boissons est attribuée aux réexportations.

En ce qui concerne la structure des échanges, la Russie et la CEI ont été jusqu'en 1997 les principaux marchés d'exportation, absorbant plus des trois cinquièmes des exportations agricoles et alimentaires de la région balte, mais ces ventes ont fortement baissé en 1998 (tableau A3). La part des exportations destinées à l'UE continue de croître, favorisée par l'application des Accords européens et par le souci d'une intégration accrue à l'Europe occidentale. Avec la mise en œuvre de l'Accord balte de libre-échange, les échanges

Tableau A3. **Exportations agricoles et alimentaires par destination, 1993-1998**

Pourcentage

	UE	Autres pays de l'OCDE	PECO ¹	NEI	Autres	Total
1993						
Estonie	18	0	21	45	17	100
Lettonie	10	5	20	66	1	100
Lituanie	16	4	12	66	2	100
1994						
Estonie	15	8	20	55	2	100
Lettonie	8	4	13	74	1	100
Lituanie	20	2	13	63	2	100
1995						
Estonie	29	1	15	53	2	100
Lettonie	11	2	9	76	2	100
Lituanie	26	0	14	59	1	100
1996						
Estonie	20	3	15	59	2	100
Lettonie	15	1	11	73	1	100
Lituanie	17	5	12	63	3	100
1997						
Estonie	16	3	16	64	2	100
Lettonie	11	0	16	68	4	100
Lituanie	20	7	12	59	3	100
1998						
Estonie	16	4	19	61	1	100
Lettonie	20	1	22	47	9	100
Lituanie	24	11	17	46	2	100

p : Données préliminaires.

1. Les chiffres pour la Pologne, la Hongrie et la République tchèque sont inclus dans ceux des PECO à partir de 1996 pour des raisons de cohérence, bien que ces pays soient Membres de l'OCDE.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

intrabaltiques de produits agricoles et alimentaires ont également beaucoup augmenté ces dernières années, à partir toutefois d'un niveau assez bas. L'UE est la principale source d'importations de produits alimentaires. Depuis quelques années, elle représente plus de 50 pour cent de toutes les importations alimentaires de la région balte (tableau A4). Les importations en provenance d'autres PECO ont aussi augmenté régulièrement, à la faveur de divers accords bilatéraux, tandis que les achats à la Russie et à la CEI se sont effondrés depuis 1996.

L'Estonie, la Lettonie et la Lituanie ont enregistré d'importants déficits sur leurs balances commerciales agro-alimentaires, en particulier avec l'UE, et le déséquilibre s'est nettement accentué depuis 1996. En revanche, les pays Baltes ont tous maintenu un

Tableau A4. **Importations agricoles et alimentaires par source, 1993-1998**

	Pourcentage					
	UE	Autres pays de l'OCDE	PECO ¹	NEI	Autres	Total
1993						
Estonie	50	0	5	9	36	100
Lettonie	36	11	17	25	10	100
Lituanie	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
1994						
Estonie	41	36	6	9	8	100
Lettonie	38	13	20	11	18	100
Lituanie	40	24	18	14	4	100
1995						
Estonie	66	12	11	10	1	100
Lettonie	50	14	14	12	10	100
Lituanie	42	12	15	21	10	100
1996						
Estonie	64	8	12	10	6	100
Lettonie	51	6	18	12	12	100
Lituanie	45	13	17	21	3	100
1997						
Estonie	47	20	8	4	21	100
Lettonie	53	11	25	4	7	100
Lituanie	51	14	22	10	3	100
1998						
Estonie	49	23	10	5	13	100
Lettonie	51	8	29	4	8	100
Lituanie	53	12	25	8	2	100

p : Données préliminaires.

n.d. : Données non disponibles.

1. Les chiffres pour la Pologne, la Hongrie et la République tchèque sont inclus dans ceux des PECO à partir de 1996 pour des raisons de cohérence, bien que ces pays soient Membres de l'OCDE.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

excédent confortable vis-à-vis de la CEI, et en particulier de la Russie, de l'Ukraine et du Bélarus.

Impact de la crise russe sur les échanges agricoles

Étant donné que la Russie constituait la principale destination des exportations agricoles et alimentaires de la région balte, la crise financière russe a profondément désorganisé les flux commerciaux entre les deux régions. Les effets secondaires de la crise économique russe, et en particulier la réorientation des exportations agricoles des pays tiers du marché russe vers la région balte, ont provoqué un effondrement des prix dans toute la région. Il en est résulté des pressions de plus en plus fortes visant à renforcer la protection du marché intérieur pour certains produits et à réintroduire (Lettonie) ou accroître (Lituanie) les subventions à l'exportation pour les principaux produits agricoles.

Selon des estimations, les exportations agricoles et alimentaires de la région balte ont baissé d'au moins 30 pour cent au dernier trimestre de 1998 par rapport à la période correspondante de 1997. Au total, toutefois, le recul n'a pas été si spectaculaire : les exportations agricoles pour l'année 1998 ont baissé d'environ 18 pour cent en Lettonie et en Lituanie, mais elles ont augmenté en Estonie. Au premier semestre de 1999, les exportations de produits agricoles et alimentaires ont continué de décroître, certaines estimations faisant état d'une nouvelle baisse de 20 pour cent par rapport à la période correspondante de 1998. Dans l'avenir prévisible, les exportations agricoles vers la Russie et la CEI resteront vraisemblablement très inférieures à leurs niveaux passés, et les trois pays Baltes doivent s'employer rapidement à trouver de nouveaux débouchés à l'exportation.

Des trois pays Baltes, la Lituanie reste le plus vulnérable aux évolutions économiques en Russie. La forte contraction de la demande en Russie et dans la CEI s'est soldée par de lourdes pertes financières pour le secteur agro-alimentaire lituanien. Tandis que les exportations de produits alimentaires transformés à haute valeur ajoutée ont baissé, les ventes de produits agricoles non transformés ont augmenté. S'agissant de la structure géographique des flux commerciaux agricoles et alimentaires, la part des exportations alimentaires de la Lituanie vers la CEI et l'UE a baissé de 33 pour cent et 2 pour cent respectivement. Ce recul a été partiellement compensé par un accroissement des ventes agro-alimentaires à la République tchèque, à la Hongrie et à la Pologne (+78 pour cent), à partir toutefois de niveaux faibles. Les échanges de produits agricoles avec l'Estonie et la Lettonie ont aussi augmenté sensiblement, les exportations progressant de quelque 14 pour cent et les importations de 9 pour cent en 1998. Les importations de produits alimentaires en provenance des PECO et de l'UE ont augmenté de 30 pour cent et 7 pour cent respectivement, mais les achats à la CEI ont baissé de près de 19 pour cent. Globalement, les importations agricoles et alimentaires de la Lituanie ont diminué de 1.7 pour cent en 1998 par rapport à 1997.

En dépit de la crise économique russe, les exportations agro-alimentaires totales de l'Estonie ont progressé de 6 pour cent, essentiellement à la faveur d'une demande accrue émanant de la Lettonie, de la Lituanie et de l'Ukraine. La Lettonie a été l'une des principales destinations des produits estoniens : elle a absorbé 21 pour cent des exportations totales, dont 67 pour cent de produits carnés. Les exportations alimentaires vers l'Union européenne ont enregistré une légère progression, de l'ordre de 2 pour cent. En 1998, les importations agro-alimentaires estoniennes ont augmenté de près de 10 pour cent. En Lettonie, la contraction de la demande émanant de la CEI en 1998 a été partiellement compensée par une vive hausse des exportations vers l'Union européenne et les PECO, de quelque 41 pour cent et 14 pour cent respectivement. Les importations ont

augmenté d'environ 12 pour cent en 1998, l'UE et les PECO étant les principaux fournisseurs.

Le secteur laitier balte a été particulièrement touché par l'effondrement de la demande russe, les exportations de produits laitiers accusant une forte baisse au dernier trimestre de 1998. En conséquence, les laiteries baltes ont réduit fortement les prix payés aux producteurs et/ou fermé temporairement leurs unités de transformation. Ainsi, certains agriculteurs n'ont pas été payés pendant six mois pour leurs livraisons. Les exportations estoniennes de produits laitiers ont baissé de quelque 29 pour cent en 1998 par rapport à 1997, les exportations de poudre de lait accusant une baisse de près de 50 pour cent.

En revanche, les exportations de poisson frais et congelé ont augmenté de 45 pour cent et les ventes de poisson transformé et de produits carnés ont progressé de 6 pour cent. Les produits laitiers, les produits carnés et les boissons représentent respectivement près de 9 pour cent, 7 pour cent et 12 pour cent des importations agro-alimentaires totales de l'Estonie.

En Lettonie, la composition des exportations et importations agro-alimentaires est restée relativement stable en 1998, exception faite des exportations de produits à base de poisson, qui ont accusé une baisse de quelque 36 pour cent. La composition des exportations lettones indique une nette progression des produits alimentaires transformés. Malgré le durcissement des normes sanitaires et d'hygiène de l'UE vis-à-vis des PECO après 1997, le marché de l'Union européenne est resté un débouché important pour les produits laitiers de la Lettonie. A l'heure actuelle, 9 laiteries lettones sont homologuées par l'UE pour exporter du lait et des produits laitiers vers la Communauté européenne. L'interdiction par l'UE des importations de produits laitiers estoniens a été levée au début de 1999, la mise en œuvre des réglementations sanitaires ayant été améliorée.

Évolution des politiques

Politiques structurelles et privatisation

La privatisation et la restructuration du secteur agricole ont profondément transformé les schémas de propriété et d'utilisation des terres dans toute la région balte. Avant l'indépendance, les fermes d'État et les fermes collectives possédaient la quasi-totalité des terres agricoles. Mais vers le milieu de 1999 la privation foncière avait été achevée en Lettonie et était en bonne voie en Lituanie et en Estonie. La plupart des terres agricoles ont été privatisées par restitution (en nature ou à l'aide de bons de privatisation), en particulier en Lettonie et en Lituanie, de sorte que les exploitations familiales privées sont devenues la principale forme de propriété, tandis qu'une fraction réduite mais significative des terres est détenue par des entreprises (c'est vrai dans une moindre mesure en Lettonie).

Les structures agricoles continuent d'évoluer dans la région : les exploitations familiales de taille petite à moyenne prédominent en Lettonie et en Lituanie tandis que la grande exploitation est prépondérante en Estonie. Bien que le processus de restitution des terres soit engagé depuis plusieurs années, en Estonie près de 70 pour cent des terres agricoles demeurent sous le contrôle de l'État. Dans ce pays, la plupart de ces terres sont données à bail pendant au moins trois ans. Un amendement à la loi de réforme agraire, approuvé en mars 1999, vise à accélérer le développement d'un marché foncier performant en simplifiant les procédures de privatisation des terres et en assurant une location à long terme des terrains agricoles. En principe, cette réforme devrait rendre plus intéressante la

propriété foncière privée et renforcer la stabilité du secteur. En Lettonie, après la décollectivisation et la privatisation des terres, la restructuration en cours s'est traduite par un accroissement de la superficie moyenne des exploitations familiales, qui avoisine aujourd'hui 14 hectares de terres arables. En Lituanie, le nombre des exploitations familiales continuent de croître tandis que les parcelles privées et les partenariats agricoles sont en déclin. Une structure de petite exploitation est en train d'apparaître en Lituanie : près des trois cinquièmes des fermes ont moins de 10 hectares, et un quart ont une superficie comprise entre 10 et 20 hectares. La plupart de ces petites exploitations ne sont pas viables en tant qu'unités à plein temps et une nouvelle restructuration est à prévoir dans le moyen terme. Néanmoins, le développement d'un marché foncier performant devrait contribuer à résoudre bon nombre des problèmes structurels actuels du secteur et conduire à une structure d'exploitation plus efficiente et plus viable dans la région.

Les pays Baltes ont tous les trois mis en œuvre une législation qui permet le fonctionnement d'un marché foncier, mais la demande de terres arables est faible, étant donné la rentabilité insuffisante du secteur, l'ampleur des incertitudes économiques et la faiblesse des perspectives d'emploi extra-agricoles en milieu rural. La demande émane pour l'essentiel du secteur non agricole, principalement des entrepreneurs qui achètent des terrains pour d'autres utilisations que l'agriculture. Un marché foncier local actif s'est développé dans les trois pays, la plupart des terres étant louées suivant différents types de baux informels. Toutefois, seule la Lettonie autorise les étrangers à acquérir des terres agricoles. La plupart des terrains contrôlés par l'État en Lettonie (moins de 0.4 pour cent du total) et en Lituanie correspondent à des stations expérimentales, des fermes-écoles et des terres gérées par des collectivités locales.

Les industries d'aval

Les industries d'amont et d'aval sont entièrement privatisées en Lettonie et en Estonie, et le processus est en voie d'achèvement en Lituanie. Dans les trois pays, la privatisation des activités à forte valeur ajoutée telles que boulangeries et confiseries s'est déroulée assez rapidement. Toutefois, la privatisation des entreprises de transformation de la viande, et dans une certaine mesure des laiteries, s'est révélée plus difficile. En particulier, l'endettement excessif, le faible niveau d'efficacité et la médiocrité de la gestion ont entravé la privatisation de ces entreprises. En Estonie, les intérêts étrangers sont très présents dans les activités privatisées, mais en Lettonie un grand nombre d'entreprises de transformation ont été reprises par des associations de producteurs ou des coopératives de transformation, de sorte qu'à court terme ces entités ne sont guère incitées à poursuivre leur restructuration. En Lituanie on a attribué des actions spéciales aux producteurs agricoles lors du processus de privatisation afin de renforcer l'intégration verticale du secteur agro-alimentaire. Cependant, cette démarche bien intentionnée a abouti dans nombre de cas à évincer du secteur des investissements pourtant très nécessaires. En 1998, le gouvernement lituanien a supprimé le système d'allocations préférentielles aux producteurs agricoles.

En 1998, l'industrie lituanienne de raffinage du sucre a été privatisée et les participations de l'État ont été cédées à une société danoise. Dans ce pays, c'est la filière des conserves de fruits et de légumes qui enregistre le taux de privatisation le plus bas. Avec la mise en œuvre de procédures de faillite plus sévères, plusieurs de ces entreprises ont été liquidées en 1998; cela devrait contribuer à accélérer la restructuration du secteur.

Malgré une modification relativement rapide de la structure de capital des entreprises de transformation des denrées alimentaires, la restructuration de leur direction et la modernisation de leurs unités et installations ont progressé plus lentement, faute surtout

d'investissements. Une autre évolution apparue dans le secteur d'aval ces dernières années a été la création de nombreuses entreprises de transformation de la viande, en particulier dans les zones rurales. Ces nouvelles unités ont intensifié la concurrence et fait baisser les prix à court terme, mais elles ont peu de chances de survivre dans le long terme, étant donné leur faible taille et leur incapacité d'exploiter les économies d'échelle ou de créer des produits différenciés à valeur élevée. Les performances économiques du secteur de la transformation des denrées alimentaires se sont dégradées en 1998 et au premier semestre de 1999 en raison d'un excédent persistant de capacité, à quoi se sont ajoutés l'effondrement du marché russe et le ralentissement de l'activité économique en Europe occidentale. La baisse continue de la production agricole brute et en particulier des productions animales a exacerbé le problème des surcapacités dans le secteur de transformation de la viande, et le manque général d'expertise en matière de gestion et de commercialisation continuera d'entraver le développement d'une filière agro-alimentaire de transformation plus efficiente et davantage orientée par le marché.

La rationalisation et la restructuration du secteur de transformation des denrées alimentaires doivent absolument se poursuivre pour que l'industrie alimentaire balte devienne compétitive. Étant donné l'étroitesse relative des marchés dans la région, cela se traduira sans doute par le développement d'entreprises de transformation pan-baltes. L'un des principaux impératifs est d'améliorer les normes d'hygiène et de qualité, encore que des progrès sensibles aient été réalisés dans la mise en œuvre des réglementations sanitaires et phytosanitaires de l'UE.

Soutien au secteur agricole

L'objectif à moyen et long terme des pays Baltes est l'adhésion à l'Union européenne. Dans ce contexte, les trois pays ont commencé à harmoniser leurs politiques agricoles avec celle de l'UE et sont en train de mettre en vigueur les mesures vétérinaires et phytosanitaires européennes ainsi que des politiques de soutien similaires à celles de la PAC. Une forte priorité a été accordée, surtout en Lituanie, à l'instauration des versements directs, de la réglementation des prix, des mesures d'intervention et des tarifs douaniers. L'Estonie était le seul pays balte à figurer dans la « première vague » des négociations d'adhésion à l'UE, mais lors du sommet de décembre 1999, l'UE a ouvert des négociations d'adhésion avec tous les pays candidats restants.

Politiques de soutien à l'agriculture

Le niveau du soutien à l'agriculture dans les trois pays Baltes, mesuré par l'ESP en pourcentage (soutien total en proportion de la valeur des productions) a été relativement bas, voire négatif, durant les premières années de la transition (tableau A5). Le soutien a commencé de croître en 1993, mais il est resté négatif jusqu'en 1995. Ces estimations négatives de 1992 à 1994 représentent une imposition implicite du secteur. Le soutien a continué de croître jusqu'en 1998. Sa principale composante est le soutien des prix du marché (SPM) qui reflète les diverses mesures aux frontières appliquées en Lettonie et en Lituanie. En Estonie, pays qui jusqu'à ces derniers temps n'appliquait pas de droits frontaliers, un soutien sous la forme de crédits bonifiés et de services d'intérêt général a joué un rôle plus important dans le soutien total. L'instauration des versements directs en Lettonie et en Lituanie en 1996 a contribué à la croissance plus rapide des ESP dans ces pays. En 1998, la forte augmentation des ESP dans les trois pays traduit un accroissement du SPM, la baisse des prix mondiaux des produits de base ayant été plus rapide que celle

Tableau A5. Estimations du soutien à l'agriculture par pays, 1986-1998

	Unités	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997p	1998e
Estonie														
ESP total	mn SUS	2 472	2 592	2 764	2 704	3 060	1 708	-274	-113	-42	-1	41	28	86
	mn ECU	2 519	2 248	2 339	2 456	2 410	1 382	-212	-97	-35	0	32	25	77
Estimation du soutien aux services d'intérêt général	mn SUS	25	21	21	28	30	34	6	9	10	17	13	10	13
Estimation du soutien total	mn SUS	3 490	3 692	3 850	3 812	4 289	1 791	-264	-104	-32	16	54	39	99
	% PIB	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	-25.4	-6.2	-1.4	0.5	1.2	0.8	1.9
ESP en pourcentage	%	76	75	79	74	71	59	-97	-32	-10	0	7	5	16
Lettonie														
ESP total	mn SUS	4 380	4 449	5 678	5 437	5 547	13 653	-485	-222	43	35	22	35	65
	mn ECU	4 463	3 859	4 805	4 938	4 369	11 045	-375	-189	37	27	17	31	58
Estimation du soutien aux services d'intérêt général	mn SUS	120	133	119	132	150	1 301	6	4	8	13	8	8	11
Estimation du soutien total	mn SUS	5 669	5 878	7 002	6 946	7 865	15 613	-479	-217	51	49	30	43	76
	% PIB	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	-10.0	1.4	1.1	0.6	0.8	1.2
ESP en pourcentage	%	83	82	83	78	76	83	-101	-39	7	4	3	4	10
Lituanie														
ESP total	mn SUS	5 205	5 511	7 401	6 610	7 670	-915	-733	-298	-137	5	74	132	231
	mn ECU	5 304	4 780	6 262	6 004	6 041	-740	-566	-254	-116	4	59	116	207
Estimation du soutien aux services d'intérêt général	mn SUS	1 010	266	504	498	119	10	13	18	40	43	52	60	55
Estimation du soutien total	mn SUS	7 970	7 693	9 829	9 129	9 556	-905	-720	-279	-97	48	126	192	286
	% PIB	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	-37.4	-10.4	-2.3	0.8	1.6	2.0	2.9
ESP en pourcentage	%	79	77	80	75	72	-262	-124	-37	-15	0	5	7	14
République tchèque														
ESP total	mn SUS	5 104	4 525	4 184	5 258	5 306	4 449	1 689	1 329	869	610	636	409	731
	mn ECU	5 201	3 925	3 541	4 775	4 179	3 600	1 305	1 134	733	467	501	361	654
Estimation du soutien aux services d'intérêt général	mn SUS	19	20	20	56	26	35	25	22	62	119	124	110	99
Estimation du soutien total	mn SUS	5 939	5 366	4 986	6 741	6 067	4 484	1 714	1 350	931	728	760	519	831
	% PIB	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	8.8	4.3	3.5	2.3	1.4	1.3	1.0
ESP en pourcentage	%	66	59	53	55	54	52	31	27	21	13	13	10	17
Hongrie														
ESP total	mn SUS	3 393	3 047	2 707	2 132	1 914	793	905	1 005	1 357	840	680	433	642
	mn ECU	3 458	2 643	2 290	1 936	1 507	641	699	858	1 144	642	536	382	574
Estimation du soutien aux services d'intérêt général	mn SUS	86	83	78	81	75	73	84	87	90	95	122	92	126
Estimation du soutien total	mn SUS	3 879	3 512	2 901	2 308	2 053	913	989	1 092	1 446	935	802	525	768
	% PIB	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	2.7	2.7	2.8	3.5	2.1	1.8	1.2
ESP en pourcentage	%	45	40	35	27	24	13	17	20	25	14	10	8	12

Tableau A5. **Estimations du soutien à l'agriculture par pays, 1986-1998** (suite)

	Unités	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997p	1998e
Pologne														
ESP total	mn \$US	6 161	3 688	3 157	869	-1 159	-49	2 598	2 134	2 556	3 190	4 599	3 404	3 746
	mn ECU	6 278	3 199	2 672	789	-913	-39	2 008	1 821	2 155	2 440	3 623	3 003	3 350
Estimation du soutien aux services d'intérêt général	mn \$US	294	303	276	212	224	481	376	323	421	450	526	465	474
Estimation du soutien total	mn \$US	8 114	5 067	6 481	3 008	-773	436	2 977	2 458	2 979	3 643	5 129	3 873	4 225
	% PIB	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	-1.3	0.6	3.5	2.9	3.2	3.1	3.8	2.9	2.8
ESP en pourcentage	%	40	25	30	9	-18	0	20	15	19	17	24	21	25
Slovaquie														
ESP total	mn \$US	1 786	1 723	1 664	2 346	2 069	986	596	481	442	403	249	299	464
	mn ECU	1 820	1 494	1 408	2 131	1 630	798	461	410	372	308	196	264	415
Estimation du soutien aux services d'intérêt général	mn \$US	112	128	145	143	139	122	79	52	59	64	59	51	48
Estimation du soutien total	mn \$US	2 159	2 129	2 091	3 040	2 474	1 107	676	533	501	466	307	350	512
	% PIB	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	4.1	3.6	2.7	1.6	1.8	2.5
ESP en pourcentage	%	57	51	46	51	51	35	29	27	24	19	11	14	23
Russie														
ESP total	mn \$US	157 947	162 935	183 996	189 116	148 181	86 172	-13 751	-5 092	-2 766	7 043	12 426	14 476	5 130
	mn ECU	160 948	141 330	155 697	171 755	116 722	69 713	-10 624	-4 347	-2 332	5 388	9 790	12 768	4 627
Estimation du soutien aux services d'intérêt général	mn \$US	6 475	7 326	8 266	8 509	7 452	4 768	362	591	1 002	787	758	2 973	349
Estimation du soutien total	mn \$US	213 522	220 485	265 276	275 174	224 379	122 960	-13 004	-4 085	-1 566	7 830	13 185	17 449	5 480
	% PIB	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	-13.2	-2.2	-0.6	2.2	3.1	3.9	2.0
ESP en pourcentage	%	81	80	80	76	69	59	-86	-22	-11	18	26	32	19
UE¹														
ESP total	mn \$US	93 084	106 646	99 054	77 372	125 068	138 549	132 712	121 934	121 146	131 826	109 361	109 670	129 808
	mn ECU	94 853	92 505	83 819	70 269	98 516	112 086	102 533	104 095	102 138	100 847	86 155	96 729	116 075
Estimation du soutien aux services d'intérêt général	mn \$US	8 685	8 794	11 571	8 494	12 988	17 416	14 518	14 626	8 029	7 683	9 519	9 585	8 407
Estimation du soutien total	mn \$US	104 515	118 955	114 461	89 726	142 695	160 949	152 939	142 385	133 957	144 333	122 585	123 030	142 201
	% PIB	3.1	2.1	1.7	1.5	1.5	1.6	1.3	1.6	1.4	1.0	0.9	1.2	1.4
ESP en pourcentage	%	48	48	41	36	44	49	46	45	42	40	34	38	45
OCDE²														
ESP total	mn \$US	214 259	233 319	214 314	185 521	247 820	263 476	261 167	248 030	249 683	249 148	224 683	215 541	251 155
	mn ECU	218 330	202 380	181 353	168 490	195 208	213 152	201 777	211 743	210 508	190 598	177 006	190 107	224 582
Estimation du soutien aux services d'intérêt général	mn \$US	62 974	57 650	54 655	52 312	53 983	69 784	68 351	77 953	67 522	68 610	62 043	60 760	58 394
Estimation du soutien total	mn \$US	291 751	303 895	283 351	252 483	320 325	354 157	351 969	349 515	338 535	341 097	307 046	298 887	334 554
	% PIB	2.7	2.1	1.7	1.6	1.6	1.7	1.5	1.6	1.5	1.2	1.1	1.2	1.4
ESP en pourcentage	%	43	43	37	32	38	40	39	38	36	34	31	32	38

p : données provisoires ; e : estimation ; n.c. : non calculé.

1. UE-12 pour 1986-1994, UE-15 à partir de 1995 ; à partir de 1990, l'ex-RDA est incluse. 2. OCDE : non compris la République tchèque, la Hongrie, la Pologne, le Mexique et la Corée.

Source : OCDE, base de données ESP/ESC.

des prix intérieurs à la production. Le recul plus lent des prix à la production semble indiquer une transmission relativement médiocre des variations des cours mondiaux, avec un décalage apparent dans la répercussion de ces variations au niveau de l'exploitation (tableau A5).

Pour 1998, les estimations de l'ESP en Estonie sont comparables à celles de la Lituanie et supérieures à celles de la Lettonie. Elles sont similaires aux valeurs de certains autres pays d'Europe centrale tels que la République tchèque (17 pour cent) et la Hongrie (12 pour cent), et nettement inférieures aux estimations moyennes pour l'UE (45 pour cent) et la zone de l'OCDE (38 pour cent). Ainsi qu'on l'a déjà noté, si le niveau global du soutien à l'agriculture est relativement bas, les chiffres varient sensiblement pour les différentes productions végétales et animales. Plus précisément, depuis 1996, le soutien aux productions végétales a nettement dépassé le soutien aux productions animales. En 1998, la volaille, le lait, le sucre et les céréales secondaires atteignaient les niveaux les plus élevés, tandis que la viande bovine était le produit le moins aidé.

En Estonie et en Lettonie, la part du budget de l'État consacrée au secteur agro-alimentaire est relativement faible, à moins de 5 pour cent, mais en Lituanie elle a atteint environ 7 pour cent. En Lituanie, l'aide est affectée essentiellement à la mise en œuvre des prix d'achat marginaux minimum pour les principaux produits, aux subventions aux intrants, à la recherche et à l'enseignement ainsi qu'au soutien des exportations de certains produits. En 1998, le Fonds de garantie des prêts agricoles a été élargi de manière à offrir des garanties sur les prêts à long terme destinés à l'achat de machines et d'outillage. La même année, une agence de régulation des marchés des produits agricoles et alimentaires a été mise sur pied en vue d'appliquer les réglementations relatives aux marchés et de promouvoir les exportations.

En 1998, le gouvernement letton a mis en place un mécanisme d'intervention pour les principales céréales de manière à garantir un prix plancher en cas d'effondrement des cours. On a observé en outre une augmentation des paiements directs aux éleveurs, en particulier aux producteurs de porcs, compte tenu de la faiblesse des marchés. Toutefois, l'objectif principal des politiques de soutien agricole reste de renforcer la compétitivité de l'agriculture en favorisant l'amélioration des terres et l'investissement dans le secteur. En Estonie, des versements directs aux cultivateurs et aux éleveurs ont été instaurés en 1998. Fondés sur des critères d'efficacité et de taille, ils s'adressaient principalement aux agriculteurs les plus efficaces. Le gouvernement estonien est en train de créer un nouveau programme d'assurance des récoltes afin de réduire les risques du marché pour les producteurs. Les premières années, une partie de la prime est prise en charge par l'État, mais il est prévu que ce programme s'autofinancera.

Politiques de crédit et d'investissement

La pénurie de crédit continue d'entraver le développement du secteur agricole dans les trois pays Baltes. La plus grande partie des crédits mis à la disposition de l'agriculture sont distribués par des établissements publics – «Maapank» en Estonie, «Laukkredits» en Lettonie et le Crédit agricole en Lituanie. En 1998, «Maapank» a été déclarée en faillite, tandis qu'en Lettonie la «Laukkredits» a été fusionnée avec la banque commerciale d'État – la Banque foncière et hypothécaire. Afin de surmonter la pénurie de crédit en milieu rural, plusieurs coopératives d'épargne et de crédit ont été fondées avec l'aide de l'UE. Toutefois, ces coopératives n'offrent que des financements d'un montant assez limité.

En Estonie, il existe deux programmes qui fournissent des crédits au secteur agricole. Le gouvernement alloue environ 100 millions de couronnes aux banques commerciales par l'intermédiaire de la Caisse de crédit à la vie rurale au titre des crédits agricoles et ruraux, dont 70 pour cent sont attribués à l'agriculture sous forme de bonifications d'intérêts et de subventions à l'investissement. Le second programme est le Fonds de garantie du crédit à la vie rurale par l'intermédiaire duquel l'État se porte garant d'une partie des crédits fournis par les banques commerciales aux agriculteurs, sous réserve de certains critères. En 1998, 47 millions de couronnes de garanties ont été émises dans le cadre de ce programme. En outre, le mécanisme de soutien à l'investissement a été développé en 1998, quelque 52 millions de couronnes étant allouées aux investissements en bâtiments et machines agricoles.

En 1998, le gouvernement a accru son soutien à l'investissement dans l'agriculture en accordant des cofinancements et des garanties de crédit. Un nouveau projet de développement rural de la Banque mondiale a été mis en route en 1998 après la réalisation du projet de développement de l'agriculture : il prévoit des prêts à la création de petites entreprises en milieu rural. Afin d'encourager l'investissement dans le secteur agricole les autorités ont introduit un nouveau programme de subventions à l'investissement en capital : le taux de cofinancement varie selon la situation géographique de l'exploitation et suivant que le demandeur est classé ou non dans le groupe des « jeunes agriculteurs ». Pour un plus large accès au crédit, les activités du Fonds de garantie des crédits sont en cours d'expansion.

En Lituanie, le Fonds de soutien rural est utilisé en partie pour bonifier les prêts de fonds de roulement aux producteurs agricoles. Les exploitants individuels ainsi que les partenariats agricoles peuvent bénéficier de ce programme. La bonification représente environ 60 pour cent du taux d'intérêt du marché sur les prêts à un an que les banques et les coopératives de crédit ont accordés aux agriculteurs pour l'achat de carburant, d'engrais et de produits chimiques. Les exploitants, les coopératives agricoles et les partenariats agricoles qui contractent des prêts bancaires à long terme bénéficient d'une compensation partielle des intérêts sur ces prêts. Lorsqu'un agriculteur emprunte pour acquérir des machines et équipements agricoles neufs, la compensation couvre 50 pour cent des intérêts ; pour les autres projets d'investissement elle atteint 30 pour cent. Outre la compensation des intérêts sur les prêts, il est prévu une compensation partielle des coûts en capital pour l'achat d'équipements ou la réalisation de projets d'investissement. Il existe plus de 23 coopératives de crédit en Lituanie, dont une douzaine sont spécialisées dans les prêts au secteur agricole. Ces dernières années, le Fonds de garantie des prêts agricoles est devenu plus actif sur le marché du crédit agricole. Il assure un nantissement des prêts aux agriculteurs en partageant le risque crédit avec la banque prêteuse ; en cas de défaut de paiement, il s'engage à rembourser 80 pour cent du prêt à celle-ci.

Politiques de développement rural

Les politiques axées sur le développement des zones rurales prennent de plus en plus d'importance dans la région balte, les disparités régionales grandissantes ayant pour conséquences un niveau élevé et croissant de chômage en milieu rural, une montée de la pauvreté et une insuffisance de l'infrastructure rurale. En Estonie, le développement des zones rurales repose sur deux programmes, le programme de dynamisation des villages et le programme pour les régions excentrées. Le premier se consacre au développement d'infrastructures générales, tandis que le second vise à soutenir les petites entreprises artisanales, le tourisme rural et le secteur agro-alimentaire. En 1998, des crédits d'un

montant de quelque 13 millions de couronnes ont été alloués à ces programmes, et il était prévu de les augmenter sensiblement en 1999.

En Lettonie, s'il n'existe pas de véritables programmes élaborés de développement rural, un éventail de dispositifs sera mis en œuvre dans les zones rurales, notamment pour favoriser les différentes possibilités d'emplois agricoles, les entreprises agricoles nouvelles, les PME, etc. Il est toutefois envisagé de mettre sur pied un programme plus complexe de développement rural.

En 1998, le gouvernement lituanien a augmenté son soutien financier pour le développement des zones rurales, avec le lancement d'un nouveau programme qui vise à créer des sources de revenu de substitution pour la population rurale. Ce dispositif est financé par le Fonds de soutien rural. Environ 15 pour cent des ressources de ce fonds sont consacrés à l'amélioration de l'infrastructure en milieu rural. Pour un développement plus durable des régions, les exploitations situées dans les zones défavorisées bénéficient d'une aide financière accrue.

Questions, problèmes et défis nouveaux

Bon nombre des problèmes et défis nouveaux auxquels est confronté le secteur agro-alimentaire dans la région balte sont similaires à ceux qui se présentent dans les pays de l'OCDE. On peut citer notamment la nécessité de réformer le soutien intérieur et les politiques commerciales, d'instaurer les conditions propices à une industrie agro-alimentaire compétitive et viable et d'adopter des politiques efficaces pour résoudre les problèmes recensés en milieu rural et dans le domaine de la viabilité écologique. Tandis que le soutien intérieur à l'agriculture est aujourd'hui faible par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE, des pressions croissantes s'exercent en faveur d'une augmentation des aides budgétaires et du soutien du marché dans le secteur. La réponse des pouvoirs publics à cette demande devrait être ciblée de façon à surmonter les faiblesses structurelles du secteur et ne devrait pas créer de nouvelles distorsions et inefficiences économiques susceptibles d'entraver la poursuite de la restructuration. Il est indispensable que les pays Baltes élaborent et mettent en œuvre des mesures découplées de la production.

De plus en plus, il est admis que les politiques devraient traiter l'agriculture comme faisant partie intégrante de la chaîne agro-alimentaire et de l'économie dans son ensemble. Dans ce contexte, le rôle clé de l'État consiste à offrir un cadre juridique et macroéconomique qui favorise la mobilité des principaux facteurs de production, avec les conséquences importantes qui en résultent pour les revenus agricoles. Le secteur devra continuer de réduire ses effectifs, à mesure que la taille des exploitations augmentera et que l'agriculture deviendra plus capitalistique, productive et rentable. A long terme, les politiques devraient viser à créer une agriculture et un secteur agro-alimentaire globalement compétitifs.

Des marchés d'intrants et de produits transparents, efficaces et efficaces sont indispensables pour le développement futur du secteur agricole, dans les pays Baltes comme ailleurs. La restructuration et la création d'une industrie compétitive pourraient s'accélérer dans toute la région si les lois sur la liquidation et la faillite étaient appliquées plus rigoureusement. La réforme foncière a bien progressé, mais de nouveaux efforts sont nécessaires pour achever la privatisation des terres publiques non réclamées et simplifier la législation foncière en Estonie. Un aspect important de la réforme foncière tient à la nécessité de développer des marchés fonciers efficaces, tâche particulièrement difficile étant donné la faible rentabilité actuelle de l'agriculture et des entreprises rurales.

La transmission insuffisante des variations de prix et le manque de transparence demeurent de sérieux obstacles à l'amélioration de l'efficacité dans le secteur agro-alimentaire. L'investissement étranger dans ce secteur est faible, mais croissant, tandis que les échanges de produits agricoles et alimentaires revêtent toujours une très grande importance pour les pays Baltes. Depuis la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange balte en 1997, les échanges agro-alimentaires intra-baltes ont augmenté considérablement, à partir toutefois d'un niveau médiocre. Un resserrement de la coopération dans le cadre de cet accord est susceptible d'accélérer la restructuration et la rationalisation des activités de transformation des denrées alimentaires, et pourrait conduire à moyen terme à l'émergence de plusieurs sociétés pan-baltes dans ce secteur. En outre, l'Accord engendrera une plus grande harmonisation des politiques agricoles dans les trois pays ainsi que l'établissement de tarifs extérieurs communs, et il devrait par là même faciliter l'intégration dans l'UE. Faute de quoi, les effets positifs d'une ouverture accrue des échanges pourraient être neutralisés par les disparités des politiques de soutien. Des politiques macroéconomiques cohérentes et un contexte de faible inflation sont indispensables pour encourager l'investissement et développer un secteur agro-alimentaire moderne et compétitif.

Par ailleurs, les trois pays Baltes sont confrontés à des défis considérables que ne connaissent pas la plupart des pays Membres de l'OCDE. Le plus important d'entre eux réside dans la nécessité d'aligner la législation nationale sur celle de l'UE, l'harmonisation étant une condition préalable à l'adhésion. Il faut en particulier assurer des contrôles vétérinaires et phytosanitaires internes et externes et mettre en place des institutions appropriées à l'échelon national et régional. Une autre tâche démesurée attend les pays Baltes : ils doivent élaborer les capacités administratives et institutionnelles indispensables pour mettre en œuvre les divers éléments de l'*Acquis communautaire*, accéder au financement de préadhésion et assumer les responsabilités consécutives à l'adhésion spécifiées dans l'*Acquis*. Parmi les autres aspects importants qui demandent à être traités figurent l'adoption et la mise en œuvre des instruments d'action de la PAC, les actions de développement rural, la fiscalité, la politique de la concurrence mais aussi les préoccupations environnementales et celles des consommateurs, dans la mesure où ces questions influent sur l'agriculture.

Annexe II
Annexe statistique

Tableau A6. Indicateurs du niveau de vie

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999 ¹
A. Indices du salaire réel¹										
Estonie	100	61	34	36	45	45	47	52	53	
Lettonie	100	68	47	49	55	55	51	58	61	
Lituanie	100	71	44	27	31	32	33	37	43	46
B. Principales composantes de la consommation des ménages (en pourcentage des dépenses)										
Estonie										
Alimentation	29	36	43	43	41	40	44	39	n.d.	n.d.
Logement, énergie	n.d.	n.d.	13	17	17	21	18	18	n.d.	n.d.
Vêtements, chaussures	18	15	10	8	8	8	7	7	n.d.	n.d.
Autres	n.d.	n.d.	35	33	34	30	35	35	n.d.	n.d.
Lettonie										
Alimentation	38	n.d.	n.d.	48	46	44	51	47	41	n.d.
Logement, énergie	4	n.d.	n.d.	15	14	14	14	15	17	n.d.
Vêtements, chaussures	19	n.d.	n.d.	8	8	8	6	6	7	n.d.
Autres	39	n.d.	n.d.	29	33	34	29	32	35	n.d.
Lituanie²										
Alimentation	34	38	60	62	57	57	55	52	48	46
Logement, énergie	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	13	15	12	12	12	17
Vêtements, chaussures	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	10	8	8	8	8	6
Autres	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	20	20	25	28	32	31
C. Principaux articles de consommation										
	Kg par an et par personne :									
Lettonie										
Viande	83	74	63	61	51	52	57	56	60	
Produits laitiers	454	420	370	355	344	348	311	291	284	
Pommes de terre	125	115	116	119	108	105	152	144	135	
Légumes	69	69	75	71	58	61	97	103	93	
Fruits et baies	33	37	34	50	33	37	44	53	44	
Lituanie										
Viande ³	89	66	65	56	50	52	51	49	53	
Produits laitiers	476	315	334	319	291	238	213	208	187	
Pommes de terre	146	128	95	122	99	127	133	124	131	
Légumes	79	83	65	69	65	65	71	70	78	
Fruits et baies	33	51	30	50	45	48	52	60	60	
	Pour 1 000 habitants :									
Lignes téléphoniques										
Estonie	231	233	247	268	n.d.	276	297	321		
Lettonie ⁴	247	254	263	269	277	289	302	314	336	
Lituanie	209	217	223	231	241	254	268	283		300
Voitures immatriculées										
Estonie	153	n.d.	181	208	223	257	275	293		
Lettonie ²	106	124	134	143	99	133	153	176	198	
Lituanie	132	142	151	160	175	193	212	238		265

Tableau A6. **Indicateurs du niveau de vie** (suite)

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999 ¹
D. Indicateurs de santé										
Espérance de vie des hommes à la naissance, années										
Estonie	65	64	63	62	61	62	64	65		
Lettonie	64	64	63	62	61	61	64	64	64	
Lituanie	67	65	65	63	63	64	65	66		67
Espérance de vie des femmes à la naissance, années										
Estonie	70	70	69	68	67	68	70	70		
Lettonie	75	75	75	74	73	73	76	76	76	
Lituanie	76	76	76	75	75	75	76	77		77
Mortalité infantile⁵										
Estonie	12	13	16	16	15	15	10	10		
Lettonie	14	16	17	16	16	19	16	15	15	
Lituanie	10	14	16	16	14	12	10	10		9

1. Indices des salaires nets d'impôts divisés par l'indice des prix à la consommation. Pour l'Estonie : quatrième trimestre chaque année.

2. En 1990-95, pourcentage des dépenses monétaires ; 1996-1999 : pourcentage du total (dépenses monétaires et en nature).

3. Lituanie : viande et produits carnés, y compris les abats et les sous-produits de la catégorie II.

4. L'introduction d'un nouveau registre automobile en 1994 a entraîné de nombreuses radiations.

5. Décès avant l'âge d'un an pour 1 000 naissances vivantes.

Source : *Annuaire statistiques* ; données soumises par le Bureau central de statistique de la Lettonie, MOSSL 1998 ; LS, 1999.

Tableau A7. **Emploi par grand secteur**

	Estonie					Lettonie					Lituanie				
	Agriculture ¹	Industrie	Construction	Services	Total	Agriculture ¹	Industrie	Construction	Services	Total	Agriculture ¹	Industrie	Construction	Services	Total
A. En pourcentage															
1989	21	29	8	42	100						18	30	12	40	100
1990	21	29	8	42	100	17	28	10	45	100	21	30	11	38	100
1991	20	28	8	43	100	18	27	9	46	100	18	30	10	43	100
1992	19	28	8	46	100	20	25	7	48	100	20	29	9	43	100
1993	17	26	7	50	100	20	23	5	52	100	23	26	7	45	100
1994	15	25	7	53	100	19	21	6	54	100	23	22	7	48	100
1995	11	29	5	55	100	18	20	5	56	100	24	21	7	48	100
1996	10	28	6	57	100	18	20	6	56	100	24	20	7	49	100
1997	9	26	7	57	100	19	20	6	55	100					
1998	10	26	8	57	100	18	18	6	58	100	22	20	7	61	100
B. Indice d'emploi : 1990 = 100															
1989	102	104	98	100	101						86	105	108	109	103
1990	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
1991	95	96	99	100	98	101	95	96	102	99	85	104	87	115	102
1992	84	88	91	100	93	110	87	65	102	95	92	98	81	112	100
1993	68	76	79	103	86	99	73	50	102	88	101	84	61	113	96
1994	58	73	75	106	84	85	58	44	92	77	99	69	53	113	90
1995	40	79	54	104	79	79	55	41	92	74	99	64	55	112	89
1996	37	75	56	105	78	76	52	43	90	72	101	61	57	114	90
1997	35	71	72	106	78	79	53	44	90	74	92	61	57	121	90
1998	35	69	73	106	78	75	49	46	92	74	90	61	57	121	89

1. Y compris la sylviculture, la chasse et la pêche.

Source : Estimations à partir de statistiques officielles.

Tableau A8. **Emploi industriel par secteur, en milliers**

Type d'industrie	Estonie			Lettonie			Lituanie ¹		
	1990	1996	1998	1990	1996	1997	1992	1995	1997
<i>Industries tournées vers la consommation</i>	76	89	89	123	94	106	134.5	129	134.4
Alimentation, tabacs	32	31	28	43	41	46	65	61	58.6
Habillement, chaussures	20	20	20	31	16	18	35	33	32.7
Produits dérivés du bois	6	19	22	16	21	28	12	18	22.3
Autres produits manufacturés	18	19	19	28	8	8	19	12	12.9
Édition	n.d.	n.d.	n.d.	6	7	7	4	6	7.9
<i>Producteurs d'intrants industriels</i>	88	51	41	97	39	38	114	76	67.7
Mines	12	9	7	4	3	2	5	3	3.7
Métallurgie	8	6	6	3	3	3	3	1	1.8
Textiles	23	12	9	40	14	15	52	34	28.7
Pâte, papier	9	6	5	4	2	2	7	5	4.1
Combustibles, produits chimiques	16	8	8	17	9	9	15	11	11.8
Caoutchouc, matières plastiques	5	3	2	3	2	2	4	4	3.9
Minéraux non métalliques	15	8	4	26	6	5	29	18	13.7
<i>Construction mécanique</i>	56	25	18	154	46	41	127	70	55.4
Machines, métaux ouvrés	31	10	8	70	19	19	55	32	24.3
Machines électriques	19	8	7	57	13	10	59	29	22.3
Matériel de transport	6	8	4	27	14	12	13	9	8.7
<i>Énergie et eau</i>	19	16	17	14	19	20	30	35	36.2
Total	238	181	165	388	202	209	405	310	293.7

1. Salariés.

Source : *Annuaire statistiques*, diverses éditions.

Tableau A9. **Évolution de la main-d'œuvre en Estonie, 1989-1998**

Âge	Taux d'activité En pourcentage de l'effectif du groupe d'âge			Emploi En pourcentage de l'effectif du groupe d'âge			Chômage En pourcentage de la population active		
	1989	1995	1998	1989	1995	1998	1989	1995	1998
Femmes									
15-19	32	21	14	31	17	11	2	21	20
20-24	66	58	63	65	50	57	1	14	10
25-49	90	86	83	90	79	75	1	8	10
50-54	90	84	87	90	77	82	-	8	5
55-59	54	44	57	54	42	55	-	5	4
60-64	46	23	25	46	22	24	-	2	4
65-69	35	11	9	35	10	8	-	9	3
15-64	74	66	66	74	61	61	1	9	9
15-	62	53	53	62	49	48	1	9	9
Hommes									
15-19	25	23	20	24	16	14	1	32	33
20-24	83	88	78	81	81	68	-	8	12
25-49	98	94	93	98	84	84	-	11	10
50-54	94	86	87	93	80	80	-	8	8
55-59	85	78	78	85	71	70	-	9	10
60-64	63	39	47	63	36	47	-	6	2
65-69	51	17	17	50	17	17	-	5	1
15-64	84	79	78	83	71	70	-	11	11
15-	78	71	70	77	64	62	-	11	10

Note : Les personnes ayant quitté l'Estonie au cours de la période ne sont pas incluses. Les valeurs faibles ne sont pas nécessairement significatives.

Source : Enquêtes sur la population active, 1995 et deuxième semestre 1998.

Tableau A10. **Taux d'activité, emploi et chômage**

Âge	Taux d'activité			Emploi			Chômage		
	En pourcentage de l'effectif du groupe d'âge			En pourcentage de l'effectif du groupe d'âge			En pourcentage de la population active		
	1989	1995	1998	1989	1995	1998	1989	1995	1998
Estonie									
15-24	43	46	37	37	40	31	15	14	16
25-49	88	90	84	79	81	75	10	10	11
50-74	44	47	36	41	44	34	6	5	7
15-74	65	67	59	58	61	53	10	9	10
Lettonie									
15-24	37	38	36	26	25	29	30	35	19
25-49	88	89	86	76	75	80	13	15	8
50-64	58	57	62	51	48	59	12	15	5
65-	10	6	17	9	5	17	8	18 ¹	2
15-64	70	70	69	60	58	63	15	18	8
15-	59	59	59	51	49	54	15	17	8
Lituanie									
14-24	42	36	54	32	26	43	24	28	20
25-49	92	93	90	80	79	80	14	14	12
50-64	57	60	51	52	54	48	9	10	7
65-	6	5	7	6	5	7	1	1	-
14-64	72	72	70	62	61	63	14	15	12
14-	62	64	58	53	54	51	14	15	12

1. Âge pour le chômage urbain : 64 ans et plus.

Note : Les groupes d'âge varient d'un pays à l'autre.

Source : Enquête sur la population active, deuxième trimestre 1998.

Tableau A11. **Emploi et niveau d'instruction**

Niveau d'instruction atteint	Estonie		Lettonie		Lituanie	
	Taux d'activité	Chômage	Taux d'activité	Chômage	Taux d'activité	Chômage
A. A partir de 15 ans ¹						
Primaire ou inférieur	14	15	16	23	12	15
Second degré, premier cycle	38	16	35	20	51	19
Second degré, deuxième cycle	74	11	71	15	76	18
Supérieur	81	5	79	7	82	9
<i>Moyenne</i>	<i>65</i>	<i>10</i>	<i>59</i>	<i>15</i>	<i>62</i>	<i>14</i>
B. 25-64 ans						
Niveau inférieur au second degré, second cycle	57	15	60	13	61	11
Second degré, deuxième cycle	83	10	79	9	79	7
Supérieur	87	5	88	6	87	4

Note : Taux d'activité en pourcentage de la population adulte. Chômage en pourcentage de la population adulte.

1. 15-74 ans en Estonie, 15 ans ou plus en Lettonie, 14 ans ou plus en Lituanie.

Source : Enquêtes sur la population active, deuxième trimestre 1998. Pour les pays de l'OCDE données 1996 des *Perspectives de l'emploi*, 1999, tableau D.

Tableau A12. **Caractéristiques des salaires**

En pourcentage des travailleurs concernés

	Rémunération fixe	Rémunération au résultat uniquement ¹	Systèmes mixtes	Autres, ne savent pas	Retards dans le paiement des salaires ¹		
					Pas de retard	Jusqu'à un mois	Plus d'un mois
Estonie	46	22	25	7	81	15	4
Lettonie	60	21	14	5	84	12	4
Lituanie	55	22	17	6	75	16	9

1. Proportion des travailleurs ayant souffert d'un retard au cours de l'année écoulée.

Source : Antila et Ylöstalo, 1999. Les chiffres correspondent aux réponses des travailleurs interrogés dans le cadre d'enquêtes.

Tableau A13. **Salaires relatifs par secteur**
Salaires avant impôts en pourcentage de la moyenne nationale

Secteur	Estonie			Lettonie			Lituanie ¹	
	1992	1994	1998	1990 ²	1993 ²	1998	1994	1998
Finances	196	206	224	145	190	233 ³	232	177
Énergie et eau	152	143	135 ³	101	128	145 ³	164	129
Administration publique	97	130	127	125	105	126	140	145
Transport et communication	158	134	125	118	173	139	141	115
Industries extractives	134	141	117 ³	98	96	105	120	120
Gestion immobilière	89	104	111	101	77	105 ³	91	112
Construction	118	116	100	132	97	99	163	102
Industries manufacturières	98	101	97	106	90	101	108	98
Éducation	84	78	87	67	76	81	70	89
Santé et services sociaux	76	77	94	70	77	78	69	79
Autres services	80	80	81 ³	83	77	84 ³	65	82
Commerce	94	85	84	97	88	72	98	89
Hôtellerie-restauration	73	66	61 ³	74	89	64 ³	80	66
Agriculture et sylviculture	73	53	57 ³	97	77	70	66	59
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Note : Les secteurs sont classés en fonction des moyennes non pondérées de leurs salaires relatifs dans les trois pays en 1998.

1. Septembre. Les entreprises individuelles sont exclues.

2. Secteur public exclusivement.

3. Secteurs représentant 1 à 5 % de l'emploi en 1998.

Source : *Annuaire statistique*. Les données pour 1998 sont tirées de *Estonian Statistics* (1998) et n° 2 (86), 1999 ; *Monthly Bulletin of Lettonian Statistics*, n° 3 (58), 1999 et *Economic and Social Development in Lithuania*, octobre 1998.

Tableau A14. **Dépenses de consommation comparées des ménages ruraux et urbains**
En pourcentage

Type de dépenses	Distribution par type de dépenses		Ratio consommation par personne ménages ruraux/ ménages urbains ¹
	Ménages ruraux	Ménages urbains	
Estonie			
Monétaires	81	93	67
En nature	19	7	216
Total	100	100	78
Lettonie			
Monétaires	73	92	59
En nature	27	8	241
Total	100	100	74
Lituanie			
Monétaires	68	89	56
En nature	32	11	208
Total	100	100	73

1. Consommation des ménages ruraux par tête en pourcentage de la consommation des ménages urbains par tête.
Source : Office Statistique d'Estonie, 1997 ; Statistiques Lituanie, 1998 ; données soumises par le Bureau central de statistiques de la Lettonie.

Tableau A15. **Disparités régionales
Estonie**

District	Ratio emploi/population En pourcentage de la population d'âge actif				Taux de chômage (Enquête sur la population active) En pourcentage de la population active	Salaires Moyenne nationale	Population (1 000)
	1989	1992	1995	1998	1998	4Q 1998	1998
Harju (Tallinn)	78	73	66	63	9	122	538
<i>Ouest</i>							
Lääne	73	69	61	59	6	86	32
Hiiu	85	78	69	66	3	71	12
Saare	77	68	62	57	7	85	40
<i>Nord-Est</i>							
Ida-Viru	78	69	59	54	14	79	198
Lääne-Viru	76	71	61	57	7	83	76
Järva	76	72	67	57	11	79	43
Rapla	76	68	59	56	10	83	40
<i>Centre-Sud</i>							
Pärnu	75	67	60	62	6	79	100
Viljandi	75	68	60	56	8	83	63
Jõgeva	75	68	56	52	14	79	42
<i>Sud-Est</i>							
Tartu	71	68	62	55	9	88	151
Põlva	74	59	52	50	13	88	36
Valga	71	63	53	55	11	75	39
Võru	75	61	55	50	11	73	43
<i>Total</i>	<i>76</i>	<i>70</i>	<i>62</i>	<i>58</i>	<i>10</i>	<i>100</i>	<i>1 454</i>

Source : Enquêtes sur la population active. Pour 1989-1995, population âgée de 15 à 69 ans ; pour 1998, de 15 à 74 ans. Données sur les salaires tirées de l'Office statistique d'Estonie, 1998.

Tableau A15. **Disparités régionales (suite)**
Lettonie

District	Taux de chômage			Salaires (Moyenne nationale = 100)		Population (1 000)
	1995	1997	1997	1995	1997	1998
	Recensé	Recensé	Enquête sur la population active			
Riga ville	3	4	11	112	115	806
Riga district	4	5	13	101	100	145
<i>Centre</i>						
Jelgava ville	5	9	16	83	83	71
Jelgava district	6	10	18	71	70	35
Jurmala ville	5	6	15	97	99	59
Ogre	3	4	12	86	87	64
Bauska	5	7	14	78	78	52
<i>Sud-Est</i>						
Daugavpils ville	8	9	16	93	83	117
Daugavpils district	15	15	23	72	68	44
Kraslava	24	26	31	71	68	38
Aizkraukle	11	11	19	79	81	43
Jekabpils	18	17	23	74	74	57
<i>Est</i>						
Rezekne ville	13	13	20	84	82	41
Rezekne district	26	30	36	61	62	42
Aluksne	10	13	19	69	71	27
Gulbene	8	11	18	76	70	29
Balvi	21	23	29	72	68	32
Ludza	14	17	25	64	65	39
Madona	14	14	21	72	69	48
Preili	23	23	29	64	67	42
<i>Ouest</i>						
Liepaja ville	9	8	15	97	97	96
Liepaja district	11	11	18	71	71	50
Ventspils ville	2	3	11	184	780	47
Ventspils district	5	8	15	79	73	14
Saldus	2	5	13	76	73	39
Talsi	6	5	13	84	86	49
Tukums	4	5	13	80	76	55
Dobele	8	11	18	79	78	41
Kuldiga	7	7	15	78	82	38
<i>Nord</i>						
Cesis	5	8	15	74	81	62
Valka	5	7	15	81	80	35
Valmiera	6	10	17	86	83	61
Limbazi	5	6	14	90	101	41
<i>Total</i>	<i>6</i>	<i>8</i>	<i>15</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>2 458</i>

Source : *Annuaire statistique*, enquête sur la population active.

Tableau A15. **Disparités régionales (suite)**
Lituanie

Province	Ratio emploi/population En pourcentage de la population d'âge actif (14 ans et plus)	Taux de chômage En pourcentage de la population active				Population (1 000)
		1998		1998		
	Enquête sur la population active	Recensé	Recensé	Recensé	Enquête sur la population active	1996 ¹
Vilnius	53	1.5	5	6	15	898
Kaunas	54	0.8	5	5	12	756
Klaipėda	55	0.9	7	5	13	416
Alytus	52	1.2	9	9	17	203
Marijampolė	55	1.2	6	8	12	199
Panevėžys	50	1.4	6	8	17	324
Šiauliai	54	1.3	7	9	15	402
Tauragė	46	2.9	13	9	15	130
Telsiai	50	0.9	7	6	12	183
Utena	54	2.1	6	7	16	203
<i>Total</i>	<i>53</i>	<i>1.3</i>	<i>6</i>	<i>6</i>	<i>14</i>	<i>3 712</i>

1. 1^{er} janvier.

Source : *Annuaire statistique* et enquête sur la population active, mai 1998.

Tableau A16. **Mobilité interne et externe**
 Nombre de personnes migrant par an en pourcentage de la population

	Migration interne ¹	Dont : entre districts	Émigration (à l'étranger)	Immigration (en provenance de l'étranger)	Total	Émigration nette
Estonie						
1995	2.0	n.d.	0.7	0.1	2.8	0.6
1996	2.3	1.0	0.5	0.1	2.9	0.4
1997	2.2	0.9	0.3	0.1	2.6	0.2
Lettonie						
1995	1.6	n.d.	0.5	0.1	2.2	0.4
1996	1.6	1.3	0.4	0.1	2.1	0.3
1997	1.6	1.3	0.4	0.1	2.1	0.3
1998	1.5	1.3	0.3	0.1	1.9	0.2
Lituanie						
1995	2.3 ²	n.d.	0.10	0.05	2.4	-0.05
1996	2.2	n.d.	0.11	0.1	2.3	-0.02
1997	2.1	n.d.	0.1	0.1	2.2	0.00
1998	1.7	n.d.	0.1	0.1	1.8	-0.01

1. Y compris la mobilité entre petites unités territoriales à l'intérieur d'un même district.

2. Annuaire démographique 1998.

Source : *Annuaire statistiques*.

Tableau A17. **Balance des paiements**
Estonie

Millions de SUS

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Balance commerciale	-90.4	-144.8	-355.3	-664.2	-1 021.1	-1 127.7	-1 116.8
Exportations de biens	460.7	811.7	1 218.4	1 694.6	1 814.3	2 295.9	2 684.6
Importations de biens	551.1	956.5	1 573.7	2 358.8	2 835.4	3 423.6	3 801.4
Balance des services	42.7	75.2	104.9	377.7	519.0	593.0	571.9
Exportations de services	203.1	334.5	512.4	874.2	1 109.6	1 323.1	1 478.1
Importations de services	160.4	259.3	407.5	496.5	590.6	730.1	906.2
Revenus, net	-13.2	-13.9	-29.6	2.8	2.3	-146.1	-81.0
Revenus perçus	0.5	26.9	37.3	63.6	112.4	115.3	133.5
Revenus versés	13.6	40.8	66.9	60.9	110.1	261.4	214.5
Transferts courants, net	97.1	105.2	114.8	126.3	100.7	116.7	148.4
Balance des opérations courantes	36.2	21.6	-165.2	-157.9	-399.4	-562.8	-479.7
Solde des opérations en capital	27.4	0.0	-0.6	-0.8	-0.6	-0.3	1.7
Investissement direct étranger, net	80.4	156.0	212.2	199.0	110.6	129.9	574.6
Investissement de portefeuille	0.0	-0.2	-14.1	-22.1	145.4	262.4	-9.7
Autres investissements, net	-81.7	63.0	-30.7	69.1	274.3	391.9	-76.7
Erreurs et omissions, net	-4.4	-45.8	30.5	18.1	-30.8	-24.0	-0.7
Réserves et éléments connexes	-57.9	-194.7	-30.7	-105.5	-101.0	-196.5	-11.1
Réserves internationales brutes	197.5	389.2	446.4	583.0	639.8	760.0	743.2
Dette à long terme	47.8	96.1	117.0	164.9	220.3	296.5	
Part du PIB (%)							
Balance commerciale	-8.3	-8.9	-15.6	-18.7	-23.4	-24.3	-21.5
Exportations de biens	42.2	49.7	53.5	47.7	41.6	49.5	51.6
Importations de biens	50.5	58.5	69.1	66.4	65.1	73.9	73.1
Balance des opérations courantes	3.3	1.3	-7.3	-4.4	-9.2	-12.1	-9.2
Investissement direct étranger, net	7.4	9.5	9.3	5.6	2.5	2.8	11.0
Réserves internationales brutes	18.1	23.8	19.6	16.4	14.7	16.4	14.3
Dette à long terme	18.1	23.8	19.6	16.4	14.7	16.4	
<i>Pour mémoire :</i>							
PIB aux prix du marché	1 091.7	1 634.2	2 278.5	3 550.4	4 358.1	4 633.6	5 201.7

Source : Banque nationale d'Estonie.

Tableau A18. **Balance des paiements
Lettonie**

Millions de SUS

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	Données préliminaires 1998
Balance commerciale	-40.3	3.1	-300.6	-579.6	-798.3	-847.9	-1 130.4
Exportations de biens	799.9	1 054.4	1 021.7	1 367.6	1 487.6	1 838.1	2 011.1
Importations de biens	840.2	1 051.3	1 322.3	1 947.2	2 285.9	2 686.0	3 141.5
Balance des services	134.1	328.6	360.5	474.1	383.8	370.6	279.8
Exportations de services	290.5	533.4	657.1	720.1	1 125.5	1 033.0	1 040.2
Importations de services	156.4	204.8	296.7	246.0	741.7	662.4	760.4
Revenus, net	1.5	7.2	8.6	18.6	41.2	54.9	53.7
Revenus perçus	2.5	17.3	50.8	71.1	140.5	177.0	207.6
Revenus versés	1.0	10.0	42.2	52.5	99.3	122.1	153.9
Transferts courants, net	96.1	77.9	132.8	70.8	93.5	77.4	84.3
Balance des opérations courantes	191.4	416.8	201.2	-16.2	-279.8	-345.0	-712.7
Solde des opérations en capital	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	13.7	11.0
Investissement direct étranger, net	27.3	49.6	279.1	244.6	378.7	515.0	302.5
Investissement de portefeuille	0.0	0.0	-22.0	-37.0	-141.0	-571.0	-6.6
Autres investissements, net	-137.4	17.4	106.3	428.0	299.4	403.0	304.5
Erreurs et omissions, net	-43.8	-186.2	-508.0	-652.6	-46.3	86.5	163.9
Réserves et éléments connexes	-37.5	-297.6	-56.5	33.2	-211.1	-102.2	-62.6
Réserves internationales brutes	n.d.	526.4	640.7	602.1	746.1	776.3	789.0
Dette à long terme	30.0	123.6	207.5	271.1	300.6	352.3	
Part du PIB (%)							
Balance commerciale	-2.7	0.1	-8.2	-13.0	-15.5	-15.0	-17.7
Exportations de biens	54.5	48.5	28.0	30.7	29.0	32.6	31.4
Importations de biens	57.2	48.3	36.2	43.7	44.5	47.6	49.1
Balance des opérations courantes	13.0	19.2	5.5	-0.4	-5.4	-6.1	-11.1
Investissement direct étranger, net	1.9	2.3	7.6	5.5	7.4	9.1	4.7
Réserves internationales brutes	n.d.	24.2	17.6	13.5	14.5	13.8	12.3
Dette à long terme	2.0	5.7	5.7	6.1	5.9	6.2	
<i>Pour mémoire :</i>							
PIB aux prix du marché	1 468.7	2 175.3	3 650.1	4 452.6	5 136.3	5 639.6	6 397.8

Source : Banque nationale de Lettonie.

Tableau A19. **Balance des paiements
Lituanie**

Millions de \$US

	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Balance commerciale	-154.8	-204.9	-698.0	-896.2	-1 147.5	-1 518.4
Exportations de biens	2 025.8	2 029.2	2 706.1	3 413.1	4 192.4	3 961.6
Importations de biens	2 180.5	2 234.1	3 404.1	4 309.3	5 339.9	5 480.0
Balance des services	-55.1	-54.5	-12.9	120.9	134.5	240.7
Exportations de services	197.8	322.0	485.3	797.6	1 031.9	1 109.1
Importations de services	252.9	376.5	498.2	676.7	897.4	868.5
Revenus, net	8.3	8.6	-12.9	-91.0	-198.4	-255.5
Revenus perçus	12.5	21.4	50.9	51.9	80.1	124.6
Revenus versés	4.3	12.8	63.8	142.9	278.5	380.0
Transferts courants, net	115.9	156.8	109.3	143.8	230.0	235.0
Balance des opérations courantes	-85.7	-94.0	-614.4	-722.6	-981.4	-1 298.1
Solde des opérations en capital	..	12.9	2.7	5.5	4.5	0.9
Investissement direct étranger, net	30.2	31.3	71.6	152.3	327.5	921.4
Investissement de portefeuille	-0.3	4.4	76.2	187.7	188.2	-52.8
Autres investissements, net	271.8	272.6	449.7	337.9	501.6	545.4
Erreurs et omissions, net	68.4	-43.4	287.7	54.5	197.7	285.0
Réserves et éléments connexes	-284.2	-183.8	-231.8	-15.3	-237.8	-399.0
Réserves internationales brutes	412.3	587.2	819.0	834.3	1 062.7	1 460.0
Dette à long terme	200.2	268.3	452.5	796.8	1 107.0	
Part du PIB (%)						
Balance commerciale	-5.8	-4.8	-11.6	-11.4	-12.0	-14.2
Exportations de biens	75.8	52.6	56.5	54.6	55.7	51.3
Importations de biens	81.6	47.8	56.5	43.2	43.7	37.1
Balance des opérations courantes	-3.2	-2.2	-10.2	-9.2	-10.3	-12.1
Investissement direct étranger, net	1.1	0.7	1.2	1.9	3.4	8.6
Réserves internationales brutes	15.4	13.8	13.6	10.6	11.1	13.7
Dette à long terme	7.5	6.3	7.5	10.1		
<i>Pour mémoire :</i>						
PIB aux prix du marché	2 670.7	4 247.2	6 025.8	7 892.3	9 585.3	10 692.0

Source : Banque nationale de Lituanie.

Tableau A20. **PIB dans l'optique des dépenses
Estonie**

En millions de couronnes

	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Prix courants						
PIB	21 610	29 600	40 705	52 446	64 324	73 213
Consommation finale	17 185	25 038	34 309	44 477	52 210	60 191
Privée	12 711	18 248	23 959	31 845	37 990	43 656
Publique	4 474	6 790	10 350	12 632	14 219	16 534
Formation brute de capital	5 821	8 184	10 881	14 579	20 385	21 481
Formation brute de capital fixe	5 280	8 004	10 576	14 015	17 962	21 311
Variation des stocks	541	181	305	564	2 423	170
Balance commerciale	-928	-3 253	-3 285	-6 043	-7 423	-7 070
Exportations de biens et services	15 197	22 486	29 451	35 186	50 238	58 394
Importations de biens et services	16 125	25 739	32 736	41 229	57 661	65 464
Divergence statistique	-469	-369	-1 200	-567	-848	-1 387
Prix constants de 1995						
PIB	39 827	39 031	40 705	42 297	46 789	48 682
Consommation finale	31 074	31 451	34 309	36 215	38 641	40 996
Privée	22 552	22 742	23 959	25 950	28 247	29 833
Publique	8 522	8 709	10 350	10 265	10 394	11 163
Formation brute de capital	10 343	10 382	10 881	12 245	15 796	15 107
Formation brute de capital fixe	9 569	10 166	10 576	11 777	13 836	14 960
Variation des stocks	774	216	305	468	1 960	147
Balance commerciale	-714	-3 139	-3 285	-5 091	-6 432	-6 758
Exportations de biens et services	26 887	27 914	29 451	30 099	39 244	44 005
Importations de biens et services	27 601	31 053	32 736	35 190	45 676	50 763
Divergence statistique	-875	337	-1 200	-1 072	-1 216	-663

Source : Office statistique d'Estonie.

Tableau A21. **PIB dans l'optique des dépenses**
Lettonie

En millions de lati

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Prix courants									
PIB	62	143	1 005	1 467	2 043	2 349	2 829	3 276	3 773
Consommation finale	38	81	521	1 094	1 610	1 992	2 525	2 807	3 404
Privée	33	66	396	770	1 199	1 471	1 913	2 181	2 412
Publique	5	15	125	324	411	522	612	626	992
Formation brute de capital	25	48	414	135	391	414	533	746	868
Formation brute de capital fixe	14	9	112	202	304	355	513	614	757
Variation des stocks	11	40	302	-67	87	59	20	133	111
Balance commerciale	-1	14	69	239	42	-57	-229	-278	-499
Exportations de biens et services	30	51	803	1 074	949	1 101	1 440	1 669	1 801
Importations de biens et services	31	37	734	836	907	1 158	1 669	1 947	2 300
Prix constants de 1995									
PIB	4 737	4 243	2 764	2 353	2 368	2 349	2 428	2 637	2 731
Consommation finale	4 241	3 252	2 088	1 971	2 011	1 992	2 153	2 236	2 363
Privée	3 742	2 769	1 566	1 450	1 496	1 471	1 622	1 704	1 802
Publique	499	483	522	521	515	522	531	533	561
Formation brute de capital	1 741	1 466	1 100	379	443	414	438	492	629
Formation brute de capital fixe	1 497	540	385	324	327	355	434	524	582
Variation des stocks	244	926	715	55	116	59	4	-32	47
Balance commerciale	-1 246	-474	-424	4	-86	-57	-164	-91	-261
Exportations de biens et services	1 907	1 294	1 486	1 153	1 056	1 101	1 324	1 498	1 596
Importations de biens et services	3 153	1 768	1 909	1 149	1 142	1 158	1 488	1 589	1 858

Source : Office statistique de Lettonie.

Tableau A22. **PIB dans l'optique des dépenses**
Lituanie

En millions de litas

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Prix courants									
PIB	134	415	3 406	11 590	16 904	24 103	31 569	38 340	42 768
Consommation finale	102	278	2 753	10 274	14 808	20 987	26 939	32 216	35 792
Privée	76	233	2 308	8 474	11 489	16 240	20 973	24 939	27 500
Publique	26	45	445	1 800	3 319	4 747	5 966	7 277	8 292
Formation brute de capital	44	101	536	2 222	3 113	5 959	7 731	10 176	12 087
Formation brute de capital fixe	37	93	783	2 677	3 905	5 554	7 269	9 337	11 020
Variation des stocks	7	8	-247	-455	-792	405	462	840	1 067
Balance commerciale	-11	36	116	-905	-1 017	-2 844	-3 101	-4 052	-5 110
Exportations de biens et services	70	123	795	9 567	9 361	12 765	16 843	20 897	20 283
Importations de biens et services	81	87	679	10 472	10 378	15 609	19 944	24 949	25 393
Prix constants de 1995									
PIB						24 103	25 238	27 075	28 469
Consommation finale						20 987	21 526	23 575	
Privée						16 240	17 603	18 940	
Publique						4 747	4 557	4 635	
Formation brute de capital						5 959	6 452	8 315	
Formation brute de capital fixe						5 554	6 160	7 610	
Variation des stocks						405	392	705	
Balance commerciale						-2 844	-2 740	-4 815	
Exportations de biens et services						12 765	14 216	18 894	
Importations de biens et services						15 609	16 956	23 709	
Divergence statistique						0	634	0	

Source : Office statistique de Lituanie.

Tableau A23. **Croissance de l'emploi, de la production et de la productivité, 1994-97**
Estonie

NACE	Description	Variation de l'emploi	Taux de croissance en %			Structure de l'emploi en %	
			Emploi	Production	Productivité	1994	1997
20	Production de bois	3 865	37.0	131.9	123.9	6.7	9.7
28	Travail des métaux	1 625	27.2	67.9	57.5	3.8	5.2
32	Fabrication d'équipements et appareils de radio, télévision et communication	1 432	106.5	15.0	-27.2	0.9	1.9
18	Industrie de l'habillement	1 288	10.1	-2.2	-12.8	8.2	9.5
22	Édition, imprimerie et reproduction de supports enregistrés	1 131	24.8	-10.2	-9.9	2.9	3.9
36	Fabrication de meubles, industries diverses n.c.a.	707	6.1	60.2	71.3	7.4	8.3
25	Industrie du caoutchouc et des plastiques	637	41.3	103.1	77.7	1.0	1.5
21	Fabrication de pâte à papier, de papier et d'articles en papier et en carton	523	63.3	130.3	33.5	0.5	0.9
10+14	Extraction de houille, de lignite et de tourbe, autres industries extractives	312	3.0	9.2	22.1	6.6	7.2
23	Raffinage de pétrole, cokéfaction	-29	-17.4	-17.0	18.4	0.1	0.1
37	Récupération	-68	-36.6	-42.4	-0.9	0.1	0.1
27	Métallurgie	-106	-28.0	-33.3	-35.3	0.2	0.2
16	Industrie du tabac ¹	-270	0.2	0.0
33	Fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie	-291	-10.1	8.5	82.6	1.8	1.7
35	Fabrication d'autres matériels de transport	-365	-10.5	-5.1	2.3	2.2	2.1
30	Fabrication de machines de bureau, de machines comptables et de matériel de traitement de l'information	-379	-74.2	102.2	3.2	0.3	0.1
34	Construction de véhicules automobiles	-791	-30.4	-4.3	27.8	1.7	1.2
24	Industrie chimique	-982	-12.7	5.9	41.8	5.0	4.6
31	Fabrication de machines et appareils électriques	-1 128	-25.0	5.0	39.7	2.9	2.3
19	Apprêt et tannage des cuirs, fabrication de chaussures	-1 700	-38.0	1.2	36.4	2.9	1.9
26	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	-2 059	-29.2	17.7	30.5	4.5	3.4
15	Industrie des produits alimentaires, des boissons	-2 387	-8.5	5.3	15.8	17.9	17.3
40	Production et distribution d'énergie	-2 713	-19.7	20.7	32.9	8.8	7.5
29	Fabrication de machines et équipements n.c.a.	-2 890	-35.1	8.3	71.8	5.3	3.6
17	Industries textiles	-3 941	-31.1	106.6	202.3	8.1	5.9
	Total industrie	-8 579	-5.5	20.7	32.9	100.0	100.0

1. Une entreprise seulement qui a fermé après 1994.

Source : Enquête annuelle sur l'industrie, Office statistique d'Estonie.

Tableau A24. **Croissance de l'emploi, de la production et de la productivité, 1995-98**
Lettonie

NACE	Description	Variation de l'emploi	Taux de croissance en %			Structure de l'emploi en %	
			Emploi	Production	Productivité	1995	1998
20	Production de bois et d'articles en bois et en liège	7 932	50.2	104.6	36.2	8.5	14.2
18	Industrie de l'habillement	3 660	37.8	33.0	-3.5	5.2	8.0
22	Édition, imprimerie et reproduction de supports enregistrés	1 444	21.2	64.1	35.3	3.7	4.9
28	Fabrication d'ouvrages en métaux, sauf machines et équipements	1 087	24.2	164.0	112.6	2.4	3.3
40	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'eau chaude	759	4.1	-0.5	-4.4	10.0	11.5
15	Industrie des produits alimentaires et des boissons	134	0.4	23.4	22.9	19.3	21.5
27	Métallurgie	93	3.5	1.4	1.6
30	Fabrication de machines de bureau, de machines comptables et de matériel de traitement de l'information	78	106.8	0.0	0.1
25	Industrie du caoutchouc et du plastique	26	1.4	87.3	84.6	1.0	1.1
33	Fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie	24	2.8	0.5	0.5
37	Récupération	19	3.9	19.7	15.2	0.3	0.3
23	Raffinage de pétrole, cokéfaction	-19	-18.1	0.1	0.1
16	Industrie du tabac	-42	-12.4	0.2	0.2
14	Autres industries extractives	-48	-10.6	40.3	56.9	0.2	0.2
41	Captage, épuration et distribution d'eau	-69	-7.3	-10.8	-3.7	0.5	0.5
10	Extraction de houille, de lignite et de tourbe	-315	-22.9	4.0	34.9	0.7	0.6
21	Fabrication de pâte à papier, de papier et d'articles en papier et en carton	-462	-25.5	165.1	255.9	1.0	0.8
19	Apprêt et tannage des cuirs	-2 288	-50.8	-40.1	21.7	2.4	1.3
24	Industrie chimique	-2 435	-27.6	-5.6	30.4	4.8	3.8
31	Fabrication de machines et appareils électriques n.c.a.	-2 445	-39.9	25.6	109.1	3.3	2.2
34	Construction de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	-2 525	-78.7	-76.1	12.5	1.7	0.4
26	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	-2 543	-39.3	47.2	142.4	3.5	2.3
36	Fabrication de meubles, industries diverses, n.c.a.	-2 740	-31.2	16.8	69.7	4.7	3.6
35	Fabrication d'autres matériels de transport	-3 712	-33.3	-32.7	0.9	6.0	4.4
17	Industrie textile	-3 792	-27.0	64.7	125.8	7.5	6.1
29	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	-4 657	-37.2	-41.7	-7.2	6.7	4.7
32	Fabrication d'équipements et appareils de radio, télévision et télécommunication	-5 646	-69.7	-3.4	218.7	4.4	1.5
	Total industrie	-18 482	-9.9	23.8	37.5	100.0	100.0

Source : Office statistique de Lettonie.

Tableau A25. **Croissance de l'emploi, de la production et de la productivité, 1995-97**
Lituanie

NACE	Description	Variation de l'emploi	Taux de croissance en %			Structure de l'emploi en %	
			Emploi	Production	Productivité	1995	1998
18	Fabrication de vêtements, préparation et teinture des fourrures	2 960	13.9	55.5	36.5	8.9	11.3
20	Production de bois et d'articles en bois	945	7.0	18.9	11.1	5.6	6.7
23	Raffinage de pétrole	417	13.1	39.7	23.5	1.3	1.7
10	Extraction et agglomération de tourbes	267	22.7	12.5	-8.3	0.5	0.7
22	Édition, imprimerie et reproduction de supports enregistrés	239	3.9	19.4	15.0	2.6	3.0
25	Industrie du caoutchouc et du plastique	192	6.2	16.2	9.5	1.3	1.5
16	Industrie du tabac	82	26.6	0.1	0.2
33	Fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie	-33	-1.0	-49.0	-48.4	1.3	1.5
27	Métallurgie	-64	-3.9	-19.0	-15.8	0.7	0.7
11	Extraction de pétrole brut	-69	-16.3	0.2	0.2
37	Récupération de déchets et débris métalliques	-113	-23.6	-6.0	..	0.2	0.2
36	Fabrication de meubles, industries diverses n.c.a.	-173	-1.5	-1.1	0.4	4.8	5.2
35	Fabrication d'autres matériels de transport	-219	-3.2	-7.7	-4.6	2.8	3.1
14	Extraction de pierres, de sable et d'argile	-351	-22.2	24.1	59.5	0.7	0.6
24	Industrie chimique	-435	-5.4	11.5	17.8	3.4	3.5
30	Fabrication de machines de bureau, de machines comptables et de matériel de traitement de l'information	-545	-35.9	-16.6	30.2	0.6	0.5
31	Fabrication de machines et appareils électriques n.c.a.	-736	-11.1	73.6	95.3	2.8	2.7
21	Fabrication de pâte à papier, de papier et d'articles en papier et en carton	-830	-17.7	-13.1	5.6	1.9	1.8
28	Fabrication d'ouvrages en métaux, sauf machines et équipements	-841	-12.4	22.4	39.8	2.8	2.8
15	Industrie des produits alimentaires et des boissons	-885	-1.9	-3.8	-2.0	19.8	21.7
34	Construction de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	-1 002	-41.7	-1.7	68.6	1.0	0.7
19	Industrie du cuir	-1 758	-25.4	-2.2	31.2	2.9	2.4
26	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	-3 455	-22.7	-2.0	26.8	6.3	5.5
32	Fabrication d'équipements et appareils de radio, télévision et communication	-4 263	-31.4	8.4	58.2	5.6	4.3
17	Industrie textile	-5 807	-19.0	1.8	25.6	12.7	11.6
29	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	-6 014	-27.3	-27.5	-0.2	9.2	7.5
	Total industrie	-25 519	-10.6	8.5	21.4	100.0	100.0

Source : Office statistique de Lituanie.

Tableau A26. **Structure du commerce extérieur
Estonie**

Code CTCI	Principaux avantages comparatifs	ACR 1994	ACR 1996	ACR 1998	Part des exportations 1998	Part cumulée des exportations 1998	Code CTCI	Principaux désavantages comparatifs	ACR 1994	ACR 1996	ACR 1998	Part des importations 1998	Part cumulée des importations 1998
24	Liège et bois	6.8	6.8	8.6	9.16	9.16	77	Machines et appareils électriques, n.d.a.	-2.85	-2.70	-6.36	9.64	9.64
76	Appareils et équipements de télécommunication et pour l'enregistrement et la reproduction du son	-2.1	-1.8	6.2	12.18	21.34	78	Véhicules routiers (y compris les véhicules à coussin d'air)	-0.89	-1.41	-4.10	8.20	17.84
84	Vêtements et accessoires du vêtement	5.4	4.8	4.1	6.47	27.81	74	Machines et appareils industriels d'application générale, n.d.a.	-1.98	-2.02	-2.16	3.54	21.38
82	Meubles et leurs parties, articles de literie, matelas, sommiers, coussins et articles similaires rembourrés ou garnis intérieurement	2.3	3.0	2.6	3.64	31.45	67	Fer et acier	-0.91	-2.43	-2.14	4.47	25.85
63	Ouvrages en liège et en bois	2.0	3.1	2.4	3.50	34.95	33	Pétrole, produits dérivés du pétrole et produits connexes	-5.91	-3.37	-2.00	4.52	30.38
03	Poissons, crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques	6.6	4.2	2.1	3.12	38.07	72	Machines et appareils spécialisés pour industries particulières	-2.00	-1.35	-1.89	3.26	33.64
28	Minerais métallifères et déchets de métaux	1.8	1.4	1.8	2.84	40.90	75	Machines et appareils de bureau ou pour le traitement automatique de l'information	-1.73	-0.88	-1.53	2.42	36.06
02	Produits laitiers et œufs d'oiseaux	3.6	3.2	1.1	2.44	43.34	89	Articles manufacturés divers, n.d.a.	-0.30	-1.05	-1.17	3.36	39.42
65	Fils, tissus, articles textiles façonnés, n.d.a.	-0.6	1.5	1.1	5.20	48.55	26	Fibres textiles et leurs déchets	-1.38	-1.44	-1.13	1.19	40.61
52	Produits chimiques inorganiques	1.3	1.1	0.8	1.50	50.05	55	Huiles essentielles, résinoïdes et produits de parfumerie ; préparations pour la toilette, produits d'entretien et détersifs	-0.85	-1.10	-1.12	1.39	42.00
32	Houilles, cokes et briquettes	0.6	0.9	0.7	0.73	50.77	34	Gaz naturel et gaz manufacturé	-2.83	-1.82	-1.09	1.09	43.09
07	Café, thé, cacao, épices et produits dérivés	-0.2	-0.7	0.6	4.38	55.15	54	Produits médicaux et pharmaceutiques	-0.85	-0.56	-1.01	1.76	44.85
56	Engrais	0.6	0.5	0.6	1.87	57.03	05	Légumes et fruits	-0.46	-0.90	-0.98	1.46	46.31
35	Énergie électrique	1.7	1.3	0.5	0.46	57.49	01	Viandes et préparations de viande	-0.02	-0.80	-0.81	2.97	49.28
51	Produits chimiques organiques	0.3	0.9	0.4	0.90	58.39	04	Céréales et préparations à base de céréales	-0.77	-1.57	-0.79	1.07	50.35
81	Constructions préfabriquées, appareils sanitaires et appareillage de plomberie, de chauffage et d'éclairage, n.d.a.	0.1	0.2	0.3	1.19	59.58	58	Matières plastiques sous formes autres que primaires	-0.86	-0.78	-0.79	1.03	51.38
							62	Caoutchouc manufacturé, n.d.a.	-0.43	-0.62	-0.56	0.93	52.31

Tableau A26. **Structure du commerce extérieur** (suite)
Estonie

Code CTCI	Principaux avantages comparatifs	ACR 1994	ACR 1996	ACR 1998	Part des exportations 1998	Part cumulée des exportations 1998	Code CTCI	Principaux désavantages comparatifs	ACR 1994	ACR 1996	ACR 1998	Part des importations 1998	Part cumulée des importations 1998
87	Instruments et appareils professionnels, scientifiques et de contrôle, n.d.a.	-0.6	-0.4	0.3	1.41	60.98	12	Tabacs bruts et fabriqués	-0.04	-0.50	-0.54	0.74	53.05
61	Cuirs et peaux préparés et ouvrages en cuir, n.d.a. et pelleteries apprêtées	0.0	0.2	0.2	0.50	61.48	09	Produits et préparations alimentaires divers	-0.75	-0.57	-0.48	0.91	53.96
22	Graines et fruits oléagineux	-0.1	0.0	0.1	0.36	61.85	11	Boissons	-0.67	-0.62	-0.46	1.31	55.27
85	Chaussures	-0.1	0.3	0.1	1.15	62.99							

Note : ACR : Indicateur de l'avantage comparatif révélé (voir texte principal).

Source : Office statistique d'Estonie.

Tableau A27. **Structure du commerce extérieur
Lettonie**

Code CTCl	Principaux avantages comparatifs	ACR 1994	ACR 1996	ACR 1998	Part des exportations 1998	Part cumulée des exportations 1998	Code CTCl	Principaux désavantages comparatifs	ACR 1994	ACR 1996	ACR 1998	Part des importations 1998	Part cumulée des importations 1998
24	Liège et bois	16.2	18.5	26.0	26.4	26.4	78	Véhicules routiers, y compris les véhicules à coussin d'air	0.2	-2.8	-7.8	8.9	8.9
63	Ouvrages en liège et en bois (à l'exclusion des meubles)	3.7	5.4	6.7	7.1	33.5	33	Pétrole, produits dérivés du pétrole et produits connexes	-17.7	-12.5	-4.7	5.9	14.8
84	Vêtements et accessoires du vêtement	2.9	5.7	6.5	9.5	43.0	72	Machines et appareils spécialisés pour industries particulières	-2.9	-2.2	-3.5	4.3	19.1
65	Fils, tissus, articles textiles façonnés, n.d.a., et produits connexes	5.1	5.0	3.7	7.6	50.6	34	Gaz naturel et gaz manufacturé	-6.9	-3.8	-3.4	3.4	22.5
82	Meubles et leurs parties	2.6	2.3	2.9	4.0	54.6	76	Appareils et équipements de télécommunication et pour l'enregistrement et la reproduction du son	-0.7	-1.7	-3.3	3.9	26.3
67	Fer et acier	5.0	0.7	1.7	5.7	60.2	75	Machines et appareils de bureau ou pour le traitement automatique de l'information	-1.9	-2.0	-2.5	3.2	29.5
03	Poissons, crustacés, mollusques et préparations	4.5	7.9	1.7	2.5	62.8	74	Machines et appareils industriels d'application générale, n.d.a., et parties et pièces détachées	-0.7	-1.9	-2.4	4.0	33.5
02	Produits laitiers et œufs d'oiseaux	0.9	1.7	1.5	1.9	64.7	64	Papier, cartons et ouvrages en pâte de cellulose, en papier ou en carton	-1.7	-2.5	-2.3	3.5	37.0
28	Minerais métallifères et déchets de métaux	0.2	0.3	1.1	1.7	66.4	69	Articles manufacturés en métal, n.d.a.	-0.9	-1.0	-1.9	3.2	40.2
..	Produits non spécifiés	0.1	0.0	0.7	0.7	67.1	77	Machines et appareils électriques, n.d.a. et leurs parties et pièces détachées électriques	0.1	0.8	-1.7	4.8	44.9
21	Cuir, peaux et pelleteries, bruts	0.2	0.2	0.3	0.4	67.4	54	Produits médicaux et pharmaceutiques	-1.3	-0.6	-1.4	4.0	48.9
32	Houille, coques et briquettes	-0.3	-0.1	0.3	0.5	67.9	66	Articles minéraux non métalliques manufacturés, n.d.a.	-0.4	-0.6	-1.3	2.4	51.3
61	Cuir et peaux préparés et ouvrages en cuir, n.d.a., et pelleteries apprêtées	1.2	0.9	0.2	0.4	68.2	55	Huiles essentielles, résinoïdes et produits de parfumerie ; préparations pour la toilette, produits d'entretien et détersifs	1.1	-1.2	-1.2	1.8	53.1
68	Métaux non ferreux	-0.3	-0.3	0.2	0.7	69.0	87	Instruments et appareils professionnels, scientifiques et de contrôle, n.d.a.	-1.4	-1.3	-1.1	1.5	54.7
25	Pâtes à papier et déchets de papier	0.0	0.1	0.1	0.1	69.0							
97	Monnaies (autres que les pièces d'or) n'ayant pas cours légal	0.0	0.0	0.0	0.0	69.0							
23	Caoutchouc brut, y compris le caoutchouc synthétique et le caoutchouc régénéré	0.0	-0.1	0.0	0.0	69.0							
73	Machines et appareils pour le travail des métaux	-0.2	0.2	0.0	0.3	69.3							
41	Huiles et graisses d'origine animale	0.0	0.0	0.0	0.0	69.3							
00	Animaux vivants destinés principalement à l'alimentation	-0.6	0.0	-0.1	0.0	69.4							

Tableau A27. **Structure du commerce extérieur** (suite)
Lettonie

Code CTCI	Principaux avantages comparatifs	ACR 1994	ACR 1996	ACR 1998	Part des exportations 1998	Part cumulée des exportations 1998	Code CTCI	Principaux désavantages comparatifs	ACR 1994	ACR 1996	ACR 1998	Part des importations 1998	Part cumulée des importations 1998
							51	Produits chimiques organiques	-1.7	-1.2	-1.1	1.5	56.2
							07	Café, thé, cacao, épices et produits dérivés	0.4	-0.3	-1.0	1.6	57.8
							58	Matières plastiques, sous formes autres que primaires	-0.4	-0.7	-1.0	1.1	59.0
							26	Fibres textiles (à l'exception des laines en ruban (tops) et autres laines peignées) et leurs déchets	-0.1	-0.8	-0.9	1.1	60.0
							12	Tabacs bruts et fabriqués	0.3	-0.2	-0.9	1.0	61.0
							62	Caoutchouc manufacturé, n.d.a.	-0.7	-0.7	-0.9	1.0	62.1

Note : ACR : Indicateur de l'avantage comparatif révélé (voir texte principal).

Source : Office statistique de Lettonie.

Tableau A28. **Structure du commerce extérieur
Lituanie**

Code CTCl	Principaux avantages comparatifs	ACR 1994	ACR 1996	ACR 1998	Part des exportations 1998	Part cumulée des exportations 1998	Code CTCl	Principaux désavantages comparatifs	ACR 1994	ACR 1996	ACR 1998	Part des importations 1998	Part cumulée des importations 1998
84	Vêtements et accessoires du vêtement	4.3	8.0	9.9	11.2	11.2	78	Véhicules routiers (y compris les véhicules à coussin d'air)	-2.1	-2.8	-4.2	10.8	10.8
56	Engrais	3.9	4.2	4.4	4.8	16.1	72	Machines et appareils spécialisés pour industries particulières	-3.9	-2.1	-2.9	3.7	14.5
33	Pétrole, produits dérivés du pétrole et produits connexes	-7.1	-1.7	3.7	14.5	30.6	34	Gaz naturel et gaz manufacturé	-5.5	-3.7	-2.6	3.0	17.5
35	Énergie électrique	-0.5	2.5	2.9	3.0	33.6	74	Machines et appareils industriels d'application générale, n.d.a.	-1.2	-1.4	-2.4	4.1	21.6
24	Liège et bois	2.5	4.1	2.7	3.2	36.7	67	Fer et acier	-1.1	-2.0	-2.0	2.9	24.5
82	Meubles et leurs parties, articles de literie, matelas, sommiers, coussins et articles similaires rembourrés ou garnis intérieurement	1.2	1.1	1.5	2.1	38.8	76	Appareils et équipements de télécommunication et pour l'enregistrement et la reproduction du son	-1.9	-1.1	-1.7	3.3	27.8
28	Minerais métallifères et déchets de métaux	1.6	1.4	1.2	1.4	40.3	54	Produits médicaux et pharmaceutiques	-1.5	-1.4	-1.6	3.1	30.9
77	Machines et appareils électriques, n.d.a.	1.8	1.5	1.1	6.1	46.4	89	Articles manufacturés, divers, n.d.a.	-0.5	-1.2	-1.6	3.2	34.1
63	Ouvrages en liège et en bois	0.9	1.1	0.9	1.6	47.9	75	Machines et appareils de bureau ou pour le traitement automatique de l'information	-1.8	-1.3	-1.5	2.0	36.1
65	Fils, tissus, articles textiles façonnés, n.d.a.	1.6	1.0	0.5	6.8	54.7	64	Papiers, cartons et ouvrages en pâte de cellulose, en papier ou en carton	-0.7	-1.2	-1.3	2.4	38.5
79	Autres matériels de transport	0.0	0.3	0.4	1.3	56.0	69	Articles manufacturés en métal, n.d.a.	-0.5	-1.2	-1.2	2.4	40.9
61	Cuirs et peaux préparés et ouvrages en cuir, n.d.a., et pelleteries apprêtées	0.7	0.5	0.3	0.7	56.7	27	Engrais bruts et minéraux bruts	-0.8	-1.1	-1.1	1.2	42.1
83	Articles de voyage, sacs à main et contenants similaires	0.0	0.0	0.2	0.3	57.0	53	Produits pour teinture et tannage et colorants	-0.8	-0.9	-1.0	1.4	43.5
32	Houille, coques et briquettes	1.0	-0.2	0.1	0.4	57.3	26	Fibres textiles et leurs déchets	-0.5	-0.9	-1.0	1.4	44.9
51	Produits chimiques organiques	1.8	0.6	0.1	0.5	57.9	57	Matières plastiques sous formes autres que primaires	-0.4	-0.8	-0.9	1.5	46.4
22	Graines et fruits oléagineux	-0.9	0.1	0.0	0.6	58.4	93	Transactions spéciales et articles spéciaux non classés par catégorie	0.0	-1.1	-0.8	0.8	47.3
21	Cuirs, peaux et pelleteries, bruts	0.1	-0.2	0.0	0.3	58.7	55	Huiles essentielles, résinoïdes et produits de parfumerie ; préparations pour la toilette, produits d'entretien et détersifs	-0.6	-0.8	-0.8	1.9	49.2
71	Machines génératrices, moteurs et leur équipement	0.2	0.1	0.0	0.7	59.4							
23	Caoutchouc brut (y compris le caoutchouc synthétique et le caoutchouc régénéré)	0.0	0.2	0.0	0.1	59.5							
25	Pâtes à papier et déchets de papier	0.0	0.0	0.0	0.2	59.7							

Tableau A28. **Structure du commerce extérieur** (suite)
Lituanie

Code CTCI	Principaux avantages comparatifs	ACR 1994	ACR 1996	ACR 1998	Part des exportations 1998	Part cumulée des exportations 1998	Code CTCI	Principaux désavantages comparatifs	ACR 1994	ACR 1996	ACR 1998	Part des importations 1998	Part cumulée des importations 1998
							62	Caoutchouc manufacturé, n.d.a.	-0.4	-0.6	-0.7	1.0	50.2
							87	Instruments et appareils professionnels, scientifiques et de contrôle, n.d.a.	-0.4	-0.5	-0.7	1.6	51.8
							58	Matières plastiques, autres que sous formes primaires	-0.5	-0.6	-0.7	1.4	53.2

Note : ACR : Indicateur de l'avantage comparatif révélé (voir texte principal).

Source : Office statistique de Lituanie.

Tableau A29. **Opérations consolidées des administrations publiques, 1994-99**
Estonie

En pourcentage du PIB

	1994	1995	1996	1997	1998	1999p
Recettes totales	41.3	40.5	39.0	39.6	39.5	38.2
Recettes fiscales	38.8	38.4	37.0	37.4	37.1	36.2
Impôts directs	24.6	24.2	22.6	22.5	23.7	22.6
Impôt sur les sociétés	3.4	2.6	1.7	1.9	2.6	1.9
Impôts sur le revenu	7.9	8.8	8.3	8.1	8.5	8.6
Cotisations de sécurité sociale	12.8	12.4	12.2	12.0	12.1	11.7
Impôts sur la propriété	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4
Impôts indirects	13.6	13.0	13.3	14.1	12.6	12.7
TVA	11.0	10.1	10.0	10.4	8.8	8.6
Accises	2.0	2.8	3.3	3.7	3.8	4.1
Autres impôts indirects	0.6	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres impôts	0.6	1.2	1.0	0.8	0.8	1.0
Recettes non fiscales	2.5	2.1	2.0	2.2	2.4	2.0
Dépenses totales	38.5	41.4	40.4	37.7	39.7	41.7
Dépenses courantes	34.3	36.7	35.5	33.9	35.4	37.8
Salaires et traitements	10.6	10.4	9.4	8.3	9.3	10.5
Biens et services	11.4	14.3	14.3	14.6	15.1	14.9
Subventions	0.9	0.5	0.4	0.3	0.4	0.5
Transferts aux ménages	10.4	11.0	11.1	10.4	10.3	11.5
<i>dont</i> : Pensions	6.5	7.1	7.6	7.2	7.1	8.2
Autres impôts	1.1	0.5	0.3	0.4	0.3	0.3
Dépenses d'équipement	4.1	4.7	4.9	3.9	4.2	4.0
Divergence statistique	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global hors capacité de financement	2.8	-0.9	-1.5	1.9	-0.2	-3.5
Capacité de financement (-)	-1.6	-0.4	-0.1	0.1	-0.2	-0.1
Solde global	1.3	-1.3	-1.5	2.0	-0.3	-3.6
Besoin d'emprunt	-1.3	1.3	1.5	-2.0	0.3	3.6
Financement intérieur (net)	-2.7	-0.4	0.6	-1.9	0.0	3.2
Produit des privatisations
Financement extérieur (net)	1.5	1.6	1.0	-0.1	0.3	0.4

p : Prévisions.

Source : FMI.

Tableau A30. **Opérations consolidées des administrations publiques, 1994-99**
Lettonie

En pourcentage du PIB

	1994	1995	1996	1997	1998	1999p
Recettes totales	36.1	37.2	37.4	41.3	40.6	40.4
Recettes fiscales	31.7	32.9	32.9	34.3	34.3	33.8
Impôts directs	20.6	20.9	19.5	21.1	20.9	21.3
Impôt sur les sociétés	3.6	2.0	2.0	2.4	2.4	2.3
Impôts sur le revenu	4.4	5.4	5.6	6.0	5.8	6.2
Cotisations de sécurité sociale	11.6	11.9	13.4	13.1	13.4	11.6
Impôts sur la propriété	1.1	1.1	1.1	1.1	1.3	1.1
Impôts indirects	11.1	11.9	13.4	13.1	13.4	12.6
TVA	8.5	9.4	9.5	8.8	8.4	7.9
Accises	1.4	1.8	3.3	3.7	4.5	4.3
Autres impôts indirects	1.1	0.8	0.7	0.7	0.5	0.4
Autres impôts	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Recettes non fiscales	4.4	4.4	4.4	7.0	6.3	6.6
Dépenses totales	38.2	40.5	39.0	40.7	41.3	43.6
Dépenses courantes	37.4	40.0	36.9	38.3	37.4	39.5
Salaires et traitements	6.6	8.9	9.4	9.1	9.4	9.9
Biens et services	7.4	9.1	9.5	9.7	8.1	7.9
Subventions	0.0	0.0	0.8	5.2	4.5	5.3
Transferts aux ménages	16.6	17.4	15.8	13.3	14.2	15.7
<i>dont</i> : Pensions	..	9.6	10.2	10.4	10.6	11.8
Autres impôts	6.7	4.6	1.4	1.0	1.1	0.8
Dépenses d'équipement	1.1	0.9	2.1	2.4	3.9	4.1
Divergence statistique	-0.2	-0.4	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global hors capacité de financement	-2.1	-3.3	-1.7	0.6	-0.7	-3.2
Capacité de financement (-)	-2.3	-0.6	-0.2	-0.3	-0.1	-0.4
Solde global	-4.4	-3.9	-1.8	0.3	-0.8	-3.6
Besoin d'emprunt	4.4	3.9	1.8	-0.3	0.8	3.6
Financement intérieur (net)	2.3	2.2	1.1	-1.7	-0.6	-0.5
Produit des privatisations	0.3	0.4	0.3	1.3	1.0	0.5
Financement extérieur (net)	1.7	1.4	0.4	0.2	0.3	3.7

p : prévisions.

Source : FMI et autorités nationales.

Tableau A31. **Opérations consolidées des administrations publiques, 1994-99**
Lituanie

En pourcentage du PIB

	1994	1995	1996	1997	1998	1999 ^p
Recettes totales	32.5	32.3	29.6	32.6	34.1	33.7
Recettes fiscales	31.4	31.6	28.8	32.0	33.5	32.9
Impôts directs	19.2	18.4	17.3	18.7	20.5	20.0
Impôt sur les sociétés	3.3	2.3	1.9	1.6	1.4	1.0
Impôts sur le revenu	7.0	7.0	6.6	5.1	5.7	5.9
Cotisations de sécurité sociale	8.7	8.4	8.3	11.5	12.9	12.5
Impôts sur la propriété	0.2	0.7	0.6	0.6	0.5	0.6
Impôts indirects	11.0	12.3	10.5	12.5	12.2	11.6
TVA	6.8	8.2	7.2	8.7	8.4	8.5
Accises	1.7	2.5	2.6	3.0	3.1	3.2
Autres impôts indirects	2.5	1.6	0.7	0.7	0.6	0.5
Autres impôts	1.1	0.9	1.0	0.7	0.8	0.8
Recettes non fiscales	1.2	0.7	0.8	0.7	0.7	0.8
Dépenses totales	33.8	34.9	32.1	34.1	38.5	39.0
Dépenses courantes	31.0	29.9	29.4	30.6	34.1	35.0
Salaires et traitements	8.7	9.2	9.6	8.7	10.0	10.6
Biens et services	9.7	9.2	7.7	9.7	11.7	10.2
Subventions	1.7	1.1	1.3	0.9	0.7	0.7
Transferts aux ménages	10.8	9.9	10.0	10.5	10.5	12.0
<i>dont</i> : Pensions	6.3	6.2	6.1	6.4	7.0	7.6
Autres impôts	0.1	0.4	0.9	0.8	1.2	1.5
Dépenses d'équipement	3.9	3.8	2.7	2.7	2.7	1.7
Restitution de l'épargne	0.0	0.0	0.0	0.0	1.0	2.2
Divergence statistique	-1.2	1.2	-0.1	0.8	0.6	0.0
Solde global hors capacité de financement	-1.3	-2.6	-2.5	-1.5	-4.3	-5.3
Capacité de financement (-)	-3.6	-1.9	-2.0	-0.3	-1.5	-2.6
<i>dont</i> : Mazeikiu Nafta						-1.9
Solde global	-4.9	-4.5	-4.5	-1.8	-5.8	-7.8
Besoin d'emprunt	4.9	4.5	4.5	1.8	5.8	7.8
Financement intérieur (net)	1.6	0.7	1.1	0.0	-0.7	0.2
Produit des privatisations	0.4	0.2	0.1	0.3	5.3	1.3
Financement extérieur (net)	2.9	3.6	3.3	1.6	1.3	6.4

p : prévisions.

Source : FMI.

Tableau A32. **Composition des bilans bancaires consolidés : actif**

En pourcentage

	Décembre 1993	Décembre 1994	Décembre 1995	Décembre 1996	Décembre 1997	Décembre 1998	Juin 1999
Estonie							
Caisse	9	6	5	4	3	3	3
Créances sur la banque centrale	17	8	5	5	7	9	7
Créances sur l'État	7	4	3	2	1	1	1
Créances sur non-résidents	18	23	19	12	11	10	14
Créances sur résidents	38	41	48	52	48	53	49
Autres actifs	12	18	20	24	29	25	25
Total de l'actif	100	100	100	100	100	100	100
<i>Total de l'actif</i> (millions de EEK)	6 391.1	10 222.2	15 022.5	22 140.9	39 185.6	41 945.9	45 126.5
Lettonie							
Caisse	5	2	2	2	1	2	2
Créances sur la banque centrale	8	3	6	5	4	5	4
Créances sur l'État	-1	13	19	15	8	6	7
Créances sur non-résidents	25	33	39	50	57	45	46
Créances sur résidents	56	36	24	20	23	33	33
Autres actifs	6	13	11	9	6	9	7
Total de l'actif	100	100	100	100	100	100	100
<i>Total de l'actif</i> (millions de LVL)	545.2	1 103.0	835.1	1 137.4	1 847.9	1 800.5	1 825.4
Lituanie							
Caisse			1	1	2	2	2
Créances sur la banque centrale			7	7	6	10	7
Créances sur l'État			11	14	21	20	22
Créances sur non-résidents			7	16	15	10	9
Créances sur résidents			55	48	44	45	48
Autres actifs			19	14	13	13	12
Total de l'actif			100	100	100	100	100
<i>Total de l'actif</i> (millions de LTL)			6 728.5	7 346.9	9 838.9	11 865.7	12 423.0

Source : Autorités nationales et OCDE.

Tableau A33. **Composition des bilans bancaires consolidés : passif**

En pourcentage

	Décembre 1993	Décembre 1994	Décembre 1995	Décembre 1996	Décembre 1997	Décembre 1998	Juin 1999
Estonie							
Total des dépôts	75	68	64	63	54	51	54
Dépôts à vue	57	46	42	42	34	28	33
Dépôts à terme et d'épargne	4	-1	-2	0	0	5	3
Dépôts en devises	5	11	11	13	14	13	15
Autres dépôts publics	8	12	13	8	6	5	4
Passif extérieur ¹	3	8	9	16	30	28	27
Autres passifs	15	24	25	26	34	30	28
Provisions	0	2	1	1	1	2	2
Participations	11	6	9	10	10	16	15
Total du passif	100	100	100	100	100	100	100
Lettonie							
Total des dépôts	57	45	45	35	33	36	36
Dépôts à vue	32	13	17	14	13	14	15
Dépôts à terme et d'épargne	25	14	3	2	2	5	4
Dépôts en devises	0	17	20	18	15	15	15
Autres dépôts publics	0	1	4	1	3	2	1
Passif extérieur ²	10	19	26	39	43	41	42
Autres passifs	20	17	10	9	9	9	9
Provisions	0	0	0	0	3	3	5
Participations	14	18	19	18	12	11	7
Total du passif	100	100	100	100	100	100	100
Lituanie							
Total des dépôts			64	58	58	53	54
Dépôts à vue			23	23	26	23	20
Dépôts à terme et d'épargne			10	7	6	6	8
Dépôts en devises			21	18	16	17	19
Autres dépôts publics			10	11	10	7	7
Passif extérieur			5	11	12	15	13
Autres passifs			15	12	10	9	9
Provisions			0	0	0	0	0
Participations			15	20	21	23	23
Total du passif			100	100	100	100	100

1. Inclus dans la rubrique « Autres passifs ».

2. Les participations étrangères ont été incluses sous « Participations » et non sous « Passif extérieur ».

Source : Autorités nationales et OCDE.

Tableau A34. **Évaluation monétaire de l'Estonie**

Fin de période, en millions d'EEK

	1993	1994	1995	1996	T1 1997	T2	T3	T4	T1 1998	T2	T3	T4	T1 1999	T2	T3
Actif															
Avoirs extérieurs (net)	5 691	7 114	7 544	7 171	7 929	8 544	8 737	5 535	6 568	7 267	5 531	5 514	7 037	8 878	8 596
Avoirs extérieurs	7 642	9 402	10 785	12 809	14 017	15 628	17 110	19 879	20 175	21 067	18 646	18 266	21 392	21 811	21 982
Banque d'Estonie	6 211	6 382	7 480	8 788	9 055	9 567	10 742	11 801	10 705	12 732	11 396	11 785	11 249	12 035	12 796
Autres établissements de dépôts ¹	1 431	3 021	3 305	4 021	4 962	6 061	6 368	8 078	9 469	8 335	7 250	6 481	10 144	9 776	9 186
Passif extérieur	-1 950	-2 288	-3 241	-5 638	-6 089	-7 084	-8 373	-14 344	-13 607	-13 800	-13 115	-12 752	-14 355	-12 933	-13 385
Banque d'Estonie	-1 751	-1 644	-1 547	-1 434	-1 419	-1 389	-1 319	-1 253	-1 224	-1 377	-1 006	-890	-1 638	-950	-1 336
Autres établissements de dépôts	-199	-644	-1 694	-4 204	-4 670	-5 695	-7 054	-13 090	-12 383	-12 423	-12 109	-11 862	-12 717	-11 983	-12 049
Crédit intérieur	2 206	3 139	4 425	10 301	12 178	14 057	16 510	19 184	20 754	21 789	22 285	23 622	22 308	22 905	23 624
Créances sur les administrations publiques ² (net)	-698	-1 418	-2 341	-1 712	-1 541	-2 119	-3 186	-2 762	-2 347	-2 552	-2 851	-1 469	-1 999	-1 258	-1 079
Créances de la Banque d'Estonie sur les administrations publiques	45	0	3	3	3	4	3	4	4	3	3	3	3	3	3
Dépôts des administrations publiques à la Banque d'Estonie	-6	-1	0	-1	-4	-4	-5	-356	-5	-116	-129	-6	-5	-26	-6
Créances des autres établissements de dépôts sur les administrations publiques	295	405	129	821	1 149	1 078	1 059	1 087	978	995	856	946	860	1 014	1 049
Dépôts des administrations publiques dans les autres établissements de dépôts	-1 031	-1 823	-2 473	-2 535	-2 689	-3 196	-4 244	-3 497	-3 323	-3 434	-3 581	-2 412	-2 857	-2 249	-2 125
Créances sur les institutions financières non bancaires	9	12	596	2 026	2 499	3 499	4 434	4 980	4 860	5 600	5 767	6 326	5 943	5 435	5 573
Créances sur les entreprises publiques non financières	480	361	318	417	433	443	308	320	240	107	107	226	267	256	346
Créances sur le secteur privé	2 414	4 184	5 852	9 569	10 786	12 234	14 954	16 646	18 001	18 634	19 262	18 540	18 097	18 473	18 785
Passif															
Monnaie	5 228	6 320	8 203	10 757	11 160	12 643	13 557	13 223	13 305	13 808	12 856	12 750	13 268	15 388	15 728
Monnaie en circulation	2 381	3 071	3 804	4 268	4 293	4 611	4 662	4 588	4 478	4 865	4 568	4 539	4 495	4 902	5 084
Dépôts à vue	2 848	3 249	4 400	6 488	6 867	8 032	8 895	8 635	8 826	8 943	8 288	8 212	8 772	10 487	10 644
Quasi-monnaie	852	1 609	2 142	3 367	4 094	4 399	4 908	6 286	7 088	7 338	7 893	8 047	8 258	8 648	8 664
Dépôts à terme et d'épargne	572	684	1 015	1 836	2 146	2 417	2 720	3 160	4 239	4 169	4 640	4 701	4 526	4 701	5 020
Dépôts en devises	280	925	1 127	1 530	1 948	1 982	2 188	3 126	2 849	3 170	3 253	3 346	3 732	3 948	3 644
Obligations	0	40	14	68	879	1 607	2 308	369	733	655	271	201	311	309	372
Caisse de crédit publiques	152	487	819	915	966	850	702	672	783	686	707	555	564	552	543
Autres éléments (net)	1 665	1 797	1 964	2 714	3 008	3 102	3 771	4 170	5 414	6 568	6 090	7 582	6 946	6 887	6 913

1. Les autres établissements de dépôts incluent les institutions de crédit et les mutuelles d'épargne et de crédit agréées par la Banque d'Estonie. Depuis le 1^{er} juillet 1999, les coopératives d'épargne et de crédit ne figurent plus dans l'étude bancaire.

2. Les administrations publiques englobent l'administration centrale, les fonds extrabudgétaires et les collectivités locales.

Source : Banque nationale d'Estonie.

Tableau A35. **Évaluation monétaire de la Lettonie**

Fin de période, en millions de LVL

	1993	1994	1995	1996	T1 1997	T2	T3	T4	T1 1998	T2	T3	T4	T1 1999	T2	T3
Avoirs extérieurs nets	313	371	306	452	462	533	614	602	608	677	488	416	417	497	418
Crédit intérieur	268	444	332	351	376	395	436	489	488	530	575	639	669	614	677
Crédits au secteur de l'État (net)	-1	79	127	140	150	136	130	115	54	27	8	70	79	15	60
Crédit aux personnes privées	17	32	28	21	23	25	32	37	44	52	59	65	70	79	
Créances sur les entreprises privées	0	294	152	173	187	214	253	309	367	430	486	481	494	490	617 ¹
Créances sur les entreprises publiques	252	40	25	17	17	21	22	29	23	21	23	24	26	29	
Autres éléments (net)	-119	-134	-114	-175	-183	-204	-244	-220	-217	-233	-142	-133	-165	-139	-137
Masse monétaire au sens large (M2)	462	682	524	628	654	725	806	871	879	975	921	923	921	971	948
Masse monétaire (M1)	208	337	334	405	407	453	496	550	549	620	588	580	585	624	581
Monnaie fiduciaire hors banques	153	213	210	264	274	286	304	333	332	352	344	340	358	372	352
Dépôts à vue en lats	55	124	124	141	133	167	192	217	217	268	244	240	227	252	229
Quasi-monnaie	255	344	190	223	248	272	310	322	330	355	334	343	336	348	367
Dépôts à terme	129	154	24	28	35	38	38	43	56	53	63	77	76	75	72
Dépôts en devises	126	190	166	196	213	234	272	279	274	302	271	266	261	273	295

1. Inclut le crédit aux personnes privées, les créances sur les entreprises privées et les créances sur les entreprises publiques.

Source : Banque nationale de Lettonie.

Tableau A36. **Évaluation monétaire de la Lituanie**

Fin de période, en millions de LTL

	1995	1996	1997 T1	T2	T3	T4	1998 T1	T2	T3	T4	1999 T1	T2	T3
Avoirs extérieurs, net	2 377	2 639	2 724	3 208	3 763	3 483	3 296	3 283	4 452	4 292	4 144	3 747	3 260
Avoirs extérieurs	3 778	4 520	4 318	5 018	5 626	5 741	5 570	5 762	7 004	7 056	6 813	6 349	6 130
Passif extérieur	1 401	1 880	1 594	1 810	1 863	2 258	2 273	2 479	2 552	2 764	2 669	2 602	2 870
Crédit intérieur	3 211	3 268	3 324	3 275	3 255	4 498	4 525	5 230	4 223	5 253	5 716	6 567	7 083
Créances sur l'administration centrale (net)	-751	-458	-550	-608	-711	-43	-358	15	-1 350	-566	-506	-22	274
Créances sur les collectivités locales	8	37	20	28	34	52	40	104	105	124	126	140	174
Créances sur les entreprises publiques non financières	238	134	242	123	101	149	152	84	230	352	400	440	554
Créances sur le secteur privé	3 667	3 506	3 546	3 670	3 744	4 170	4 475	4 717	4 794	4 874	5 238	5 544	5 601
Créances sur les institutions financières non monétaires	50	48	65	63	88	170	216	312	443	470	458	465	480
Autres éléments (net)	-31	483	493	349	255	709	681	935	979	1 218	1 717	1 488	1 530
Masse monétaire au sens large (M2)	5 618	5 424	5 554	6 135	6 763	7 272	7 141	7 578	7 695	8 327	8 143	8 827	8 813
Monnaie	3 488	3 611	3 598	3 951	4 450	5 110	4 860	5 161	5 146	5 571	5 205	5 470	5 214
Monnaie en circulation	1 907	1 899	1 973	2 162	2 255	2 536	2 490	2 726	2 554	2 800	2 663	2 942	2 737
Dépôts à vue	1 581	1 712	1 625	1 789	2 196	2 574	2 370	2 434	2 592	2 770	2 542	2 528	2 477
Quasi-monnaie	2 130	1 813	1 957	2 184	2 313	2 162	2 281	2 418	2 550	2 756	2 939	3 357	3 599
Dépôts à terme et d'épargne	667	488	533	574	683	623	647	685	699	750	915	1 052	1 035
Dépôts en devises	1 463	1 326	1 423	1 610	1 630	1 539	1 634	1 733	1 850	2 007	2 023	2 305	2 565

Source : Banque de Lituanie.

STATISTIQUES DE BASE :
COMPARAISONS INTERNATIONALES

STATISTIQUES DE BASE : COMPARAISONS INTERNATIONALES

	Unités	Période de référence ¹	Australie	Autriche	Belgique	Canada	Répub. tchèque	Danemark	Finlande	France	Allemagne	Grèce
Population												
Total	Milliers	1996	18 289	8 060	10 157	29 964	10 316	5 262	5 125	58 380	81 877	10 465
Densité km ² de superficie terrestre	Nombre	1996	2	96	333	3	131	122	15	106	229	79
Accroissement moyen annuel net sur 10 ans	%	1996	1.3	0.6	0.3	1.3	0	0.3	0.4	0.5	3	0.5
Emploi												
Emploi civil net (ECN) ²	Milliers	1996	8 344	3 737 (94)	3 675 (95)	13 676	4 918	2 593	2 087	21 951	35 360	3 824 (95)
dont : Agriculture	% de l'ECN	1996	5.1	7.2 (94)	2.5 (95)	4.1	6.3	4	7.1	4.6	3.3	20.4 (95)
Industrie	% de l'ECN	1996	22.5	33.2 (94)	26.7 (95)	22.8	42	27	27.6	25.9	37.5	23.2 (95)
Services	% de l'ECN	1996	72.4	59.6 (94)	71.4 (95)	73.1	51.7	69	65.3	69.5	59.1	56.4 (95)
Produit intérieur brut (PIB)												
Aux prix et taux de change courants	Milliards de \$EU	1996	398.9	228.7	268.2	579.2	56.2	174.9	125.1	1 536.6	2 353.5	91.2 (95)
Par habitant	\$EU	1996	21 812	28 384	26 409	19 330	5 445	33 230	24 420	26 323	28 738	8 722 (95)
Aux prix et PPA courants ³	Milliards de \$EU	1996	372.7	172.4	222	645.1	..	118	96.7	1 198.6	1 736.1	133.5
Par habitant	\$EU	1996	20 376	21 395	21 856	21 529	..	22 418	18 871	20 533	21 200	12 743
Croissance annuelle moyenne, en volume, sur 5 ans	%	1996	3.9	1.6	1.2	2.2	2	2.2	1.6	1.2	1.4	1.3 (95)
Formation brute de capital fixe (FBCF)												
% du PIB		1996	20.3	23.8	17.3	17.7	33	16.7	16.1	17.4	20.6	17 (95)
dont : Machines et autres équipements	% du PIB	1996	10.2 (95)	8.8 (95)	7.5 (95)	6.6	..	7.9 (95)	6.4 (95)	7.8	7.6	7.7 (95)
Construction de logements	% du PIB	1996	4.6 (95)	5.9 (95)	4.6 (95)	5.4	..	3.2 (95)	3.5 (95)	4.4	7.3	3.3 (95)
Croissance annuelle moyenne, en volume, sur 5 ans	%	1996	5.6	2.1	0.3	2.2	9.4	2	-4.1	-1.5	0.2	0.5 (95)
Taux d'épargne brute⁴												
% du PIB		1996	18	21.9	22.2	17.8	..	17.6	19.6	18.7	20	16 (95)
Ensemble des administrations publiques												
Dépenses courantes en biens et services	% du PIB	1996	17	19.8	14.5	18.7	21.5	25.2	21.9	19.4	19.8	20.8 (95)
Emplois courants ⁵	% du PIB	1995	35.6	48.6	52.2	45.8	..	59.6	55.9	50.9	46.6	52.1
Ressources courantes	% du PIB	1995	34.9	47.4	49.9	42.7	..	58.1	52.8	46.9	45.9	45
Apports nets d'aide publique au développement												
% du PNB		1995	0.36	0.33	0.38	0.38	..	0.96	0.32	0.55	0.31	0.13
Indicateurs du niveau de vie												
Consommation privée par habitant aux PPA courantes ³	\$EU	1996	12 596	12 152	13 793	12 959	..	12 027	10 282	12 506	12 244	9 473
Voitures de tourisme pour 1 000 habitants	Nombre	1994	460	433	416	466	282	312	368	430	488	199
Postes de téléphone pour 1 000 habitants	Nombre	1994	496	466	449	576	209	604	551	547	483 ⁸	478
Postes de télévision pour 1 000 habitants	Nombre	1993	489	479	453	618	476	538	504	412	559	202
Médecins pour 1 000 habitants	Nombre	1995	2.2 (91)	2.7	3.7 (94)	2.2	2.9	2.9 (94)	2.8	2.9	3.4	3.9 (94)
Mortalité infantile pour 1 000 naissances vivantes	Nombre	1995	5.7	5.4	7.6 (94)	6.3 (94)	7.7	5.5	4	5.8 (94)	5.3	8.1
Salaires et prix (accroissement annuel moyen sur 5 ans)												
Salaires (gains ou taux selon la disponibilité)	%	1996	1.7	5.2	2.7	2.4	..	3.2	3.8	2.6	4.2	11.8
Prix à la consommation	%	1996	2.4	2.9	2.2	1.4	11.9	1.9	1.5	2	3.1	11.6
Commerce extérieur												
Exportations de marchandises, fob*	Millions de \$EU	1996	60 288	57 870	170 223 ⁷	202 320	21 910	51 030	40 576	288 450	521 263	11 501
En pourcentage du PIB	%	1996	15.1	25.3	63.5	34.9	39	29.2	32.4	18.8	22.1	12.9 (95)
Accroissement annuel moyen sur 5 ans	%	1996	7.5	7.1	7.6	9.7	..	6.2	12.1	6.3	5.4	5.8
Importations de marchandises, caf ⁸	Millions de \$EU	1996	61 374	67 376	160 917 ⁷	170 931	27 721	44 987	30 911	271 348	455 741	27 402
En pourcentage du PIB	%	1996	15.4	29.5	60	29.5	49.3	25.7	24.7	17.7	19.4	30.4 (95)
Accroissement annuel moyen sur 5 ans	%	1996	9.7	5.9	5.9	7.7	..	5.6	7.3	3.9	3.3	6.6
Réserves officielles totales⁶												
En ratio des importations mensuelles de marchandises	Ratio	1996	10 107	15 901	11 789 ⁷	14 202	8 590	9 834	4 810	18 635	57 844	12 171
		1996	2	2.8	0.9	1	..	2.6	1.9	0.8	1.5	5.3

* Aux prix et taux de change courants.

1. Sauf indication contraire.

2. Suivant définition retenue dans *Statistiques de la population active* de l'OCDE.

3. Converti à l'aide des Parités de Pouvoir d'Achat (PPA) courantes.

4. Épargne brute = Revenu national disponible moins consommation privée et consommation des administrations publiques.

5. Emplois courants = Dépenses courantes en biens et services plus les changements courants et le revenu de la propriété.

6. Situation en fin d'année.

7. Données relatives à l'Union économique belgo-luxembourgeoise.

8. Les données se réfèrent à l'Allemagne occidentale.

9. Y compris les constructions non résidentielles.

10. Se réfèrent au secteur public y compris les entreprises publiques.

Sources : Population et emploi : *Statistiques de la population active*, OCDE. PIB, FBCF et administrations publiques : *Comptes nationaux*, vol. 1, OCDE, et *Perspectives économiques de l'OCDE*, Statistiques. Indicateurs du niveau de vie : publications nationales diverses. Salaires et prix : *Principaux indicateurs économiques*, OCDE. Commerce extérieur : *Statistiques mensuelles du commerce extérieur*, OCDE.

Réserves officielles totales : *Statistiques financières internationales*, FMI.

STATISTIQUES DE BASE : COMPARAISONS INTERNATIONALES (suite)

	Unités	Période de référence ¹	Hongrie	Islande	Irlande	Italie	Japon	Corée	Luxembourg	Mexique	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande
Population												
Total	Milliers	1996	10 193	270	3 621	57 473	125 864	45 545	418	96 582	15 494	3 640
Densité km ² de superficie terrestre	Nombre	1996	77	3	52	191	333	458	161	48	380	14
Accroissement moyen annuel net sur 10 ans	%	1996	-0.3	1.1	0.2	0	0.4	1	1.3	2	0.6	1.1
Emploi												
Emploi civil net (ECN) ²	Milliers	1996	3 605	142	1 307	20 036	64 860	20 764	212 (95)	32 385 (95)	6 983	1 688
dont : Agriculture	% de l'ECN	1996	8.4	9.2	10.7	7	5.5	11.6	2.8 (95)	23.5 (95)	3.9	9.5
Industrie	% de l'ECN	1996	33	23.9	27.2	32.1	33.3	32.5	30.7 (90)	21.7 (95)	22.4	24.6
Services	% de l'ECN	1996	58.6	66.2	62.3	60.9	61.2	55.9	66.1 (90)	54.8 (95)	73.8	65.9
Produit intérieur brut (PIB)												
Aux prix et taux de change courants	Milliards de \$EU	1996	43.7 (95)	7.3	70.7	1 214.2	4 595.2	484.8	17	329.4	396	65.9
Par habitant	\$EU	1996	4 273 (95)	27 076	19 525	21 127	36 509	10 644	40 791	3 411	25 511	18 093
Aux prix et PPA courants ³	Milliards de \$EU	1996	..	6.3	68.8	1 148	2 924.5	618.5	13.5	751.1	324.5	63.6
Par habitant	\$EU	1996	..	23 242	18 988	19 974	23 235	13 580	32 416	7 776	20 905	17 473
Croissance annuelle moyenne, en volume, sur 5 ans	%	1996	-2.4 (95)	1.5	7.1	1	1.5	7.1	4.8	1.7	2.3	3.7
Formation brute de capital fixe (FBCF)												
% du PIB		1996	19.3 (95)	17.5	17.2	17	29.7	36.8	20.8	18	19.7	20.9
dont : Machines et autres équipements	% du PIB	1996	..	6.7	5.5 (95)	8.8	10.1 (95)	13	..	8.8	9.4	10
Construction de logements	% du PIB	1996	..	3.9	4.9 (95)	4.5	5.3 (95)	7.6	..	4.7	5	5.6
Croissance annuelle moyenne, en volume, sur 5 ans	%	1996	-0.9 (95)	-1.4	6	-1.4	1.3	6.9	0.2	-0.7	2.2	9.6
Taux d'épargne brute⁴												
% du PIB		1996	..	15.6	21.7	20.5	31.4	34.2	37.5	22.7	25.7	16
Ensemble des administrations publiques												
Dépenses courantes en biens et services	% du PIB	1996	24.9 (95)	20.8	14.1	16.4	9.7	10.6	13.6	9.7 ¹⁰	14	14.4
Emplois courants ⁵	% du PIB	1995	..	35.1	39.2 (94)	49.5	28.5	15.1	51.8	..
Ressources courantes	% du PIB	1995	..	36	39.3 (94)	44.5	32	25.1	50	..
Apports nets d'aide publique au développement												
% du PNB		1995	0.29	0.15	0.28	0.03	0.36	..	0.81	0.23
Indicateurs du niveau de vie												
Consommation privée par habitant aux PPA courantes ³	\$EU	1996	..	14 244	10 020	12 224	13 912	7 354	17 811	5 045	12 477	10 895
Voitures de tourisme pour 1 000 habitants	Nombre	1994	212	434	264	517	342	115	544	91	383	457
Postes de téléphone pour 1 000 habitants	Nombre	1994	170	557	350	429	480	397	564	93	509	470
Postes de télévision pour 1 000 habitants	Nombre	1993	427	335	301	429	618	215	261	150	491	..
Médecins pour 1 000 habitants	Nombre	1995	3.4	3.9 (94)	3.4	3.0 (94)	1.7	1.6 (92)	1.8 (94)	1.1	2.2 (93)	1.6
Mortalité infantile pour 1 000 naissances vivantes	Nombre	1995	11	6.1	6.3	6.6 (94)	4.3	9	5.3 (94)	17 (94)	5.5	7.2 (94)
Salaires et prix (accroissement annuel moyen sur 5 ans)												
Salaires (gains ou taux selon la disponibilité)	%	1996	3.7	3.5	1.8	-1.6	2.4	1.5
Prix à la consommation	%	1996	23.2	2.6	2.2	4.5	0.7	5.3	2.4	19.7	2.5	2
Commerce extérieur												
Exportations de marchandises, fob*	Millions de \$EU	1996	15 674	1 891	48 416	250 842	411 067	129 715	..	96 000	203 953	14 316
En pourcentage du PIB	%	1996	35.9	26	68.5	20.7	8.9	26.8	..	29.1	51.5	21.7
Accroissement annuel moyen sur 5 ans	%	1996	8.9	4	14.8	8.2	5.5	12.5	..	17.6	8.9	8.2
Importations de marchandises, caf ⁸	Millions de \$EU	1996	18 105	2 032	35 763	206 904	349 149	150 340	..	89 469	184 389	14 682
En pourcentage du PIB	%	1996	41.4	27.9	50.6	17	7.6	31	..	27.2	46.6	22.3
Accroissement annuel moyen sur 5 ans	%	1996	9.6	3.4	11.5	2.5	8	13.9	..	12.4	7.8	11.8
Réserves officielles totales⁶												
En ratio des importations mensuelles de marchandises	Ratio	1996	6 812	316	5 706	31 954	150 663	23 670	..	13 514	18 615	4 140
		1996	..	1.9	1.9	1.9	5.2	1.8	1.2	3.4

* Aux prix et taux de change courants.

1. Sauf indication contraire.

2. Suivant définition retenue dans *Statistiques de la population active* de l'OCDE.

3. Converti à l'aide des Parités de Pouvoir d'Achat (PPA) courantes.

4. Épargne brute = Revenu national disponible moins consommation privée et consommation des administrations publiques.

5. Emplois courants = Dépenses courantes en biens et services plus les changements courants et le revenu de la propriété.

6. Situation en fin d'année.

7. Données relatives à l'Union économique belgo-luxembourgeoise.

8. Les données se réfèrent à l'Allemagne occidentale.

9. Y compris les constructions non résidentielles.

10. Se réfèrent au secteur public y compris les entreprises publiques.

Sources : Population et emploi : *Statistiques de la population active*, OCDE. PIB, FBCF et administrations publiques : *Comptes nationaux*, vol. 1, OCDE, et *Perspectives économiques de l'OCDE*, Statistiques. Indicateurs du niveau de vie : publications nationales diverses. Salaires et prix : *Principaux indicateurs économiques*, OCDE. Commerce extérieur : *Statistiques mensuelles du commerce extérieur*, OCDE.

Réserves officielles totales : *Statistiques financières internationales*, FMI.

STATISTIQUES DE BASE : COMPARAISONS INTERNATIONALES (suite)

	Unités	Période de référence ¹	Norvège	Pologne	Portugal	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis
Population											
Total	Milliers	1996	4 370	38 618	9 935	39 270	8 901	7 085	62 695	58 782	265 557
Densité km ² de superficie terrestre	Nombre	1996	13	123	108	78	20	172	80	240	28
Accroissement moyen annuel net sur 10 ans	%	1996	0.5	0.3	-0.1	0.2	0.6	0.8	2	0.3	1
Emploi											
Emploi civil net (ECN) ²	Milliers	1996	2 110	14 977	4 475	12 394	3 963	3 803	20 895	26 088	126 708
dont : Agriculture	% de l'ECN	1996	5.2	22.1	12.2	8.7	2.9	4.5	44.9	2	2.8
Industrie	% de l'ECN	1996	23.4 (95)	31.7	31.4	29.7	26.1	27.7	22	27.4	23.8
Services	% de l'ECN	1996	71.5 (95)	46.2	56.4	61.6	71	67.4	33.1	71	73.3
Produit intérieur brut (PIB)											
Aux prix et taux de change courants	Milliards de \$EU	1996	157.8	117.9 (95)	103.6	584.9	251.7	294.3	181.5	1 153.4	7 388.1
Par habitant	\$EU	1996	36 020	3 057 (95)	10 425	14 894	28 283	41 411	2 894	19 621	27 821
Aux prix et PPA courants ³	Milliards de \$EU	1996	106.7	..	130.1	587.2	171.4	180.6	383.3	1 095.5	7 388.1
Par habitant	\$EU	1996	24 364	..	13 100	14 954	19 258	25 402	6 114	18 636	27 821
Croissance annuelle moyenne, en volume, sur 5 ans	%	1996	4.1	2.2 (95)	1.5	1.3	1	0.1	4.4	2.2	2.8
Formation brute de capital fixe (FBCF)											
	% du PIB	1996	20.5	17.1 (95)	24.1	20.1	14.8	20.2	25	15.5	17.6
dont : Machines et autres équipements	% du PIB	1996	8.4	..	11.7 (93)	6.1 (95)	7.9	9.3	11.9	7.6	8.3 (95)
Construction de logements	% du PIB	1996	2.6 (94)	..	5.2 (93)	4.3 (95)	1.9	11 ⁹	8.4 (95)	3	4.1 (95)
Croissance annuelle moyenne, en volume, sur 5 ans	%	1996	2.8	5.4 (95)	2.2	-1	-2.6	-0.8	6.9	1.3	6.9
Taux d'épargne brute⁴											
	% du PIB	1996	29.9	..	21.6	20.7	16	27.1	22.3	14.6	16.6
Ensemble des administrations publiques											
Dépenses courantes en biens et services	% du PIB	1996	20.5	16.9 (95)	18.5	16.3	26.2	14.3	11.6	21.1	15.6
Emplois courants ⁵	% du PIB	1995	45.8	..	42.5 (93)	41.2	63.8	47.7	..	42.3 (94)	34.3
Ressources courantes	% du PIB	1995	50.9	..	39.8 (93)	37.9	57.5	53.8	..	37.2 (94)	32.1
Apports nets d'aide publique au développement											
	% du PNB	1995	0.87	..	0.27	0.24	0.77	0.34	0.07	0.28	0.1
Indicateurs du niveau de vie											
Consommation privée par habitant aux PPA courantes ³	\$EU	1996	11 593	..	8 522	9 339	10 096	15 632	4 130	11 865	18 908
Voitures de tourisme pour 1 000 habitants	Nombre	1994	381	186	357	351	406 (93)	451	47	372	565
Postes de téléphone pour 1 000 habitants	Nombre	1994	554	131	350	371	683	597	201	489	602
Postes de télévision pour 1 000 habitants	Nombre	1993	427	298	190	400	470	400	176	435	816
Médecins pour 1 000 habitants	Nombre	1995	2.8	2.3	3	4.1 (93)	3.1	3.1 (94)	1.2	1.6 (94)	2.6 (94)
Mortalité infantile pour 1 000 naissances vivantes	Nombre	1995	4	13.6	7.4	6 (94)	4	5	46.8 (94)	6.2 (94)	8 (94)
Salaires et prix (accroissement annuel moyen sur 5 ans)											
Salaires (gains ou taux selon la disponibilité)	%	1996	3.2	5.8	4.8	4.9	2.7
Prix à la consommation	%	1996	1.9	..	5.6	4.7	2.7	2.2	81.6	2.7	2.9
Commerce extérieur											
Exportations de marchandises, fob*	Millions de \$EU	1996	49 576	24 417	24 614	102 067	84 836	79 581	23 301	259 941	625 075
En pourcentage du PIB	%	1996	31.4	20.7	23.8	17.5	33.7	27	12.8	22.5	8.5
Accroissement annuel moyen sur 5 ans	%	1996	7.8	..	8.6	11.2	9	5.3	11.1	7	8.2
Importations de marchandises, caf*	Millions de \$EU	1996	35 575	37 185	35 192	121 838	66 825	78 052	43 094	287 033	795 289
En pourcentage du PIB	%	1996	22.5	31.5	34	20.8	26.5	26.5	23.7	24.9	10.8
Accroissement annuel moyen sur 5 ans	%	1996	6.9	..	6.1	5.5	6	3.2	15.1	6.5	10.3
Réserves officielles totales⁶											
	Millions de DTS	1996	18 441	12 409	11 070	40 284	13 288	26 727	11 430	27 745	44 536
En ratio des importations mensuelles de marchandises	Ratio	1996	6.2	..	3.8	4	2.4	4.1	3.2	1.2	0.7

* Aux prix et taux de change courants.

1. Sauf indication contraire.

2. Suivant définition retenue dans *Statistiques de la population active* de l'OCDE.

3. Converti à l'aide des Parités de Pouvoir d'Achat (PPA) courantes.

4. Épargne brute = Revenu national disponible moins consommation privée et consommation des administrations publiques.

5. Emplois courants = Dépenses courantes en biens et services plus les changements courants et le revenu de la propriété.

6. Situation en fin d'année.

7. Données relatives à l'Union économique belgo-luxembourgeoise.

8. Les données se réfèrent à l'Allemagne occidentale.

9. Y compris les constructions non résidentielles.

10. Se réfèrent au secteur public y compris les entreprises publiques.

Sources : Population et emploi : *Statistiques de la population active*, OCDE. PIB, FBCF et administrations publiques : *Comptes nationaux*, vol. 1, OCDE, et *Perspectives économiques de l'OCDE*, Statistiques. Indicateurs du niveau de vie : publications nationales diverses. Salaires et prix : *Principaux indicateurs économiques*, OCDE. Commerce extérieur : *Statistiques mensuelles du commerce extérieur*, OCDE.

Réserves officielles totales : *Statistiques financières internationales*, FMI.

LES ÉDITIONS DE L'OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16
IMPRIMÉ EN FRANCE
(10 2000 41 2 P) ISBN 92-64-27541-X – n° 51080 2000
ISSN 0304-3363